# Perspectives agricoles de l'OCDE 2003-2008





2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

## Perspectives agricoles de l'OCDE 2003-2008

#### ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996), la Corée (12 décembre 1996) et la République slovaque (14 décembre 2000). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Also available in English under the title:

OECD Agricultural Outlook, 2003-2008

#### © OCDE 2003

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, tél. (33-1) 44 07 47 70, fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, ou CCC Online: www.copyright.com. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

#### **AVANT-PROPOS**

Les Perspectives agricoles de l'OCDE présentent une évaluation des tendances et perspectives qui marqueront à moyen terme les principaux marchés de produits agricoles, y compris le sucre pour la première fois, des pays membres de l'OCDE. Ce rapport est publié tous les ans et s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'OCDE en vue d'encourager un débat éclairé sur des questions émergentes. La parution de cette neuvième édition, Perspectives agricoles de l'OCDE, 2003-2008, se place dans le contexte d'une activité économique mondiale ralentie au début de la période de prévision, de la nouvelle loi agricole aux États-Unis des perspectives de changement des politiques agricoles de l'Union européenne, et de la finalisation des négociations commerciales multilatérales du Programme de Doha prévue pour 2005. Les perspectives des marchés des produits agricoles présentent des tendances divergentes pour les marchés des céréales et des produits animaux à court terme, mais on devrait assister d'ici 2008 à un renforcement des conditions de l'ensemble des marchés. Ces perspectives seront étroitement conditionnées par la situation géopolitique et économique mondiale, l'évolution des politiques nationales et de leurs dispositions, notamment dans les pays membres, de l'issue des négociations multilatérales de l'OMC et du développement des accords commerciaux régionaux et préférentiels. Il n'a pas été formulé d'hypothèses quant à ces développements dans ce rapport.

Les prévisions jusqu'en 2008 qui sont présentées dans ces Perspectives constituent des perspectives plausibles à moyen terme pour les marchés des principaux produits. Elles sont le fruit d'une collaboration étroite entre le Secrétariat de l'OCDE et les experts des pays membres et certaines Économies non membres et reflètent leurs connaissances et expertise communes. Cette année, le rapport présente également une série de prévisions relatives au marché du sucre, qui ont été réalisées grâce à un nouveau modèle sur le sucre qui pourrait être incorporé par la suite au modèle Aglink du Secrétariat. Ces projections se fondent sur une série d'hypothèses concernant les politiques agricoles et commerciales en vigueur ou annoncées dans les pays de l'OCDE, sur l'environnement macroéconomique sous-jacent et sur la situation des principales Économies non membres. L'utilisation du modèle Aglink de l'OCDE garantit la cohérence interne des données quantitatives. Par ailleurs, ce modèle a permis de construire plusieurs scénarios autour des hypothèses de référence, propices à l'analyse des sources d'incertitude et des questions de fond. Cette édition des Perspectives comprend donc - inter alia - une évaluation des répercussions pour les marchés de la Loi agricole des États-Unis de 2002 sur l'investissement rural et la sécurité agricole, une évaluation des conséquences pour les marchés de la crise économique en Argentine, ainsi que deux analyses distinctes sur la manière dont l'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait affecter les marchés du sucre et de la viande. Elle présente également les travaux en cours sur l'introduction d'éléments stochastiques au scénario de référence à l'aide d'une analyse de sensibilité de la variabilité des rendements. Enfin, cette édition comprend deux sections distinctes dans lesquelles des questions d'une importance particulière pour les perspectives à moyen terme sont analysées. La première, proposée par la Commission européenne, étudie les possibles implications pour les marchés agricoles de l'élargissement de l'UE à 25 membres le 1<sup>er</sup> mai 2004. La seconde porte sur les principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine. La base de données sur les perspectives, accompagnée de sa documentation et incluant les données historiques, les projections et les résultats d'une sélection de scénarios, est disponible sur CD-ROM.

Cette publication a été élaborée par la Direction de l'agriculture, de l'alimentation et des pêcheries de l'OCDE avec la participation active de tous les pays membres. Une autre publication annuelle de la Direction soutient et prolonge les estimations disponibles dans ce rapport, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2003 (juillet 2003).* 

Les Perspectives agricoles de l'OCDE sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les points de vue et les conclusions énoncés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position des gouvernements des pays membres de l'OCDE.

#### Remerciements

Cette édition des Perspective agricoles de l'OCDE a été préparée par l'équipe suivante d'économistes du Secrétariat de l'OCDE : Loek Boonekamp (chef d'équipe), Garry Smith (coordinateur), Pete Liapis, Grégoire Tallard, Wyatt Thompson, Pavel Vavra et Martin von Lampe. Les recherches et l'assistance statistique ont été fournies par Armelle Elasri, Ane Kathrine Christensen, Gaëlle Gouarin et Claude Nenert. Les services de coordination de la publication et de secrétariat ont été assurés par Christine Cameron. L'assistance technique pour la préparation du CD-ROM contenant la base de données des Perspectives a été assurée par Serge Petiteau et les révisions finales de ce rapport ont été traduites par Armelle Elasri, Gaëlle Gouarin et Claude Nenert. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport. Le rapport de cette année inclut un nouveau chapitre sur les marchés du sucre du monde et de l'OCDE basés sur les projections d'un modèle du sucre autonome, à politiques spécifiques, développé au sein du secrétariat avec l'aide de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) des Nations Unies. La section à thème de cette édition des Perspectives, sur les développements commerciaux et agricoles futurs en Ukraine, a été réalisée à partir d'un rapport du Professeur Stefan von Cramon-Taubadel de l'université de Göttingen, Allemagne. Enfin, une évaluation, réalisée par la Commission européenne, des développements de marchés attendus suite à l'élargissement de l'Union européenne avec l'accession de dix nouveaux états membres en mai 2004, est insérée dans ce rapport.

### TABLE DES MATIÈRES

Sigles et ab	préviations	6		
Les Perspe	ctives en bref	7		
Vue d'ense	mble	9		
Hypothèses	s économiques et politiques	21		
Céréales		39		
Analyse de	sensibilité de la variabilité des rendements	61		
Oléagineux	X	71		
-	déterminants du développement futur culture et des échanges agricoles de l'Ukraine	79		
Sucre		99		
Viande		111		
Produits lai	tiers	123		
	pement des marchés agricoles dans l'UE			
après l'é	largissement	137		
Méthodologie				
Références		213		
	ableaux statistiques	147 223		
	LISTE DES ENCADRÉS			
Encadré 1.	Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB	28		
Encadré 2.	Argentine : Implications de la crise économique	47		
Encadré 3.	Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002	52		
Encadré 4.	La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ?	109		
Encadré 5.	Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande	117		
Encadré 6.	Étiquetage du pays d'origine pour les produits de la viande	120		
Encadré 7.	Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait	129		

© OCDE 2003 5

#### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

#### **Sigles**

AACU ABARE

Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics

Accords commerciaux régionaux ACR Accords commerciaux regionaux
Autres États indépendants
Agence internationale de l'énergie
Accord de libre-échange nord-américain
Office de promotion de l'agriculture et de l'élevage
Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
Association des nations du sud-est asiatique AEI AIF ALENA ALIC

AMAD ASEAN (ou ANASE) Association des nations du sud-est aslatique
Communauté des états indépendants
Étiquetage du pays d'origine pour les produits
Programme de mise en réserve des terres fragiles
Compte de stabilisation du revenu net
Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis) CEL COol

CRP CSRN

DEIP

DPC DMLP

Paiements directs par culture
Paiements au titre de la perte des marchés laitiers (États-Unis)
Programme d'encouragement des exportations (États-Unis) EEP

ENM ERS

Économies non membres Service de recherche économique (ERS) de l'USDA

ESB Encéphalite spongiforme bovine Estimation du soutien aux producteurs Estimation totale du soutien ESP EST

EU

EUROSTAT

Office statistique des communautés européennes Loi fédérale sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (États-Unis) FAIR Act FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Service de l'Agriculture étrangère de l'USDA

FAS FMD FMI

Fièvre aphteuse
Fonds monétaire international
Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis) FSRI Act

GATT Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

IGC IPC Conseil international pour les céréales Indice des prix à la consommation

JRIS

Programme de stabilisation des revenus de la riziculture Paiements déficitaires au titre de prêts

LDP LÉP Lait écrémé en poudre

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande) Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon) Modèle alimentaire mondial MAF MAFF

MAM MERCOSUR

Accord multilatéral sur les échanges des pays du Sud Matière grasse laitière anhydre Commission de la viande et de l'élevage (Royaume-Uni) MGLA MLC

NEI NPF

Nouveaux États indépendants Nation la plus favorisée Office néo-zélandais des produits laitiers

NZDB OCDE OCM Organisation de coopération et de développement économiques Organisation commune des marchés du sucre (UE)

OIE Office international des épizooties

OMC Organisation mondiale du commerce

PAC Paiements MLA PCRA

Organisation mondiale du commerce
Politique agricole commune
Aides exceptionnelles pour pertes de marchés
Programme canadien du revenu agricole
Pays d'Europe centrale et orientale
Paiements au titre des contrats de production flexible
Produit intérieur brut PECO

PFCP PIB

PMA Pays les moins avancés

PDNIPA PROCAMPO Pays en développement importateurs nets de produits agricoles Programme mexicain de soutien direct aux zones rurales

RRAC Coefficient d'aversion relative pour le risque

SRAS Syndrome respiratoire aigu grave Superficie agricole utilisée SAU Mesures SPS Mesures sanitaires et phyto-sanitaires UE ou UE-15 TSA Tout sauf les armes

Union européenne des 15 États membres Ministère de l'Agriculture des États-Unis Maladie de Creutzfeldt-Jakob USDA VCID Zone de libre-échange des Amériques

For an explanation of technical terms, see the Glossary

#### Abréviations et symboles

ARS Peso argentin INR Roupie indienne Prêt à cuire pac AUD Dollar australien IPY Yen japonais pad Poids au détail CAD Dollar canadien Kilogramme Poids carcasse parée Kg рср Yuan chinois KRW Won coréen CNY Poids produit pp Kilogramme PLN Zloty polonais cwt 100 livres EU Kt Milliers de tonnes **EUR** Unité monétaire européenne Kg Poids vif pv EBI Exercice budgétaire japonais L Litre rur Rouble russe débutant le 1<sup>er</sup> avril mha Millions d'hectares Tonnes Équivalent poids carcasse Millions t/ha Tonnes par hectare Epc mn Hectare MXN Peso mexicain Baht thaïlandaise Ha THB Hectolitre Millions de tonnes Dollar des États-Unis USD

Hltr mt NZD HHE Forint hongrois Dollar néo-zélandais IDR Roupie indonésienne

6

#### LES PERSPECTIVES EN BREF

- La production mondiale de produits agricoles devrait poursuivre son expansion d'ici 2008, la part prise par les produits animaux et l'alimentation animale étant plus importante que celle des céréales. La croissance de la production sera essentiellement due à l'amélioration continue de la productivité. La plus grande partie de la croissance de la production de produits agricoles est imputable aux Économies non membres. Cependant, la consommation alimentaire de ces pays croîtra encore plus vite, offrant aux pays membres de l'OCDE l'occasion d'intensifier leur production et leurs échanges, notamment pour les produits transformés à forte valeur ajoutée et l'alimentation animale.
- Le retour attendu de la croissance économique dans la zone OCDE et le raffermissement de l'économie mondiale à partir de 2004, soutenus par la croissance démographique continue, bien que se ralentissant, des Économies non membres, offriront les conditions nécessaires à une augmentation de la demande mondiale de produits agricoles. L'essentiel de la hausse de la demande devrait se traduire par une consommation plus importante de céréales et d'oléagineux, avec une préférence grandissante pour les aliments transformés et riches en protéines, comme la viande, au détriment des aliments de base dérivés du blé et du riz Cette modification des schémas de consommation est imputable en grande partie à la hausse du revenu par habitant et à l'évolution des habitudes alimentaires dans les Économies non membres, alors que la demande alimentaire ne devrait que peu évoluer pour les marchés déjà parvenus à maturité de la zone OCDE.
- Les ajustements de la production rendus nécessaires par les sécheresses et la faiblesse de la demande ont entraîné une certaine divergence entre les prix des céréales et des produits animaux au début de la période de prévisions. Lorsque la production se raffermit, les prix des céréales et des oléagineux chutent, augmentant d'autant la profitabilité du secteur de l'élevage. La hausse de la demande due au redressement de l'économie mondiale conduira à une augmentation des prix des produits agricoles à moyen terme. Toutefois, le rythme et l'ampleur de la future augmentation des prix de la plupart des produits seront modérés par la tendance à la hausse de la production de produits animaux et végétaux au cours de la période de prévisions, ainsi que par une certaine reconstitution des stocks mondiaux.
- Les échanges de produits alimentaires en vrac et transformés poursuivront leur expansion. Par rapport aux volumes moyens de 1997-2001, ce sont les céréales, puis les produits laitiers qui afficheront la plus forte croissance en termes d'échanges nets des pays membres de l'OCDE. On s'attend à un ralentissement des exportations de viande de la zone OCDE en raison d'une augmentation de la consommation intérieure et des échanges intra-OCDE, combinés à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux.
- Le niveau de soutien et de protection de l'agriculture demeure élevé dans les pays de l'OCDE, de même que les obstacles aux échanges dans un certain nombre d'Économies non membres et continuent d'avoir des répercussions importantes sur les marchés agricoles mondiaux. Le rythme des réformes agricoles continue d'être mitigé pour certains produits se poursuivant pour certains produits et certains pays, mais se ralentissant ou s'arrêtant dans d'autres. La poursuite d'une approche orientée par les lois du marché et un abaissement du niveau de protection des marchés pourrait permettre d'améliorer le fonctionnement des marchés mondiaux et les perspectives de la plupart des pays. Les négociations multilatérales sur les échanges agricoles en cours à l'OMC offrent une occasion de parvenir à ces buts. Cependant, le fait de parvenir à un accord satisfaisant tous les participants et qui offre un environnement plus libéral aux échanges nécessitera une coopération internationale soutenue et la participation dominante des pays membres de l'OCDE.

#### **VUE D'ENSEMBLE**

#### Les Perspectives en un coup d'æil

Les prix des céréales et des produits animaux divergent à court terme...

... mais tous les marchés se raffermissent à moyen terme

Les situations géopolitiques et économiques demeurent des sources majeures d'incertitude

Les projections relatives à l'agriculture des pays de l'OCDE d'ici 2008 présentent des perspectives divergentes à court terme pour les secteurs des céréales et de l'élevage. Le ralentissement de la production mondiale de céréales qui est du aux sécheresses subies par l'Amérique du Nord et l'Australie, ainsi qu'une baisse des stocks mondiaux, a entraîné une hausse brutale des prix des céréales et des oléagineux au début de la période de prévisions. Ces prix devraient tout d'abord amorcer une baisse avec la reprise de la production, puis se raffermir lentement d'ici 2008, de pair avec le renforcement de la demande. Avec un prix mondial situé au-dessous de la tendance, le riz est une exception, mais devrait néanmoins augmenter de façon importante à moyen terme parallèlement au déclin des stocks. La production et les exportations de sucre en provenance de producteurs à bas coût devraient poursuivre leur expansion, alors que le niveau élevé du soutien et de la protection dans de nombreux pays de l'OCDE continueront d'abaisser les prix du sucre sur les marchés mondiaux résiduels à moyen terme. Contrairement à la situation des céréales et des oléagineux, les marchés mondiaux des produits animaux sont affaiblis à court terme en raison de la hausse de la production imputable aux sécheresses, du ralentissement de la demande et de l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Au cours de la période de prévisions, les prix mondiaux de la plupart des viandes et des produits laitiers devraient se hausser au-dessus du niveau du court terme alors que la production s'ajustera et que la demande se raffermira. Cependant, la hausse des prix sera modérée par la croissance de la production due aux gains de productivité. La reprise de la croissance économique à laquelle on s'attend à partir de 2004 dans la zone OCDE et particulièrement dans les pays en développement du fait de leur croissance démographique rapide, conduira à un raffermissement de la demande et encourageront le développement de la consommation, des échanges et des prix mondiaux des produits agricoles.

Des incertitudes pèsent clairement sur les perspectives des marchés agricoles. L'une des plus cruciales à court terme concerne les répercussions possibles de la situation géopolitique actuelle sur l'ensemble des perspectives économiques qui ne sont guère positives. Étant donnée la faiblesse de la croissance en Europe et au Japon, la reprise dans la zone des pays de l'OCDE dépend de plus en plus des performances de l'économie américaine. Cependant un contexte de déficit budgétaire croissant aux États-Unis pourrait ralentir ou étouffer la reprise de la croissance dans la zone OCDE et le raffermissement attendu de l'économie mondiale. Il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à alléger les tensions commerciales et améliorer la coopération internationale entre les principaux

pays responsables des échanges, de manière à progresser vers une économie mondiale plus libérale. Une période de récession économique mondiale plus longue, associée au niveau élevé de la protection et du soutien au secteur agricole responsables de distorsion dans les échanges, aboutira à un affaiblissement des échanges et des prix mondiaux des produits par rapport à l'évolution prévue.

#### Faits marquants des Perspectives

La stagnation de la croissance des pays de l'OCDE retarde la reprise de l'économie mondiale

Les projections agricoles de l'OCDE mettent en évidence la façon dont les forces mondiales et intérieures façonnent le secteur agricole. Au niveau mondial, les forces s'inscrivent dans l'hypothèse d'un environnement macroéconomique défavorable à court terme mais s'améliorant avec le temps. L'économie mondiale est embourbée dans le contrecoup des sursauts qui ont agité le marché des changes, les déséquilibres externes et la faiblesse de la demande au Japon et dans la zone euro. Par conséquent, 2003 pourrait bien être la troisième année consécutive de ralentissement de l'économie mondiale. De nombreux pays de l'OCDE affichent une croissance se situant au-dessous des tendances. A court terme, la stagnation de la croissance est due en partie aux incertitudes géopolitiques générées par le conflit en Irak. Par contre, à l'inverse de la longue période de ralentissement de la croissance dans les pays de l'OCDE, les performances économiques de certains pays en développement se sont révélées relativement solides. C'est tout particulièrement la cas en Asie, bien que la survenue du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) commence à produire des effets néfastes sur l'activité économique, la croissance et les échanges de ces régions.

Mais les vents contraires qui freinaient la croissance de l'OCDE semblent s'affaiblir...

... et la croissance mondiale se raffermit dès 2004

Il semble cependant que les vents contraires qui ont affecté la reprise économique des pays de l'OCDE s'affaiblissent quelque peu au cours des premiers mois de l'année 2003, avec une certaine amélioration des conditions financières et un assouplissement des prix du pétrole. Si certaines difficultés peuvent être surmontées, le principal moteur de l'activité dans la zone OCDE sera une reprise de l'économie aux États-Unis, car la croissance économique s'annonce modeste dans la zone euro et devrait chuter au Japon. Pendant le reste de la période de projections, l'ensemble de la zone OCDE devrait retrouver un rythme de croissance comparable à celui des années 90. De nombreux pays en développement d'Asie et d'Amérique latine devraient également connaître une embellie en terme de croissance à moyen terme. Dans ces pays, la croissance économique devrait atteindre 4.5 % par an à moyen terme. Les mouvements des taux de change représentent un autre élément susceptible d'affecter la performance du secteur agricole des pays de l'OCDE, en influant sur la concurrence commerciale et les volumes de produits agricoles échangés. Un affaiblissement des taux de change intensifierait la compétition entre les principaux acteurs du secteur agricole dans les pays en développement tels que le Brésil et l'Argentine. L'encadré 2 examine la manière dont le secteur agricole argentin pourra répondre aux difficultés économiques et à la dévaluation de la monnaie dont le pays est affecté. Cette analyse succincte suggère qu'en raison de la dévaluation massive le secteur agricole devrait se recentrer sur les céréales et les exportations au détriment du secteur de l'élevage.

La croissance démographique et des revenus influent sur les régimes alimentaires et encourage la demande de produits alimentaires dans les pays en développement...

... alors que la demande de

produits alimentaires se ralentit dans les pays de l'OCDE plus « mûrs »

Les prix des céréales et des oléagineux diminuent à court terme

L'élévation des revenus et la migration des populations rurales vers les grands centres urbains que connaissent les pays en développement conduisent souvent les consommateurs à diversifier leur régime alimentaire, et à se tourner vers les protéines animales, les fruits, les légumes et les produits alimentaires transformés au détriment des produits alimentaires de base et des céréales. En plus de l'amélioration des performances économiques, la taux de la croissance démographique élevé, bien que se ralentissant, demeure près du double du même taux dans la zone OCDE et est l'un des facteurs contribuant à une augmentation de la demande de produits alimentaires. Au contraire, la demande de produits alimentaires des pays de l'OCDE atteint un niveau proche de la saturation et ne devrait afficher que la croissance modeste qui est le propre des pays parvenus à maturité. Le ralentissement de la croissance démographique au cours de la période de projections et la saturation des marchés dans les pays de l'OCDE ont plusieurs conséquences pour les marchés agricoles. Tout d'abord, les pays en développement joueront un rôle plus important en dynamisant la demande mondiale de produits agricoles. Enfin, la croissance démographique, qui est responsable de l'augmentation de la demande de produits alimentaires, cédera progressivement le pas devant la hausse du revenu par habitant qui devrait se révéler déterminante pour la demande de produits agricoles. Cette évolution des schémas de la consommation et de la demande qui intervient dans les pays en développement crée les conditions d'un accroissement des importations de produits alimentaires et d'aliments pour animaux ainsi que d'une hausse des prix de nombreux produits agricoles. L'encadré 1 examine les effets de la croissance économique dans les pays de l'OCDE et certaines Économies non membres sur les prix mondiaux et la consommation des produits. Il en ressort des ajustements plus importants en ce qui concerne les prix et la consommation des produits animaux et de l'alimentation animale pour lesquels la demande répond plus sensiblement, directement ou indirectement, aux variations des revenus.

Les prix mondiaux du blé, des céréales secondaires et des oléagineux devraient chuter brutalement en 2003 alors que la production se raffermit après la diminution consécutive aux sécheresses en Amérique du Nord et en Australie. Par la suite, les prix devraient se raffermir progressivement de pair avec la croissance de la production et une certaine reconstitution des stocks, notamment dans les principaux pays exportateurs. La situation du riz est différente de celle des autres céréales. Les stocks importants qui dominent le marché, notamment en Chine, ont maintenu les prix sous pression en dépit des années consécutives durant lesquelles la consommation mondiale a excédé la production. En conséquence, les prix mondiaux du riz devraient fortement augmenter à moyen terme en termes nominaux (et réels) alors que les stocks mondiaux diminueront. Les prix mondiaux des céréales en termes réels ont connu une tendance à la baisse à long terme, les prix affichant quelques pics occasionnels en réponse à des pénuries de céréales dans les principaux pays producteurs ou acteurs des échanges. Ces pics sont suivis d'un retour à la tendance à la baisse dès que la production se rétablit. Cette

tendance est le reflet de l'amélioration des rendements ou, plus généralement, des gains de productivité. La productivité du secteur des céréales devrait continuer de s'améliorer au cours de la période de projections et compter pour l'essentiel de l'augmentation attendue de la production de blé et de céréales secondaires, qui devrait atteindre 15 % entre 2002 et 2008.

L'expansion des industries de l'élevage accroît la demande d'aliments pour animaux

Le développement du secteur de l'élevage, entraînant une hausse de l'utilisation de céréales et d'oléagineux pour l'alimentation animale, devrait être le principal facteur de la croissance de la demande de céréales, tout particulièrement dans les pays en développement dont les régimes alimentaires se modifient en faveur des produits à forte valeur ajoutée et transformés, tels que la viande et les produits laitiers. En conséquence, la consommation de céréales et d'oléagineux devrait augmenter dans les pays en développement parallèlement avec le développement de la production animale. Dans les Économies non membres, l'utilisation du blé et des céréales secondaires dans l'alimentation animale devrait croître d'environ 19 % entre 2002 et 2008. Alors que la consommation de blé et de céréales secondaires est quasiment stagnante dans les pays de l'OCDE, la demande dans les Économies non membres, qui représente les deux tiers de la consommation mondiale, devrait augmenter à un taux légèrement plus rapide que celui de la croissance démographique. La consommation mondiale d'oléagineux devrait augmenter de 17 % pour atteindre 288 millions de tonnes d'ici 2008, la croissance la plus rapide intervenant dans les Économies non membres. L'essentiel de l'augmentation de la consommation d'huile végétale sera également imputable à ces pays.

A moyen terme, le prix mondial du sucre reste peu élevé

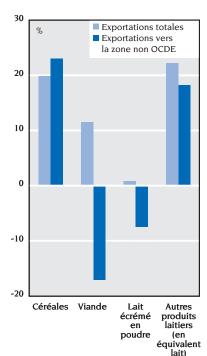
A moyen terme, la structure du marché mondial du sucre évolue peu, du faible niveau des prix mondiaux jusqu'à la volatilité des prix. Le Brésil s'est révélé en position dominante des producteurs à faible coût, avec une industrie compétitive d'une taille comparable au tonnage commercialisé actuellement sur le marché mondial. L'impact des faibles coûts de production est encore renforcé par le bas niveau du taux de change du réal, ce qui contribue à la forte expansion des exportations à bas coût du Brésil à moyen terme. Dans le même temps, le marché mondial du sucre continue d'être affecté par nombre de politiques intérieures et commerciales dans de nombreux pays. Par exemple, le programme brésilien de l'éthanol, peut avoir des répercussions importantes sur la destination finale de la production de sucre de canne et, par conséquent, sur la détermination du prix mondial du sucre. Dans la zone OCDE, certaines de ces politiques contribuent aux exportations qui n'auraient pas existé en leur absence, alors que d'autres induisent des restrictions commerciales, limitant ainsi la dimension du marché mondial et exacerbant la volatilité des prix. De plus, les politiques commerciales de certains pays membres procurent un accès garanti aux marchés de l'OCDE, dont les prix sont élevés, à certains des pays en développement les plus pauvres. Les pays en développement détiennent la clé de la poursuite de la croissance de la consommation et de sa capacité à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande avec le temps, en consommant les énormes stocks qui pèsent sur le marché mondial. Cependant, la consommation par habitant varie énormément d'un pays à l'autre. Parmi les pays en développement, la Chine donne l'exemple d'un pays présentant un potentiel d'augmentation de la consommation par habitant et des importations, de pair avec la hausse des revenus, bien que d'autres facteurs, comme la disponibilité des édulcorants artificiels et le rôle prédominant de l'état dans les décisions d'importations doivent être prises en considération, comme le montre l'encadré 4.

Les marchés de la viande se renforcent progressivement

Le marché mondial de nombreuses viandes est assez brimé au début de la période de projections. Cette situation reflète l'ajustement effectué par les producteurs en réponse aux faibles profits consécutifs à la hausse de la production, elle même due aux abattages intervenus dans plusieurs pays en raison des sécheresses, à la baisse de la demande et à l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Les sécheresses subies par l'Amérique du Nord et l'Australie ont entraîné une hausse significative des abattages de bétail et de la production de viande bovine. A l'issue de ces sécheresses, les prix du bétail devraient se raffermir car les producteurs retiennent les stocks pour reconstituer les troupeaux, ce qui se traduit par une baisse de la production de viande bovine en 2003. Au cours des années suivantes, les prix de la viande bovine devraient augmenter, au moins jusqu'en 2006, avec le renforcement de la demande, l'amélioration de la profitabilité du secteur et une augmentation modeste des prix de l'alimentation animale. L'augmentation limitée des prix des céréales et des oléagineux améliore également la profitabilité de la production des viandes de porc et de volaille. La poursuite de l'amélioration

de la productivité devrait modérer l'ampleur et le rythme de l'augmentation des prix de ces deux viandes. Dans les pays de l'OCDE, les préférences des consommateurs devraient continuer à favoriser la consommation de viande blanche au détriment de la viande rouge, comme cela transparaît dans la part croissante des dépenses de consommation consacrées à la viande de volaille à l'inverse de la part décroissante des dépenses relatives à la viande bovine. La consommation de viande par habitant devrait augmenter dans les Économies non membres avec une croissance économique s'accélérant au cours de la période de projections. La Chine offre un exemple d'un marché pouvant s'élargir (voir l'encadré 5). Cette analyse montre que l'adhésion de la Chine à l'OMC ne devrait pas induire de changements importants dans le volume des importations de viande effectuées par la Chine ni

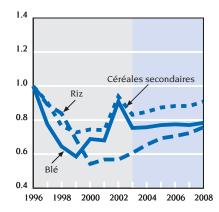
Graphique 1. **Exportations de l'OCDE** (2008 comparé à la moyenne 1997-2001)

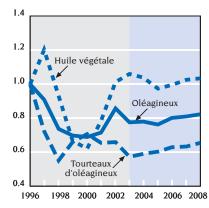


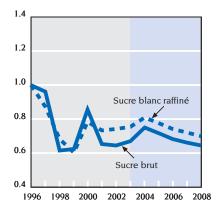
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 2. Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008

(Indice 1996 = 1)







Source : Secrétariat de l'OCDE.

dans les prix mondiaux de la viande. D'ici la fin de la période de projections, les prix mondiaux de la plupart des viandes devraient se situer bien au-dessus de leurs niveaux en 2002, alors que la demande s'accroît parallèlement à une croissance économique plus rapide (voir graphique 2).

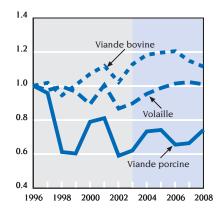
Mais les prix mondiaux des produits laitiers évoluent peu

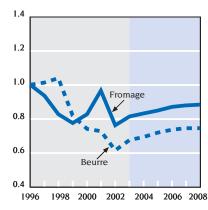
Les prix mondiaux des produits laitiers devraient augmenter au début de la période de projections, essentiellement en réponse à la baisse de la production en Océanie. Une reprise de la production de lait dans cette région devrait certainement ralentir le rythme de l'augmentation des prix. L'augmentation de la production mondiale de lait, due aux gains de productivité, et le ralentissement de la demande mondiale agissent également comme un frein à la hausse des prix des produits laitiers à moyen terme. Ce sont les Économies non membres qui devraient afficher la plus forte progression de la production de lait, ainsi que ceux des pays de l'OCDE qui ne sont pas soumis au régime des quotas laitiers. Dans la zone OCDE, la demande de produits laitiers ne devrait que peu augmenter, même dans l'éventualité d'une hausse des revenus plus élevée que prévu. En terme de catégorie de produits, la consommation augmente dans la zone OCDE pour le lait entier en poudre et le fromage, reste constante pour le beurre et diminue pour le lait écrémé en poudre.

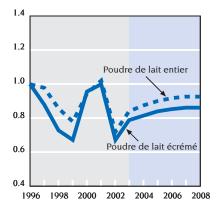
Les échanges de certains produits progressent grâce aux pays en développement... L'évolution des conditions de l'offre et de la demande dans les Économies non membres pose les bases d'une expansion des exportations de l'OCDE vers ces destinations pour certains produits, ainsi que d'une concurrence accrue pour les autres. Un certains nombre de pays non membres de l'OCDE se sont révélés des exportateurs importants au cours des dernières années. L'Ukraine est un exemple d'exportateur ayant un impact grandissant sur le marché des céréales. Les perspectives de l'agriculture ukrainienne seront étudiées dans une section particulière du rapport Perspectives agricoles intitulée « Principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine ». Cette étude montre que l'Ukraine consolidera sa position

Graphique 2. Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008 (suite)

(Indice 1996 = 1)







Source : Secrétariat de l'OCDE.

d'exportateur net de céréales à moyen terme, bien que les précipitations pluvieuses puissent s'avérer un facteur limitant certaines années. De plus, l'Ukraine devrait demeurer exportateur net de viande bovine, un petit importateur net de viande de volaille et devenir un petit exportateur net de viande de porc du fait de l'amélioration de l'alimentation animale au cours des prochaines années.

... les exportations de l'OCDE sont dominées par celles des céréales... des prochaines années.

En ce qui concerne l'évolution des échanges de l'OCDE, une comparaison avec les résultats moyens de la période 1997-2001 montre que la plus forte croissance d'échanges nets devrait concerner les céréales, notamment les céréales secondaires, qui devraient croître de 45 % d'ici 2008 (voir le

graphique 1). Les échanges de blé destiné à la consommation et à l'alimentation animale devraient augmenter de près de 12 %. L'ensemble de la zone OCDE fait l'expérience d'un déficit croissant en ce qui concerne les oléagineux et les tourteaux d'oléagineux, avec des importations nettes en augmentation de la part des Économies non membres d'ici 2008. En même temps, on continue d'assister à une réorientation des échanges en faveur des produits alimentaires transformés et à forte valeur ajoutée, qui sont essentiellement produits par les pays de l'OCDE. Les produits laitiers en fournissent un exemple précis, avec les exportations de lait entier en poudre et de beurre ayant augmenté de 20 % et, dans une moindre mesure, les exportations de fromage d'ici 2008. Par comparaison, les exportations nettes de produits de la viande vers les Économies non membres sont plus faibles au début de la période de projections que le volume moyen d'expéditions pour la période 1997-2001. Cette situation reflète l'association d'une croissance ralentie de la production de viande dans la zone OCDE, de la hausse de la consommation intérieure (notamment avec une reprise de la demande viande bovine dans l'UE à l'issue de la crise de l'ESB) et de la croissance des échanges intra-OCDE. L'augmentation des échanges entre les pays membres pour les différentes viandes, et notamment pour les produits à forte valeur ajoutée, prend l'avantage sur les exportations à destination des Économies non membres, dans lesquels la concurrence avec les autres pays exportateurs devrait s'intensifier.

... ainsi que par l'expansion des exportations de produits transformés à forte valeur ajoutée

#### Mesures politiques ayant un impact déterminant sur les marchés

Le niveau du soutien et de la protection demeure élevé dans la zone OCDE...

Les mesures politiques en vigueur dans les pays de l'OCDE et la lenteur de leur évolution, sont les principaux facteurs contribuant à la situation du marché à moyen terme. Alors que certains pays de l'OCDE ont réduit le niveau de soutien accordé à l'agriculture, d'autres l'ont augmenté et, dans la majorité des pays et pour des produits particuliers, le niveau du soutien demeure très élevé. De plus, l'essentiel du soutien continue d'être apporté d'une façon qui stimule la production et crée des distorsions dans les échanges, bien que certains pays tendent à fournir un soutien qui crée moins de distorsions. Les interventions des pouvoirs publics sur les marchés intérieurs ont encouragé la hausse de la production en accordant des paiements aux agriculteurs qui se situent bien au-dessus des prix mondiaux, alors que les politiques commerciales les isolaient des signaux du marché. Ceci signifie qu'il faut plus de temps aux chocs subis par les marchés pour parvenir aux producteurs et que ceux-ci dans de nombreux pays de l'OCDE ne réagissent pas, ou seulement en partie, aux évolutions des marchés mondiaux ou aux actions qu'elles provoquent.

... et les répercussions sont les plus fortes aux États-Unis, dans l'UE et au Japon Au sein de la zone OCDE, le soutien accordé par les pouvoirs publics et les politiques de protection aux États-Unis, dans l'UE et au Japon, en raison de la dimension de ces pays qui sont les plus importants producteurs agricoles et acteurs des échanges agricoles, peuvent avoir des répercussions significatives à moyen terme sur les marchés agricoles.

La nouvelle loi agricole des États-Unis augmente le niveau du soutien et le nombre de produits concernés...

Aux États-Unis, une nouvelle loi agricole sur 6 ans, nommée Loi 2002-2007 sur l'investissement rural et la sécurité agricole est entrée en vigueur en mai 2002. Au titre de cette législation, une augmentation des autorisations de dépenses, supérieure à l'allocation initiale de la précédente loi FAIR Act de 1996, de 73.4 milliards d'USD sur une période de 10 ans, a été introduite, l'essentiel des paiements additionnels étant dirigé vers un élargissement de la couverture du secteur des céréales au travers de programmes par produit. Au titre de ceux-ci, un financement additionnel est disponible pour des paiements anticycliques, des paiements additionnels directs et des programmes d'aide aux prêts à la commercialisation. L'étiquetage du pays d'origine devrait être mise en vigueur. L'encadré 6 décrit le nouveau programme d'étiquetage du pays d'origine. Celui-ci est supposé améliorer les informations destinées aux consommateurs mais il est encore difficile de savoir s'il sera possible d'en retirer d'autres bénéfices en terme de santé et de sécurité alimentaire. Les contingents tarifaires, les contingentements de superficie et les avances sur récolte continuent d'accorder soutien et protection à la production de sucre des États-Unis, à des prix qui sont le double du prix mondial. Le lait et les produits laitiers sont soutenus par des prix minimum, des achats de l'état, des paiements commerciaux, des mesures de protection aux frontières et des subventions aux exportations.

... les conséquences pour les prix mondiaux sont estimées assez faibles comparées à la loi agricole américaine, mais sont fortement dépendantes des conditions du marché

L'analyse des conséquences des programmes par produit de la nouvelle Loi agricole FSRI sur les marchés mondiaux est présentée dans l'encadré 3. Cette analyse, qui compare la nouvelle Loi avec la situation qui aurait prévalu si la précédente loi et ses dispositions avaient été maintenues, montre que cette nouvelle loi augmente le niveau de soutien, notamment pour les céréales, et la superficie concernée par le Programme de mise en réserve des terres fragiles. Au final, la loi FSRI se traduit par une superficie cultivée légèrement plus faible. Les conséquences pour les prix moyens mondiaux des céréales et des oléagineux, dans les conditions actuelles des marchés, sont relativement faibles, entre -1 % pour les céréales secondaires et +1 % pour les oléagineux, par rapport au niveau des prix mondiaux qui aurait prévalu si l'ancienne loi avait continué d'être appliquée. L'ampleur des conséquences dépend fortement des projections relatives aux prix mondiaux, avec une baisse des prix mondiaux ayant de plus fortes répercussions sur les céréales mais de plus faibles répercussions sur les oléagineux.

Dans l'UE, la réforme des politiques se tourne vers une plus grande orientation par le marché...

Au cours des dernières années, les réformes des politiques ont modifié la façon dont le soutien est accordé dans certains secteurs, de manière à créer moins de distorsions. Les prix de soutien élevés accordés aux producteurs de céréales et d'oléagineux ont été réduits au cours de la dernière décennie, au titre d'une série de réformes de la PAC, alors que des paiements directs étaient introduits pour dédommager les agriculteurs des baisses de prix et des mises en jachère obligatoires. Les mesures aux frontières ont également été assouplies pour améliorer l'accès aux marchés, mais de nouveaux contingents tarifaires viennent d'être mis en vigueur afin de réduire les accès aux marchés de certaines céréales. En ce qui concerne les producteurs de sucre, le principal changement consiste en une réduction des quotas de production afin de se conformer aux engagements de l'Accord d'Uruguay sur la limitation des subventions aux exportations, alors que le niveau élevé de soutien des prix est demeuré inchangé en terme nominal depuis des années. Quelques changements dans le programme des produits laitiers de l'UE, qui vont au-delà de ceux accordés dans le cadre de l'accord de réforme de la PAC de Berlin en 1999, ont été proposés en 2002 par la Commission européenne. Il s'agit d'une hausse des quotas laitiers et d'une réduction des prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre au cours de la période 2004-08 afin d'améliorer la compétitivité de l'UE.

... mais certains secteurs clés demeurent isolés des signaux du marché mondial Bien qu'un certain nombre de réformes aille dans le sens d'une plus grande orientation par les forces du marché, les producteurs de certains secteurs clés sont toujours complètement isolés des signaux du marché mondial et continuent de percevoir un niveau de soutien élevé. En conséquence, le soutien apporté au secteur de l'agriculture dans l'UE continue de figurer parmi les plus élevés de l'ensemble de l'OCDE. Dans ce contexte, les propositions de la Commission européenne pour une réforme à long terme en direction d'une agriculture durable, rendues publiques en janvier 2003, représentent une occasion de continuer à réduire le niveau de protection et les distorsions apportées aux échanges pour un certain nombre de secteurs.

Le niveau du soutien demeure élevé au Japon Le Japon est un importateur majeur de la zone OCDE. Dans l'ensemble, l'agriculture japonaise existe sur une échelle relativement petite, non compétitive relativement aux normes internationales et dont les agriculteurs continuent à percevoir un niveau de soutien et de protection élevé qui se situe bien au-dessus des niveaux moyens de l'ensemble de l'OCDE. Le soutien est essentiellement accordé par le biais de mesures aux frontières, de contingents tarifaires et de programmes de gestion de l'offre pour la production de lait et de gel des terres pour le riz. Aucune réforme n'a été planifiée pour la durée de la période de prévisions.

En dépit de certains progrès, l'essentiel du soutien accordé dans les pays de l'OCDE continue de créer des distorsions sur les marchés

En ce qui concerne la composition du soutien, alors qu'un certain nombre de pays de l'OCDE se sont orientés vers une attribution du soutien aux producteurs qui soit moins créatrice de distorsions, c'est toujours le soutien des prix du marché qui domine. Cette forme de soutien, est non seulement parmi les plus créatrices de distorsion pour la production et les échanges, mais tend également à être la moins efficace en matière de transfert de revenu aux producteurs, avec une majorité du soutien allant à un petit groupe des plus gros exploitants. Les dernières estimations du soutien, basées sur la méthodologie des ESP, montrent un léger changement au cours des dernières années. Au sein de la zone OCDE, les productions de lait et de viande continuent de recevoir l'essentiel du soutien en termes monétaires. Le soutien accordé au riz se classe troisième parmi les produits mesurés. Lorsque le soutien est mesuré en tant que part des revenus du producteur, le riz avec un ESP en pourcentage de 80 % est le produit qui bénéficie le plus de soutien. De nombreux producteurs de lait et de sucre de l'OCDE sont également très dépendants des programmes gouvernementaux pour leur bien-être économique. Cependant, le niveau de soutien parmi les catégories de produits continue d'afficher des variations importantes d'un pays à l'autre. De plus, pour certains pays et produits, l'étendue de la transmission des prix en provenance du marché mondial demeure faible en raison des mesures de protection aux frontières. Celles-ci réduisent la capacité d'influence des signaux du marché sur la composition et le niveau de la (sur)production, et diminue le bien-être des consommateurs de produits agricoles. Elles ont également pour effet d'abaisser les prix mondiaux et tendent à exacerber l'étendue de la volatilité des prix. Dans ces cas, la réforme des politiques commerciales devient une nécessité pour une modification fondamentale des accords de soutien par produit.

Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux se multiplient De nombreux pays cherchent à passer des accords commerciaux régionaux et préférentiels qui peuvent également influer sur les marchés mondiaux et peut-être même par la suite sur des accords de soutien intérieurs concernant certains produits. La grande majorité des pays membres de l'OMC est concernée par un ou plusieurs accords commerciaux régionaux et, d'ici 2005, le nombre de ces accords pourrait avoisiner 300. Dix pays d'Europe centrale et orientale devraient rejoindre l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004 pour créer l'UE à 25 pays. Bien que l'élargissement de l'UE ne soit pas prise en compte dans les projections des *Perspectives*, la Commission européenne a réalisé une étude sur les implications possibles de cet élargissement pour les marchés agricoles, qui est résumée dans une section de ce rapport intitulée « Le

développement des marchés agricoles dans l'UE après l'élargissement ». Un accord d'amélioration réciproque d'accès au marché a été trouvé dans le cadre des Accords européens négociés entre l'Union européenne et les 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale plus la Roumanie et la Bulgarie. De plus, une initiative « Tout sauf les armes » (TSA) a été entreprise par l'Union européenne afin d'améliorer l'accès pour les pays les moins développés. Le débat sur l'Accord de libre-échange des Amériques, qui devrait entre en vigueur d'ici 2005, se poursuit. De plus, et ce pour ne mentionner que quelques-unes des négociations en cours, les États-Unis et l'Australie débattent actuellement de l'éventualité d'un accord de libre-échange. La question de savoir si ces accords régionaux et bilatéraux peuvent conduire à un système d'échanges mondiaux plus ouvert et améliorer les règles légiférant les échanges, demeure largement empirique par rapport aux résultats obtenus lors de négociations multilatérales sur les échanges dans le cadre de l'OMC.

L'issue des négociations de Doha demeure incertaine La conclusion positive du Programme de Doha pour le développement, dont les négociations sur les échanges commerciaux multilatéraux de déroulent sous l'égide de l'OMC, devrait avoir des répercussions bénéfiques à long terme pour les échanges agricoles, réduisant les distorsions et améliorant le fonctionnement des marchés mondiaux. Dans la mesure où l'issue de ces négociations est encore inconnue et ne se fera vraisemblablement sentir sur les marchés agricoles que vers la fin de la période de projections, celles-ci n'ont pas été prises en compte dans le scénario de référence. Le président du Comité de l'agriculture à l'OMC a fait circuler une version préliminaire des modalités, suivie par une seconde version révisée le 18 mars. Au moment où nous écrivons ce rapport, aucun accord n'a encore été conclu sur les modalités des négociations sur de nouveaux engagements en matière d'agriculture auprès de l'OMC alors que l'issue en était fixée au 31 mars 2003 au titre de l'agenda prévoyant l'aboutissement des négociations en 2005.

Manquer aux modalités de la date limite est malheureux...

... et souligne la nécessité d'une plus grande coopération internationale afin de parvenir à un nouvel accord

Lorsque les ministres engagèrent le Programme de Doha pour le développement, la nécessité de parvenir à une issue positive des négociations, afin de réformer les échanges agricoles, était largement reconnue comme génératrice de bénéfices importants pour les nations défavorisées. Un calendrier serré pour l'aboutissement des négociations fut imposé, dans l'idée que celles-ci donneraient un nouvel élan à l'intégration et à la croissance mondiale. Il est donc malheureux que la date limite fixée à cet accord sur les modalités de la poursuite des négociations n'ait pu être respectée. Les négociations sur les échanges agricoles à l'OMC ont maintenant atteint un seuil critique, avec la nécessité pour tous les pays de faire preuve de leur bonne volonté quant à la négociation de leur position. Cette flexibilité est indispensable si l'on veut honorer les promesses faites dans la Déclaration ministérielle de Doha de novembre 2001. Dans le cas contraire, et en l'absence d'un renouveau de l'esprit de coopération internationale, encouragé par un renforcement des relations politiques et commerciales, il existe un risque certain que cette immense occasion de développer les échanges, la croissance et d'en faire bénéficier les nations les plus défavorisées soit reportée, voire même perdue.

#### HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

#### Principales hypothèses économiques

- La reprise de l'activité économique mondiale attendue pour l'année 2002 ne s'est pas matérialisée. La croissance du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE ne dépassera pas 1.5 % en 2002, et les prévisions pour 2003 n'excèdent pas 2¼ %. Une croissance solide de 35 % est prévue à partir de 2004. Les pays en développement n'ont pas non plus connu une croissance réelle impressionnante de leur PIB. Le PIB mondial n'a progressé que de 1.7 % en 2002, et devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à 3 % à partir de 2004.
- La maîtrise de l'inflation dans la zone de l'OCDE devrait se poursuivre dans des conditions satisfaisantes, en dépit d'une augmentation des prix du pétrole au début de l'année 2003. A partir de 2004, l'inflation devrait tomber à 1.6 % par an. Certains pays non membres mais importants eu égard à ces *Perspectives* ne présentent pas une inflation aussi favorable.
- Après s'être fortement apprécié dans les dernières années, le dollar des États-Unis a perdu du terrain de manière assez significative face à la plupart des principales monnaies en 2002. Durant la période couverte par les Perspectives, le yen devrait continuer à s'apprécier par rapport au dollar, tandis que l'Euro devrait se stabiliser. Par contre, il est prévu que le dollar continue à monter par rapport au rouble russe, au peso argentin, et au réal brésilien.
- Les tendances de long terme relativement à la productivité agricole ainsi que les conditions météorologiques moyennes sont supposées se maintenir.

#### Principales hypothèses politiques

- Les Perspectives font l'hypothèse du maintien des politiques agricoles et commerciales existantes ou annoncées, dans les pays membres de l'OCDE et dans les pays non membres considérés comme importants pour les projections. Ces Perspectives incluent la nouvelle loi FSRI 2002-2007 entérinée en mai 2002, ainsi que l'Accord de Berlin de l'UE de 1999 (portant sur la réforme de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000), le programme Procampo du Mexique, les engagements de la Chine vis-à-vis de l'OMC, et le programme de contingents tarifaires pour la viande de bœuf, de porc et de volaille récemment annoncé par la Russie.
- Le respect des engagements au titre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux, tels que l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay (AACU) et l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), est supposé total. Lorsqu'ils sont appliqués, les engagements restent inchangés jusqu'à la mise en place de nouveaux accords.
- Le scénario de référence n'inclut pas l'élargissement à l'est de l'Union européenne, ni les négociations du Cycle du développement de Doha de l'OMC, ni la Révision à mi-parcours (RMP) des réformes de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000.

#### **Notes**

- 1. Les données historiques correspondant aux principales variables macroéconomiques pour les pays membres de l'OCDE, telles que le taux de croissance du PIB, l'inflation et les taux de change, en termes réels, concordent avec celles publiées dans les Perspectives économiques de l'OCDE, n° 72, décembre 2002. Les hypothèses formulées relativement à l'évolution future de ces variables reposent sur l'information fournie par le Département des affaires économiques de l'OCDE. Les hypothèses de croissance pour les Économies non membres s'appuient sur des données de la Banque mondiale.
- 2. Une description et une évaluation détaillées des politiques agricoles et commerciales nationales, comprenant une estimation du niveau et de la composition du soutien, sont disponibles dans le rapport annuel de l'OCDE: Politiques agricoles des pays de l'OCDE Suivi et évaluation, 2003.

#### Quelques événements futurs dans le domaine des politiques agricoles

2003	Date limite de l'UE pour la révision de son régime de quotas laitiers Expiration de la « clause de paix » prévue par l'AACU au 31 décembre Définition, au 31 mars, des engagements nationaux au titre des négociations sur le Programme de Doha pour le développement
2004	Achèvement des réformes induites par l'AACU dans les pays en développement Élargissement de l'Union européenne conformément au sommet de Nice
2005	Date limite de la conclusion des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) Date limite du lancement de la réforme de la politique laitière prévue par l'Accord de Berlin
2006	Expiration du cadre financier présidant aux réformes de la PAC dans l'UE prévues par l'Accord de Berlin
2008	Date limite pour l'élimination de la dérogation au titre de la Convention de Lomé de l'UE.  Date limite du lancement des échanges de droits d'émission de GES  Date limite de mise en œuvre des dispositions de l'ALENA concernant les États-Unis et le Mexique  Date limite de l'achèvement des réformes prévues par l'Accord de Berlin concernant les produits laitiers  Date limite de l'application dans l'UE de normes de bien-être plus strictes concernant les volailles
2009	Achèvement du processus visant l'accès en franchise de droits à l'UE pour les pays les moins avancés
2010	Date limite de la libéralisation des échanges et des investissements entre les pays développés de l'APEC
2015	Date limite fixée lors du Sommet mondial sur l'alimentation de 1996 pour ramener le nombre de personnes sous-alimentées de 800 à 400 millions.

#### Examen des hypothèses économiques

Les marchés agricoles opèrent au sein de l'économie globale. Par conséquent, ils réagissent non seulement aux facteurs spécifiques des produits agricoles, mais aussi aux variables macro-économiques telles que la croissance du revenu, l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change. Les marchés agricoles sont également dépendants du contexte politique au sein duquel ils se déploient. Cette section présente un bref résumé des principales dynamiques macro-économiques pour l'année 2002, ainsi que les prévisions pour la période des *Perspectives*. Elle propose également une analyse de certaines évolutions-clés en matière de politique agricole.

#### Une reprise économique globalement hésitante

## La croissance solide a pris du retard

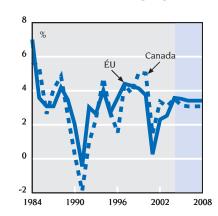
Après une année 2001 plutôt terne, on s'attendait à ce que la croissance économique reprenne en 2002. L'activité économique a bien connu un fort redressement en début d'année, mais cette dynamique s'est ralentie avec la détérioration de la confiance des consommateurs et des entreprises. Aux États-Unis, les scandales portant sur la comptabilité des entreprises peuvent avoir contribué à saper la confiance des consommateurs. Le ralentissement apparent de l'activité économique aux EU a fait craindre à certains la possibilité d'une reprise éphémère suivie d'une récession. Cependant, il est peu probable que les économies de l'OCDE retombent en récession. Malgré tout, l'incertitude géopolitique ainsi que la baisse qui a frappé à nouveau les marchés boursiers mondiaux ont pesé sur la confiance. La croissance du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE ne dépassera pas 1.5 % en 2002, et une récupération générale est peu susceptible de se produire tant que persisteront les incertitudes actuelles, situation qui peut se prolonger loin dans l'année 2003. Dans ces conditions, le retard de production ne commencerait à se rattraper qu'à partir de 2004.

Les évolutions récentes ont également montré d'importants écarts de croissance du revenu entre l'Amérique du Nord, l'Europe continentale, et le Japon. Cependant, les Perspectives économiques de l'OCDE tendent à indiquer qu'il ne s'agit pas d'une « divergence cyclique » des pays de l'OCDE. Au contraire, le cycle récent présenterait une forte synchronisation. Les observations peuvent être qualifiées de « divergences structurelles », la croissance potentielle en Amérique du Nord dépassant de beaucoup la réalité et les perspectives des autres régions de l'OCDE.

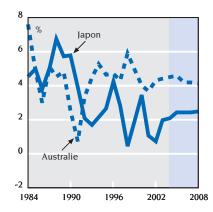
## Les politiques monétaires se sont montrées accommodantes

Les autorités monétaires, inquiètes à la possibilité d'une rechute (nouvelle récession après un bref redressement) aux EU et en Europe, se sont montrées très accommodantes. Aux EU, la Réserve fédérale a procédé à plusieurs reprises à une baisse des taux d'intérêt. Elle maintient actuellement le taux des fonds fédéraux à un niveau historiquement bas de 1¼ %, et est prête à intervenir de nouveau. Après avoir maintenu son taux contrôlé à 3¼ % durant la plus grande partie du deuxième semestre 2002, l'Eurosystème l'a abaissé à 2.5 % au début de l'année 2003 en réponse aux préoccupations grandissantes en matière de perspectives de croissance. La

Graphique 3. Prévisions de croissance du PIB pour une sélection de pays







Source: Secrétariat de l'OCDE.

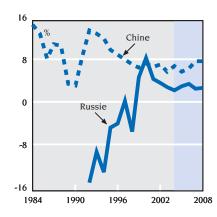
Banque centrale européenne (BCE) a informé qu'elle ne s'inquiétait plus autant des pressions inflationnistes, et qu'elle était disposée à réduire encore plus les taux d'intérêt dans le court terme afin de contribuer à relancer la croissance économique.

Les politiques budgétaires ont également été d'un grand soutien dans de nombreux pays de l'OCDE. En Europe, les dispositifs de stabilisation automatique ont fourni un stimulus additionnel à la demande, tandis que les EU ont recouru à des stimuli discrétionnaires pour soutenir la demande agrégée.

Il semble probable que les politiques structurelles deviennent partie intégrante du jeu de politiques publiques. Comme le montrent les pays ayant une expérience réussie en la matière, de bonnes politiques structurelles peuvent contribuer de façon décisive à la stabilisation de court terme, ce qui ménage plus de champ aux politiques monétaires et budgétaires pour équilibrer de manière plus effective leurs engagements de court et de long terme.

Les indicateurs de prospective indiquent qu'une reprise solide mettra peut-être un certain temps à se concrétiser. Aux États-Unis, la production industrielle régresse tandis que les plans de production dans le secteur automobile sont révisés à la baisse. Dans la zone euro, le secteur de la manufacture est susceptible de glisser dans la récession, et au Japon, il est possible que la reprise s'essouffle. Les attentes des entreprises se sont également détériorées dans la deuxième moitié de l'année 2002, à la fois dans la zone euro et aux États-Unis, atteignant des niveaux normalement associés à une production en déclin. L'incertitude politique persistante dérivée des conséquences de la guerre en Irak, et des questions relatives à l'évolution des prix du pétrole, tendent à limiter la possibilité d'une croissance économique robuste. De plus, la récente survenue de l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) pourrait bien s'ajouter aux facteurs qui affectent les perspectives économiques à court terme, notamment en ce qui concerne les économies asiatiques les plus touchées.

Graphique 3. Prévisions de croissance du PIB pour une sélection de pays (suite)





Source: Secrétariat de l'OCDE.

La croissance des grandes économies de l'OCDE continue à être entraînée par les États-Unis... La reprise globale est lente, et son rythme dépend largement des dynamiques à l'œuvre aux États-Unis. La croissance des grandes économies de l'OCDE continue à être entraînée par les États-Unis, dont le taux de croissance reste plus rapide que celui des autres pays, ce qui élargit le fossé qui les sépare en matière de PIB total. La croissance en 2003 ne devrait pas différer des 2.3 % enregistrés en 2002. Par contre, il est prévu qu'elle grimpe à 3.6 % en 2004, et maintienne une moyenne de 3.5 % pour le reste de la période des Perspectives.

... tandis que l'UE et le Japon sont à la traîne

Dans l'Union européenne, la croissance du PIB devrait passer d'un morne 0.9 % en 2002 à 1.9 % en 2003. Elle devrait atteindre un niveau plus solide à 2.7 % en moyenne en 2004, et redescendre à une moyenne de 2.4 % par an pendant le reste de la période couverte par les Perspectives. La dynamique du Japon est moins positive. Le taux de croissance du PIB a de nouveau été négatif en 2002, et il devrait retrouver un niveau positif en 2003 et 2004. Mais on ne peut pas parler d'une croissance très robuste face à des taux prévisionnels de 0.8 % et 0.9 % respectivement. Le reste de la période couverte par les Perspectives devrait connaître un taux de croissance moyen d'environ 1 % par an.

La croissance économique de quelques autres économies de l'OCDE importantes au regard de certains marchés agricoles devrait être plutôt forte (voir le graphique 3).

Les perspectives économiques pour les pays de l'OCDE dépendent des réponses apportées à trois questions fondamentales, ainsi que de la levée d'une incertitude majeure. Les questions sont les suivantes :

- Quelle distance reste-t-il à parcourir aux économies de l'OCDE pour retrouver une situation saine relativement aux indicateurs financiers fondamentaux ?
- Les politiques de stabilisation assurent-elles la protection appropriée pour empêcher l'activité économique de rechuter à court terme ?

 Les autres régions de la zone OCDE ont-elles entrepris les réformes structurelles suffisantes pour réamorcer le processus de rattrapage du retard accumulé face aux États-Unis ?

L'incertitude majeure tient aux dynamiques géopolitiques ainsi qu'à leur impact sur la confiance des consommateurs et des entreprises, et par conséquent sur la solidité de l'activité économique future.

#### Les perspectives de croissance pour certaines Économies non membres sont également ralenties

Des problèmes similaires à ceux que rencontrent les économies développées, dépenses d'investissement insuffisantes, ainsi qu'incertitudes financières et géopolitiques, se répercutent sur la croissance économique de pays non membres, et la croissance des économies en développement en 2003 semble plus faible qu'initialement prévu. La Chine compte parmi les exceptions. La Chine devrait continuer à enregistrer une croissance impressionnante, de 7.2 % par an en moyenne jusqu'en 2006, pour bondir ensuite au-delà des 8 % pour les deux dernières années des projections. En ce qui concerne les autres Économies non membres inclues dans ce rapport, la croissance économique en Russie devrait s'infléchir légèrement durant la période couverte par la Perspective, pour atteindre 3.5 % par an en moyenne. La croissance de l'Amérique latine en général et de l'Argentine en particulier marque un retard par rapport à d'autres régions. Les infortunes financières et macro-économiques de l'Argentine ont entraîné une chute du PIB évaluée à environ 12 % en 2002. Mais la croissance devrait retrouver une valeur positive en 2003, et atteindre en moyenne 4.5 % par an pour le reste de la période couverte par les Perspectives. La croissance du Brésil pour l'année 2002 devrait être à peine positive, mais il est prévu qu'elle remonte fortement en 2004 et qu'elle atteigne une moyenne de 3.6 % par an sur l'ensemble de la période. La Banque mondiale s'attend à ce que le PIB mondial augmente de 1.7 % en 2002 et dépasse les 3 % en 2004.

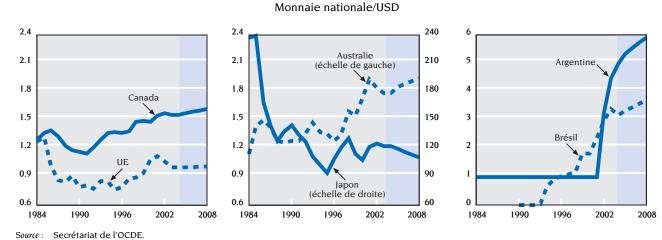
Toutes choses égales par ailleurs, une croissance plus faible des revenus implique une progression moins importante de la consommation, particulièrement en ce qui concerne les produits à haute valeur et sensibles au revenu, tels que la viande et les produits laitiers. Des différences dans le taux de croissance du revenu entre régions ont également des implications diverses pour les marchés agricoles. La sensibilité du scénario de référence face à des modifications des taux de croissance relatifs du PIB entre économies de l'OCDE et Économies non membres fait l'objet d'une discussion dans l'encadré 1.

Un dollar des États-Unis affaibli par rapport à certaines monnaies de l'OCDE... Les taux de change représentent un déterminant majeur du commerce agricole des pays pris individuellement. Le taux relatif du dollar des États-Unis est particulièrement important pour de nombreux produits agricoles sur les marchés internationaux dans la mesure où leur prix est libellé en dollars. L'année 2002 a été marquée par d'importants changements dans les taux de change nominaux. Après plusieurs années de forte appréciation, le dollar a régressé de manière assez significative par rapport à la plupart des

principales monnaies. Entre le 1er janvier 2002 et la fin de l'année 2002, le dollar a reculé d'environ 15 % par rapport à l'euro (la dépréciation est nettement plus importante si l'on considère la valeur maximale atteinte en 2002), et d'environ 10 % face au yen japonais. Le dollar a également perdu du terrain face aux monnaies des pays membres de l'OCDE qui sont de gros exportateurs agricoles. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2002, le dollar des États-Unis a perdu environ 21 % de sa valeur face au dollar néo-zélandais, et pratiquement 10 % face au dollar australien. Un tel ajustement monétaire est susceptible de renforcer la position concurrentielle des produits agricoles américains sur les marchés internationaux. En revanche, le dollar américain a maintenu une relative stabilité face au dollar canadien, avec une dépréciation de 1 % seulement en 2002. Les Perspectives partent de l'hypothèse que les taux de change des pays de l'OCDE restent constants en termes réels face au dollar des États-Unis (compte tenu des différences d'inflation relative entre les EU et les autres membres de l'OCDE). L'euro est par conséquent supposé rester stable, pratiquement à la parité du dollar, sur le moyen terme. Le yen devrait progresser relativement au dollar pendant la période de projection, d'environ 25 % par an en moyenne, le dollar tombant à ¥ 107 la dernière année des Perspectives, contre une moyenne de ¥ 125 par dollar en 2002.

... mais qui reste fort par rapport à la monnaie des Économies non membres Par contre, le dollar s'est apprécié par rapport aux monnaies des nombreux pays non membres de l'OCDE figurant dans les Perspectives, et a conservé sa valeur face au yuan chinois. Le dollar a gagné presque 5 % face au rouble russe en 2002 (à nouveau, sur la base de la comparaison des taux de change au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et lors des dernières transactions de décembre 2002). La crise financière en Argentine et au Brésil a provoqué une très forte chute de ces deux monnaies face au dollar. Après être revenu à un taux flottant, le peso argentin s'est effondré de façon spectaculaire, perdant plus de 240 %, tandis que le réal brésilien a baissé de 47 %. Dans le moyen terme, le peso argentin devrait connaître une dépréciation nominale supplémentaire de 32 % face au dollar américain, le rouble russe de 31 %, et le real brésilien de presque 9 %. Les mouvements des taux de change nominaux pour une sélection de pays sont présentés en graphique 4.

Graphique 4. Perspectives du taux de change nominal



#### Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB

Dans les *Perspectives*, les projections concernant les marchés des produits s'appuient sur une série d'hypothèses relatives à des variables telles que les conditions macro-économiques. Les effets relatifs de chaque hypothèse, c'est-à-dire le fait que certaines peuvent avoir une incidence plus prononcée que les autres sur les résultats, ne sont pas pris en compte. En partie pour mettre en évidence les hypothèses les plus importantes, le Secrétariat réalise des analyses des scénarios et présente des sections spéciales tout au long du rapport sur les *Perspectives*. Il y a deux ans, une nouvelle section sur l'analyse de sensibilité a été ajoutée afin d'évaluer les effets de certaines variables sur les projections.

Cette année, l'analyse en question est centrée sur la sensibilité des résultats aux projections de la croissance du PIB, ainsi que sur les effets sur les marchés agricoles des variations prévues de la croissance du PIB dans les pays membres de l'OCDE et dans les Économies non membres. Cette expérience consiste à choisir arbitrairement un facteur de croissance et à l'appliquer uniformément au taux de croissance du PIB de chaque pays. Inversement, les taux de croissance réels pourraient être déduits de leur distribution sous-jacente, ce qui permettrait d'associer les effets sur les marchés avec la probabilité attachée au taux de croissance en question. Certaines répercussions sur les marchés déduites de cette analyse de sensibilité partiellement stochastique fondée sur des variations aléatoires des rendements sont présentées dans d'autres parties de ce rapport.

Dans le premier scénario présenté ici, le taux de croissance du PIB est majoré de 10 % par an sur la période couverte par les *Perspectives*, de sorte que le taux de croissance du PIB de chaque pays de l'OCDE soumis à cette modélisation est de 10 % supérieur au niveau qu'il aurait atteint en d'autres circonstances. Le deuxième scénario applique cette même augmentation du taux de croissance du PIB dans les Économies non membres prises en compte dans la modélisation, et le troisième prévoit une majoration du taux de croissance du PIB de 10 % par an dans tous les pays modélisés. Une sélection de résultats est présentée dans les tableaux 1 et 2.

Tableau 1. Choc de 10 % sur le taux de croissance du PIB : Effets sur la consommation % variation en 2008

		Scénario	
	OCDE <sup>1</sup>	Économies non membres <sup>2</sup>	Tous <sup>3</sup>
Pays modélisés de l'OCDE			
Blé	0.3	-0.2	0.1
Céréales secondaires	0.7	-0.1	0.6
Riz	-0.2	0.0	-0.2
Oléagineux	0.3	0.4	0.7
Tourteaux d'oléagineux	0.7	0.1	0.8
Huile végétale	0.8	-1.5	-0.7
Viande bovine	0.7	0.0	0.7
Viande porcine	0.7	-0.1	0.6
Beurre	-0.1	0.0	-0.1
Fromage	0.6	-0.1	0.5
Lait écrémé en poudre	-0.1	0.0	-0.1
Lait entier en poudre	0.5	0.0	0.4
Economies non membres modélisées			
Blé	0.0	0.3	0.3
Céréales secondaires	-0.1	0.4	0.3
Riz	0.0	0.0	0.0
Oléagineux	0.1	0.5	0.6
Tourteaux d'oléagineux	-0.4	1.0	0.6
Huile végétale	-0.1	1.8	1.6
Viande bovine	-0.1	1.4	1.3
Viande porcine	-0.1	2.0	1.9
Beurre	0.0	1.0	1.0
Fromage	-0.2	0.2	0.1
Lait écrémé en poudre	0.0	0.5	0.5
Lait entier en poudre	-0.1	1.4	1.4

<sup>1.</sup> Les pays modélisés de l'OCDE sont l'Australie, le Canada, l'UE, la Hongrie, le Japon, la Corée du sud, le Mexique, la Nouvelle Zélande, la Pologne et les États-Unis.

Source : OCDE.

<sup>2.</sup> Les pays non membres modélisés sont l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Russie et le reste du monde.

<sup>3.</sup> Tous les pays modélisés membres et non membres de l'OCDE mentionés en 1 et 2.

#### Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB (suite)

Toutes choses égales par ailleurs, une hausse du PIB doit entraîner une augmentation de la demande et une majoration des prix des biens ordinaires. Dans un encadré aussi bref que celui-ci, il est difficile de présenter les résultats de l'analyse de sensibilité pour tous les produits de base et pour tous les pays pendant chaque période. Cela supposerait de prendre en considération les interactions complexes entre les marchés et produits de base des différents pays, ainsi que les interactions entre prix d'intervention et quantités. Par conséquent, les résultats présentés portent essentiellement sur les répercussions d'une augmentation de la croissance du PIB sur la consommation et les prix mondiaux des produits de base.

Le tableau I illustre les répercussions de la même hypothèse de départ sur la consommation en 2008, dernière année de la période de projection et celle pour laquelle le PIB affiche la plus forte hausse par rapport à l'année de référence. Chaque colonne correspond au groupe de pays concerné par le surcroît de hausse du PIB. La première colonne montre les effets sur la consommation en 2008 d'une augmentation du taux de croissance du PIB mais uniquement dans la zone des pays membres de l'OCDE qui sont modélisés par le Secrétariat. La seconde colonne montre les répercussions sur la consommation d'une augmentation de 10 % du taux de croissance du PIB pour les Économies non membres (également modélisées dans Aglink) alors que la dernière colonne présente les répercussions d'une même augmentation sur la consommation de tous les pays modélisés.

La partie supérieure du tableau indique les effets sur la consommation dans les pays de l'OCDE soumis à la modélisation et la partie inférieure les effets dans l'ensemble des Économies non membres, par rapport aux projections de référence.

Les résultats montrent que les effets sur la consommation sont relativement faibles même dans le cas où tous les pays modélisés présentent une croissance du PIB. De plus, la consommation de certains produits se contracte même lorsque les effets sont minuscules. Lorsque le rythme de la croissance s'élève uniquement dans les pays membres de l'OCDE, la consommation (colonne 1) augmente modestement par rapport aux projections de référence dans tous les pays membres pris en compte dans la modélisation, et ce pour tous les produits à l'exception du riz, du beurre et du lait écrémé en poudre. Dans le cas du riz, du beurre et du lait écrémé en poudre, la variation est proche de zéro, mais légèrement négative. L'élasticité relativement faible de l'offre de lait et les relations de production entre les différents produits laitiers peuvent expliquer ce phénomène. En effet, la hausse du PIB entraîne des changements dans la demande relative des divers produits de cette catégorie et le lait est l'un des principaux ingrédients qui entrent dans la fabrication des différents produits laitiers. Compte tenu de la faible réactivité de l'offre de lait dans beaucoup de pays membres de l'OCDE, pour satisfaire le surcroît de demande d'un produit, il faut réduire l'offre d'un autre. Cependant, certaines caractéristiques techniques limitent les possibilités de substitution. De ce fait, le lait est utilisé pour produire davantage de fromage et de lait entier en poudre, et la quantité disponible pour produire du beurre et du lait écrémé en poudre est moins importante. Les effets légèrement négatifs sur la consommation de riz montrent que ce produit peut être considéré comme une denrée inférieure dans certains pays de l'OCDE. C'est le cas en Corée, au Japon et aux États-Unis dans lesquels on peut constater son déclin.

Il est intéressant de constater que l'effet sur les Économies non membres n'est pas très sensible. Comme l'indique la première colonne de la moitié inférieure du tableau, la consommation y est peu affectée par le surcroît de croissance du PIB enregistré par les pays membres de l'OCDE. Logiquement, la hausse des prix mondiaux qui résulte de l'application de cette hypothèse provoque une baisse de la consommation dans les Économies non membres, mais son ampleur est négligeable.

Dès lors que la croissance du PIB est plus vigoureuse dans les Économies non membres (colonne 2, partie inférieure du tableau), la consommation progresse. Contrairement au cas précédent, lorsque le PIB croit dans toutes les Économies non membres, la consommation de tous les produits modélisés augmente. Néanmoins, l'ampleur de cet effet varie d'un produit à l'autre. D'après la moitié inférieure du tableau, c'est la consommation de viande de porc qui augmente le plus, suivie par celle d'huile végétale et de viande bovine, produits caractérisés par des élasticités-revenu relativement fortes dans ces pays. Les répercussions sur la consommation dans la zone de l'OCDE (moitié supérieure du tableau, colonne 2) sont en majeure partie négatives, mais quasiment insensibles. La variation des prix mondiaux par rapport aux projections de référence est si minime que les conséquences sur la consommation sont très limitées. Ici aussi, la dernière colonne indique que ces effets se cumulent.

L'accroissement du PIB se traduit par une hausse de la consommation, qui entraîne une augmentation des prix mondiaux. Tant qu'il ne concerne que les pays membres de l'OCDE, la majoration des prix est de 1 % ou moins pour la plupart des produits. Ainsi, il ressort de la colonne 1 que si l'augmentation du taux de croissance

#### Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB (suite)

du PIB est cantonnée à ces pays, ce sont les prix mondiaux des viandes bovine et porcine qui enregistrent la plus forte hausse. Les prix mondiaux de l'alimentation animale, des céréales secondaires et des tourteaux oléagineux augmentent également plus que ceux des autres produits. Cela ne semble pas concorder avec les résultats d'une analyse intuitive, puisque l'on pourrait s'attendre à ce que les produits les plus recherchés, qui affichent les élasticités-revenu les plus importantes (les produits laitiers), connaissent l'augmentation la plus forte. Compte tenu de la complexité des interactions, il est difficile de distinguer les effets des différents facteurs, mais ces résultats sont probablement dus en grande partie à l'accroissement de la demande des produits animaux (viandes de boeuf, de veau et de porc) et, dans une moindre mesure, de produits laitiers.

Tant que l'augmentation du taux de croissance du PIB est confinée aux Économies non membres, les prix mondiaux s'élèvent également, mais les produits qui enregistrent les hausses la plus sensibles ne sont pas les mêmes que ceux de la colonne 1. Ainsi, la colonne 2 indique que ce sont les prix mondiaux des matières grasses (beurre et huiles végétales) qui augmentent le plus. En outre, par rapport au premier scénario, les variations des prix mondiaux de la plupart des produits sont plus sensibles.

La colonne 3 indique les effet sur les prix mondiaux d'un accroissement de 10 % du taux de croissance du PIB dans l'ensemble des pays pris en compte dans la modélisation. Ici, il ressort des résultats que les effets correspondent pour l'essentiel à la somme des effets des scénarios précédents. Il ne semble pas y avoir d'effet de synergie ou de compensation.

Tableau 2. Choc de 10 % sur le taux de croissance du PIB : Effets sur les prix mondiaux de marché % variation par rapport au scénario de base en 2008

	Scénario de base niveau 2008	OCDE <sup>1</sup>	Économies non membres <sup>2</sup>	Tous <sup>3</sup>
Blé	144.7	1.1	1.4	2.5
Céréales secondaires	109.6	1.9	1.6	3.5
Riz	256.3	0.4	0.8	1.2
Oléagineux	243.5	1.0	1.4	2.4
Tourteaux d'oléagineux	164.1	1.8	0.0	1.8
Huile végétale	558.5	0.6	5.3	5.9
Viande bovine	257.7	3.4	0.2	3.6
Viande porcine	128.7	2.1	0.4	2.5
Beurre	137.4	0.5	7.8	8.4
Fromage	199.1	0.4	1.8	2.2
Lait écrémé en poudre	170.5	0.5	1.2	1.7
Lait entier en poudre	178.9	0.2	3.2	3.4

Les pays modélisés de l'OCDE sont l'Australie, le Canada, l'UE, la Hongrie, le Japon, la Corée du Sud, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et

Source: OCDE.

En conclusion, cette analyse de sensibilité confirme que l'évolution des marchés est influencée par les variations du taux de croissance du PIB. Les effets diffèrent considérablement selon les produits et en fonction du groupe de pays où se produit la variation du taux de croissance du PIB. La demande de viande, et donc d'aliments du bétail, est relativement plus sensible à une hausse du rythme de croissance intervenant dans les pays membres de l'OCDE. En revanche, lorsque cette hausse a lieu dans les Économies non membres, la demande et les prix mondiaux des produits laitiers y sont comparativement plus sensibles. Les résultats sont en outre révélateurs de l'importance des moyens d'intervention, comme en témoigne en particulier le cas du marché des produits laitiers, où la réaction de l'offre est limitée par les quotas de production pratiqués par de nombreux pays. Si l'on ajoute à cela que les élasticités-revenu de certains produits laitiers (le fromage et le lait entier en poudre, par exemple) sont relativement fortes, il en résulte que la quantité de lait disponible pour fabriquer d'autres produits est moindre et que la consommation de beurre et de lait écrémé en poudre diminue, malgré la hausse du PIB.

<sup>2.</sup> Les pays non membres modélisés sont l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Russie et le reste du monde.

<sup>3.</sup> Tous les pays modélisés membres et non membres de l'OCDE mentionés en 1 et 2.

#### Les pressions inflationnistes devraient rester modérées...

La maîtrise de l'inflation devrait pouvoir se poursuivre dans des conditions satisfaisantes dans les économies de l'OCDE, malgré l'augmentation des prix du pétrole à la fin de l'année 2002 et au début de 2003. Aux États-Unis, les prévisions pour le déflateur du PIB sont de 1.1 % en moyenne en 2002, avec une légère augmentation à 1.3 % en 2003, et le maintien autour de ce niveau pour le reste de la période des Perspectives. L'Union européenne devrait connaître une réduction de son inflation, avec un déflateur du PIB passant en dessous de 2 % en 2004 et se maintenant proche d'une valeur de 1.8 % pour la durée des Perspectives. Le Japon, pour sa part, devrait continuer à faire l'expérience de la déflation, avec un déflateur du PIB baissant de 1 % en 2002 et conservant une valeur négative en 2003 et pour le reste de la période des Perspectives. L'inflation globale pour l'ensemble des pays de l'OCDE est supposée descendre à 1.6 % à partir de 2004. Si l'on exclut les pays à forte inflation tels que la Turquie, la moyenne pour le reste des pays de l'OCDE passe à 1.2 % en 2004. Des taux d'inflation bas signifient que les gains des revenus ne sont pas entamés, que le pouvoir d'achat des consommateurs croît, et que la profitabilité des producteurs n'est pas compromise par des coûts d'intrants élevés.

#### ... sauf en Argentine

L'Argentine exceptée, l'inflation devrait être globalement modérée dans les pays non membres de l'OCDE. Les problèmes financiers rencontrés par l'Argentine devraient conduire à un taux d'inflation d'environ 38 % en 2002, bondissant encore pour atteindre 50 % en 2003, avant de décroître progressivement jusqu'à environ 5 % à la fin de la période des *Perspectives*. Au Brésil, les pressions inflationnistes ne semblent pas aussi fortes qu'en Argentine. Les prévisions concernant le déflateur du PIB sont de pratiquement 8 % en moyenne pour 2002, avec une légère augmentation en 2003, suivie d'une baisse pour le reste de la période, pour atteindre environ 3 %. L'inflation en Russie devrait augmenter légèrement sur la période des *Perspectives*, le déflateur du PIB passant de 5.5 % en 2002 à 8.5 % en 2008. La pression sur les prix pourrait également croître en Chine, mais à partir d'un niveau initial très bas. A la fin de la période des *Perspectives*, le déflateur du PIB devrait approcher les 3 %.

#### Évolutions et hypothèses en matière de politique

Les hypothèses de politique agricole avancées dans les Perspectives reposent sur les mesures en place ou annoncées dans le cadre de programmes bien définis. Par conséquent, les projections supposent la continuité des politiques agricoles et commerciales actuelles, sauf lorsque de nouvelles politiques ont été annoncées et que leur mise en œuvre est prévue durant la période des Perspectives. La section suivante propose une brève présentation des principales évolutions de politique dans les pays de l'OCDE les plus importants eu égard aux Perspectives. Pour une présentation plus détaillée, se reporter à : « Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation 2003 ».

#### Une nouvelle législation agricole est entrée en vigueur aux EU

La nouvelle Loi agricole conduit à un soutien plus générateur de distorsion...

Au niveau national, la politique agricole américaine a été modifiée de façon importante suite avec la Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (législation agricole de 2002), qui a été ratifiée en mai 2002 et s'appliquera jusqu'en 2007. La législation agricole de 2002 contient de nombreux chapitres. Cette brève présentation s'intéresse aux principaux programmes du chapitre I (Programmes relatifs aux produits), ainsi qu'à une sélection de dispositions du chapitre III (Commerce). La législation agricole de 2002 maintient le programme d'assistance par l'intermédiaire de prêts à la commercialisation pour les céréales, les oléagineux, et le coton d'altitude, et en étend la couverture pour englober les cacahuètes, la laine, le mohair, les pois secs, les lentilles, et les petits pois chiches. Des taux d'intérêt spécifiques pour chaque produit sont définis pour chaque année de la période de validité de la loi. Les agriculteurs peuvent percevoir des paiements directs à travers des paiements directs par culture (DPC), et les paiements anticycliques (CCP). Les paiements DPC sont basés sur des taux prédéterminés et sur la production antérieure, tandis que les versements CCP sont basés sur les prix courants et sur la production antérieure. La loi agricole de 2002 permet d'actualiser la base de superficie utilisée pour la détermination des versements directs et anticycliques. Les agriculteurs jouissent d'une grande liberté de décision relativement aux choix culturaux. Les plafonds de versements sont fixés à USD 40 000 par personne et par année culturale pour les paiements directs, et à USD 65 000 par personne et par année culturale pour les paiements anticycliques. La limite pour les recettes provenant des prêts à la commercialisation et les paiements compensatoires au titre des prêts est de USD 75 000 par personne et par année culturale. Conformément à la « règle des trois entités », le versement maximum pour un individu donné est de USD 360 000 par an (Wescott et al.). La production de sucre est soutenue par un contingent tarifaire assorti d'un dispositif d'avance sur récole (« non-recourse loans »). Le lait et les produits laitiers bénéficient d'un soutien sous la forme de prix minimaux, complétés par des achats gouvernementaux pour le beurre, la poudre de lait écrémé, et le cheddar, d'un versement par tonne de lait commercialisé, mais aussi des tarifs, des contingents tarifaires, et des subventions à l'exportation. La loi agricole de 2002 comprend également des dispositions relatives aux exigences d'étiquetage des produits et à l'agriculture biologique.

... mais au début de la période de prévisions, le soutien apporté par les États-Unis reste inférieur à la moyenne de l'OCDE La législation agricole de 2002 maintient et modifie les programmes d'exportation agricole destinés à développer et à élargir les débouchés commerciaux. Elle reconduit le Programme d'encouragement à l'exportation, même si celui-ci avait fait l'objet d'un usage limité dans les dernières années. Les dispositions commerciales de la législation agricole de 2002 ne devraient pas altérer radicalement les flux commerciaux de produits agricoles. Cependant, les programmes fonctionnent toujours. En 2002, le total des garanties de crédits à l'exportation dans le cadre du Programme de garanties de crédits à l'exportation a augmenté de 5 % pour atteindre USD 3.4 milliards. Par contre, l'aide alimentaire internationale a baissé d'environ 26 % en volume et de 8 % en valeur, passant à USD 1.5 milliard. Au total, en 2002, les EU ont consacré plus de

USD 39 milliards (€ 41.9 milliards) au soutien de leur agriculture, ce qui correspond à une baisse de plus de USD 12 milliards par rapport aux niveaux de 2001. On estime que l'ESP en pourcentage pour 2002 a baissé d'environ 5 % pour atteindre 18 % (entre 1986 et 1988, la moyenne était de 25 %). Ce niveau de soutien apporté aux agriculteurs américains est resté inférieur à la moyenne de l'OCDE en 2002. On considère que la politique agricole américaine implique une subvention implicite au consommateur estimée à USD 6.8 milliards (€ 7.3 milliards). Cette situation contraste avec celle de la plupart des autres pays de l'OCDE, lesquels taxent en moyenne leurs consommateurs. La nouvelle Loi agricole a été intégrée au scénario de base de cette année. Le Secrétariat a entrepris une analyse afin d'évaluer les effets de cette loi en comparant les résultats avec ceux obtenus en supposant la poursuite de la Loi du Fair Act de 1996. Cette analyse est présentée en détail dans l'encadré 3.

#### L'UE appuie le passage vers une plus grande orientation par le marché

Dans l'UE, le soutien se déplace vers plus d'orientation par le marché...

Les principaux instruments de politique de l'UE sont le soutien des prix de marché et les versements par superficie et par tête de bétail. Le soutien des prix de marché provient des prix institutionnels, des subventions à l'exportation, des droits de douane et des contingents tarifaires et il est souvent combiné à des quotas de production ou des programmes de mise en jachère. Cependant, il n'existe pas de prix d'intervention pour les oléagineux, les protéagineux, les produits animaux et certaines céréales. Les paiements à la superficie pour les oléagineux ont été réduits afin de les aligner sur les paiements relatifs aux céréales et à la mise en jachère. En Juillet 2002, la Commission a présenté des propositions de réforme de la PAC dans une communication à l'intention du Conseil et du Parlement européen. Un document juridique contenant des propositions révisées : « Une perspective à long terme pour une agriculture durable » (précédemment intitulé « Révision à mi-parcours ») a été diffusé à la fin janvier 2003. Les propositions seront discutées par le Conseil dans le courant de l'année 2003. Elles visent à découpler les paiements de la production et de réorienter les financements vers des programmes environnementaux et de développement rural. La nouvelle législation alimentaire de l'UE, approuvée en 2001, est entrée en vigueur. Elle rassemble et clarifie des prescriptions existantes, auparavant dispersées entre dix-sept Directives différentes. Entre autres modifications, le « système d'alerte rapide » pour la notification des risques alimentaires a fait l'objet d'une révision, et inclut à présent la contamination des aliments pour animaux. Une Autorité européenne de sécurité des aliments a été créée, et un Système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques a été institué afin de pouvoir identifier les maillons de la chaîne de production au niveau desquels un contrôle est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire. Tout produit alimentaire d'origine animale devra porter un label d'identification et d'approbation apposé par un opérateur identifié de l'industrie alimentaire, et toutes les carcasses à viande devront porter un label confirmant l'approbation des services vétérinaires officiels.

... en dépit de l'introduction de nouveaux contingents tarifaires pour le blé de qualité inférieure...

Les dépenses totales de l'UE au titre des subventions à l'exportation en 2002 sont estimées autour de € 3 milliards (USD 2.8 milliards). En matière d'accès aux marchés, les contingents tarifaires pour un certain nombre de produits ont été sous-utilisés. Un nouveau régime de contingent tarifaire pour le blé de qualité inférieure et moyenne a été introduit en janvier 2003. Le niveau du contingent d'importation a été fixé à 2 981 millions de tonnes. La plus grande part du contingent (2 371 millions de tonnes) peut provenir de n'importe quel pays, 572 000 sont alloués aux EU et 38 000 au Canada. Les importations dans le cadre du contingent se verront appliquer un tarif de 12 €/tonne (11 USD/tonne), ce tarif passant à 95 €/tonne (90 USD) pour les importations hors contingent. Un contingent global de 300 000 tonnes a également été mis en place pour l'orge, avec un tarif de 16 €/tonne pour les importations réalisées dans la limite du contingent (15 USD). Un contingent tarifaire séparé de 50 000 tonnes a été institué pour l'orge de brasserie, avec un tarif correspondant de 8 €/tonne (7.5 USD). Le tarif hors contingent a été fixé à 93 €/tonne (88 USD). Les contingents tarifaires déjà en vigueur, autres que ceux relatifs au blé de qualité inférieure et à l'orge, se poursuivent. Dans l'ensemble, l'évolution des politiques agricoles de l'UE est caractérisée par une amélioration modeste en direction d'une meilleure orientation par le marché, bien que le niveau total du soutien passe de 8.7 milliards d'euros en 2002 à 107 milliards d'euros (USD 101 milliards). La taxe implicite aux consommateurs est estimée à 52.7 milliards d'euros (USD 49.6 millions) en 2002, soit une augmentation de 6.6 milliards d'euros (USD 8.3 milliards) par rapport à 2001.

#### Le soutien du Japon se maintient à un niveau élevé

Au Japon, le soutien prend essentiellement la forme de prix administrés, de mesures aux frontières, et de régimes de gestion de l'offre. La Compagnie des industries de l'agriculture et de l'élevage, une agence de commercialisation publique, met en œuvre des dispositifs de stabilisation des prix pour la viande de bœuf et de porc. Des contingents tarifaires sont utilisés pour contrôler les importations de riz, d'orge, de blé, et de quelques produits laitiers (beurre, poudre de lait écrémé, et autres produits laitiers). Le contrôle de l'offre s'effectue par l'intermédiaire de quotas pour la production laitière, ainsi que des programmes de diversification pour la substitution de la culture du riz par d'autres espèces végétales. En raison de la détection de l'ESB dans le cheptel bovin national et d'autres problèmes de sécurité alimentaire, le gouvernement a décidé de créer une Commission de sécurité alimentaire et de réorganiser le ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche afin de pouvoir mettre en œuvre des réformes significatives dans le but d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire du pays. La nouvelle Commission sera mise en place en 2003, ainsi qu'un nouveau Bureau de gestion des risques. En décembre 2002, le gouvernement a également annoncé un plan d'amélioration du traitement tarifaire spécial et différencié en faveur des pays les moins avancés. Ce plan, qui entrera en vigueur en avril 2003, prévoit un accès libre de droit et libre de contingent pour pratiquement tous les produits de l'agriculture et de la pêche en provenance des pays les moins avancés.

## L'orientation par le marché reste limitée au Japon

Dans l'ensemble, l'agriculture japonaise se caractérise par un niveau de soutien élevé et par une orientation par le marché limitée. On estime que les politiques du gouvernement japonais ont conduit à verser presque USD 44 milliards (€ 46.6 milliards) de soutien aux agriculteurs japonais. Ce pourcentage imputable aux politiques publiques n'a pas beaucoup évolué depuis la fin des années 1980. Le caractère limité de l'orientation par le marché peut être illustré par le fait que 90 % du soutien apporté aux agriculteurs prend la forme de soutien aux prix de marché, un pourcentage qui s'est maintenu constant au cours des 12 dernières années. L'importance relative du soutien aux prix de marché se reflète dans les coûts (taxes implicites) imposés aux consommateurs. Les estimations pour l'année 2002 indiquent que les consommateurs japonais ont dépensé près de USD 54 milliards (€ 57 milliards) en surcoûts par rapport aux niveaux de prix mondiaux.

Plusieurs autres pays ont également proposé ou commencé à mettre en œuvre des jeux de mesures agricoles recouvrant un large éventail de champs d'intervention. Le Cadre de politique agricole du Canada qui a été signé par les ministres de l'agriculture au niveau fédéral et des provinces s'appuie sur cinq piliers : environnement, sécurité alimentaire, renouvellement du secteur, science et innovation, et gestion du risque. En novembre 2002, le Mexique a annoncé un nouveau cadre intitulé Actions dans le domaine de l'agroalimentaire et de la pêche pour le renforcement du secteur. Cet ensemble de mesures comprend de nouveaux versements par culture, une loi sur la qualité et l'étiquetage, un système d'inspection et de certification pour renforcer la sécurité alimentaire et la santé, ainsi que la restructuration du secteur financier rural. La Corée a introduit un dispositif de paiements directs pour la stabilisation des revenus tirés de la culture du riz, qui couvre environ 80 % du manque à gagner des agriculteurs participants lorsque les prix de marché tombent en deçà d'une moyenne sur cinq ans, calculée en éliminant les prix les plus élevés et les plus faibles.

#### Un soutien total en légère augmentation

Dans l'ensemble, on estime que les pays membres de l'OCDE ont soutenu leurs producteurs agricoles à hauteur totale de USD 318 milliards, soit 1.2 % du PIB de l'OCDE pour 2002. Cela représente une augmentation de USD 13 milliards par rapport à l'année 2001. Sur ce total, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) s'est élevée à pratiquement USD 235 milliards, ce qui correspond à une ESP en pourcentage de 31 %. Cette moyenne générale est globalement égale à la valeur pour 2001, et n'a connu qu'une variation très faible sur les quatre dernières années. Cependant, cette moyenne a chuté par rapport aux 38 % correspondant à son niveau de 1986 à 1998. La part du soutien couplé à la production (soutien des prix de marché et paiements à la production) et des subventions aux intrants se maintient à un niveau relativement stable, 76 % en 2002. Ces mesures sont parmi les plus génératrices de distorsions en matière de production et d'échanges, et les moins effectives pour ce qui est du transfert de revenu aux agriculteurs.

Inversement, les consommateurs des pays de l'OCDE ont été soumis à des taxes implicites de USD 137 milliards environ (€ 146 milliards), ce qui

représente une ESC en pourcentage de 24 %. Ce pourcentage a significativement baissé par rapport à la valeur moyenne de 33 % correspondant à la période 1986-1988, les soutiens aux prix de marché ayant perdu de leur importance relative.

#### La plus grande partie du soutien est consacrée au lait et au bœuf

Si l'on s'intéresse aux produits faisant l'objet de la plus grande protection, les estimations pour 2002 indiquent que même si le soutien total lui ayant été apporté n'a pas connu de modifications par rapport à 2001, le lait continue d'être le produit le plus protégé, les gouvernements de l'OCDE transférant plus de USD 41 milliards (€ 43.6 milliards) aux producteurs laitiers. Le bœuf et le veau occupent la deuxième place en matière de protection avec presque USD 31 milliards (€ 33 milliards), et le riz arrive en troisième place, avec près de USD 23 milliards (€ 24 milliards). Cependant, si l'on considère le pourcentage de la valeur des recettes, c'est le riz, avec une ESP en pourcentage de 80 %, qui se retrouve de loin en première place. Le lait et le sucre, pour lesquels les versements gouvernementaux représentent près de la moitié des recettes des producteurs (ESP en pourcentage de 48 %), sont également très dépendants des programmes publics. Cependant, à la différence du riz, le soutien gouvernemental pour le lait et le sucre, tel qu'illustré par l'ESP, a baissé pendant la dernière décennie. L'ESP moyen en pourcentage pour le lait est passée de 59 % pour la période 1986-1988 à 46 % pour la période 2000-2002, tandis que celle correspondant au sucre est descendue de 54 % à 47 % pour les mêmes périodes. L'ESP du riz pour la période 2000-2002 a été de 81 %, un niveau similaire à celui de la période 1986-1988.

Même si de nombreux pays de l'OCDE ont pris la direction d'un soutien à leurs producteurs qui génère moins de distorsions que le soutien des prix de marché, les niveaux de soutien sont encore relativement élevés, et dans certains pays et pour certains marchés, la transmission des prix est coupée. Cela réduit les possibilités des signaux du marché pour indiquer l'allocation optimale des ressources, et cela nuit au bien-être des consommateurs. Selon les Perspectives, par rapport à une situation d'absence de soutien, de nombreuses denrées dans certains pays sont produites en quantités supérieures, tandis que la consommation se situe à un niveau inférieur.

#### Propositions de modalités pour conclure le Cycle du développement de Doha

La discussion actuellement en cours à l'OMC visant à conclure le Cycle du développement de Doha constitue un autre élément dont on peut penser qu'il aura un impact à long terme sur les marchés internationaux agricoles.

La date limite pour arriver à un accord sur les modalités (objectifs et réglementations au vu des objectifs fixés par la Déclaration ministérielle de Doha) correspondant aux trois piliers – accès aux marchés, concurrence à l'exportation et soutien interne – a été fixée à la fin mars 2003. Dans la mesure où les discussions se poursuivent au moment de la rédaction de ce

rapport, sans que des décisions aient été prises, un accord éventuel sur des réformes ne rentre pas dans le cadre de ces *Perspectives*.

Le président du Comité de l'agriculture à l'OMC, M. Stuart Harbinson, a fait circuler un premier document provisoire, suivi d'une version révisée le 18 mars, qui pourrait être utilisé pour permettre d'améliorer les conditions d'accès aux marchés à travers une réduction des tarifs et le développement des contingents tarifaires ; de réduire ou à terme d'éliminer les subventions à l'exportation, de réglementer les crédits à l'exportation et l'aide alimentaire; et de réduire les dépenses en matière de politiques de soutien interne génératrices de distorsion des échanges. Ces modalités maintiennent le procédé de l'AACU consistant à réserver un traitement spécial et différencié aux pays en développement.

Indépendamment des discussions multilatérales visant à élaborer un nouvel accord à l'OMC, de nombreux pays sont engagés dans des arrangements commerciaux préférentiels, au niveau régional ou autre, qui peuvent également influer sur les marchés agricoles internationaux. La grande majorité des membres de l'OMC participe à un ou plusieurs accords commerciaux régionaux. Le développement des ACR se maintient à un rythme élevé depuis le début des années 1990. En décembre 2002, environ 250 ACR avaient été notifiés au GATT/OMC, dont 130 après janvier 1995. Plus de 170 ACR sont actuellement en vigueur; on estime qu'il en existe 70 de plus en opération, même s'ils n'ont pas encore été notifiés. A la fin de l'année 2005, le nombre total d'ACR devrait avoisiner les 300, si tous les ACR actuellement prévus ou en cours de négociation arrivent à une conclusion. Pour en citer quelques uns par exemple, dix nouveaux pays vont accéder à l'UE au début de l'année 2004, faisant passer l'UE à 25 membres. L'impact de cet événement n'est pas inclus dans les projections des Perspectives, même si une évaluation de l'accession à l'UE réalisée par la Commission Européenne fait l'objet d'un résumé plus bas. En Amérique du Nord, les États-Unis et d'autres pays poursuivent leurs discussions en vue de conformer une Zone de libre échange pour les Amériques, tout en travaillant sur des arrangements bilatéraux tels que celui entre les États-Unis et le Chili. Les États-Unis et l'Australie discutent actuellement de la possibilité d'un accord de libre commerce entre les deux pays, et des discussions sont également en cours entre la Chine et les pays de l'ANASE. De plus, les États-Unis ont passé un accord de libre échange avec le Chili, qui libéralisera totalement 90 % des échanges agricoles entre les deux pays dans les 10 à 12 ans suivant sa ratification, alors que la Norvège et l'Union européenne se sont accordées pour poursuivre la libéralisation des échanges agricoles d'ici juillet 2003. Dans le contexte des Accords européens, l'UE offre des concessions sans droit de douane à la Bulgarie et à la Roumanie. La question de savoir si le régionalisme et les arrangements préférentiels représentent un appui ou une entrave au système multilatéral n'a pas encore de réponse.

**Implications pour les Perspectives** 

Les projections de moyen terme analysées dans les Perspectives agricoles reposent sur un grand nombre d'hypothèses relatives aux dynamiques et aux évolutions. Cette section s'est intéressée aux hypothèses concernant les tendances macro-économiques futures, ainsi qu'à la situation et aux évolutions possibles en matière de politiques agricoles et commerciales nationales. Les prévisions économiques sont loin d'être garanties, et si un

contexte plus faible que prévu finissait par s'instaurer, cela aurait des répercussions sur le développement des marchés. Les marchés des produits ayant une relativement haute élasticité par rapport au revenu seraient les plus affectés, et ce particulièrement dans les Économies non membres. Cependant, d'une manière générale, il ne convient pas de surestimer l'impact de changements dans la croissance du revenu, étant donné que les produits alimentaires sont des denrées de première nécessité. De fortes fluctuations dans les taux de change sont probablement susceptibles de jouer un rôle plus important, en particulier en ce qui concerne les évolutions individuelles par pays et les modifications des parts de marché.

Les politiques actuelles et les changements qui peuvent y être apportés interviennent de façon considérable dans la détermination des évolutions des marchés sur le moyen terme. Certains pays de l'OCDE ont réduit leur soutien à l'agriculture, mais pour la majorité d'entre eux, et pour certains produits en particulier, les niveaux de soutien restent très élevés. De plus, la plus grande partie du soutien continue d'être apportée sous une forme extrêmement génératrice de distorsions. Cela signifie que des chocs affectant les marchés, tels que ceux résultant de modifications des conditions macroéconomiques, mettent plus de temps à se transmettre à travers le système étant donné que les producteurs dans de nombreux pays ne réagissent pas, ou ne réagissent que partiellement, aux évolutions des marchés internationaux qu'ils ont contribué à provoquer. En ce qui concerne le contexte politique, le résultat des négociations commerciales en cours au titre du Cycle du développement de Doha jouera un rôle important dans la détermination des tendances de marché futures. La reconfiguration des marchés dépendra des réformes supplémentaires appliquées aux politiques commerciales génératrices de distorsion des échanges, en particulier si celles-ci interviennent dans le cadre d'un programme cohérent de réforme des politiques nationales.

#### Note

Paul C. Westcott, C. Edward Young, et J. Michael Price, "The 2002 Farm Act: Provisions and implications for Commodity Markets" USDA, ERS, Agricultural Information Bulletin Number 778, novembre 2002.

# **CÉRÉALES\***

# Principales projections - perspectives en bref

- Selon les projections, les prix mondiaux des céréales baisseront en 2002, après cinq années de prix élevés. Certes, en raison de la faiblesse des stocks, ils resteront à des niveaux nettement supérieurs à ceux observés juste avant 2002, mais ils ne devraient cependant pas se redresser notablement au cours de la période considérée car la production mondiale augmentant plus rapidement que la consommation, les stocks de blé et de céréales secondaires vont progressivement se reconstituer. En termes réels, les prix mondiaux du riz et du maïs devraient rester à un niveau globalement identique après 2003.
- En raison de l'importance des stocks, en particulier en Chine, les prix internationaux du riz restent à des niveaux relativement bas, même si la demande est supérieure à l'offre pendant plusieurs années consécutives. Comme la production mondiale ne rattrape la consommation qu'après 2006, les prix du riz augmentent plus fortement à moyen terme que ceux d'autres céréales. Selon les projections, les prix du riz devraient progresser de presque 4 % par an en termes réels au cours de la période considérée.
- Après les récentes réductions des superficies et des rendements provoquées par la sécheresse et les bouleversements économiques dans certains pays, la production céréalière mondiale devrait poursuivre sa croissance à long terme. Par rapport à 2002, la production mondiale de blé et celle de céréales secondaires augmenteront chacune de 15 % d'ici à 2008. Cette augmentation sera nettement plus marquée dans les pays de l'OCDE que dans les économies non membres, qui se redresseront par rapport aux bas niveaux récemment atteints. Comme précédemment, l'accroissement de la production céréalière devrait provenir pour l'essentiel de la hausse des rendements, l'extension de la superficie emblavée restant limitée. La production mondiale de riz devrait progresser de 13 % d'ici à 2008, l'essentiel de cette progression intervenant après 2005. Selon les projections, la production de riz ne devrait augmenter que faiblement au sein de la zone de l'OCDE.
- La consommation mondiale de blé et celle de céréales secondaires augmentent de 11 % et 10 % respectivement entre 2002 et 2008, tandis que la consommation de riz s'accroît de 7 %. Malgré une hausse des prix et une baisse de la production pendant plusieurs années, la consommation de riz continue de progresser à un rythme pratiquement identique, entraînant des prélèvements sur des stocks initialement importants. Selon les projections, la majeure partie de l'augmentation de la demande de blé, de céréales secondaires et de riz au cours de la période considérée proviendra des économies non membres, représentant respectivement 78 %, 67 % et 99 %.
- Les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient augmenter respectivement de 7 % et de 9 %, pour atteindre 231 et 153 millions de tonnes d'ici à 2008. Les stocks de riz devraient diminuer encore de 17 %, et atteindre leur niveau le plus bas d'ici à 2007.

<sup>\*</sup> Toutes les données concernant les cultures correspondent aux années de commercialisation.

# Évolution et perspectives des marchés mondiaux

Les prix actuels du marché atteignent des niveaux exceptionnellement élevés...

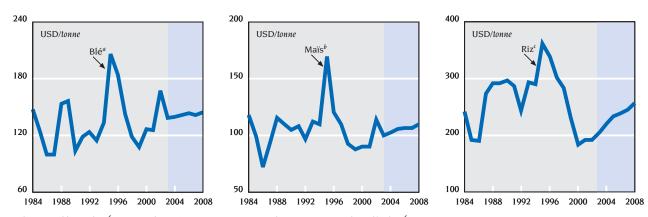
Les marchés du blé et des céréales secondaires subissent actuellement les répercussions de l'exceptionnelle médiocrité des récoltes dans un certain nombre de grandes régions productrices. La sécheresse en Amérique du Nord et en Australie, conjuguée aux bouleversements économiques en Amérique latine, s'est soldée par une baisse des récoltes mondiales de blé pour la cinquième année consécutive (voir l'encadré 2). La production de céréales secondaires a aussi notablement reculé par rapport à l'année précédente. Parallèlement, la consommation n'ayant guère baissé, les stocks mondiaux accusent de nouvelles réductions, respectivement de 29 et de 33 millions de tonnes, ceux de céréales secondaires atteignant leur plus bas niveau depuis 1983. En conséquence, les prix internationaux du blé et des céréales secondaires ont nettement augmenté, le cours du blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie standard culminant à plus de 197 USD/t en octobre 2002 (IGC). Même si depuis lors les prix se sont considérablement tassés, on estime que les prix moyens du blé et du maïs de la campagne 2002 sont beaucoup plus élevés que ceux de 2001. Avec l'augmentation des exportations de céréales de la région de la mer Noire, l'Europe doit faire face à des prix inférieurs à ceux donnés par les échanges des États-Unis en 2002. Les prix élevés des États-Unis ne devraient pas se maintenir durant la période considérée, mais ils devraient néanmoins être notablement supérieurs à ceux observés dans les années immédiatement antérieures à 2002. En même temps, on suppose que la différence entre les prix des États-Unis et de la région de la mer Noire ne sera pas maintenue sur la période de projection.

... mais les tendances à long terme devraient se maintenir pour l'essentiel

Hormis la baisse des stocks, les marchés mondiaux des céréales n'ont cependant pas connu de changement significatif de leurs fondamentaux. Selon l'hypothèse habituelle de conditions météorologiques normales, la productivité des cultures devrait s'accroître durant toute la période à un rythme relativement soutenu. Parallèlement, la consommation de céréales alimentaires n'a que modérément augmenté du fait d'un ralentissement de la croissance démographique et d'une évolution des préférences caractérisée par un abandon progressif des céréales de base au profit de produits céréaliers à plus forte valeur ajoutée. Les prix du blé et des céréales secondaires en 2003 et au-delà devraient donc être nettement plus bas qu'en 2002, quoique encore très supérieurs aux niveaux enregistrés en 2001. La forte réaction de l'offre face au niveau élevé des prix actuels devrait ramener ceux-ci à des niveaux plus modérés. La production mondiale progressant plus rapidement que la consommation, les prix mondiaux des céréales ne devraient augmenter que modérément de 2003 à 2008. Ni le blé, ni le maïs ne devraient retrouver leurs niveaux de prix de 2002 au cours de la période considérée (voir graphique 5).

La consommation de céréales fourragères des pays en développement tire les marchés Le principal facteur de croissance de la demande céréalière reste la consommation de céréales fourragères par le secteur de l'élevage, qui devrait s'accroître particulièrement rapidement dans les pays en développement. Avec l'augmentation rapide de la production de viande d'animaux autres que les ruminants en Chine, en Amérique latine et dans d'autres régions du monde, on assiste à une progression constante de la consommation de blé et

Graphique 5. Lent redressement des prix mondiaux des céréales après 2003



- a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires aux ports du Golfe des États-Unis.
- b) Maïs jaune de catégorie n° 2 aux ports du Golfe des États-Unis.
- c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

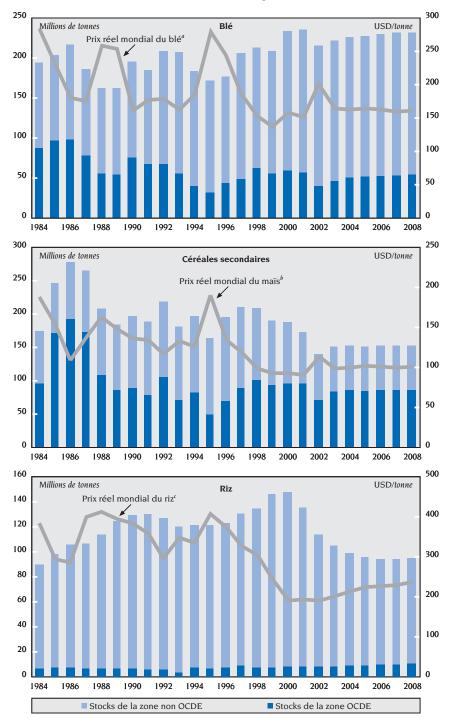
en particulier de céréales secondaires à usage fourrager dans les Économies non membres (ENM). Par rapport à 2002, l'utilisation des céréales secondaires à usage fourrager devrait ainsi progresser de 20 % d'ici à 2008 dans les ENM. Selon les projections, la consommation de blé fourrager devrait connaître une augmentation moins rapide, de 14%, correspondant toutefois à des volumes sensiblement plus faibles. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux relatifs à la croissance de la consommation humaine de céréales, dont le taux dépasse à peine celui de la croissance démographique, en dehors des pays de l'OCDE. Près des deux tiers de la consommation mondiale de blé continuent d'être consacrés à l'alimentation humaine dans les Économies non membres.

Les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient se reconstituer Selon les projections, parallèlement à l'augmentation de la production mondiale, les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires, actuellement à leur plus bas niveau, devraient remonter, progressant respectivement de 7 % et 9 %. L'essentiel de la reconstitution devrait intervenir en Amérique du Nord et dans une moindre mesure en Australie où les stocks de blé ont pâti de la médiocrité des dernières récoltes. Les projections de stocks de blé et de céréales secondaires en Chine diminueront sur la période de prévision à des taux plus faibles que ceux observés les dernières années. Au Brésil et en Russie, l'offre excédentaire se traduira par l'accroissement des stocks.

Les prix du riz devraient augmenter considérablement

Si, en 2002, la production mondiale de riz a été considérablement plus faible que la consommation, les prix de marché internationaux n'ont cependant pas encore enregistré de hausse significative. Les prix du riz thaïlandais ont quelque peu progressé au début de 2003 mais sans qu'il se dégage de tendances claires. Toutefois comme, selon les projections, la production devrait rester inférieure à la consommation jusqu'en 2006, les prix mondiaux du riz devraient connaître une hausse plus marquée que ceux d'autres céréales, puisqu'elle s'établira à 34 % entre 2002 et 2008 en termes nominaux. Même en termes réels, les prix du riz devraient augmenter considérablement (voir graphique 6).

Graphique 6. Les prix réels du blé et du maïs ne changent guère après 2003, mais celui du riz augmente



Note: Tous les prix sont déflatés en USD de 2001 avec le déflateur du PIB des États Unis.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires aux ports du Golfe des États-Unis.

b) Maïs jaune de catégorie n° 2 aux ports du Golfe des États-Unis.

c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

La production de certains pays de l'OCDE récemment frappés par la sécheresse devrait repartir Les projections de l'OCDE concernant les marchés des céréales prennent largement en compte les récentes sécheresses qui ont touché l'Australie, le Canada et les États-Unis. En 2002, la production de ces pays a été nettement inférieure à celle enregistrée les années précédentes. Toutefois, comme dans l'ensemble la consommation intérieure de céréales n'a réagi que de façon limitée, les stocks et les échanges de céréales de ces gros exportateurs ont nettement diminué. La production de ces pays devrait se redresser d'ici à 2003, mais dans bien des cas, les exportations ne retrouveront leurs niveaux antérieurs qu'avec un certain retard car les approvisionnements serviront surtout à la reconstitution des stocks.

L'UE continue de subventionner les exportations de certaines céréales secondaires...

Malgré une légère augmentation des prix mondiaux, et des prix de soutien plus faibles suivant les réformes de l'Agenda 2000, on se s'attend pas à ce que l'Union européenne exporte des quantités importantes de céréales à usage fourrager sans subventions. Alors que les exportations d'orge de brasserie resteront sans subventions et que les quantités d'aide alimentaire n'augmenteront pas, les exportations du seigle et de l'orge à usage fourrager dépendront des subventions à l'exportation. Les exportations de céréales secondaires ne devraient pas atteindre les hauts niveaux enregistrés entre 1999 et 2002. Le recul des superficies en production, notamment d'orge, contribue à empêcher l'accumulation d'importants stocks d'intervention de céréales secondaires qui, selon les projections, devraient être aussi importante en 2008 qu'en 2002. En revanche, comme les prix mondiaux sont suffisamment élevés, les subventions à l'exportation ne seront pas nécessaires pour une grande partie des exportations de blé de l'UE, qui devraient dépasser 19 millions de tonnes d'ici à 2008 et faire disparaître à long terme tout besoin de disposer de stocks d'intervention (voir graphique 7).

... mais pas celles de blé et de l'orge de brasserie

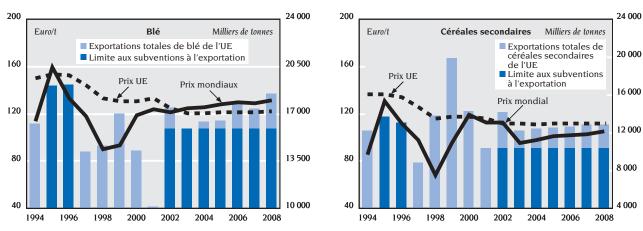
La politique européenne concernant le riz n'est plus viable car les stocks ne cessent de s'accumuler

Les projections indiquent que la politique européenne concernant le riz risque de ne plus être viable dans un proche avenir. Du fait de la réduction des droits de douane à l'importation sur d'importantes quantités de riz provenant de certains pays les moins avancés d'Asie et d'Afrique, au titre de son initiative Tout sauf les armes (TSA), l'UE devrait consacrer une part croissante de sa production intérieure à la constitution de stocks d'intervention. Les projections relatives au marché, qui se fondent sur le maintien de la politique préconisée dans l'Accord de Berlin de 1999 (Agenda 2000), font apparaître une forte augmentation des importations et des stocks après 2006. D'ici à 2008, soit un an avant l'élimination totale des droits de douane prévue dans l'initiative TSA, les importations atteindraient 1.4 million de tonnes, soit près de 70 % de la consommation intérieure. Comme la consommation intérieure ne devrait guère réagir en dépit de la forte baisse des prix et que les producteurs sont protégés des chutes de prix (et, par conséquent, continuent d'accroître progressivement les superficies cultivées et les rendements), la moitié environ de la production de 2008 alimentera les stocks qui, selon les projections, devraient atteindre 1.8 million de tonnes, soit trois fois leur niveau actuel.

En Australie, la production et les exportations devraient rebondir

Selon les projections, les exportations de blé et de céréales secondaires devraient rebondir après avoir reculé sous l'effet de la sécheresse. Cette reprise marquée se produira en grande partie en 2003, lorsque les rendements retrouveront leurs niveaux tendanciels. Dans un contexte de

Graphique 7. L'Union européenne exporte le blé sans subventions, mais les exportations de céréales à usage fourrager dépendent des subventions



Notes:

#### Prix mondiaux :

De 1993 à 2001, série historique des prix F.a.b. Rouen, calculés comme la simple moyenne arithmétique des prix mensuels.

De 2002 à 2008, les valeurs projetées sont les prix mondiaux de marché d'Aglink pour le blé et les céréales secondaires, ajustés selon les différences de qualité. Ils sont exprimés en euro par tonne.

#### Prix de l'Union européenne :

Prix ajustés à la production domestique, provenant d'Aglink pour le blé et l'orge, tenant compte des coûts de transport intérieurs. De plus, des corrections reflètent le fait que les prix à la production sont des prix moyens du blé tendre et dur et de l'orge fourragère et de brasserie, respectivement. Ils sont exprimés en euro par tonne.

Source: IGC et Secrétariat de l'OCDE.

stagnation générale de la consommation intérieure, la progression des rendements de l'orge et de l'avoine assurera une croissance de 4 % par an des exportations de céréales secondaires entre 2003 et 2008, malgré le recul des superficies emblavées. Occupant une part prépondérante des superficies et enregistrant une augmentation constante mais lente de ses rendements, le blé devrait voir ses exportations dépasser 16 millions de tonnes en 2008.

Au Japon, les importations reculent au fur et à mesure de la maturation des marchés

La taille de la population japonaise devant culminer en 2004, la consommation de céréales dans ce pays devrait reculer durant la période considérée, selon les projections. La production animale du Japon devant restée à un niveau globalement identique, la consommation de blé comme de céréales secondaires à usage fourrager devrait continuer à fléchir progressivement, sans que ce fléchissement soit compensé par un abandon du riz au profit d'une alimentation de type occidental à base de blé. Les importations de blé devraient donc continuer à reculer progressivement, de sorte que le Japon n'atteindra pas tout à fait son contingent tarifaire d'importation (CTI) et que les importations de céréales secondaires devraient stagner au terme de la reprise enregistrée après leur déclin en 2002. La consommation de riz devrait poursuivre sa tendance à la baisse. Ce recul, conjugué à une certaine croissance de la production due à des gains de productivité (dans l'hypothèse où le programme de mise hors production des terres rizicoles ne réduit pas la superficie), permettra au Japon de réduire de près d'un cinquième ses importations au cours de la période considérée et de ne pas atteindre tout à fait son contingent tarifaire national pour le riz.

Les exportations du Brésil et de l'Argentine augmentent, mais à un rythme plus lent Outre l'augmentation des rendements, l'extension des superficies emblavées permet au Brésil et à l'Argentine d'accroître notablement leur production céréalière. Même si, au Brésil, la plupart des nouvelles terres cultivées sont consacrées aux oléagineux (voir le chapitre sur les oléagineux pour plus de précisions), les deux pays devraient étendre leurs superficies céréalières respectivement de 4 % et 6 % durant la période considérée et accroître ainsi leur production de 21 millions de tonnes. Si la consommation intérieure de céréales s'accroît également, il subsiste cependant des possibilités considérables d'augmentation des exportations de maïs brésilien et, plus encore, de blé argentin.

Malgré une baisse de ses importations, la Chine n'atteint pas ses contingents tarifaires

La Chine, qui représente près de 20 % de la production et de la consommation mondiales de blé, de céréales secondaires et de riz, est devenue membre de l'OMC en 2002. Avec des contingents tarifaires en augmentation pour le blé, le maïs et le riz (entre autres produits de base) et un recul du rôle des entreprises commerciales d'État, le pays a pris des mesures qui pourraient ouvrir ses marchés intérieurs à d'importantes importations de céréales. Toutefois, sur la période considérée, la Chine ne devrait pas atteindre les contingents fixés. Néanmoins, cet immense marché devrait plus que quintupler ses importations de blé et presque tripler celles de céréales secondaires. D'ici à 2008, les projections indiquent que la Chine devrait devenir un important importateur net tant de blé que de céréales secondaires, même si la part des importations dans la consommation demeure faible par rapport à celle, prédominante, de la production intérieure. Les importations de riz devraient aussi augmenter nettement en termes relatifs, même si elles restent modestes, et le pays devrait rester un important exportateur net de riz du fait du lent recul de la consommation.

En Russie, l'augmentation de la production animale stimule la consommation de céréales fourragères La production de viande porcine et de volaille progressant respectivement de 11 % et 54 %, le secteur russe de l'élevage devrait, selon les projections, absorber des quantités importantes de céréales fourragères. L'utilisation du blé fourrager en particulier devrait s'étendre notablement, l'offre de blé de qualité inférieure risquant de devenir plus difficile à écouler sur les marchés internationaux. La consommation de céréales secondaires fourragères devrait augmenter moins rapidement entre 2002 et 2008. Le niveau actuel des exportations de céréales risque de ne pas se maintenir en raison d'une faible augmentation de la consommation alimentaire et d'une croissance limitée des rendements, faute de capitaux et autres facteurs de production. Les exportations nettes de blé devraient décliner de 3.4 millions de tonnes, soit 54 %, tandis que l'excédent actuel de céréales secondaires devrait se résorber.

Les exportations de l'OCDE vers les Économies non membres augmentent...

Les projections prévoient une augmentation des échanges mondiaux de céréales. La part des économies non membres dans les exportations de blé s'est accrue au cours des vingt dernières années, et plus particulièrement dans un passé récent en raison des récoltes plus modestes des pays de l'OCDE, mais les exportations des Économies non membres ne devraient pas varier beaucoup dans les prochaines années. Limitées actuellement, les exportations des principaux exportateurs de la zone OCDE devraient se redresser. Dans la mesure où presque tout le surcroît d'exportations de blé

1 400 Million de tonnes Million de tonnes Consommation Production 1 300 Importations nettes (échelle de droite) 1 200 100 1 100 1 000 50 900 800 1994 1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008

Graphique 8. Augmentation des exportations nettes de céréales des pays non membres de l'OCDE

Note: Les céréales incluent le blé, les céréales secondaires et le riz. Source: Secrétariat de l'OCDE.

... sauf en ce qui concerne le riz prendrait la direction des économies non membres, les exportations nettes des pays de l'OCDE à destination des autres régions devraient sensiblement augmenter. A l'inverse, d'après les projections, les exportations de céréales secondaires des économies non membres ne devraient décliner que légèrement, ce qui sera favorable aux exportations de l'OCDE. Les échanges mondiaux de céréales secondaires continueront probablement de progresser à un rythme modéré, et les exportations nettes des pays de l'OCDE devraient être multipliées par plus de deux entre 2002 et 2008. Étant donné l'infléchissement de la hausse de la consommation de riz, l'augmentation des échanges devrait se ralentir. Sous l'effet de l'ouverture du marché du riz de l'UE aux pays les moins avancés et des importations substantielles qui s'ensuivront, les exportations nettes de riz de l'OCDE devraient considérablement diminuer après 2006 (voir graphique 8).

#### Principales questions et incertitudes

L'examen à mi-parcours de l'Agenda 2000 pourrait influer sur les Perspectives...

En juillet 2002, à la suite de l'examen à mi-parcours de l'Agenda 2000, la Commission européenne a publié un document d'information et en Janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Aucune décision n'ayant été prise au moment où les présentes perspectives étaient rédigées, il a été considéré que les mesures prévues par l'Accord de Berlin (1999) seraient maintenues jusqu'à la fin de la période couverte. Néanmoins, l'examen à mi-parcours pourrait se traduire par des modifications importantes de la politique céréalière. Une diminution des prix d'intervention et une augmentation des paiements, au demeurant découplés dans une plus large mesure, rejailliraient sur la production, la consommation

# Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique

#### Introduction

La crise financière et économique en Argentine, qui a commencé avec le flottement du peso argentin au début de l'année passée, a eu de profondes répercussions sur l'économie générale du pays. Non seulement le taux de change peso-dollar des États-Unis a plus que triplé et devrait, selon les prévisions de la Banque mondiale, continuer de se dégrader, mais d'autres indicateurs macro-économiques accusent également d'importantes variations. Cet encadré présente une analyse des évolutions intervenues au plan macro-économique et sur les marchés agricoles de l'Argentine, et s'appuie sur les Perspectives agricoles de l'OCDE pour 2002 (qui pour l'essentiel ne prenaient pas en compte ces évolutions) et pour 2003 (qui les ont intégrées). Bien que toutes les modifications des tendances les plus récentes et des projections ne puissent être attribuées au choc économique et aux perturbations macro-économiques persistantes, un examen des différences entre ces prévisions, qui sont principalement déterminées par les perspectives des marchés argentins, devrait permettre de mieux comprendre les conséquences pour le marché en termes qualitatifs. Cette démarche pourrait être plus utile qu'une analyse de simulations réalisées au moyen de modèles généralement conçus, comme le modèle Aglink, pour des chocs de moindre importance.

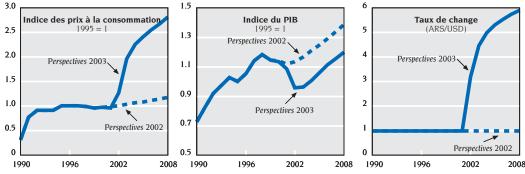
#### Le contexte macro-économique

Comme l'illustre le graphique 9, le taux de change du peso argentin, qui était resté à 1 peso pour 1 dollar des États-Unis jusqu'au début de 2002, s'est rapidement déprécié pour dépasser 3.5 pesos pour un dollar, avant de se stabiliser au second semestre 2002. En fait, les *Perspectives* pour 2003 tablent, sur la base des dernières prévisions de la Banque mondiale, sur une nouvelle dévaluation du peso dont le cours tomberait à 5.9 pesos/USD en 2008. D'autres indicateurs macro-économiques se trouvent également fortement modifiés. Non seulement l'inflation s'accentue avec la dépréciation de la monnaie, mais la croissance économique devrait elle aussi être sérieusement compromise (voir graphique 10).



Source: Banque du Canada (2003).

Graphique 10. Perspectives agricoles de l'OCDE pour 2002 et 2003 : principales hypothèses macro-économiques concernant l'Argentine



Source : Secrétariat de l'OCDE

# Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique (suite)

# Modification des projections relatives aux marchés argentins

En dépit de leur clarté apparente, les simulations sur modèle ne permettent pas d'évaluer de façon fiable les conséquences de ces fortes turbulences économiques. Le modèle Aglink prend certes en compte la modification des coûts de production, qui devraient sensiblement augmenter avec la dépréciation des taux de change, mais il ne peut sans doute pas répondre de façon cohérente à une réduction du taux de change réel de plus de 60 %. Les prévisions de l'année dernière publiées dans l'édition 2002 des Perspectives agricoles de l'OCDE et le scénario de référence actuel reflètent dans une large mesure les perspectives des marchés argentins. Ces différences devraient donc donner une image plus utile des conséquences que pourraient avoir les grandes variations macro-économiques sur les marchés agricoles. Il devrait être clair que certaines différences sont dues à d'autres facteurs, notamment aux modifications des prévisions des prix internationaux lorsque les résultats par pays sont agrégés pour former des séries cohérentes de projections pour le monde et la zone de l'OCDE. On notera qu'il ne s'agit pas d'une analyse économique complète des ajustements sectoriels liés à des chocs macro-économiques importants.

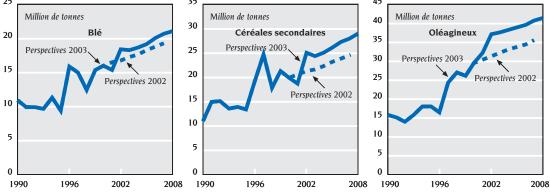
#### **Cultures**

En 2001 (c'est-à-dire avant la dévaluation), la production céréalière a été d'une façon générale révisée à la baisse. Toutefois, les projections du scénario de référence actuel pour la même période, allant de 2002 à 2007 sont bien supérieures à celles publiées l'année passée dans un contexte de prévisions macro-économiques stables. Dans le scénario de référence, la production de blé, de céréales secondaires et d'oléagineux dépasse de 7 % à 20 %, les chiffres de l'année passée, la croissance étant plus marquée pour les oléagineux et les céréales secondaires que pour le blé, et le choc comparativement plus important en 2002 que les années suivantes (voir graphique 11). Cette évolution peut être en partie attribuée à la hausse des prix mondiaux des céréales et des oléagineux, mais l'ampleur de la variation montre que l'augmentation des prix intérieurs due à la baisse du taux de change n'est que partiellement neutralisée par la hausse des coûts de production (sous l'effet de l'inflation), dont la progression en termes nominaux suivra la dépréciation du peso pour les intrants faisant l'objet d'échanges internationaux, et dépendra de l'inflation pour les intrants non échangeables. La modification du prix des extrants et du coût des intrants a bien entendu des effets et se traduit en fin de compte par une hausse des revenus nets qui stimule l'offre intérieure de productions végétales.

25 Million de tonnes Million de tonnes Million de tonnes 40 30 Oléagineux Céréales secondaires 20 35 Perspectives 2003 Perspectives 2003 25 30 Perspectives 2003 15 20 25 Perspectives 2002 Perspectives 2002 Perspectives 2002 20

Graphique 11. Productions végétales de l'Argentine : évolution passée et projections des Perspectives agricoles de l'OCDE pour 2002-07 et 2003-08 (millions de tonnes)

Source: Secrétariat de l'OCDE.



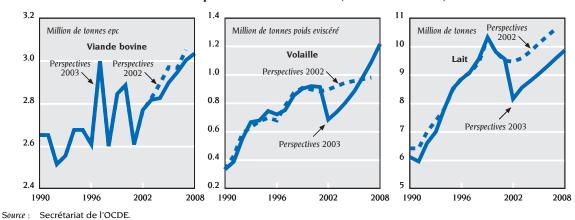
Toutefois, étant donné la dégradation des revenus et la hausse des prix de la viande pour le consommateur. la consommation de céréales alimentaires de base devrait aussi connaître une croissance plus forte que ne le prévoyaient les Perspectives de l'année dernière. En conséquence, les quantités de céréales disponibles à l'exportation devraient être moins importantes que ne le suggère l'augmentation prévue de la production.

## Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique (suite)

#### Élevage

La production de viande est affectée par plusieurs facteurs liés à la situation économique en Argentine, ainsi que par d'autres forces externes. En ce qui concerne la rentabilité de la production animale, notamment pour les non ruminants, l'augmentation des prix à la production en monnaie locale suite à la dévaluation est en partie annulée par la hausse des prix des aliments du bétail. La production de viande bovine et de lait des zones de pâturage est en outre concurrencée par les cultures qui deviennent plus rentables et qui tendent donc à s'étendre au détriment des espaces de pacage. Le fléchissement de la demande intérieure de produits transformés de plus grande valeur consécutif à l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs nationaux après la dévaluation vient s'ajouter aux pressions s'exerçant sur les éleveurs qui verront la demande reculer. La concurrence accrue du Brésil, dont les exportations de viande sont également devenues plus concurrentielles grâce à la dévaluation du real, entame l'avantage de l'Argentine sur les marchés internationaux lié à l'effritement de sa monnaie. Enfin, la production de viande bovine est en train de se relever de l'épidémie récente de fièvre aphteuse, mais les troupeaux devraient rester relativement stables, l'augmentation prévue de l'offre de viande de boeuf provenant essentiellement de l'accroissement du poids des animaux. D'une façon générale, la production animale, notamment l'offre de volaille et de viande porcine, devrait être très inférieure aux chiffres des Perspectives de l'année passée. En 2002, la production de volaille était inférieure de 24 % au chiffre prévu pour cette année dans le scénario de référence de l'année dernière et l'écart était de 14 % pour le lait. Si les variations relatives entre les scénarios de base sont faibles en ce qui concerne les prévisions des échanges de viande bovine et porcine, pour la viande de volaille la baisse de la consommation entraîne quant à elle une augmentation des exportations qui pourraient désormais représenter jusqu'à 10 % de la production argentine.

Graphique 12. Productions animales de l'Argentine : évolution passée et projections des Perspectives agricoles de l'OCDE pour 2002-07 et 2003-08 (millions de tonnes)



## Conclusion

La dépréciation continue du peso argentin et les fortes perturbations des autres variables macroéconomiques ont d'importantes répercussions sur les marchés agricoles. La hausse des prix (en monnaie locale)
et la baisse des revenus réels induisent un recul de la consommation de produits animaux et accroissent la
rentabilité des productions végétales et des exportations. Cette évolution apparaît clairement si l'on compare
les projections des *Perspectives* de l'année dernière et du scénario de référence actuel. Toutefois, plusieurs autres
facteurs affectent aussi le fonctionnement des marchés, et plus particulièrement la hausse des prix mondiaux
des productions végétales et la concurrence accrue de l'agriculture brésilienne après la dévaluation du real. On
notera que seule une analyse simplifiée des effets sur la production pour les cultures et les produits de
l'élevage a été réalisée, et ne doit pas être considérée comme une analyse générale des conséquences sur les
marchés et des implications en terme de ressource d'un environnement macro-économique très instable. Pour
cette raison une stricte comparaison variable par variable ne peut donner une vision claire de l'impact d'un choc
macro-économique. Pour cette raison l'analyse s'est orientée uniquement sur l'offre.

et les échanges intérieurs de blé et de céréales secondaires. Surtout, la réduction de 50 % du prix d'intervention du riz, proposée par la Commission, accompagnée d'une hausse des paiements directs et de leur découplage partiel, permettrait probablement d'empêcher l'accroissement insupportable des stocks d'intervention évoqué plus haut.

... de même que l'élargissement de l'Union européenne L'élargissement de l'Union européenne, qui devrait commencer en 2004, n'est pas pris en compte dans ces projections. Les répercussions de cet élargissement dans les nouveaux États membres devraient varier selon les pays, en fonction des écarts entre leur politique et celle de l'UE, de la structure de leur secteur agricole, etc. Toutefois, de manière générale, dans la mesure où la plupart des candidats à l'adhésion ont déjà commencé à harmoniser leur politique avec la PAC, les conséquences sur les marchés internationaux pourraient être relativement limitées. Dans le rapport sur les *Perspectives*, on trouvera une analyse de la Commission européenne, évaluant les impacts de l'élargissement sur les marchés.

Selon le contexte, le FSRI Act peut avoir des incidences plus ou moins prononcées sur les marchés mondiaux Si l'on s'en tient aux projections actuelles des prix mondiaux, le FSRI Act adopté aux États-Unis a relativement peu d'effets sur les marchés mondiaux, comme le montre l'encadré. Les prix des céréales secondaires diminuent quelque peu et ceux des graines oléagineuses augmentent légèrement par rapport au niveau qu'ils auraient atteint si le FAIR Act était resté en vigueur, tandis que les prix du blé restent quasiment inchangés. Néanmoins, cela dépendra en grande partie des conditions qui prévaudront sur les marchés internationaux. Si les prix des productions végétales étaient plus bas que prévu, le FSRI Act entraînerait une réduction sensible du prix des céréales et l'augmentation du prix des graines oléagineuses serait moins prononcée. En revanche, si les prix étaient plus élevés que prévu, les incidences du FSRI Act sur les marchés mondiaux seraient quasiment nuls.

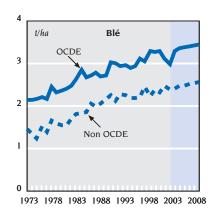
Les effets de l'adhésion de la Chine à l'OMC demeurent incertains

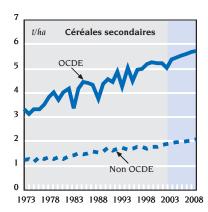
Les répercussions de l'entrée de la Chine dans l'OMC restent difficiles à anticiper. Les projections évoquées plus haut prévoient une certaine augmentation des importations de céréales, mais aucun des contingents de blé, de maïs et de riz, malgré leur accroissement, ne devrait être pleinement employé pendant la période de projection, et ce principalement en raison d'obstacles administratifs, entre autres. Les répercussions qu'aurait sur les marchés des céréales et de la viande la pleine utilisation de ces contingents sont examinées dans l'encadré 5.

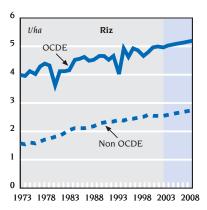
La progression de la productivité reste incertaine...

D'après les projections, les prix internationaux des céréales devraient rester en grande partie inchangés en termes réels après 2003. Cela est notamment dû à la hausse ininterrompue de la productivité des cultures (voir graphique 13), ainsi qu'à l'accroissement des superficies en céréales en Amérique latine. Rien n'indique que la hausse de la productivité doive être radicalement remise en question dans l'immédiat, mais à plus longue échéance, les projections sont beaucoup plus aléatoires. Le rythme de progression des rendements sera fonction des progrès éventuellement accomplis dans les nouvelles technologies d'obtention, des pressions exercées sur l'environnement et des conditions économiques, propices ou au contraire défavorables.

Graphique 13. Les rendements moyens des céréales devraient continuer de progresser régulièrement







Source : Secrétariat de l'OCDE

#### ... notamment en Russie

Les présentes Perspectives tablent sur une amélioration relativement modeste des rendements des cultures en Russie, un peu au dessous des niveaux élevés observés dans un passé récent. Les projections n'annoncent pas un accroissement massif des capitaux disponibles et de l'utilisation d'intrants. Néanmoins, comme le signalait la précédente édition des Perspectives agricoles (2002-2007), l'amélioration importante de la disponibilité et de l'utilisation des intrants liés au renforcement de la participation des investisseurs extérieurs au secteur agricole pourrait progressivement modifier la situation. Il est évident que si sa productivité progressait plus rapidement, la Russie pourrait continuer à exporter, en particulier du blé. De la même façon les autres pays de l'ancienne Union Soviétique ont montré des potentiels d'exportations très importants durant ces dernières années. Bien qu'aucun des autres pays de l'ex-Union Soviétique ne soit traité individuellement dans ces projections, dans le rapport sur les Perspectives, on trouvera une analyse sur les ressorts de l'expansion des prévisions sur les marchés ukrainiens.

L'augmentation de la consommation de produits animaux et de l'utilisation d'aliments du bétail à base de céréales n'est pas acquise Selon les projections, l'augmentation de la consommation de céréales devrait être imputable en grande partie à la hausse de la production du secteur de l'élevage. En effet, à la faveur de la progression des revenus dans bon nombre de pays en développement, la consommation de viande et de produits laitiers peut encore beaucoup augmenter. Toutefois, l'accroissement de la consommation d'aliments du bétail à base de céréales pourrait être remis en cause par la détérioration des perspectives économiques ou par une réaction des revenus moins sensible que prévu, ainsi que par une réorientation vers l'élevage de volailles, d'une meilleure efficacité alimentaire. En conséquence, cela conduira à une croissance plus faible des importations nettes par les économies non membres que celle prévue.

#### Introduction

La loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (FSRI Act), qui a été signée en mai 2002, remplace la loi fédérale de 1996 sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (FAIR Act). Elle prévoit un large éventail de programmes concernant les produits de base, la conservation de la nature, les échanges, la nutrition, le crédit, le développement rural, la recherche, la sylviculture et l'énergie. Alors que l'édition 2003 du rapport Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation comprend un examen approfondi de la nouvelle loi agricole, cet encadré présente les principaux résultats de l'analyse de son impact sur les marchés<sup>1</sup>. De ce fait, il se limite à une partie seulement des programmes prévus, notamment les aides exceptionnelles pour pertes de marché (paiements MLA), les paiements directs au titre des cultures (DPC), les paiements contracycliques (CCP) et le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP), ainsi que le soutien des prix et les paiements directs aux producteurs laitiers. L'étude présentée dans cet encadré ne porte en outre que sur les produits pris en compte dans le modèle Aglink, à savoir les céréales, les oléagineux et les produits laitiers, les effets indirects sur les marchés de la viande étant ignorés. Étant donné que la conséquence la plus marquante des paiements MLA et des paiements contracycliques est l'évolution du risque de revenu encouru par les agriculteurs, le modèle Aglink a été modifié de manière à ne pas rendre compte uniquement des nouvelles mesures, mais aussi des éléments de risque associés. D'un autre côté, les effets de l'extension du CRP aux superficies cultivées ont été pris en compte par des hypothèses exogènes basées sur des travaux préliminaires du Département de l'agriculture des États-Unis.

Il faut noter que l'impact de la Loi agricole 2002, tel qu'il est présenté dans cette analyse, dépend fortement de certaines hypothèses, en particulier du degré d'aversion au risque des agriculteurs et du cadre des marchés mondiaux représenté par les prix des produits (voir les résultats de l'analyse sur la sensibilité plus bas). De plus l'analyse est basée sur un scénario de référence préliminaire antérieur à ce rapport des *Perspectives*, où les prix mondiaux sont légèrement plus élevés, de ce fait les impacts seront moindre, en particulier pour les céréales secondaires, dans le scénario de référence préliminaire que dans ceux du scénario de référence final. Il n'est pas pris en compte dans l'analyse certains éléments de la Loi agricole, en particulier les dispositions d'étiquetage prévoyant la mention du pays d'origine (voir encadré 6). N'est pas pris en compte également l'option pour les agriculteurs de mettre à jour les rendements et les superficies de référence, les agriculteurs pourraient être incités à augmenter leur production s'ils anticipaient que la même mesure serait intégrée dans les législations futures.

# Principales dispositions du FSRI Act

Le *programme de prêts à la commercialisation* pour les céréales, les oléagineux et d'autres produits est poursuivi, mais les taux de prêt sont modifiés, et la nouvelle loi l'étend à divers autres produits. Les *taux de prêt* sont arrêtés pour les années 2002 et 2003, et ils baissent ensuite légèrement pendant la période 2004-07 dans le cas de nombreux produits de base. Pour la majorité des produits, les taux de prêt sont supérieurs à ceux de 2001 sur l'ensemble de la période, à l'exception du riz (dont le taux est inchangé) et le soja (dont le taux est réduit).

Les paiements directs au titre des cultures (paiements DPC) remplacent les paiements au titre des contrats de production flexible (paiements PFC) prévus par la loi agricole de 1996. Outre les céréales, le coton et le riz, ces paiements bénéficieront à d'autres cultures, en particulier les oléagineux. Les taux des paiements sont fixes ; ils sont multipliés par le rendement de base de cette culture et 85 % de la superficie de base consacrée à cette culture. Les taux fixés pour chaque produit pour la période 2002-07 sont supérieurs à ceux arrêtés en 2001.

Les paiements contracycliques (CCP) introduits en lieu et place des paiements exceptionnels d'aide pour pertes de marché versés entre 1998 et 2001 représentent une nouvelle forme de soutien pour les céréales, les oléagineux et d'autres produits. Les prix indicatifs spécifiques à chaque produit sont fixés initialement pour les années 2002 et 2003, et ils sont ensuite relevés pour la période 2004-07 pour la majorité des produits de base. Contrairement aux dispositions concernant les paiements DPC, le taux des paiements contracycliques dépend des prix du marché et correspond à la différence entre, d'une part, le prix indicatif diminué des taux des paiements DPC et, d'autre part, le prix de marché ou le taux de prêt, le plus élevé des deux étant retenu. Qu'il s'agisse des paiements DPC ou des paiements contracycliques, les agriculteurs peuvent choisir d'actualiser leurs superficies de base en optant pour l'un des deux modes de calcul. S'ils optent pour une actualisation, ils peuvent aussi actualiser les rendements de référence pris en compte pour les paiements contracycliques (mais cette disposition n'est pas applicable aux paiements DPC).

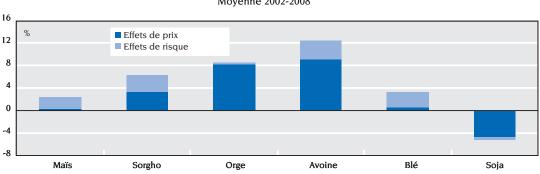
Le programme d'achat destiné à soutenir les prix de marché des *produits laitiers*, ainsi que le *Programme d'encoura- gement à l'exportation de produits laitiers* (DEIP), sont prorogés. La nouvelle loi ne modifie en rien le système de commercialisation du lait, mais introduit un nouveau paiement compensatoire. Le programme de soutien des prix des produits
laitiers est maintenu. Le prix du lait reste fixé à 218 USD la tonne, et la CCC (Commodity Credit Corporation) continuera à acheter aux prix annoncés toutes les quantités de beurre, de cheddar et de lait dégraissé en poudre qui
seront proposées. Un nouveau *Programme national de compensation des pertes de marché pour le secteur laitier* est mis en place
pour la période 2002-05 afin de faire bénéficier les producteurs laitiers d'un paiement mensuel équivalent à 45 % de
la différence entre un prix indicatif fixé à 373.5 USD la tonne et le prix mensuel du lait de catégorie I à Boston. Ce
paiement est accordé pour un volume maximum de 1 089 tonnes de lait par exploitation et par an.

Enfin, les programmes de conservation de la nature sont élargis, en particulier le *Programme de mise en réserve des terres fragiles* (Conservation Reserve Program, CRP). Dans le cadre de celui-ci, la superficie maximum mise hors culture est portée à 15.9 millions d'hectares, alors que la superficie prévue par la loi agricole de 1996 était de 14.7 millions d'hectares.

## Effets incitatifs sur les prix dans le cas des productions végétales

Les paiements MLA (aide exceptionnelle pour pertes de marché) et les paiements contracycliques ont tous deux d'importantes dimensions contracycliques. En d'autres termes, les baisses de prix déclenchent le versement de paiements plus élevés au titre de ces deux programmes, et *vice versa*, ce qui réduit le risque de revenu auquel sont confrontés les producteurs. Comme on fait l'hypothèse que les agriculteurs ont une aversion pour le risque (selon des études récentes menées sur le comportement des exploitants agricoles vis-à-vis du risque²), ceux-ci sont incités à accroître la production des produits agricoles présentant un moindre risque de revenu. Cette analyse s'appuie sur les travaux récemment menés par la Direction de l'agriculture de l'OCDE sur le calcul des primes de risque. La prime de risque réduit les prix aux producteurs dans le calcul des recettes tirées des cultures. Plus l'aversion relative pour le risque est forte, plus le risque de revenu est élevé, plus la prime de risque abaisse les prix incitatifs pour les producteurs qui, de ce fait, sont dissuadés de produire une culture donnée.

Les paiements MLA et les paiements contracycliques ne sont pas traités de manière identique lors de l'évaluation des risques, et ce pour deux raisons. Premièrement, les prix indicatifs retenus pour les paiements contracycliques viennent s'ajouter aux taux de prêt. Ils servent à compléter les prix de marché situés entre le taux de prêt et le prix indicatif. Le versement des prêts à la commercialisation est déclenché lorsque les prix du marché sont proches des taux de prêt ou inférieurs. Deuxièmement, les prêts à la commercialisation correspondent à des paiements liés à la production en cours, tandis que les paiements contracycliques sont calculés sur la base d'une superficie et d'un rendement historiques. Leur impact sur le risque est donc différent. Compte tenu de cette double divergence, les effets des paiements contracycliques sur le risque sont, de façon générale, plus faibles que ceux des prêts à la commercialisation. Toutefois, si la sole d'une culture donnée tombe en deçà du niveau observé pour la période de base, les effets de réduction du risque des paiements contracycliques s'accroissent et empêchent ainsi la production de chuter.



Graphique 14. Impacts de la loi agricole 2002 sur les prix d'incitation : effets de prix et de risque Moyenne 2002-2008

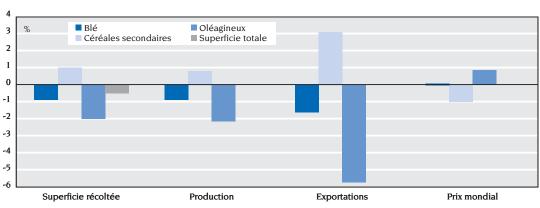
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Il ressort du graphique 14, qui schématise l'impact de la nouvelle loi agricole sur les prix incitatifs, qu'outre les effets directs sur les prix, les effets sur le risque jouent également un rôle non négligeable. Pour les principales céréales, à savoir le maïs et le blé, la diminution du risque entraîne une hausse moyenne des prix d'incitation de 2 % et 3 % respectivement compte tenu du relèvement des taux de prêt et de la mise en place des paiements contracycliques. Par ailleurs, l'abaissement des taux de prêt dans le cas du soja augmente une hausse de la prime de risque (et diminue le prix incitatif) de 0.5 % en moyenne.

L'accroissement des paiements DPC, l'introduction de paiements contracycliques et le relèvement des taux de prêt se traduisent, pour les céréaliers, par une augmentation des recettes totales, en particulier dans le cas des céréales secondaires, qui ouvrent droit à de substantiels prêts à la commercialisation. Sur la période 2002-08, le total des paiements (paiements DPC et paiements contracycliques) progresse de 62 % en moyenne par rapport aux paiements PFC que prévoyaient les dispositions du FAIR Act. De plus, la réduction du risque accroît à son tour l'incitation à produire des céréales. Dans le cas du soja, par contre, les recettes diminuent en raison de l'abaissement du taux de prêt et de l'augmentation du risque. Au total, les gains incitatifs (c'est-à-dire après prise en compte du risque) baisses de quelque 5 % en moyenne pour le soja, mais connaissent une hausse atteignant plus de 10 % pour certaines céréales secondaires.

#### Conséquences pour les marchés des produits végétaux

L'accroissement des paiements directs encourage l'expansion de la superficie cultivée totale ou, à l'inverse, empêche une diminution des surfaces face aux baisses de prix. Toutefois, l'extension des surfaces allouées au Programme CRP joue en sens inverse. Le résultat net est que l'application de la loi agricole de 2002 induit un recul de 0.5 % en moyenne de la superficie totale récoltée pour les céréales et les oléagineux sur la période 2002-08. Par rapport à ce qui se serait passé avec le scénario établi avec le FAIR Act de 1996, la superficie totale diminue légèrement dans le cas du blé et s'accroît dans celui des céréales secondaires, en particulier l'orge, l'avoine et le sorgho. Par ailleurs, les nouvelles dispositions expliquent la légère réduction de la superficie cultivée en oléagineux (graphique 15). L'évolution des différentes productions reflète les modifications du soutien au cours de la période couverte par les projections, puisque le soutien lié aux taux de prêt diminue pour les oléagineux et augmente pour les céréales secondaires de moindre importance. Le CRP a aussi une incidence significative (comme on le voit ci-après). Les différences entre le FAIR Act de 1996 et le FSRI Act sont généralement maximales en 2006, bien qu'elles varient légèrement à mesure que les producteurs réagissent à la rentrée décalée des recettes. Les incidences sur la consommation, qui se produisent exclusivement en réaction aux effets sur les prix, sont mineures. Dans l'ensemble, l'effet net est plus élevé dans le cas des exportations de céréales secondaires, alors que les exportations de blé et d'oléagineux diminuent par rapport au scénario établi avec le FAIR Act de 1996.



Graphique 15. Impact de la loi agricole 2002 sur les marchés des produits végétaux Moyenne 2002-2008

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Les effets sur les prix mondiaux sont également présentés dans le graphique 15. Dans le cas du blé, la comparaison des scénarios du FSRI Act de 2002 et du Fair Act de 1996 montre que le prix mondial connaît, en moyenne, une légère augmentation sur la période 2002-08, avec une baisse en début de période, suivie d'un redressement en fin de période. Dans le cas du maïs et de l'orge, les prix mondiaux sont en moyenne inférieurs de 1 % avec la nouvelle loi agricole, les baisses les plus marquées intervenant là encore davantage au cours des premières années de la période considérée que pendant les dernières années. A l'inverse, les prix mondiaux des oléagineux enregistrent une hausse de 1 % avec la nouvelle loi, et ce grâce à une diminution des exportations américaines. En conséquence, les prix mondiaux des tourteaux d'oléagineux et, dans une moindre mesure, des huiles végétales progressent eux aussi.

La décomposition des effets totaux fait clairement apparaître que les modifications des taux de prêt sont en grande partie responsables de l'évolution des marchés³ (graphique 16). En fait, à elles seules, ces modifications rendent compte d'une diminution de la sole d'oléagineux de 1.2 % et d'un accroissement de celle de céréales secondaires de 0.8 % en moyenne sur la période 2002-08. Étant donné que le relèvement du taux de prêt pour le blé ne jouera pas, puisque les prix de marché sont supérieurs aussi bien aux nouveaux taux de prêts qu'aux anciens, la hausse des taux applicables aux céréales secondaires entraîne une diminution significative des superficies cultivées en blé. Un second facteur important à prendre en compte est l'évolution du risque sous l'effet de la modification des taux de prêts et des paiements contracycliques. Celle-ci entraîne en effet une augmentation moyenne de 0.4 % des superficies en blé et en céréales secondaires et d'une diminution de 0.5 % des superficies en oléagineux. L'accroissement des surfaces allouées au CRP fait reculer de 0.4 % en moyenne la superficie récoltée totale, le blé étant davantage touché que les céréales secondaires et les oléagineux. Aux niveaux de prix sur les marchés internationaux ressortant des projections, les paiements DPC et les paiements contracycliques ont un impact relativement faible sur l'affectation des surfaces, comme le montre la discussion ci-après.

1.5 1.0 0.5 0.0 -0.5 -1.0 ■ Paiements directs (fixes) ■ Variation du taux débiteur -1.5 Paiements contre-cycliques -0.9 % ■ Variation de la prime de risque -2.0 Développement du CRP -2.0 % -25 Blé Céréales secondaires Oléagineux Total

Graphique 16. Composition de l'impact de la loi agricole 2002 sur la superficie récoltée Moyenne 2002-2008

Source : Secrétariat de l'OCDE.

#### Analyse de sensibilité relative aux effets sur les marchés des produits végétaux

Les résultats exposés ci-après indiquent une sensibilité relativement importante à deux facteurs, à savoir le degré d'aversion des agriculteurs pour le risque et la conjoncture sur les marchés mondiaux. A l'évidence, toute modification de l'hypothèse relative au degré d'aversion au risque influe surtout sur l'élément risque de l'analyse d'impact, alors que les variations imputables à différentes projections de prix mettent en jeu plusieurs mécanismes.

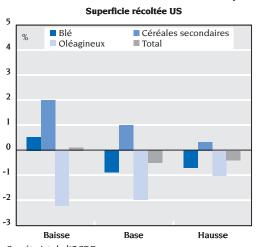
L'analyse de sensibilité réalisée avec un coefficient d'aversion relative pour le risque (RRAC) montre que, si l'on suppose une indifférence au risque (RRAC = 0), l'effet d'accroissement des superficies en blé et en céréales secondaires par suite de la réduction du risque sera nul, de même que l'effet de réduction des superficies imputables à l'accroissement du risque dans le cas des oléagineux. En conséquence, la loi agricole de 2002 conduirait à un recul encore

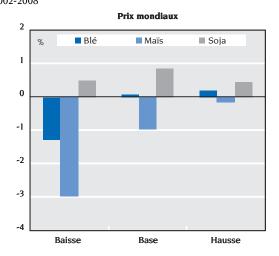
plus fort de la sole de blé, tandis que l'expansion des superficies en céréales secondaires, ainsi que la réduction de celles cultivées en oléagineux, serait moins marquée. Par contre, une forte aversion au risque (RRAC = 5) aurait l'effet inverse : la réduction des superficies en blé serait pratiquement nulle, tandis que l'accroissement de la sole de céréales secondaires et le recul des superficies en oléagineux seraient plus importants. Les incidences sur les prix mondiaux seront donc très différentes selon les hypothèses d'aversion au risque considérées. Si l'on suppose une indifférence au risque, les prix du blé enregistreraient une hausse de 0.4 % en moyenne, alors que les prix du maïs baisseraient de 0.3 % seulement en moyenne sur la période 2002-08. D'autre part, si l'on suppose une forte aversion au risque, les dispositions du FSRI Act entraîneront une baisse des prix du maïs de près de 2 % en moyenne et une hausse de ceux des oléagineux de 1 %. En dépit de la contraction de la production et des exportations, les prix de blé enregistreraient également une légère baisse en raison d'effets de prix croisés avec le maïs.

Les résultats apparaissent encore plus sensibles à la situation sur les marchés mondiaux (voir graphique 17). Compte tenu des hypothèses sous-tendant le scénario de référence, les taux de prêt fixés pour le soja soutiennent efficacement la production, tandis que les taux applicables à la plupart des céréales sont inférieurs aux prix de marché. Par conséquent, une projection de prix du marché inférieurs de 10 % sur la période 2003-08 modifiera principalement l'impact du relèvement du taux de prêt pour les céréales, qui se traduirait alors par un accroissement significatif des recettes provenant des prêts et, de ce fait, du soutien, tandis que la baisse des recettes provenant de la culture d'oléagineux correspondrait grosso modo à la différence entre les taux de prêt. La nouvelle loi agricole accroîtrait plus sensiblement les superficies en blé et en céréales secondaires (+0.5 % et +2.0 % respectivement, contre -0.9 % et +1.0 %), tandis que la réduction de la sole d'oléagineux ne diffèrerait que peu des principaux chiffres donnés plus haut. En revanche, une projection de prix supérieurs de 10 % modifierait surtout l'incidence de l'abaissement du taux de prêt pour le soia. Étant donné que les prix de marché du soja seraient alors supérieurs aux taux de prêts fixés par les deux lois agricoles pour la plupart des années prises en compte, l'écart qui en résulterait au niveau des recettes provenant des prêts serait moins minime. Par ailleurs, le relèvement des taux de prêts pour les céréales continue d'avoir un effet relativement négligeable dans la mesure où les prix seraient très supérieurs aux taux. En conséquence, l'évolution des soles serait sensiblement moins marquée, et ce pour toutes les cultures. Les soles de blé et d'oléagineux diminueraient respectivement de 0.7 % et de 1.0 % en moyenne, alors que celle de céréales secondaires gagnerait 0.3 % (contre -0.9 %, -2.0 % et +1.0 % respectivement si les prix étaient conformes au scénario de référence).

Graphique 17. Sensibilité des prix mondiaux : impacts sur le marché d'une baisse et d'une hausse de 10 % des perspectives de prix

Movenne 2002-2008





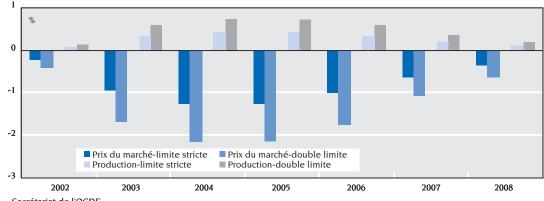
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Avec les projections de prix plus élevés et plus bas que ceux du scénario de référence, la hausse des prix mondiaux des oléagineux serait donc plus faible dans les deux cas que celle intervenant dans les conditions du scénario de référence. De la même manière, alors que la hausse des prix du blé ressortant des projections de hausse des prix serait pratiquement identique à celle obtenue avec les projections du scénario de référence, la nouvelle loi agricole conduira à une réduction significative des prix dans un contexte de prix bas. C'est ainsi que les prix du maïs baisseraient en moyenne de 3 %, alors que dans un contexte de prix élevés, les dispositions de la loi agricole de 2002 n'entraîneraient pratiquement aucune diminution des prix.

#### Conséquences pour les marchés des produits laitiers

Les principaux effets de la nouvelle loi agricole sur les marchés des produits laitiers, par rapport au FAIR Act de 1996, sont présentés dans le graphique 18. Le soutien additionnel octroyé sous la forme de nouveaux paiements directs (en supposant une mise en œuvre stricte) et l'accroissement du soutien des prix du marché ont des effets relativement minimes sur la production laitière des États-Unis. Par rapport aux niveaux fixés par le FAIR Act, celle-ci n'augmente que d'environ 0.5 %, tandis que les prix de marché du lait subissent une baisse d'un peu plus de 1 %, mais il s'agit là d'une variation temporaire et, d'ici à la fin de la période considérée, ces écarts semblent ne pas devoir subsister.

Deux facteurs limitent les effets du FSRI Act de 2002 sur les marchés américains des produits laitiers. Tout d'abord, bien que le FAIR Act ait prévu la suppression du soutien des prix des produits laitiers, il est pratiquement certain que les mécanismes de mise en œuvre de ce dispositif resteront en vigueur. Aussi les quantités et prix ressortant des projections établies pour les marchés laitiers américains ne varieraient-ils pas sensiblement si l'on fait l'hypothèse que les exportations continueraient d'être soutenues par le biais du DEIP et que les importations seraient endiguées au moyen des droits de douane et contingents tarifaires en place.



Graphique 18. Les résultats du secteur laitier US dependent de la mise en œuvre de limite de paiement

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Le second facteur est l'hypothèse selon laquelle le nouveau paiement octroyé aux produits laitiers prendra fin en 2005 comme le prévoit la loi. En conséquence, le prix effectif marginal aux producteurs ne sera plus supérieur au prix du marché à partir de 2006. Dans la mesure où les producteurs réagissent uniquement aux signaux des prix intérieurs et que la production s'accroît en réponse à la hausse du prix effectif au cours des premières années d'application de la nouvelle loi agricole, leurs revenus devraient être moins élevés qu'ils ne l'auraient été avec le FAIR Act de 1996. Une fois achevée la période d'adaptation de la production, ces effets risquent de s'atténuer considérablement au fil des ans. Naturellement, on peut mettre en doute le caractère temporaire des paiements octroyés au titre des produits laitiers, en particulier lorsque l'on sait que le soutien par les prix du marché est maintenu en dépit des dispositions de la loi agricole de 1996 en prévoyant la suppression.

On a effectué un test de sensibilité par rapport à l'hypothèse d'une impossibilité de contourner la contrainte de plafonnement des paiements (voir résultats au graphique 18). Dans le scénario, on suppose que chaque exploitation est divisée en deux, d'où un doublement de la limite de 2.4 millions de livres à 4.8 millions de livres. En conséquence, la production augmente de 0.74 % par rapport à ce qu'elle aurait été avec le FAIR Act de 1996. Cet accroissement de la production induit une baisse des prix, qui s'établirait à 2.16 %. Il en ressort que les paiements octroyés aux agriculteurs au-delà du plafond pourraient se traduire par un accroissement des subventions à l'exportation et des stocks publics de produits laitiers générés par l'augmentation de la production et la baisse des prix.

#### Résumé

Le FSRI Act de 2002 comprend un large éventail de dispositions, dont une partie seulement a été prise en compte pour en analyser l'impact sur les marchés. Alors que les taux de prêt pour le soja ont été abaissés et que la superficie allouée au Programme de mise en réserve de terres fragiles a été étendue, d'autres mesures de soutien, parmi lesquelles le relèvement des taux de prêt pour la plupart des autres produits de base, ainsi que l'accroissement des paiements directs et la mise en place de paiements contracycliques, pourraient donner une impulsion aux productions végétales et, en conséquence, renforcer les tensions sur les prix mondiaux.

Les projections du scénario de référence indiquent que la production et les exportations américaines de blé et d'oléagineux sont en léger recul, tandis que l'offre de céréales secondaires enregistre une hausse modérée. Par ailleurs, en dehors des modifications des taux de prêt et de la superficie allouée au CRP, les écarts entre les risques de revenu influeront notablement sur ces effets. Les résultats sont donc sensibles au comportement des agriculteurs vis-à-vis du risque : une aversion au risque plus forte ou plus faible que supposé dans l'analyse se traduira par une réaction plus importante ou, au contraire, moins prononcée aux variations du risque de revenu.

On constate une sensibilité encore plus grande à la conjoncture sur les marchés mondiaux. De fait, les hausses minimes des prix du blé et des oléagineux, ainsi que du léger recul des prix des céréales secondaires, sont imputables aux niveaux des prix mondiaux ressortant des projections. Avec les projections de prix plus bas, le FSRI Act aurait des effets encore plus contraignants sur les marchés céréaliers internationaux, alors que des prix plus élevés réduiraient l'effet de hausse des prix sur les marchés des oléagineux.

Les effets des modifications des mesures relatives au secteur laitier sur les marchés apparaissent minimes et temporaires. Cette conclusion est sensible à l'hypothèse d'une application du plafond des paiements octroyés aux exploitations laitières. Si ce plafond n'est pas respecté, les effets seront plus importants.

Le FSRI Act tend à accroître le soutien octroyé aux producteurs agricoles et à remplacer une partie des mesures en place par des formes de soutien ayant davantage d'effets pervers, tout en réduisant l'impact de l'accroissement du soutien par une mise hors production de surfaces cultivées. La nouvelle loi agricole américaine institutionnalise les aides exceptionnelles pour pertes de marché (paiements MLA) qui existaient seulement de façon ad hoc depuis 1998, réduit le risque pour les agriculteurs et met en évidence l'éloignement par rapport à l'esprit de la législation de 1996 favorisant les mécanismes du marché. Bien que les résultats obtenus dans cette analyse sur les conséquences de la loi agricole de 2002 soient faibles, la nouvelle loi agricole risque d'accentuer les distorsions sur la production et les tensions sur les échanges et de ne pas être en phase avec les objectifs de long terme de l'OCDE sur les réformes politiques.

<sup>1.</sup> L'examen des dispositions du FSRI Act et de leur impact sur les marchés contenu dans le présent encadré met en évidence les principaux résultats obtenus. On trouvera dans l'étude principale de plus amples détails, ainsi que la bibliographie.

<sup>2.</sup> Les publications sur ce sujet montrent qu'une fourchette plausible pour le coefficient d'aversion relative des risques (RRAC) est compris entre 0 (indifférence au risque) et 5. Le RRAC retenu dans le scénario de référence est égal à 2.

<sup>3.</sup> Il convient de noter que l'examen des différentes mesures présenté dans cet encadré exclut leurs effets associés sur le risque, les effets totaux étant ensuite traités séparément, en cohérence avec le modèle Aglink.

Des stocks très importants en Chine pourrant inonder les marchés des céréales

Les stocks de céréales en Chine ont augmenté de manière importante les trois dernières décennies et ont atteint des taux d'utilisation fin 1990 bien au-dessus de la moyenne totale. Plus récemment l'administration chinoise a semblé être en faveur d'une réduction du stockage, qui représente un coût élevé, cela a conduit à diminuer fortement les stocks de blé, de céréales secondaires et de riz. Bien que les projections prennent en compte la baisse supplémentaire à des taux de croissance plus faibles, le taux d'utilisation des stocks restera élevé par rapport aux autres pays. Une réduction plus rapide et d'une plus grande portée des stocks de céréales pourrait changer les résultats sur les marchés d'une manière importante. En particulier, si l'offre supplémentaire n'était pas utilisée pour alimenter une production plus importante d'animaux mais substituée aux importations (et même aux exportations), les quantités disponibles pourraient exercer des pressions sur les prix mondiaux des céréales pour plusieurs années. Bien que cela ne soit pas pris en compte explicitement dans les perspectives, les stocks de blé en Inde ont été également très élevés en dépit de problèmes récurrents de commercialisation des céréales et d'infrastructure, l'évolution future de ces stocks est également source d'incertitude pour les perspectives des marchés.

# ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA VARIABILITÉ DES RENDEMENTS

Les projections réalisées pour l'établissement des *Perspectives* se fondent sur l'hypothèse que les conditions météorologiques seront normales, hypothèse indispensable à la production d'un scénario de référence, qui pourra à la fois donner une idée des tendances du marché et servir de socle à l'analyse des politiques. On n'ignore cependant pas qu'en réalité, les conditions météorologiques ne seront pas normales. Dans ce document, nous étudions quelques-unes des conséquences de cette hypothèse pour les marchés des céréales en rendant compte d'analyses partiellement stochastiques préliminaires reposant sur des variations aléatoires des rendements.

## Que signifie « partiellement stochastique »?

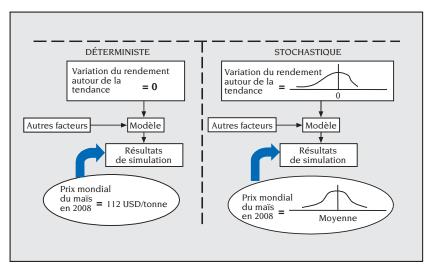
Les Perspectives de l'OCDE sont déterministes en ce sens que des facteurs externes fixes donnent un résultat qui correspond à un environnement de marché particulier. Aussi les Perspectives résumées dans cette publication représentent-elles le produit unique d'un ensemble particulier de données d'entrée. Ces entrées, nombreuses, comprennent naturellement les taux de change et les variables relatives à l'action publique, mais également l'hypothèse de conditions météorologiques normales. Ce dernier facteur traduit le fait que, à l'échelle mondiale, les rendements sont généralement proches de leur valeur tendancielle en longue période. La procédure utilisée pourrait être non pas déterministe, mais stochastique (ou aléatoire), tout au moins en partie. Dans ce cas, certains de ces facteurs externes ne seraient pas définis par une seule valeur ou hypothèse, mais par toute une série de résultats envisageables dont chacun serait associé à une probabilité. Plusieurs simulations seraient alors effectuées au moyen du modèle soustendant le scénario de référence, dans lesquelles ces variables prendraient à chaque fois des valeurs différentes tirées de leurs distributions respectives. On aurait ainsi non plus un seul résultat, mais d'un grand nombre de valeurs différentes représentant autant de situations diverses pour les marchés, chacune d'entre elles reposant sur des données d'entrée différentes.

Le Food and Agricultural Policy Research Institute de l'Université du Missouri, Columbia (FAPRI-UMC) a récemment réalisé des analyses stochastiques consacrées aux marchés des États-Unis. Les techniques originales mises au point par cet institut montrent qu'une procédure stochastique permet de brosser un tableau plus large des marchés des produits agricoles. Les rapports du FAPRI-UMC offrent par ailleurs un nouvel instrument d'analyse des politiques, les résultats des modèles stochastiques permettant de se faire une idée des effets de telle ou telle politique dans un certain nombre de conditions de marché. Les travaux menés par le FAPRI-UMC dans ce domaine sont déjà bien développés, mais le fait qu'ils portent sur les seuls marchés américains risque d'en restreindre les possibilités d'application à des questions plus vastes. Dans le présent document, l'OCDE

donne un premier aperçu de travaux stochastiques qui, bien que reposant sur un nombre plus limité de variables d'entrée représentées par des distributions, prennent en compte les effets stochastiques sur les rendements dans la quasi-totalité des pays.

Dans cet exemple, l'hypothèse de conditions climatiques normales et de rendements conformes aux tendances est remplacée par une série de valeurs des rendements situées autour de la tendance à long terme. Les Perspectives reposent nécessairement sur une hypothèse neutre concernant les rendements, de manière à ce que le scénario de référence, même s'il est le fruit d'une procédure déterministe, conserve un caractère aussi général que possible. En remplaçant cette méthode déterministe par une technique de simulation partiellement stochastique, les résultats peuvent apporter davantage d'informations du fait qu'on élargit la gamme des valeurs envisageables pour les rendements et, par voie de conséquence, la production, les échanges et les prix.

La première étape de cette procédure consiste à déterminer les distributions du rendement des cultures représentées dans Aglink<sup>1</sup>. On estime la variabilité de chaque série de rendements autour de sa tendance à long terme, afin de voir si l'amplitude des écarts se modifie au fil du temps et si l'écart observé une année est déterminé par celui de l'année précédente. Lorsque de tels effets sont détectés, ils sont estimés et reproduits, ainsi que la corrélation entre les variabilités des rendements des cultures au sein d'un même pays ou région. On crée ainsi pour chaque rendement une distribution dérivée des performances passées, dont on espère qu'elle correspondra à la distribution probable des variations au cours de la période couverte par les projections.



Graphique 19. Scénarios de référence déterministe et stochastique

Source: OCDE.

Dans le graphique 19 représentant la procédure appliquée, la méthode classique, c'est-à-dire déterministe, est illustrée dans la partie gauche du diagramme. La procédure débute par la sélection d'un ensemble de données d'entrée, entre autres les rendements et d'autres facteurs (variables et

politiques macro-économiques comprises). Pour l'établissement du scénario de référence, on retient habituellement, pour chaque rendement, une seule valeur de départ par année, fondée sur la tendance à long terme en l'absence de toute variation des conditions météorologiques (ce qui implique qu'on suppose une seule valeur pour chaque autre variable exogène chaque année). On effectue ensuite une simulation du modèle à partir de ces données. Les résultats générés (production, consommation, échanges et prix) fournissent également une seule valeur par année pour chaque variable. La partie droite du diagramme renvoie à une procédure partiellement stochastique, dans laquelle la variation de chaque rendement est représentée non plus par une valeur unique, à savoir zéro, mais par une loi de probabilité. En procédant à des tirages répétés dans cette distribution, on obtient de nombreuses constellations différentes de variations des rendements mondiaux. On entre tour à tour chacune de ces constellations dans le modèle qu'on fait ensuite tourner, comme décrit plus haut, avec les autres facteurs. Ces multiples simulations aboutissent naturellement à des résultats multiples pour chaque variable de chaque année. Ici, par exemple, le prix du maïs en 2008 ne correspond plus à une valeur fixe. Nous est au contraire proposée une série de prix du maïs associés à la série de variations des rendements, qui sont représentés ici par une distribution des prix autour d'une certaine moyenne (qui peut être égale ou non à la valeur retenue dans le scénario de référence).

L'objectif de cette étude est d'élargir l'éventail des résultats utiles pour l'établissement des *Perspectives*. Cette méthode remplacerait les procédures ad hoc utilisées jusqu'à présent pour montrer les effets des politiques dans diverses conditions de marché. On disposerait ainsi de séries de prix correspondant aux distributions des principales données d'entrée. Cela ouvre des possibilités particulièrement intéressantes en présence de variables fixant un prix nominal de déclenchement, comme les prix d'intervention et les taux de prêt, ou des limites quantitatives, comme celles convenues dans l'AACU, qui appellent une réponse asymétrique des pouvoirs publics. De nombreuses politiques sont conçues de manière à ce que l'action gouvernementale varie en fonction des conditions de marché.

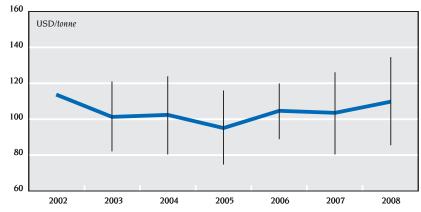
Une première série de simulations partiellement stochastiques fondées sur les distributions des rendements a été réalisée. Les paragraphes qui suivent synthétisent brièvement les résultats ainsi obtenus pour les marchés des céréales secondaires et des oléagineux à partir de 20 solutions, nombre il est vrai limité qui ne permet guère que de donner une idée du fonctionnement de la méthode. Les résultats des simulations présentés ci-après reposent sur des valeurs choisies aléatoirement dans les distributions des rendements autour des valeurs de référence retenues dans le présent rapport sur les *Perspectives*.

# Exemple 1 : Marchés des céréales secondaires

Encore une fois, les simulations partiellement stochastiques permettent d'obtenir des résultats multiples pour chaque prix et chaque année. Ainsi, pour le prix du maïs en 2008, on peut par exemple considérer l'un quelconque des différents résultats obtenus. Toutefois, il faut bien comprendre que chaque prix particulier est le résultat d'une série

particulière de variations des rendements et qu'il ne faut pas donner trop d'importance à une série spécifique de rendements par rapport à une autre. Bien entendu, exposer l'ensemble des résultats de toutes les simulations n'est pas forcément la solution idéale, car la pléthore de données risque de nuire à l'information. On a par conséquent préféré avoir recours à des statistiques synthétiques, à savoir les moyennes, écarts-types et médianes des observations de chaque année. Différents modes de présentation des résultats sont illustrés ci-après.

Le graphique 20 donne la moyenne des valeurs de simulation des prix mondiaux du maïs. La ligne verticale correspondant à chaque année représente l'intervalle formé par la moyenne plus ou moins un écart-type, autrement dit, elle représente schématiquement la fourchette des prix mondiaux du maïs obtenus lorsque les rendements varient autour des niveaux du scénario de référence. Compte tenu de l'intervalle retenu, la plupart des résultats obtenus se situent entre plus 20 % et moins 20 % de la moyenne des simulations effectuées (60 % des résultats obtenus pour cette variable se situent dans la fourchette ainsi définie pour 2003 et 65 % pour 2008). La moyenne elle-même est très voisine des valeurs présentées dans les *Perspectives*, même si elle est moins lisse que ces dernières.



Graphique 20. Prix mondial du maïs : moyenne ±1 écart-type

Source : OCDE

La moyenne et les écarts-types expliquent en partie ces résultats, mais il est important de se rappeler que chaque simulation produira généralement pour les prix un certain nombre de valeurs extrêmes basses et hautes. Le graphique 21 répète l'information donnée dans le premier, mais y ajoute le prix mondial du maïs ressortant de deux simulations arbitraires correspondant chacune à une structure particulière des rendements. Le but de l'exercice est en l'occurrence moins de mettre en exergue ces résultats que de montrer qu'aucune simulation ne saurait rendre compte de la relative régularité de la moyenne, ou des extrêmes définis par un seul écart-type.

Il va de soi que les conséquences des variations des rendements sur les prix mondiaux dépendent de la distribution des rendements, mais également de la réaction des acteurs du marché considéré et des politiques

160 USD/tonne 140 120 100 60 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2002

Graphique 21. Moyenne des prix mondiaux du maïs avec deux solutions arbitraires

Source: OCDE

suivies. Plus les élasticités de l'offre et de la demande (en valeur absolue) seront élevées, plus les effets d'une variation des rendements seront atténués. Par exemple, une brusque hausse de la production due à des rendements particulièrement élevés est compensée par des baisses de prix afin d'équilibrer le marché. Plus fortes sont les élasticités (en valeur absolue), plus faible est la réduction des prix nécessaire pour induire un accroissement suffisant de la consommation et des stocks pour contrebalancer la hausse de la production, alors que des faibles élasticités de demande indiquent qu'il faut une plus forte baisse des prix pour que la consommation et les stocks augmentent en réponse à la progression de la production. Il va sans dire que les baisses de prix découragent également la production, mais dans une moindre mesure, puisque les prix courants affectent peu les rendements ou les superficies. La réaction la plus marquée de l'offre aux variations des prix intervient avec un certain décalage et crée, avec le comportement de stockage, des effets dynamiques à même de déclencher une flambée des prix.

Le rôle joué par les politiques risque d'introduire une asymétrie. Par exemple, le prix d'intervention communautaire pour les céréales secondaires limitera l'ampleur des variations des prix du marché dans l'UE, que celles-ci soient imputables aux fluctuations des prix mondiaux ou à l'évolution des disponibilités nationales sous l'effet des variations des rendements. Le graphique 22 présente les résultats de l'ensemble des simulations réalisées pour les prix intérieurs des céréales secondaires dans l'UE sur deux ans<sup>2</sup>. Le faisceau d'observations est déterminé en grande partie par les prix d'intervention ; rares sont les cas où les prix peuvent atteindre un niveau très supérieur aux prix d'intervention, car il faut généralement écouler d'abord plusieurs millions de tonnes de stocks d'intervention. Inversement, la pression à la baisse des prix par rapport aux niveaux d'intervention est contrecarrée par l'accumulation de stocks d'intervention plus importants. On voit donc que les politiques communautaires restreignent la fourchette de variation possible des prix des céréales secondaires et qu'en outre, elles ne laissent guère la possibilité d'avoir des prix intérieurs extrêmement faibles.

155 Euro/tonne 145 Résultats des simulations 135 125 115 Prix d'intervention 105 95 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008

Graphique 22. Prix communautaires des céréales secondaires en 2003 et 2008

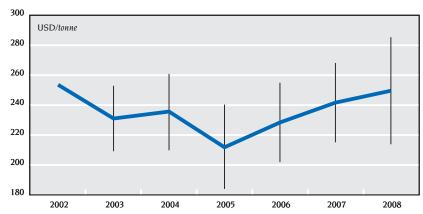
Source: OCDE.

## Exemple 2 : Marchés des oléagineux

Le graphique 23 retrace le prix mondial moyen des oléagineux sur l'ensemble des simulations. Comme pour le prix mondial du maïs, un trait vertical matérialise l'intervalle formé par la moyenne plus et moins un écarttype. Là encore, les barres indiquant la dispersion autour du niveau moyen des prix pourraient donner la fausse impression que pourraient exister des solutions susceptibles de conduire exclusivement à des prix élevés ou bas sur l'ensemble de la période. Or, cela n'est pas forcément vrai, mais même hautement improbable. Trois facteurs tendent à ramener les prix vers leurs niveaux de référence. Tout d'abord, les rendements sont généralement corrélés avec les variations de l'année précédente uniquement de façon positive, de sorte qu'il n'est guère probable que les problèmes de rendement persistent dans la plupart des régions. Deuxièmement, l'offre réagit aux prix élevés. Les agriculteurs choisiront généralement d'accroître la superficie consacrée à une culture lorsque son prix relatif augmente. Enfin, le troisième facteur limitant les fluctuations des prix est le stockage. Les stocks auront tendance à remonter les années de forte production et à fondre lorsqu'elle est faible, tant à cause de la spéculation que des transactions, ce qui devrait aussi tendre à répartir les effets des variations sur les différentes années considérées.

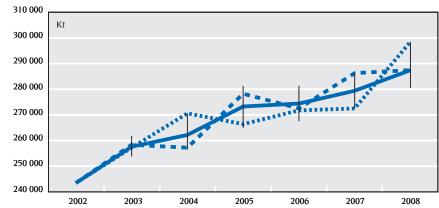
Le graphique 24 donne les résultats, pour la production mondiale d'oléagineux, de deux simulations choisies de façon aléatoire, qui combinent variations des rendements et décisions des exploitants agricoles. Ceux-ci y sont juxtaposés à la production mondiale moyenne ressortant de l'ensemble des simulations et à la fourchette définie par la moyenne plus ou moins un écart-type. Il apparaît clairement que, sans attribuer une importance excessive à ce couple de résultats particuliers, la moyenne et les écarts types masquent vraisemblablement des variations considérables quelle que soit la solution retenue, dans la mesure où la combinaison des variations des rendements, des politiques et des comportements des agents détermine un itinéraire souvent en dents de scie.

Graphique 23. Prix mondial des oléagineux : moyenne ±1 écart standard



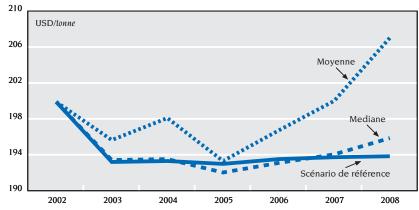
Source : OCDE.

Graphique 24. Moyenne mondiale de la production d'oléagineux avec deux solutions arbitraires



Source : OCDE.

Graphique 25. Recettes par tonne de soja aux États-Unis : prix américain du soja plus gains tirés des prêts pour le soja



Source: OCDE.

Le graphique 25 donne la valeur de référence des recettes des producteurs américains par tonne de fèves de soja vendue, ainsi que les résultats des simulations partiellement stochastiques, représentés par les moyennes et médianes. Les données correspondent à la somme du prix aux producteurs américains de soja et des recettes provenant des prêts à la commercialisation dont ceux-ci bénéficient (les paiements directs au titre de la superficie cultivée ne sont pas mentionnés). Il n'est pas surprenant que la moyenne soit toujours supérieure à la médiane. La baisse des prix déclenche le relèvement du soutien aux producteurs américains de soja; les niveaux extrêmement bas des prix se traduisent par des recettes tirées des prêts à la commercialisation bien supérieures au niveau retenu dans le scénario de référence. A l'autre extrême, toutefois, la hausse des prix pourra faire baisser les recettes tirées des prêts à la commercialisation jusqu'à les rendre nulles, mais pas au-delà. Compte tenu de la présence de valeurs positives extrêmes, mais non de valeurs négatives extrêmes pour les compenser, les recettes moyennes par tonne se trouvent portées à un niveau supérieur à la médiane. Cela ne fait aucun doute car la médiane est généralement proche de la valeur de référence, ce qui implique que le prix des oléagineux aux États-Unis est voisin ou inférieur au taux de prêt dans la moitié au moins des simulations. Dans ces cas, comme pour les Perspectives établies pour la plupart des années, les producteurs tirent des recettes de ces prêts, de sorte que les recettes totales par tonne sont grosso modo égales au taux de prêt lui-même. Par ailleurs, la moyenne est relevée par les simulations restantes dans lesquelles le prix aux producteurs américains dépasse largement le taux de prêt. En d'autres termes, la moyenne inclut de nombreux résultats de simulation où les recettes par tonne sont égales au taux de prêt, ainsi qu'un nombre restreint de résultats dans lesquels les recettes par tonne sont fonction d'un prix aux producteurs anormalement élevé et supérieur au taux de prêt.

Il va sans dire que la politique de prêts à la commercialisation, qui est asymétrique par construction, fausse la valeur des recettes totales par tonne versées aux producteurs américains de soja : des paiements leur sont versés lorsque les prix sont bas, mais ils ne peuvent être négatifs lorsque les prix sont élevés. Pour les producteurs, la politique de prêts à la commercialisation compense les effets dissuasifs d'une baisse des prix par rapport aux taux de prêt, tout en permettant la transmission intégrale de l'incitation à accroître la production lorsque les prix sont élevés par rapport aux taux de prêt.

#### Résumé

Ces travaux préliminaires sur les simulations partiellement stochastiques ouvrent des perspectives intéressantes pour affiner l'analyse des politiques, en particulier de toutes celles qui fixent un seuil de déclenchement, qu'il s'agisse d'un prix ou d'une quantité, et définissent une action asymétrique autour de ce seuil. Les prix d'intervention de l'UE et les taux de prêt des États-Unis en sont des exemples caractéristiques, mais loin d'être exceptionnels. Au fur et à mesure de la mise au point de cette procédure, il devrait être possible d'enrichir encore davantage les *Perspectives* avec des analyses telles que celle proposée dans ce chapitre, et également de lui

trouver des applications pour l'évaluation des effets de politiques nouvelles ou envisagées sur les marchés. Le recours à des modèles partiellement stochastiques pourrait ainsi rehausser la pertinence des résultats des scénarios présentés dans les Perspectives et ailleurs.

#### **Notes**

- 1. Les rendements de la plupart des pays et régions sont pris en compte, mais à quelques exceptions près, dont la plus notable, lorsque l'on considère les effets probables sur les marchés mondiaux, concerne les Autres États indépendants (ex-Union soviétique moins Russie) ; toutefois, certains producteurs mineurs de la zone de l'OCDE sont également exclus.
- 2. On omet les résultats obtenus pour les autres années, afin de rendre le graphique plus lisible. Trouver des méthodes adaptées pour synthétiser les résultats est une véritable gageure du fait que chacune des diverses simulations présente autant de variables que les Perspectives elles-mêmes.

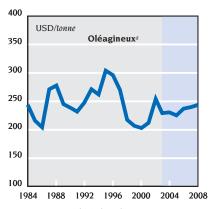
# **OLÉAGINEUX\***

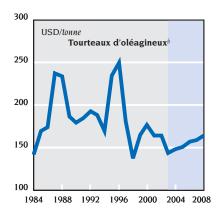
# Principales projections - perspectives en bref

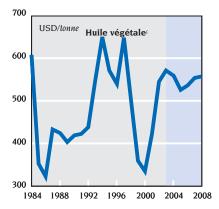
- Le scénario de référence pour les oléagineux est le suivant : après un redressement de l'offre au cours de la campagne 2003, l'accroissement de la demande de produits oléagineux consécutif à la reprise macroéconomique sera satisfait par la progression continue des superficies consacrées au soja au Brésil et une production soutenue dans les pays membres de l'OCDE. L'approvisionnement est largement suffisant pour satisfaire le marché des tourteaux à prix faibles et, avec l'augmentation de la production d'huile de palme, permettra de répondre à la demande croissante d'huile végétale à prix inchangé.
- La production mondiale d'oléagineux devrait s'accroître d'un tout petit peu plus de 18 % au cours de la période, et la consommation progressera d'un peu moins de 18 %. Les prix mondiaux des oléagineux enregistrent une baisse puis se stabilisent. A la fin de la période de projection, ils seront inférieurs de 4 % à leur niveau de 2002. En termes réels, cela représente un recul plus marqué, de 11 %.
- L'extension des superficies cultivées au Brésil, bien qu'elle ne soit pas illimitée, semble appelée à progresser rapidement au cours de la période. Conjuguée à une amélioration des rendements, elle aura pour effet d'accroître la production brésilienne d'oléagineux de 40 %, après une hausse de 18 % pour la seule année 2002. Dans le même temps, la production d'oléagineux de l'OCDE progressera de 19 % sur l'ensemble de la période, une augmentation qui interviendra pour moitié en 2003, avec le redressement de la production actuellement affectée par des conditions défavorables à la culture dans certains pays.
- L'utilisation de tourteaux oléagineux progressera de 17 % au cours de la période de projection. Cependant, la lente progression de la demande d'alimentation animale ne suffira pas à compenser l'augmentation des approvisionnements, et les prix des tourteaux resteront relativement inchangés, diminuant au début de la période puis augmentant légèrement par la suite pour atteindre à peu près les niveaux de prix nominaux de 2002. En termes réels, les prix des tourteaux d'oléagineux baisseraient de 8 %.
- La production et l'utilisation d'huile végétale au niveau mondial augmenteront respectivement de 21 % et 19 %. La persistance d'une forte demande pourrait suffire à alimenter la hausse récente des prix malgré un retour à la normale des conditions climatiques et l'adaptation consécutive de l'offre. D'ici 2008, les prix devraient connaître une augmentation de 2 %, ce qui correspond à un recul de 5 % en termes réels.
- Les dépenses d'équipement dans la production d'huile de palme qui aboutiront à la mise en service de nouvelles capacités de production en 2005 entraîneront une augmentation inhabituellement importante de la disponibilité d'huile végétale cette année-là, ce qui génèrera, une baisse des prix pour les oléagineux et l'huile végétale. L'adaptation de l'offre, sous la forme d'une chute des superficies cultivées, aura, l'année suivante, un effet inverse sur les prix, qui sera exacerbé par un renversement brutal de l'effet du taux de change brésilien sur les prix relatifs, d'où, en 2006, une pause momentanée dans l'extension des superficies consacrées aux oléagineux dans ce pays.

<sup>\*</sup> Sauf mention contraire, les chiffres donnés dans ce chapitre sont ceux des campagnes agricoles. Les croissances en pourcentage sur la période des *Perspectives* représentent le rapport de la valeur en 2008 par rapport à celle de 2002, sauf mention contraire.

Graphique 26. Des prix mondiaux nominaux des oléagineux et produits oléagineux stables







- a) Prix moyen pondéré des oléagineux, Europe.
- b) Prix moyen pondéré des tourteaux, Europe.
- c) Prix moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

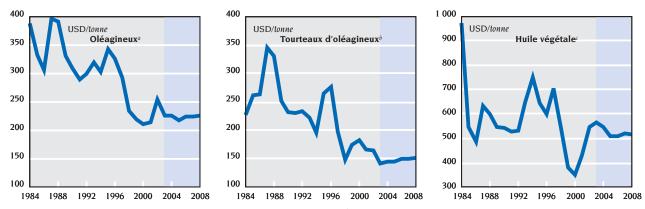
# Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Actuellement, nette hausse des prix liée à la persistance d'aléas climatiques, mais une chute est à prévoir si le temps s'améliore

La persistance d'aléas climatiques a réduit l'approvisionnement, tirant à la hausse les prix des oléagineux et des produits oléagineux sur les marchés mondiaux. De plus, les stocks mondiaux d'oléagineux étant passés de plus de 9 % des utilisations en 2000 à seulement environ 7 % en 2001, il a fallu des hausses de prix nettement plus marquées en 2002 pour réduire encore les stocks et les ramener vers 6 % des utilisations et restreindre la consommation. Cependant, les perspectives à moyen terme seront marquées par un retour à la moyenne des conditions climatiques et non par la persistance du mauvais temps actuel. De ce fait, et avec des rendements retrouvant leur tendance à long terme et une augmentation des superficies cultivées en réponse à la récente hausse des prix, la production mondiale d'oléagineux devrait progresser de 18 % au cours de la période. Cette moyenne masque une hausse substantielle en 2003, liée au redressement des rendements et à la réaction de l'offre, et qui représentera près de 10 % dans les pays membres de l'OCDE, soit la moitié de l'augmentation totale de la production prévue dans le scénario de référence.

Coïncidant avec l'expansion de la production mondiale, la stabilité attendue de l'environnement macro-économique au cours de la période favorisera une croissance régulière de la demande d'oléagineux et de produits oléagineux. Après un recul initial de 10 % en 2003, les prix en monnaie courante des oléagineux augmenteront quelque peu pour terminer la période en baisse de 4 % par rapport à leur niveau de 2002, soit un recul de 11 % en termes réels.

Graphique 27. Prix réels mondiaux faibles pour les oléagineux et les produits des oléagineux



- a) Prix moyen pondéré des oléagineux, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1).
- b) Prix moyen pondéré des tourteaux, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1).
- c) Prix moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1). Source: Secrétariat de l'OCDE.

La demande d'huile végétale contribue à maintenir la vigueur récente des prix malgré l'essor de l'offre La consommation mondiale d'huile végétale devrait rester forte tout au long de la période, avec une hausse de 19 %. Parallèlement à une poursuite de la croissance dans les pays de l'OCDE, représentant une hausse de 13 %, les conditions macro-économiques favorables dans les pays non membres, à savoir une hausse des revenus et des taux de change stables, même à la hausse, contribueront à une augmentation de la consommation d'huile végétale de 23 % dans ces pays. De ce fait, le prix de l'huile végétale sur les marchés mondiaux devrait demeurer au niveau élevé observé actuellement en raison des intempéries, et terminer la période en hausse de 2 % en monnaie courante, soit une baisse inférieure de 5 % en termes réels. La vigueur de la demande permet aux prix de se maintenir malgré une hausse de la production en 2003 consécutive aux récentes augmentations de prix, et une deuxième expansion de l'offre en 2005 due à une progression attendue de la capacité de production d'huile de palme.

La demande de tourteaux pourrait suivre la progression de l'offre Une augmentation analogue, quoique moins prononcée, de la demande est attendue pour les tourteaux. Les prix mondiaux des tourteaux devraient suivre ceux des oléagineux, avec une baisse initiale de 13 % suivie d'une remontée progressive en monnaie courante. A la fin de la période, les prix seront à peu près au même niveau qu'en 2002, soit une diminution de 8 % en termes réels. Avec des prix nominaux relativement inchangés et une progression de la consommation de viande, la consommation mondiale de tourteaux est appelée à augmenter de 17 %.

Les échanges progressent au niveau mondial, mais à un degré moindre dans les pays de l'OCDE Les exportations d'oléagineux et de produits oléagineux en provenance de l'OCDE augmenteront au cours de la période. Comme pour la production d'oléagineux, les changements interviendront pour une large part au cours de la seule année 2003. Ainsi, près de 40 % de l'augmentation totale de la production et des exportations d'oléagineux de l'OCDE interviendra en 2003. De même, la croissance des exportations de tourteaux et d'huile des pays membres se fera pour l'essentiel au début de la période couverte, la

progression étant moindre au cours des dernières années. Cependant, certains pays membres bénéficieront d'une croissance de leurs échanges tout au long de la période. A titre d'exemple, on peut citer l'expansion rapide des importations d'oléagineux et de tourteaux par le Mexique, l'essor des exportations d'huile végétale de l'Union européenne et la progression de volumes d'échanges certes parfois relativement réduits des pays d'Europe centrale. Pour la majeure partie, toutefois, la croissance des échanges d'oléagineux et de produits oléagineux sera le fait d'Économies non membres. En particulier, les exportations brésiliennes et argentines de ces produits augmenteront rapidement, tandis que les importations d'oléagineux et de produits oléagineux de la Chine et de quelques autres pays non membres continueront à s'accroître rapidement.

Des incertitudes à moyen terme en raison d'écarts récents par rapport à la norme Les Perspectives sont fondées sur un environnement stable peu susceptible d'engendrer des bouleversements. En particulier, les hypothèses qui président aux projections sont celles de conditions climatiques moyennes, de retour à la stabilité des taux de change dans les régions grandes productrices ou consommatrices et de poursuite des politiques sauf changement annoncé. Une analyse de sensibilité de ces facteurs déterminants menée cette année prévoit des variations des rendements par rapport à leur distribution antérieure, de façon à montrer comment les écarts par rapport aux conditions climatiques moyennes peuvent influer sur les marchés des productions végétales. Les résultats de cette analyse sont présentés par ailleurs dans ce document.

Même dans ce contexte de stabilité, il demeure des incertitudes quant à la nature de la reprise dans plusieurs grandes régions productrices confrontées actuellement à des aléas climatiques. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des rendements et superficies récoltées, les exportations australiennes et canadiennes d'oléagineux et produits oléagineux se redresseront. De même, aux États-Unis, les rendements se rétablissent en 2003, mais l'accroissement de la production est plus faible que celui des rendements, étant donné qu'il n'est pas prévu que la superficie revienne à des niveaux induits par les forts taux de prêts qui ont précédés la mise en œuvre du FSRI Act (voir l'encadré 3). C'est cette reprise qui explique pour une large part la hausse importante de la production d'oléagineux dans la zone OCDE en 2003 et, consécutivement à l'adaptation de l'offre sous la forme d'une augmentation des surfaces cultivées, la baisse des prix attendue pour cette même année.

Les retombées de la crise de l'ESB au Japon pourraient rester significatives

Possible retombée de la crise récente de l'ESB au Japon, les chiffres récents laissent entrevoir une rupture dans la tendance à la baisse de la production de volaille et, en outre, une amélioration des perspectives de la production de porc dans ce pays. Ces événements contribuent à susciter une légère hausse de la demande de tourteaux oléagineux destinés à l'alimentation animale, ce qui se traduit par une hausse relativement importante des importations de tourteaux par le Japon. Cependant, cette progression de la demande d'aliments du bétail pourrait se révéler transitoire et un retour de la consommation de tourteaux oléagineux au niveau antérieur, accompagné d'une baisse des importations, n'est pas à exclure.

Toujours aucun signe annonciateur de la fin du boom du soja en Amérique du Sud

Face au bond en avant que connaît la production d'oléagineux en Amérique du Sud, le bon sens voudrait que, tôt ou tard, il se produise un ralentissement, voire un arrêt. Or, les observateurs n'annoncent aucune probabilité d'arrêt à moyen terme. Si les superficies cultivables du Brésil ne sont effectivement pas infinies, le potentiel de terres susceptibles d'être mises en culture pour la production d'oléagineux reste substantiel. Les Perspectives ne laissent pas envisager des prix mondiaux particulièrement vigoureux, mais même les niveaux relativement bas enregistrés récemment ont suffi, une fois conjugués à la tendance générale à la baisse du real, à encourager l'extension des superficies. Ainsi, d'ici 2008, les projections prévoient une extension de 5 millions d'hectares des surfaces cultivées en oléagineux, qui s'ajoutera à la mise en culture de 2.5 millions d'hectares supplémentaires intervenue au cours de la seule campagne 2002. Malgré cette expansion plus réduite par rapport aux dernières années, la production d'oléagineux du Brésil devrait être supérieure de 40 % à celle de 2002 à la fin de la période.

En revanche, aucune nouvelle extension majeure de la surface agricole n'est attendue en Argentine, où, par ailleurs, il n'y a guère de possibilité de réduction supplémentaire des superficies consacrées aux pâtures en raison d'augmentations substantielles de la production de viande bovine et de lait. Au cours de la période couverte par les *Perspectives*, les superficies consacrées aux oléagineux augmenteront à un rythme beaucoup plus lent que par le passé et la production s'accroîtra de 11 %, ce qui est peu en regard du doublement intervenu entre 1996 et 2003. S'il est indéniable que la surface totale est effectivement limitée, le pays pourrait disposer d'un potentiel permettant d'augmenter les superficies cultivées, y compris en oléagineux, ce qui aurait pour effet de tirer encore les prix vers le bas.

Tout « éternuement » dans une région productrice majeure peut avoir des effets sur les marchés mondiaux

La faiblesse des taux de change consécutive aux dévaluations intervenues à la fin des années 90 au Brésil et en 2002 en Argentine peut encourager une hausse de la production d'oléagineux axée sur l'exportation. Les oléagineux et produits oléagineux peuvent être exportés tels quels ou, dans le cas des tourteaux, indirectement, par le biais de produits d'élevage. Une nouvelle crise des taux de change pourrait entraîner des perturbations à court terme liées à la confusion sur les marchés ou infrastructures de financement, mais pourrait, à moyen terme, relancer les exportations de l'un ou l'autre de ces deux pays. En revanche, le raffermissement de leur monnaie par rapport à celle des autres pays rendrait les prix mondiaux moins attractifs et les exportations moins rentables. Cette sensibilité est mise en lumière par les projections : la brusque variation du taux de change au Brésil prévue pour 2004 conjuguée à la légère faiblesse des prix mondiaux en 2005 entraîne un sérieux ralentissement de l'extension des superficies au Brésil à la fin de la période. Ce ralentissement du rythme de croissance de la production brésilienne d'oléagineux, qui tombe en dessous de 2 % en 2006, contre une moyenne de 6 % sur l'ensemble de la période, exacerbe l'adaptation de l'offre mondiale aux prix de 2005, et conduit à une réaction majeure et inverse des prix en 2006.

L'huile de palme représente une part croissante de la production d'huile végétale La production d'huile de palme progresse régulièrement et représente le tiers de la production totale d'huile végétale telle qu'elle est définie dans les Perspectives. D'ici à la fin de la période de projection, la production mondiale d'huile de palme enregistre une progression de plus de 30 %. La concrétisation en 2005 des décisions d'investissement prises plus tôt entraîne une hausse de l'offre totale suffisamment marquée pour faire baisser les prix mondiaux. Plus généralement, la production d'huile de palme n'étant pas le fait de pays membres de l'OCDE, elle est déterminée en partie par les politiques agricoles locales, dans le sens d'un soutien ou d'une taxation de l'agriculture, et par la stabilité macro-économique, ainsi que par l'évolution des prix mondiaux.

Il faut s'attendre à une croissance forte, mais presque dissociée, des approvisionnements en tourteaux et en huile

L'effet net de l'importante capacité de production de soja dans les pays non membres, en particulier le Brésil et l'Argentine, est une forte pression concurrentielle sur les marchés internationaux. Cela est vrai non seulement pour les oléagineux, mais également pour les tourteaux, étant donné la forte teneur en pulpe du soja. Tant que les dépenses d'équipement dans les pays producteurs d'huile de palme se poursuivent dans un contexte de relative stabilité macro-économique, une croissance régulière à long terme de la capacité est à envisager. Dans le même temps, avec les mêmes restrictions concernant l'environnement économique, notamment les taux de change et la situation financière, l'expansion brésilienne dépend également en partie de la poursuite des investissements, en particulier dans l'infrastructure, de façon à réduire les coûts de transport du soja vers les ports¹. Globalement, la probabilité est manifeste, dans un avenir proche, d'une augmentation de l'offre de soja, un oléagineux à fort rendement pour la fabrication de tourteaux et d'huile de palme, pouvant être exportés à bas prix.

Les politiques de soutien jouent un rôle significatif face à la concurrence

Les politiques de certains pays membres de l'OCDE peuvent protéger partiellement leurs producteurs de cette pression concurrentielle, principalement par le biais de paiements en sus des recettes commerciales, de sorte que les producteurs de l'OCDE sont plus enclins à continuer de commercialiser des oléagineux qu'ils ne le seraient s'ils étaient confrontés aux seuls signaux des prix. Ces paiements élèvent les revenus des producteurs d'oléagineux dans l'Union européenne et aux États-Unis, par exemple. Dans ce dernier, certains signaux de prix sont presque totalement occultés au cours de la période 2003-2008, lorsque, grâce aux politiques des États Unis, les producteurs bénéficient d'un niveau de recettes unitaire supérieur au prix du marché. C'est ce qui explique pourquoi la production d'oléagineux aux États-Unis et au Japon se maintiendra aux niveaux récemment atteints indépendamment des variations des prix mondiaux attendues pendant la période de projection. C'est un fait particulièrement important pour les États-Unis qui produisent un tiers de la production totale mondiale d'oléagineux. Ainsi, aux dépens des contribuables, le potentiel d'offre de l'OCDE est encouragé, même dans les cas où les cultures pourraient être fournies avec une meilleure efficience par d'autres.

Les consommateurs de produits oléagineux aux prix du marché mondial sont parmi les bénéficiaires du potentiel d'offre des pays non membres et, dans une certaine mesure, du soutien aux producteurs financé par les contribuables. Malgré le maintien des stocks mondiaux à un niveau bas par

rapport à la consommation totale, les prix du marché mondial des oléagineux, tourteaux et huile végétale devraient diminuer en termes réels. Une évolution manifestement avantageuse pour les consommateurs de ces produits et d'autres aliments, tels que les produits de l'élevage, élaborés entre autres à partir de produits oléagineux.

#### Questions et incertitudes majeures

# Les politiques à venir influeront sur les incitations à la production

Il est évident qu'au cours de la période couverte par les Perspectives, certains pays vont modifier leurs politiques agricoles, que ce soit au niveau des détails de la mise en œuvre ou de façon plus radicale. Les changements déjà connus ont été pour l'essentiel intégrés dans les projections, comme dans le cas du FSRI Act des États-Unis, mais ils ne reflètent qu'une petite partie de ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre au cours des six ans à venir. La proposition de réforme de la PAC de la Commission Européenne est à l'étude et, quoiqu'il arrive, l'adhésion de nombreux pays d'Europe centrale est prévue. La lente évolution des politiques agricoles japonaises aura des répercussions sur la production locale d'oléagineux, notamment si de nouvelles mesures sont prises pour encourager les riziculteurs à convertir leurs terres à la culture de soja. Plus généralement, les politiques agricoles caractérisées par un soutien aux producteurs et des mesures aux frontières pourraient être remises en cause si les négociations du Cycle du développement de Doha menées par l'OMC aboutissent.

# Quel sera le rôle des produits transgéniques?

Le rôle futur des oléagineux transgéniques et des produits associés sur les marchés mondiaux reste incertain. L'hypothèse sous-jacente aux Perspectives est que le marché des oléagineux ne connaîtra aucun changement majeur par rapport à la situation actuelle. Dans le même temps, les projections sont fondées, classiquement, sur des taux tendanciels à la croissance des rendements, ce qui implique la poursuite des progrès technologiques sous une forme ou une autre. De toute évidence, des écarts par rapport à l'hypothèse de neutralité concernant l'utilisation des cultures transgéniques sont possibles et pourraient influer sur les marchés des oléagineux et produits oléagineux à moyen terme.

# Le contexte a une importance fondamentale

Il va sans dire que les projections des présentes Perspectives se rapportant aux marchés des oléagineux sont conditionnées par des facteurs externes, parmi lesquels les résultats des autres secteurs. Comme il a été dit précédemment, la situation macro-économique et les conditions météorologiques sont des facteurs-clés. De plus, les projections prévoient une baisse en termes réels du prix des céréales, à l'exception du riz, de sorte que l'utilisation des terres à d'autres fins que la culture des oléagineux ne sera pas nécessairement attractive. Il faut également tenir compte de la demande croissante de tourteaux oléagineux pour l'alimentation du bétail dans un contexte d'essor de l'élevage, un point qui est examiné dans les chapitres suivants.

#### Note

1. D'après un rapport du ministère de l'Agriculture des États-Unis basé sur les chiffres de la fin des années 90, les coûts agricoles totaux de production étaient inférieurs de 20-25 % au Brésil et en Argentine par rapport aux États-Unis. Ce même rapport mettait en lumière des coûts de transport plus élevés pour l'acheminement du soja depuis l'intérieur de l'Amérique latine jusqu'aux installations portuaires (voir Agriculture in Brazil and Argentina, WRS-01-3).

# PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DE L'AGRICULTURE ET DES ÉCHANGES AGRICOLES DE L'UKRAINE

L'étude des principaux déterminants de la politique agricole et commerciale de l'Ukraine dans les années à venir présentée ci-dessous débute par une brève évaluation de l'avantage comparatif dont dispose l'Ukraine dans le secteur de l'agriculture. Elle examine ensuite les principaux facteurs macro-économiques, sectoriels et spécifiques aux produits qui influeront sur les échanges et sur le développement agricoles futurs de l'Ukraine. Elle s'achève sur quelques projections simples de la production et des échanges futurs de céréales de l'Ukraine.

### 1. Avantage comparatif

L'Ukraine possède un considérable potentiel agricole de par sa géographie physique. Elle bénéficie de vastes superficies (33.3 et 7.5 millions d'hectares de terres arables et de prairies permanentes, respectivement) et de sols fertiles (environ 40 % de l'ensemble des tchernozioms de la planète), de ports navigables toute l'année, ainsi que de la proximité des grands marchés d'importation du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et, potentiellement, de l'UE. L'Ukraine évoque toujours l'image de champs de céréales s'étendant à perte de vue, celle du grenier de l'Europe.

Au début de la transition, de nombreux observateurs espéraient que l'association de ce potentiel physique, du développement des technologies et de l'efficience allocative du marché entraîne une croissance de l'agriculture et l'émergence rapide d'une nouvelle « puissance planétaire » sur les marchés mondiaux. Cependant, entre 1991 et 2000, la production agricole brute a diminué de 39 % (aux prix constants de 1996). En outre, la part de l'agriculture ukrainienne dans le PIB a reculé, passant de 20 % en 1990 à seulement 11 % en 2000. Certains en ont déduit que le potentiel de l'agriculture ukrainienne avait été surestimé, que les sols de l'Ukraine s'étaient dégradés à la suite de décennies de mauvaise exploitation, et que les sécheresses récurrentes combinées à la rudesse des hivers constituaient un obstacle majeur. D'autres en concluent que l'exploitation du potentiel ukrainien exigera une réforme des institutions et une restructuration des entreprises bien plus profondes qu'initialement prévu et que l'émergence du pays en tant que puissance planétaire sera donc d'autant plus longue.

Qui est dans le vrai ? L'Ukraine possède-t-elle véritablement un avantage comparatif dans le secteur de l'agriculture ? Pour répondre à ces questions, il faut aller au-delà des moyennes statistiques. Les performances des exploitations en Ukraine sont très hétérogènes du fait que les exploitants ont tenté de surmonter les rigidités de la période de transition par des moyens très différents et qu'ils possèdent des compétences très inégales en matière de gestion. Du moins jusqu'en 2000, l'efficience technique des

exploitations ukrainiennes a en moyenne diminué<sup>1</sup>, tout en devenant plus hétérogène<sup>2</sup>. Striewe *et al.* ont démontré que les données sur la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations ukrainiennes masquent d'importantes disparités entre les exploitations (elle était ainsi de –92 % dans le premier quintile contre 69 % dans le cinquième quintile en 2000)<sup>3</sup>.

Le secteur des exploitations agricoles est certes hétérogène dans tous les pays du monde. On a toutefois des raisons de penser que c'est particulièrement vrai dans les économies en transition, où les mécanismes de marché qui aboutissent à la cessation des activités – dépôt de bilan ou concurrence pour des ressources rares telles que les terres – ne fonctionnent pas encore parfaitement<sup>4</sup>. Ainsi, pour mettre en lumière les véritables potentialités concurrentielles de l'agriculture ukrainienne, il semble important de ne pas trop se fier aux données sur les performances moyennes et de se concentrer au contraire sur les exploitations qui sont parvenues à obtenir de bons résultats ces dernières années.

Dans cette perspective, il apparaît que l'Ukraine possède de fait un important avantage comparatif dans les céréales et les oléagineux, ainsi que dans le secteur laitier. L'analyse du coût en ressources intérieures (CRI) des exploitations moyennes par rapport aux exploitations ayant adopté les meilleures pratiques en Ukraine montre que si les premières ne sont toujours pas compétitives, les secondes sont sorties de la crise financière et des réformes fondamentales de la politique agricole de 1999-2000 en étant capables de produire des céréales et des oléagineux à des conditions concurrentielles<sup>5</sup>. Une analyse similaire des exploitations ayant adopté les meilleures pratiques indique que leur production de lait est également compétitive<sup>6</sup>. Certains éléments donnent par ailleurs à penser que la production de porc et de volailles deviendra également compétitive à mesure que la production intérieure d'aliments destinés aux animaux d'élevage se développera. La betterave à sucre paraît être l'une des principales cultures végétales non compétitives sans soutien public, malgré des possibilités de concentration locale de la production à proximité des sucreries capables de raffiner du sucre brut importé hors saison<sup>7</sup>.

Rétrospectivement, il semble que de nombreux observateurs ont sousestimé dès le départ l'ampleur de la restructuration, de la modernisation et de la réforme institutionnelle nécessaires à l'exploitation du potentiel agricole de l'Ukraine. Il semble désormais clair que les précipitations et les conditions hivernales sont encore les facteurs les plus limitants de la production et ce quelle que soit l'année considérée<sup>8</sup>. Comme le montre le graphique 28, les rendements des cultures céréalières sont beaucoup moins stables en Ukraine que dans l'Union européenne ou aux États-Unis. Le risque correspondant augmente les coûts de production en Ukraine et pourrait diminuer son taux de fiabilité en tant que fournisseur des marchés mondiaux. D'un autre côté, la grande majorité des agriculteurs ukrainiens n'utilise pas les technologies qui pourraient lui permettre d'atténuer la variabilité des rendements induite par les variations climatiques, et les variations montrées par le graphique 28 ne sont pas toutes imputables au climat : certaines sont dues à la crise agricole déclenchée par le phénomène de la transition, aggravées d'autant par les déficiences politiques qui en ont résulté.

140 Rendements du blé (1992 = 100) UE 120 100 États-Unis 80 60 Ukraine 40 20 1994 1996 1998 1992 2000 2002

Graphique 28. Rendements du blé en Ukraine, aux États-Unis et dans l'Union européenne, 1992-2002 (1992 = 100)

Source: FAO (www.fao.org).

En résumé, il est indéniable que l'Ukraine possède un avantage potentiel comparatif en agriculture. Toute la question est de savoir dans quels délais la distribution actuelle des exploitations ukrainiennes pourrait « se déplacer vers la droite » en termes de performances et de compétitivité. Autrement dit, dans quels délais les structures de production et les gestionnaires des exploitations les moins efficientes seront-ils contraints de renoncer à leur activité, libérant ainsi des ressources qui pourront être utilisées par d'autres ? Il y a lieu de croire que l'évolution de la distribution des exploitations a commencé à s'accélérer en 2000 et que l'agriculture ukrainienne est entrée ces dernières années dans une phase de croissance dynamique. La poursuite de cette évolution et de l'exploitation du potentiel agricole de l'Ukraine dépendra d'un certain nombre de facteurs qui sont essentiellement déterminés par les politiques suivies. La section suivante présente une liste et examine ces principaux facteurs.

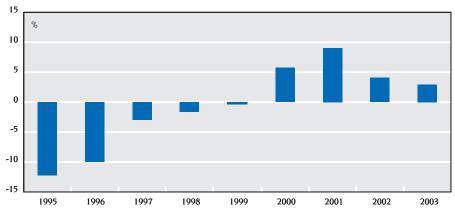
# 2. Facteurs qui influeront sur la croissance future de l'agriculture et des échanges agricoles

### 2.1. Stabilité et croissance macro-économiques

Il n'est guère surprenant que le récent renouveau de l'agriculture ukrainienne ait coïncidé avec une amélioration des performances économiques d'ensemble. Les liens de causalité sous-jacents sont bien entendu complexes et s'exercent dans les deux sens, l'agriculture contribuant aux performances économiques d'ensemble tout autant qu'elle en bénéficie.

Depuis la crise financière de 1998-1999, l'Ukraine a bénéficié de trois années de stabilité macro-économique. L'inflation a été ramenée à des niveaux relativement bas, le taux de change est demeuré stable et tant la balance commerciale de l'Ukraine que sa balance des paiements courants sont actuellement excédentaires<sup>9</sup>. Plus important, après près d'une décennie de déclin économique au lendemain de l'indépendance, l'Ukraine a connu trois années consécutives de croissance économique (voir graphique 29). Les

Graphique 29. Évolution du PIB réel en Ukraine, en % par rapport à l'année précédente<sup>a</sup>



a) Pour 2003, il s'agit d'une prévision.

Source : Comité national de statistiques d'Ukraine (diverses années).

prévisions pour 2003 et au-delà ne sont bien entendu valables que sous certaines conditions, mais la plupart des analystes s'attendent à ce que la croissance du PIB se poursuive au rythme de 2.5 % à 4.6 % en 2003.

Le maintien de la croissance et de la stabilité macro-économique favoriserait la poursuite du développement de l'agriculture en Ukraine. Du fait qu'elle exige des investissements importants dans des intrants spécifiques et durables, l'agriculture est très sensible à l'instabilité macro-économique sous la forme de fluctuations des taux de change, d'inflation et d'intérêt. Le déclin de l'agriculture entre le début et le milieu des années 90 a été exacerbé par l'hyper-inflation qui rendait pratiquement impossible toute planification, même à court terme dans le cadre d'un seul cycle de culture. Ces dernières années, les banques privées et les fournisseurs d'intrants ont timidement commencé à accorder des crédits aux producteurs agricoles. Le maintien de la stabilité macro-économique aurait pour effet de réduire encore la prime de risque que comportent les taux d'intérêt, phénomène qui – conjugué à la poursuite de la réforme du secteur bancaire ukrainien – devrait aboutir à une nouvelle augmentation du volume des prêts à l'agriculture.

Les taux de croissance futurs influeront également sur les revenus et donc sur la demande intérieure de produits alimentaires en Ukraine. La poursuite d'une croissance robuste se traduirait par un accroissement de la demande induite de céréales et d'oléagineux destinés à l'alimentation des animaux dans les exploitations d'élevage et les exploitations laitières, ce qui freinerait l'augmentation potentielle des excédents de céréales et d'oléagineux exportables. Tous les calculs fondés sur l'évolution prévisible de la demande de produits de l'élevage compte tenu du niveau des revenus et partant d'hypothèses plausibles quant aux indices de consommation montrent toutefois qu'il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce qu'une demande croissante de viande et de lait menace véritablement la position d'exportateur net de céréales et d'oléagineux de l'Ukraine (voir section 3 ci-dessous). Il convient par ailleurs de noter que, d'après certaines

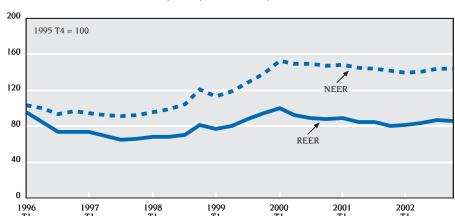
projections de la consommation future de produits destinés à l'alimentation animale et de l'offre et de la demande de produits de l'élevage, l'Ukraine pourrait devenir exportateur net de produits carnés, et plus particulièrement de viande de porc et de volaille.

La poursuite de la croissance et l'augmentation des revenus pourraient par ailleurs avoir un important impact sur l'économie générale du soutien accordé à l'agriculture en Ukraine, ayant pour effet d'augmenter tant la demande que l'offre de mesures protectionnistes. Étant donné que les produits alimentaires comptent pour environ 65 % dans l'indice des prix à la consommation (IPC) ukrainien, les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine n'ont en règle générale et jusqu'à une date très récente approuvé que du bout des lèvres le soutien des prix agricoles. De fait, pour les produits alimentaires de base tel que le pain, les autorités régionales ont généralement eu pour principal souci de faire respecter les prix plafonds. L'augmentation des revenus devrait réduire la part des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation ukrainienne et donc la sensibilité des consommateurs à la hausse des prix des produits alimentaires. Elle devrait également entraîner une augmentation des recettes fiscales et donc un assouplissement des contraintes budgétaires, lesquelles ont constitué jusqu'ici le principal facteur de discipline parmi les responsables de l'élaboration de la politique agricole en Ukraine.

Compte tenu de l'élargissement de la base d'imposition des exploitations et de la diminution de la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages, il est raisonnable de s'attendre à ce que des pressions politiques conduisent à l'adoption d'un large éventail de mesures de soutien de l'agriculture en Ukraine. A certains égards, la situation de l'agriculture ukrainienne est aujourd'hui similaire à ce qu'elle a été dans de nombreux pays industrialisés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il est vrai que dans les pays industrialisés les exploitations ont dû s'agrandir alors qu'en Ukraine la trop grande taille de nombre d'entre-elles les rend ingérables. Cependant, sous l'angle de la politique économique, l'Ukraine possède une importante population agricole et l'agriculture doit impérativement être modernisée et restructurée, ce qui entraînera inévitablement d'importantes suppressions d'emplois, accompagnées ou non d'une diminution de la taille des exploitations. Dans les pays industrialisés, les responsables de l'élaboration des politiques ont répondu à cette pression à laquelle sont soumis les sureffectifs dans l'agriculture par des mesures – telles que la politique agricole commune de l'UE – destinées à atténuer ou du moins à retarder et à amortir les effets du redéploiement nécessaire. Les récentes évolutions de la politique appliquée en Ukraine (l'instauration de contingents pour le sucre, la mise en place d'un système d'intervention pour les céréales et la protection contre les importations de produits carnés) donnent à penser que des préoccupations similaires interviennent également en Ukraine.

#### 2.2. Évolution du taux de change

Le taux de change est un paramètre macro-économique particulièrement important pour les performances agricoles. Les variations du taux de change continueront à exercer une importante influence sur l'évolution de



Graphique 30. Évolution des taux de change effectifs nominal (TCEN) et réel (TCER) en Ukraine, 1996-2002<sup>a</sup>

a) Les taux de change effectifs nominal et réel sont tous deux calculés en affectant à la Fédération de Russie, aux États-Unis et à la zone euro un coefficient de pondération des échanges d'environ un tiers pour chacun de ces trois partenaires commerciaux. Le TCER est égal au TCEN multiplié par l'indice des prix à la production (IPP) des partenaires commerciaux divisé par l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ukraine.

Source: Présentation de l'auteur, d'après UEPLAC, Ukrainian Economic Trends, mars 2002, projet TACIS en Ukraine; Banque nationale ukrainienne (www.bank.gov.ua); ministère du Travail des États-Unis (www.bls.gov); Banque centrale européenne (www.ecb.int) et Banque centrale de la Fédération de Russie (www.cbr.ru).

l'agriculture et des politiques agricoles en Ukraine. De l'avis général, la récente phase de croissance de l'économie ukrainienne a à tout le moins été déclenchée par l'importante dépréciation nominale et réelle de la *ĥryvnia* ukrainienne (UAH) qui a suivi la crise financière russe à la fin de 1998. Les producteurs de produits exportables – dont beaucoup de produits agricoles de base et de produits alimentaires transformés – ont bénéficié du renforcement sensible de leur compétitivité qui a résulté de la dévaluation. Le taux de change de la *ĥryvnia* par rapport à un panier de devises composé des principales monnaies étrangères (dollar des États-Unis, euro et rouble russe) est demeuré relativement stable depuis le milieu de l'an 2000, et on peut en dire autant du taux de change effectif réel (graphique 30).

Compte tenu de la croissance économique de l'Ukraine, de la position excédentaire de sa balance commerciale et de sa balance des paiements courants, ainsi que de la discipline budgétaire observée ces dernières années, les actuelles variations du taux de change réel paraissent supportables. Cependant, tout retour à une surévaluation des taux de change du type de celle qui est apparue au milieu des années 90 aurait un impact négatif sur l'agriculture ukrainienne, qui est tournée vers l'exportation et qui, faute d'un important soutien (par exemple sous la forme de subventions à l'exportation), doit s'appuyer sur une domination au niveau des coûts.

#### 2.3. Population

La population ukrainienne constitue un dernier facteur macroéconomique d'une importance considérable. Selon la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, avec un taux d'accroissement annuel de –0.3 %, la population de l'Ukraine est celle dont la diminution est

la plus rapide au monde. Dans l'hypothèse d'une fécondité moyenne, la part de la population ukrainienne âgée de 60 ans et plus devrait passer de 20.5 % en 2000 à 27.5 % en 2020 et à 38.1 % en 2050<sup>10</sup>. Actuellement, les retraités représentent 36.3 % de la population rurale, alors qu'ils ne comptent que pour environ 24 % dans les zones urbaines. Le déclin démographique et le vieillissement de la population de l'Ukraine réduiront la demande intérieure de produits alimentaires. A moins que les responsables de l'élaboration des politiques ne réussissent à instituer un système de sécurité sociale viable offrant des pensions de retraite suffisantes et versées de façon ponctuelle, la part déjà importante et en constante augmentation que représentent les retraités dans les zones rurales fera peser un fardeau toujours plus lourd sur les exploitations, qui seront contraintes de continuer à fournir des services sociaux à leurs anciens employés. Le vieillissement démographique risque également d'entraîner des pénuries de cette main-d'œuvre qualifiée et bien formée dont l'agriculture moderne à forte intensité capitalistique a tant besoin. La baisse de la demande intérieure induite par la diminution de la population devrait certes tendre à accroître les excédents exportables, mais une pénurie de main-d'œuvre qualifiée représenterait une grave menace pour la poursuite de la modernisation de l'agriculture ukrainienne et pour le développement des exportations agricoles compétitives.

#### 2.4. Adhésion à l'OMC

L'adhésion à l'OMC améliorerait l'environnement économique d'ensemble dans lequel opère l'agriculture ukrainienne. Plus important, elle contribuerait à la poursuite des réformes économiques en Ukraine – par exemple dans le secteur bancaire – ce dont l'agriculture tirerait également parti. L'adhésion à l'OMC aurait un certain nombre de conséquences importantes, en particulier pour le secteur agricole.

Tout d'abord, en tant que membre de l'OMC, l'Ukraine aurait accès au mécanisme de règlement des différends. L'UE n'a pu imposer unilatéralement des contingents d'importation de céréales ukrainiennes que parce que l'Ukraine n'est pas membre de l'OMC<sup>11</sup>. Par ailleurs, en tant que membre de l'OMC, l'Ukraine pourrait joindre sa voix à celle des petits pays exportateurs qui ne peuvent rivaliser avec les subventions versées dans les pays exportateurs de plus grande taille mais doivent plutôt soutenir la concurrence en s'appuyant sur leur domination au niveau des coûts. Il est particulièrement important pour ces pays de pouvoir lutter à armes égales, et plus leur position sera forte au sein de l'OMC, plus il y aura de chances que les négociations futures aboutissent à des disciplines appropriées quant à l'utilisation déloyale des subventions et du soutien.

Les négociations agricoles de l'Ukraine avec le groupe de travail de l'OMC chargé d'examiner sa demande d'adhésion sont centrées sur les questions particulières qui ont marqué l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay: accès aux marchés, soutien interne et aides à l'exportation. Dans le domaine de l'accès aux marchés, l'Ukraine a offert des réductions tarifaires qui ramèneraient le niveau moyen des droits appliqués par elle de 30 % à 14 % environ (graphique 31)<sup>12</sup>. Bien entendu, à mesure que l'Ukraine renforcera sa position d'exportateur net des principaux produits agricoles (le sucre étant peut-être une grande exception, voir ci-dessous), le niveau de ses

Tarif actuel Tarif proposé

Torif proposé

Graphique 31. Tarifs d'importation actuels et tarifs proposés par l'Ukraine dans le cadre des négociations d'adhésion à l'OMC, pour quelques produits agricoles

Source: Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya (2002), The implications of WTO-Accession for Ukrainian Agricultural Policy, document présenté à la Conférence internationale sur « L'adhésion à l'OMC de l'Ukraine, un défi pour les réformes économiques internes » qui s'est tenue les 11 et 12 décembre 2002 à Kiev, en Ukraine.

tarifs d'importation pour les produits agricoles perdra de l'importance. Il sera en effet sans doute bien plus important de veiller à l'accès aux marchés des importations des principaux produits agricoles, tels que les produits agrochimiques et les machines. Ces importations se heurtent actuellement à de considérables obstacles tarifaires et non tarifaires prenant par exemple la forme de procédures de certification complexes et parfois arbitraires. Ces obstacles constituent une taxe pour l'agriculture ukrainienne et diminuent sa compétitivité en augmentant les coûts de production et en ralentissant l'adoption par le pays des techniques et des savoir-faire modernes.

Le problème agricole le plus litigieux dans les négociations actuelles de l'Ukraine avec le groupe de travail de l'OMC chargé d'examiner sa demande d'adhésion est celui du soutien interne. L'Ukraine demande actuellement que lui soit accordée une mesure globale du soutien (MGS) de 1.38 milliard de dollars des États-Unis, sur la base d'une période de référence allant de 1994 à 1996. Certains membres du groupe de travail insistent pour qu'une période de référence allant de 1997 à 1999 soit au contraire utilisée, ce qui ramènerait la MGS consolidée à 0.0607 milliard (60.7 millions) de dollars des États-Unis<sup>13</sup>.

Selon Kobuta et Shevzov, la MGS de l'Ukraine s'élevait à 1.88 milliard de *hryvnias* en 2001. En outre, les dépenses relevant de la catégorie verte se sont élevées à 1.06 milliard de *hryvnias*, pour un soutien agricole total de 2.94 milliards de *hryvnias* (soit environ 0.55 milliard de dollars des États-Unis)<sup>14</sup>. Si l'on tient également compte des exonérations fiscales accordées à l'agriculture (voir ci-dessous), le soutien total à l'agriculture en 2001 passe de 1.87 milliard à 4.81 milliards de *hryvnias*, soit 0.91 milliard de dollars des États-Unis. Ce chiffre correspond à environ 7 % des recettes agricoles brutes en 2001. Si le gouvernement ukrainien avait été en 2001 en mesure de fournir

la totalité du soutien de 1.38 milliard de dollars des États-Unis dont il souhaiterait obtenir la consolidation dans le cadre de l'OMC, le soutien total se serait élevé à 11 % et non à 7 % des recettes agricoles brutes.

Le fait le plus important est peut-être que l'Ukraine a déjà accepté, dans le cadre des négociations en cours, de ne pas être autorisée, en tant que membre de l'OMC, à avoir recours à des subventions à l'exportation. Conjuguée au fait que l'Ukraine sera probablement exportateur net des principaux produits agricoles de base, cette restriction réduira considérablement les moyens d'actions dont disposeront les responsables de la politique agricole à l'avenir. Lorsqu'un pays est exportateur net d'un produit donné, toute forme de soutien des prix implique inévitablement des subventions à l'exportation implicites ou explicites. Si ces subventions ne sont pas autorisées, le soutien des prix ne peut non plus être envisagé. Ce point a jusqu'ici échappé à bien des responsables ukrainiens ; bon nombre de partisans de l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC sont également des tenants des systèmes de prix d'intervention et de prix d'engagement pour les céréales qui ont été mis en œuvre en 2002. Bien entendu, le gouvernement ukrainien ne peut pas se permettre pour le moment de prendre des mesures de soutien des prix de grande ampleur. Il n'en demeure pas moins que l'adhésion à l'OMC aura peut-être pour principale conséquence pour l'Ukraine que la renonciation aux subventions à l'exportation contraindra les responsables ukrainiens à envisager d'autres solutions que les politiques de soutien des prix, même s'ils ont un jour les moyens d'avoir recours à ces dernières. Étant donné que les politiques de soutien des prix sont, comme chacun sait, parmi les moyens les plus inefficaces d'apporter un soutien à l'agriculture et ceux qui engendrent le plus de distorsions, la renonciation aux subventions à l'exportation pourrait présenter d'importants avantages pour l'Ukraine à long terme.

La Russie est également en train de négocier son adhésion à l'OMC. La Russie et l'Ukraine partagent toutes deux la même crainte : chacun des deux pays appréhende que l'autre parvienne à faire aboutir ses propres négociations avant lui-même, car il pourrait alors se joindre au groupe de travail chargé d'examiner sa demande d'adhésion et rendre plus difficile les négociations du fait de la prise en compte des problèmes bilatéraux entre l'Ukraine et la Russie. Il serait dans l'intérêt de l'Ukraine d'établir des relations agricoles stables avec la Russie et avec les autres membres de la Communauté des États indépendants (CEI). Malgré de longs pourparlers en vue de la signature d'accords de libre-échange, les échanges agricoles au sein de la CEI continuent à se heurter à toutes sortes d'obstacles et de restrictions ad hoc15. Un accord de libre-échange a été ratifié par le Parlement ukrainien (Rada) mais pas par la Douma russe. A l'heure actuelle, l'un des principaux problèmes agricoles qui opposent la Russie et l'Ukraine concerne l'application des nouveaux contingents d'importation de la Russie pour les produits carnés et les produits laitiers conjointement avec l'augmentation sensible des droits de douane pour les importations hors contingent. Ce nouveau système ne s'applique pas (pour le moment) aux importations en provenance d'Ukraine, mais représente une menace potentielle dans la mesure où 95 % (60 %) des exportations ukrainiennes de viande bovine (de lait) sont destinées à la Russie.

#### 2.5. Taxation de l'agriculture

Comme cela a été précédemment mentionné, environ 50 % du soutien total actuellement fourni aux agriculteurs en Ukraine (1.87 milliard de hryvnias sur un total de 3.75 milliards, hors mesures de la catégorie verte) sont fournis sous la forme d'exonérations fiscales qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de la MGS. Actuellement, les exploitations acquittent une « taxe agricole unifiée » représentant de 0.3 à 0.5 % de la valeur de leurs terres, calculée en multipliant leur superficie par un prix fictif établi en fonction de leur qualité. Ce régime fiscal parviendra à expiration à la fin de 2003, et la question de savoir s'il doit être reconduit ou remplacé par un autre système d'imposition sera sans doute l'un des problèmes de politique agricole les plus controversés dans un proche avenir.

Le faible montant de la taxe agricole unifiée sur les ressources foncières représente une importante subvention implicite en faveur de l'agriculture, et en particulier en faveur des exploitations rentables qui auraient, sinon dû, acquitter une forme ou une autre d'impôt calculé en fonction de leur chiffre d'affaires ou de leurs performances. Cette taxe favorise également les activités d'élevage – production de volailles ou engraissage de porcs – qui nécessitent peu de terres. L'abandon de l'actuel système d'imposition sur la base des ressources foncières au profit d'un système d'impôt sur les bénéfices ou sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles se traduirait par une importante redistribution de la charge fiscale, qui pèserait dès lors davantage sur les 15 à 20 %, peut-être, des exploitations ukrainiennes qui sont compétitives et rentables. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'agriculture devrait apporter une plus grande contribution aux recettes fiscales de l'Ukraine (bien que l'agriculture contribue à environ 13.4 % du PIB ukrainien, elle ne contribue que pour 1.5 % aux recettes fiscales totales), mais de considérables pressions politiques s'exercent en faveur d'une reconduction de la taxe foncière unifiée à la fin de 2004. La loi provisoire en vigueur prévoit de poursuivre l'application de la « taxe agricole unifiée » jusqu'en 2010, tout en modifiant la définition de « l'entreprise agricole » dont la détermination définit l'assujettissement à cette taxe. A l'heure actuelle, les entreprises dont les revenus proviennent au moins à 50 % de ventes de produits agricoles sont dites « agricoles » en terme de taxation<sup>16</sup>, alors que la loi propose de faire passer ce pourcentage à 75 %. La « taxe agricole unifiée » est l'un des rares moyens dont disposent les responsables de l'élaboration des politiques ukrainiens pour fournir un soutien de quelque importance à l'agriculture, et ce soutien n'est de plus pas pris en compte pour le calcul de la MGS.

Les tenants du système actuel font valoir les arguments suivants : i) il est très simple et n'exige pas que les exploitations tiennent une comptabilité détaillée, et ii) les exploitations supportent une lourde fiscalité indirecte dans la mesure où elles sont responsables de la « sphère sociale » dans les zones rurales, ce qui signifie qu'elles doivent fournir de nombreux services de base aux retraités, assurer l'entretien des établissements scolaires, etc. Le bien-fondé de la première objection est discutable : en Ukraine, la plupart des terres agricoles sont mises en valeur par un nombre relativement restreint de grandes exploitations commerciales (environ 14 000) et l'adoption d'un système d'impôt sur les bénéfices ou sur le chiffre d'affaires aurait par ailleurs un effet secondaire bénéfique en contraignant ces

exploitations à tenir une comptabilité rigoureuse. A mesure que les banques commenceront à appliquer les critères plus stricts de Bâle II<sup>17</sup> pour évaluer les risques de crédit et déterminer les conditions de prêt, ces exploitations seront de toutes façons dans l'obligation de mettre en place une comptabilité appropriée si elles veulent avoir accès à des crédits à un coût raisonnable pour assurer leur modernisation et leur développement.

La seconde objection est toutefois plus fondée. Les autorités régionales et locales souffrent en effet en Ukraine d'un manque chronique de ressources financières et, dans de nombreuses zones rurales, il est demandé, et de fait imposé, aux exploitations de fournir des services sociaux qui devraient normalement être assurés par ces autorités. D'après des estimations effectuées en Russie, où la situation est similaire, la fourniture de ces services accroît de 10 à 30 % les coûts supportés par les exploitations la capacité ou l'incapacité de l'Ukraine à améliorer son système de fédéralisme budgétaire et à décharger ses entreprises agricoles de leurs nombreuses responsabilités sociales implicites et explicites aura d'importantes conséquences à moyen et à long terme sur la compétitivité de l'agriculture ukrainienne.

#### 2.6. Restructuration des exploitations - dépôt de bilan et marchés fonciers

Outre le régime d'imposition auquel sera soumis à l'avenir le secteur agricole en Ukraine, la future mise en œuvre de procédures de dépôt de bilan par les exploitations agricoles et l'évolution des marchés fonciers en Ukraine joueront un rôle important dans la restructuration de l'agriculture ukrainienne. Les statistiques officielles donnent à penser qu'environ 58 % de l'ensemble des grandes exploitations commerciales d'Ukraine ont enregistré des pertes en 2002. Ce pourcentage était respectivement de 85, 52 et 33 % en 1999, 2000 et 2001. Ces statistiques doivent bien entendu être interprétées avec prudence. Elles reposent pour une large part sur les principes de la comptabilité soviétique dont, par exemple, des provisions pour amortissement d'un montant irréaliste. Il est par ailleurs probable que les exploitants pensent que toutes les informations qu'ils peuvent communiquer finiront tôt ou tard dans l'administration fiscale, si bien que leurs déclarations s'en trouvent faussées. La plupart des observateurs s'accordent toutefois à penser que peut-être un tiers des grandes exploitations commerciales d'Ukraine ne sont pas viables et accumulent les pertes depuis au moins le milieu des années 90. Ces exploitations ont pu demeurer en activité parce qu'on leur a laissé la possibilité d'accumuler les arriérés d'impôts et/ou ne paient pas la totalité des salaires ou du loyer des terres.

Si l'on s'en tient aux règles de l'économie de marché, ces exploitations devront déposer le bilan, d'où une redistribution des ressources qu'elles utilisent au profit d'entreprises plus rentables. Étant donné que l'écart – surtout en termes de gestion – entre les 15 %, peut-être, des exploitations qui ont adopté les meilleures pratiques en Ukraine et les exploitations « moyennes » est tout à fait considérable, la mauvaise allocation des ressources observée actuellement occulte un très important potentiel agricole latent en Ukraine<sup>19</sup>. Le moratoire dont bénéficiaient auparavant les dépôts de bilan dans l'agriculture a été officiellement suspendu en 2001. Mais dans la pratique, le nombre de procédures de dépôt de bilan engagées a été extrêmement limité, sinon nul, et certains responsables de l'élaboration

des politiques font pression en faveur d'un rétablissement du moratoire. Le processus de restructuration des exploitations se déroule en conséquence bien plus lentement.

Parallèlement au problème des procédures de dépôt de bilan, la future mise en place du marché des terres agricoles en Ukraine sera un important déterminant du rythme de mutation structurelle du secteur. Un Code foncier destiné à régir l'achat et la vente de terres agricoles à compter de 2005 a certes été adopté en octobre 2001, mais les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine indiquent qu'une trentaine de textes de loi et de textes réglementaires dérivés doivent encore être adoptés pour compléter le cadre institutionnel nécessaire au bon fonctionnement du marché foncier (il s'agit par exemple de mettre en place un système de cadastre, de permettre l'hypothèque des terres, etc.). L'importance d'un marché pour l'achat et la vente de terres agricoles est parfois surestimée, du moins pour ce qui est du court et du moyen termes. Du fait de la faible rentabilité de l'agriculture en Ukraine, le prix des terres n'est lui-même guère élevé, ce qui en limite la valeur en tant que moyen de garantie pour l'obtention de crédits. Qui plus est, les exploitations sont sous-capitalisées et ne sont pas en mesure de procéder à d'importants achats de terres dans un avenir prévisible.

Du point de vue des ressources foncières, la poursuite de la mise en place du marché de la location de terres agricoles constituera donc le principal problème pour l'agriculture ukrainienne dans les années à venir. Le bon fonctionnement de ce marché permet aux exploitations efficientes de s'agrandir sans avoir à souscrire des crédits de longue durée. Il contraint par ailleurs les exploitations moins efficientes à améliorer leurs performances ou à renoncer à opérer dans le secteur. Il sera toutefois sans doute difficile d'assurer le fonctionnement efficient et équitable du marché de la location de terres. Contrairement aux anciennes exploitations collectives, qui occupent de vastes superficies, les exploitations individuelles provenant de parts de ces anciennes exploitations sont généralement de petite taille (environ 4 hectares en moyenne)<sup>20</sup>. Il paraît donc tout à fait probable que le marché de la location de terres se caractérise par une considérable asymétrie tant au niveau de l'information que du pouvoir de négociation, et que les petits propriétaires fonciers en viennent souvent à estimer que la demande de terres n'est pas réellement concurrentielle. Les chefs d'exploitations sont souvent en mesure d'exercer des pressions considérables sur les petits propriétaires fonciers en vue de leur faire accepter des contrats de bail de longue durée et de réduire par d'autres moyens la pression concurrentielle que pourrait engendrer un marché de la location de terres fonctionnant de façon satisfaisante, surtout s'ils ne sont pas tenus de déclarer et d'enregistrer les transactions.

### 2.7. Taxation implicite de l'agriculture

Les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine évoquent certes souvent la nécessité de soutenir les agriculteurs, mais ils ont pris ces dernières années deux grandes mesures qui imposent une lourde taxe à l'agriculture. La première de ces mesures concerne le versement différé des remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont bénéficient les exportateurs. Depuis environ deux ans, l'administration fiscale ukrainienne a

différé les remboursements de TVA aux exportateurs. En septembre 2002, l'encours total des remboursements différés de TVA s'élevait à 6.4 milliards de hryvnias (soit 3.6 % du PIB) dont environ 2.2 milliards de hryvnias étaient en souffrance. Comme il fallait s'y attendre, compte tenu de l'élasticité de la demande de produits d'exportation ukrainiens sur les marchés mondiaux, les négociants de céréales et d'oléagineux ont réagi en réduisant d'autant les prix auxquels ils sont prêts à acheter leurs produits aux exploitants, de sorte que les remboursements de TVA différés ou en souffrance ont les mêmes effets qu'une taxe implicite sur l'agriculture.

La seconde de ces mesures est la taxe sur les exportations d'oléagineux appliquée en Ukraine. Cette taxe a été instituée à la suite des pressions exercées par les triturateurs d'oléagineux et elle est en vigueur depuis plusieurs années. Son montant s'élève actuellement à 17 % et ses effets sont similaires à ceux des remboursements différés de TVA, entraînant une baisse des prix à la production des graines de tournesol. Les exportations de graines de tournesol sont touchées par ces deux mesures. L'élimination respective de ces taxes implicite et explicite entraînerait une hausse des prix à la sortie de l'exploitation et relancerait fortement la production ukrainienne, accroissant ainsi les excédents exportables.

#### 2.8. Infrastructures de commercialisation

La politique adoptée à l'égard du développement des infrastructures de commercialisation sera un des principaux déterminants de la compétitivité future sur les marchés agricoles. Comme le montre graphique 32, le comportement des prix des céréales ukrainiennes a été au cours de ces dernières années plus ou moins conforme à la théorie, puisqu'ils ont été inférieurs aux cours mondiaux les années où l'Ukraine a été exportateur net, et supérieurs celles où elle a été importateur net. Deux exceptions notables se sont produites au début de 2000, date à laquelle l'instauration de tarifs d'importation pour les céréales a permis aux prix d'atteindre des niveaux record rapidement corrigés après la mise en place de contingents tarifaires, et à la fin de 2002, quand les prix en vigueur aux États-Unis n'ont plus été le cours de référence sur les marchés mondiaux, cette fonction étant largement assumée par les céréales de la mer Noire.

La question déterminante est que les coûts de commercialisation des céréales sont considérablement plus élevés en Ukraine que dans les pays exportants comparables, de sorte que dans un contexte d'exportations nettes, les producteurs ukrainiens recevront une part infiniment plus faible du prix mondial que leurs concurrents dans les autres pays<sup>21</sup>. Les coûts de commercialisation sont excessifs parce que les infrastructures sont anciennes et dépassées et qu'elles avaient essentiellement pour fonction de transporter les céréales et les autres produits d'exportation ukrainiens vers le nord, en direction des autres républiques soviétiques et non vers le sud, à destination des marchés mondiaux en passant par les ports de la mer Noire. Les coûts de commercialisation sont également trop élevés parce que l'allocation des infrastructures rares telles que les wagons de chemins de fer et les terminaux portuaires continue à être gérée de façon opaque par des monopoles publics et parapublics, et parce que jusqu'à une date récente les investisseurs étrangers n'étaient pas autorisés à investir dans la

1 200 Prix ukrainien UAH/t Prix mondial (blé alimentation humaine III class EXW) (US HRW #2, fob Gulf) 1 000 800 600 Tendance + coûts commerciaux 400 Tendance du prix mondial 200 Tendance – coûts commerciaux 2000 2001 2002 1999

Graphique 32. Évolution des prix du blé meunier en Ukraine, 1999-2002

Source: Ministère de l'Agriculture des États-Unis, Wheat Market Outlook, divers numéros; UkrAgroConsult Weekly Market Report, divers numéros.

modernisation des équipements portuaires et de transport ou des autres infrastructures « stratégiques ». Ces dernières explications peuvent bien entendu être considérées comme une conséquence de l'échec des politiques mises en œuvre et comme une autre source de taxation implicite de l'agriculture (voir section 2.7 ci-dessus).

Les autorités ukrainiennes ont récemment commencé à prendre conscience de ce problème et, en particulier, à mettre en place un environnement plus propice aux investissements étrangers dans les équipements tels que les terminaux portuaires. Les négociants de céréales commencent à se pencher sur les possibilités de faire du Dniepr une sorte de « Mississippi ukrainien » permettant d'éviter les goulets d'étranglement du réseau ferroviaire sur le chemin des marchés mondiaux. Dans les prochaines années, les infrastructures de commercialisation devraient constituer une des principales sources d'investissements directs étrangers dans l'agriculture ukrainienne et dans l'économie dans son ensemble, desserrant ainsi progressivement un goulet d'étranglement qui a été le facteur limitant le volume des exportations de céréales et d'oléagineux ces dernières années. Il en résultera une hausse des prix à la production des principaux produits végétaux et donc une augmentation de la rentabilité des exploitations ukrainiennes. Cependant, les mesures de rétorsion entreprises à l'encontre des négociants et des décideurs politiques responsables des réformes, lesquels sont accusés de causer des pénuries de blé et d'encourager une hausse rapide des prix en 2003 (voir graphique 32) pourraient menacer voire même mettre un terme à ces investissements<sup>22</sup>.

### 2.9. Formation des prix et transparence

Environ 700 bourses sont enregistrées en Ukraine. La plupart n'existe que sur le papier, et aucune n'a été capable de se forger la réputation d'un lieu incontesté de formation des prix sur les marchés agricoles ukrainiens. Les informations fiables et à jour sur les prix sont par conséquent rares. En outre, l'intégration des marchés régionaux demeure faible en Ukraine étant donné que les autorités font encore parfois obstacle à la circulation des

marchandises entre les oblasts. En particulier, beaucoup considèrent encore que les céréales et le sucre sont des produits « stratégiques » et que les informations à leur sujet ne doivent pas être largement diffusées ou circuler librement. De fait, les exploitants agricoles éprouvent des difficultés à collecter des informations exactes et à prendre les meilleures décisions en matière de production et de commercialisation.

Depuis quelques années, des lettres d'information sur l'agriculture et des comptes-rendus sur l'état des marchés sont périodiquement publiés et l'on dispose désormais de quelques informations fiables sur les prix et les marchés. Un marché à terme de marchandises a été créé en Ukraine le 16 janvier 2003. Il faudra de toute évidence un certain temps avant que ce marché soit effectivement ouvert et que des opérations y soient effectuées, et l'on ne sait encore clairement sur quels types de produits elles porteront, bien que le blé et le tournesol paraissent naturellement devoir faire partie du nombre. Si ce marché à terme se développe, il pourrait devenir une institution de marché en Ukraine, fournissant aux exploitants, aux transformateurs et aux négociants non seulement un instrument de couverture mais aussi une source d'informations précises et d'actualité. Il reste à savoir s'il sera capable d'attirer les liquidités nécessaires et de se forger la réputation nécessaire à sa réussite. Cela prendra au mieux un temps considérable et l'issue dépendra de la capacité des responsables de l'élaboration des politiques ukrainiennes à résister à la tentation de faire un mauvais usage de ce marché et de s'en servir pour réguler d'une façon ou d'une autre le commerce intérieur ou extérieur de produits « stratégiques ».

#### 2.10. Cas particulier du sucre

Le sucre constitue d'une certaine façon un cas à part parmi les grandes productions végétales dans la mesure où l'Ukraine est importateur net de sucre depuis déjà plusieurs années. Au milieu des années 90, alors que l'Ukraine exportait encore du sucre, les prix paritaires à l'exportation étaient relativement bas et les exploitations se sont de plus en plus tournées vers la culture de céréales et d'oléagineux, plus rentables. Les responsables de l'élaboration des politiques ont réagi par la mise en place d'un système de quotas inspiré de celui appliqué par l'UE. Dans la pratique, ces quotas ne limitent pas encore la production de sucre. La production de betterave à sucre s'est légèrement raffermie récemment à la suite de certaines mesures d'incitation, mais elle est limitée par divers facteurs dont la nécessité d'équipements spécialisés et le fait que, contrairement aux céréales et aux oléagineux, qui peuvent généralement être vendus contre des espèces, la betterave à sucre est généralement payée par les raffineries selon un « système de péage », c'est-à-dire sous la forme de sucre blanc. Les prix intérieurs du sucre sont pour une large part déterminés par les contingents tarifaires qui s'appliquent aux importations de sucre brut et par les quantités de sucre de contrebande en provenance de pays voisins tels que la Russie et la Biélorussie.

Le sucre est un des produits pour lesquels l'Ukraine n'a offert aucune concession tarifaire dans ses actuelles négociations avec l'OMC, dans le cadre desquelles elle a demandé que son actuel tarif d'importation de 50 % soit consolidé sans aucune réduction (voir graphique 31). La taille du contingent

tarifaire pour le sucre brut – qui devrait vraisemblablement se situer dans une fourchette de 0.20 à 0.26 million de tonnes – est en cours de négociation. Compte tenu que les mesures de contrôle des importations et un système de quotas de production se conjuguent pour maintenir les prix du sucre en Ukraine au-dessus des cours mondiaux (le prix du sucre blanc y atteint environ 400 USD/t), la betterave à sucre continuera à concurrencer dans le pays les cultures d'exportation telles que les céréales et les oléagineux, réduisant la production et les excédents exportables de ces produits.

### 2.11. Capital humain et agriculture ukrainienne

Dans l'Union soviétique, l'éducation ne mettait pas l'accent sur les compétences analytiques et les connaissances en matière de gestion nécessaires pour éclairer les décisions des entreprises et des pouvoirs publics dans une économie de marché. Des efforts spectaculaires ont certes été déployés, mais après 11 années de transition la plus grande partie du système éducatif ukrainien souffre d'un manque chronique de ressources financières et d'innombrables rigidités qui expliquent que les jeunes ne sont guère attirés par une carrière dans la recherche ou dans l'enseignement. L'enseignement et la recherche agricoles – en particulier dans les disciplines économiques telles que la gestion des entreprises agricoles et l'analyse des politiques et des marchés - ne font nullement exception. L'agriculture moderne est tributaire d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et bien formée, mais le système éducatif ne peut actuellement répondre à la demande que ce soit quantitativement ou (à de rares exceptions près) qualitativement. Les investisseurs étrangers tout comme les nationaux regrettent que le capital humain soit sans doute aujourd'hui le principal facteur limitant le développement de l'agriculture ukrainienne.

Pour desserrer cette contrainte, les responsables de l'élaboration des politiques ukrainiens devront augmenter les dépenses consacrées à l'enseignement et à la recherche agricoles. Ils devront également « ouvrir » le système actuel et permettre aux jeunes scientifiques et aux jeunes enseignants d'accéder à des postes déjà existants, où ils pourront bénéficier d'une certaine indépendance et assumer des responsabilités, ou de créer de nouvelles institutions qui puissent concurrencer et revitaliser les anciennes. A court terme, ils devront demander davantage d'aide aux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux en vue de la formation d'importants effectifs d'étudiants, de jeunes chercheurs et de jeunes enseignants à l'étranger, et ouvrir à ces chercheurs et à ces enseignants des perspectives de retour en Ukraine après l'achèvement de leur formation.

# 3. Projections de la production et des échanges des principaux produits agricoles de l'Ukraine

Il est toujours difficile d'effectuer des projections pour la production et les échanges agricoles, mais cet exercice est particulièrement difficile dans le cas d'un pays comme l'Ukraine. Comme nous l'avons vu ci-dessus, un grand nombre « d'incertitudes » politiques influenceront les futures performances. Les projections approximatives présentées ci-dessous vont de l'année de référence 2003 jusqu'à 2008. Elles ont été établies à l'aide de feuilles de

calcul portant sur la balance des échanges d'un seul produit en partant d'hypothèses plausibles concernant les taux annuels de variation de l'offre et de la demande. Il n'est donc pas explicitement tenu compte des élasticités et des prix, qui sont supposés évoluer conformément aux projections des Perspectives agricoles de l'OCDE.

Dans tous les scénarios de prévisions présentés ci-dessous, on suppose que la demande sera déterminée par une augmentation des revenus réels d'environ 4 % par an. D'autre part, la population ukrainienne a diminué de 0.8 % par an entre 1996 et 2002, et l'on suppose qu'elle continuera à diminuer au rythme de 0.5 % par an pour atteindre une population d'environ 47 millions d'habitants en 2007. L'environnement macro-économique est supposé demeurer stable. Nous partons de l'hypothèse qu'il ne se produit aucune modification majeure de la politique agricole de l'Ukraine et que les tendances actuelles – telles que l'amélioration des infrastructures commerciales et le développement progressif de systèmes de crédit agricole – se poursuivront. Parmi les évolutions qui pourraient entraîner une croissance plus rapide de la production et des échanges figurent une offensive de grande ampleur dans les domaines de la formation et de l'éducation, un respect plus strict des contraintes budgétaires et des procédures de dépôt de bilan dans le secteur agricole, ainsi que la réduction des taxes implicites qui pèsent sur les exploitations en Ukraine (c'est-à-dire les remboursements différés de la TVA). L'instabilité macro-économique et un ralentissement de la réforme – ou même un retour en arrière – constituent peut-être les principales menaces pouvant remettre en question les projections présentées ci-dessous.

Une série de projections est présentée pour le blé et les céréales secondaires sur la base d'une part d'hypothèses optimistes opposées à des hypothèses pessimistes et, d'autre part, de différentes années de base. Dans un jeu de projections, l'année 2002-03, une bonne année en termes agroclimatiques, est choisie comme année de référence, alors que dans l'autre jeu de projection on a choisi la moyenne des années récolte 1998-1999/2002-2003. Il en résulte une matrice de projections 2 sur 2 à la fois pour le blé et les céréales secondaires. Les rendements moyens, la production et les exportations de la période 2006-2007/2007-2008 sont présentés ci-dessous.

#### 3.1. Projections pour le blé

Dans le scénario optimiste, on suppose que la production augmentera de +2.5 % par an jusqu'en 2005, puis de 3 %, en raison de l'augmentation des superficies récoltées de 1 % tout au long de la période, de la hausse des rendements de 1.5 % et 2 % respectivement jusqu'en et après 2005. Dans le scénario pessimiste, on suppose une augmentation de la superficie cultivée de 0.5 % par an et des rendements de 1 % et 1.5 % par an respectivement jusqu'en et après 2005. Il en résulte une hausse de la production annuelle de 1.5 % jusqu'en 2005 puis de 2 % par la suite. Dans le scénario optimiste, la demande de blé destiné à l'alimentation animale est supposée augmenter de 3 % par an contre 2 % dans le scénario pessimiste. Dans les deux scénarios, les importations sont fixées à 5 000 tonnes par an, la consommation intérieure de blé pour l'alimentation humaine est supposée augmenter de 0.5 % par an à partir d'un niveau de base de 139 kg/habitant, et l'utilisation de semences

demeure constante avec 0.18 tonne/hectare. Conformément aux moyennes historiques, les pertes sont supposées être constantes avec 6 % de la production et le ratio des stocks finaux par rapport à la demande totale est fixé à 6 %.

Tableau 3. Projections de la production, de la consommation et des échanges de blé en Ukraine, 2006-2007/2007-2008

Période de base	Scénario optimiste	Rendements = 3.07 tonnes/ha Production = 21.3 mill. tonnes Exportations = 7.0 mill. tonnes		
2002-2003	Rendements = 3.14 tonnes/ha Production = 22.3 mill. tonnes Exportations = 7.6 mill. tonnes			
1998-1999 à 2002-2003	Rendements = 2.83 tonnes/ha Production = 18.0 mill. tonnes Exportations = 4.5 mill. tonnes	Rendements = 2.77 tonnes/ha Production = 17.2 mill. tonnes Exportations = 4.0 mill. tonnes		

### 3.2. Projections pour les céréales secondaires

Les mêmes hypothèses concernant les superficies cultivées et les rendements du blé sont appliquées aux céréales secondaires. Comme dans le cas du blé, on suppose que la demande de céréales destinées à l'alimentation animale augmentera de 3 % par an dans le scénario optimiste et de 2 % par an dans le scénario pessimiste. Dans les deux scénarios, le niveau des importations est fixé à 130 000 tonnes par an, la consommation intérieure de blé destiné à l'alimentation est supposée augmenter de 0.5 % par an à partir d'une base de 48 kg/habitant et l'utilisation de semences demeure constante avec 7 % de la production, alors que le ratio des stocks finaux à la demande totale est de 4 %.

Tableau 4. Projections de la production, de la consommation et des échanges de céréales secondaires en Ukraine, 2006-2007/2007-2008

Période de base	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
2002-2003	Rendements = 2.31 tonnes/ha Production = 18.6 mill. tonnes Exportations = 4.5 mill. tonnes	Rendements = 2.26 tonnes/ha Production = 17.8 mill. tonnes Exportations = 4.2 mill. tonnes
1998-1999 à 2002-2003	Rendements = 2.01 tonnes/ha Production = 14.7 mill. tonnes Exportations = 2.5 mill. tonnes	Rendements = 1.96 tonne/ha Production = 14.1 mill. tonnes Exportations = 2.3 mill. tonnes
Source : Projections de l'auteur, d'a	près UkrAgroConsult (2003).	

Les projections présentées aux tableaux 3 et 4 mettent en évidence l'importance des hypothèses de l'année de référence. Dans la mesure où la performance des années 2001-2002 et 2002-2003 doit plus aux bonnes conditions climatiques qu'à l'amélioration du contexte macro-économique et politique et à la restructuration correspondante du secteur agricole, on peut s'attendre à ce que les exportations totales de céréales de l'Ukraine atteignent entre 6 et 7 millions de tonnes d'ici le milieu de la décennie. Dans

la mesure où le contraire est également possible, on peut s'attendre à voir les exportations atteindre 11 à 12 millions de tonnes. Les deux séries de projections montrent que les hypothèses relatives à la tendance des rendements et à la demande en alimentation animale (scénario optimiste contre scénario pessimiste) sont moins critiques, générant des différences rarement supérieures à 0.5 million de tonnes. Il convient de souligner que les rendements et les autres variables ne peuvent adhérer strictement aux tendances lissées qui sous-tendent ces projections, et les résultats affichés dans les années considérées individuellement peuvent se révéler extrêmement différents des prévisions des tableaux 3 et 4.

#### **Notes**

- 1. Voir Kurkalova, L. et H. Jensen (1996), Production Efficiency in Ukrainian Agriculture and the Process of Economic Reforms, Centre pour le développement agricole et rural, université de l'Iowa, septembre; et Murova, O. (2000), Farm Efficiency in Ukraine and Russia: Comparative Analysis, Thèse de doctorat. Université du Mississippi.
- 2. Lissitsa, A. et M. Odening (2001), Effizienz und totale Faktorproduktivität in der ukrainischen Landwirtschaft im Transformationsprozess, université Humboldt de Berlin, document de travail n° 58/2001.
- 3. Striewe, L., O. Starikov et I. Chapko (2001), Rural Finance in Ukraine Extending the Frontier, in von Cramon-Taubadel, S., S. Zorya et L. Striewe (directeurs de publication), *Policies and Agricultural Development in Ukraine*, Shaker Verlag, pp. 53-69.
- 4. Par exemple, Brümmer et Loy ont constaté qu'au Schleswig-Holstein, en Allemagne, entre 1987 et 1994, 10 % seulement d'un panel représentatif des exploitations laitières montraient un degré d'inefficience notable. Voir Brümmer, B. et J-P. Loy (2000), The Technical Efficiency Impact of Farm Credit Programs: A Case Study of Northern Germany, Journal of Agricultural Economics, vol. 51, n° 3, pp. 405-418.
- 5. Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya, (When) Will Ukraine be a Global Player on World Agricultural Markets? Document présenté au xe Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles, qui s'est tenu à Saragosse, en Espagne, du 30 août au 2 septembre 2002.
- Voir Venema, J. (2002), Die Struktur und die Wettbewerbsf\u00e4higkeit der ukrainischen Milchwirtschaft: Teil 1 Milchproduktion, m\u00e9moire de ma\u00e4trise, universit\u00e9 Georg-August de G\u00f6ttingen.
- 7. Voir Benecke, C. et S. von Cramon-Taubadel (2001), The Present and Future Profitability of Sugar Production in Ukraine, in von Cramon-Taubadel, S., S. Zorya et L. Striewe (directeurs de publication), Policies and Agricultural Development in Ukraine, Aachen, Shaker Verlag.
- 8. Par exemple, on sait déjà que la dureté de l'hiver 2002-03 aura des répercussions importantes sur le volume des récoltes en 2003.
- 9. Le taux d'inflation a en fait été de -0.6 % en 2002, du fait en grande partie de la baisse des prix des produits alimentaires. L'Institute for Economic Reform and Policy Consulting de Kiev réunit des données actualisées sur les performances macro-économiques de l'Ukraine qu'il publie dans son Monthly Economic Monitor Ukraine et dans son Macroeconomic Forecast Ukraine (www.ier.kiev.ua).
- 10. Voir Kuhn, A. et Starikov, S. (2003), Social Security Challenges in Rural Ukraine The Case of Rural Pensioners, document du Groupe consultatif allemand, Kiev.
- 11. L'UE a proposé des consultations mais l'Ukraine n'était en mesure d'exiger aucune contrepartie pour compenser les effets des contingents d'importation de céréales imposés par l'UE.
- 12. Graphique 31 et les faits considérés ici ne tiennent pas compte des droits *ad valorem*. Les droits spécifiques appliqués aux importations jouent aussi un rôle

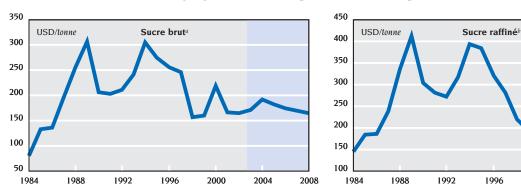
- important pour certains produits en Ukraine, lorsqu'ils se montent, par exemple, à un équivalent de droits *ad valorem* de 40 % pour le sucre en 2001, reposant sur la moyenne des prix à l'importation c.a.f. Cependant, il semble évident que les droits spécifiques et *ad valorem* ne sont pas appliqués de façon uniforme en Ukraine, certaines importations provenant par exemple de « zones économiques particulières », plus ou moins exemptées de droits. Les droits spécifiques appliqués aux importations seraient supprimés en cas d'adhésion à l'OMC.
- 13. Durant la période 1997-99, un montant additionnel de 640 millions de dollars des États-Unis, a été attribué en soutien non spécifique à certains produits, par exemple sous la forme d'exemptions de TVA ou de crédits budgétaires. Cette somme représentant moins de 5 % de la production agricole brute, elle tombe sous la clause de minimis.
- 14. Voir Kobuta, I. et O. Shevzov (2002), Domestic Support of Agriculture in Context of Ukraine's Accession to the WTO, Agricultural Policy for Human Development Project in Ukraine, document de travail no 14. Ces estimations correspondent au plafond auquel devaient se conformer les dépenses effectives, puisqu'elles ont été établies à partir de la loi de finances. Compte tenu du degré d'exécution du budget en Ukraine, les dépenses effectives ont probablement été plus faibles.
- 15. Voir Aslund A. (2003), A Foreign Trade Policy Strategy for Ukraine, Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC.
- 16. Apparemment, cette loi a entraîné la création de nombreuses structures d'entreprises « artificielles » (c'est à dire des partenariats entre des entreprises agricoles et des industries ou des sociétés de service) n'existant que pour le système d'imposition.
- 17. Bâle II est le nom courant donné au New Basel Capital Accord, un accord international qui prévoit de nouveaux règlements et de nouvelles normes pour la gestion des risques au niveau des banques. Voir www.bis.org/publ/bcbsca.htm
- 18. Voir Uzun, V. (2002a), Organisational Types of the Agricultural Production in Russia, in IET (directeur de publication), Factor Markets in Russia's Agri-Food Sector: Frameworks of Further Analysis, documents de la Conférence scientifique de Galizino-II, qui s'est tenue les 6 et 7 juillet 2002. Institut pour l'économie en transition (IET), Moscou, 16-44.
- 19. Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya, (When) Will Ukraine be a Global Player on World Agricultural Markets? Document présenté au xe Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA), qui s'est tenu à Saragosse, en Espagne, du 30 août au 2 septembre 2002.
- 20. Il faut distinguer les parts de la terre qui proviennent d'anciennes fermes collectives de celles d'autres propriétés pouvant être également détenues par des propriétaires privés.
- 21. Mis à part les conséquences des subventions aux exportations, un fermier d'Allemagne peut s'attendre à recevoir environ 70 % du prix mondial des céréales, basé sur les coûts de commercialisation entre la sortie de l'exploitation et une position f.a.b. En comparaison, un fermier ukrainien percevra environ 40 %. Voir Von Ccramon-Taubadel S., Zorya S. et L. Striewe, Policies and Agricultural Development in Ukraine, Aachen 2001, pp. 103-113.
- 22. Voir Cramon-Taubadel S. (2003), Drawing the right conclusions from the current situation on Ukrainian grain markets, German Advisory Group on Economic Reform Policy Paper S30, Kiev.

## SUCRE

#### Principales projections - perspectives en bref

- L'évolution de la structure du marché mondial du sucre ne laisse guère présager de hausse des prix mondiaux à moyen terme. L'émergence du Brésil comme un exportateur majeur de sucre brut et de sucre blanc, doté d'une capacité de réserve considérable lui permettant d'accroître ses exportations, devrait influer notablement sur le niveau des prix du sucre à moyen et à long terme.
- La faiblesse des prix mondiaux au début des *Perspectives* devrait stimuler la consommation et (à terme) freiner la hausse de la production dans certains pays réactifs aux signaux du marché mondial. De ce fait, les prix remontent légèrement au début de la période de projection, à mesure que l'équilibre entre l'offre et la demande s'améliore suite à une diminution des stocks pesant sur le marché. L'augmentation de la production et des exportations qui fait suite à une petite hausse des prix se traduit par une reconstitution des stocks mondiaux et un recul des prix mondiaux à environ un peu plus de 7 cents/livre (165 USD/t, sucre brut) la dernière année de la période de projection.
- La production mondiale de sucre devrait augmenter à un rythme moins soutenu qu'au cours de la dernière décennie, environ 1.3 % par an en moyenne sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre 154 millions de tonnes en 2008. Une progression plus rapide est attendue dans les pays non membres de l'OCDE, et en particulier au Brésil où, avec une expansion annuelle de 4.7 % en moyenne, la production devrait atteindre presque 30 millions de tonnes en 2008.
- Progressant à un rythme annuel moyen de 1.9 %, soit légèrement plus vite que la population mondiale, la consommation mondiale de sucre devrait atteindre 155 millions de tonnes en 2008 et reste le premier moteur du secteur sucrier mondial. L'augmentation sera plus rapide dans les pays non membres de l'OCDE, et en particulier en Asie et en Amérique du Sud, du fait de l'accroissement démographique et de la hausse des revenus. D'ici à 2008, une croissance faible voire une baisse de la consommation est attendue sur les marchés parvenus à maturité de l'Amérique du Nord, de l'Union européenne, du Japon et de l'Océanie.
- Les stocks mondiaux de sucre devraient s'établir autour de 68 millions de tonnes en 2008, soit une progression de près de 1 % par rapport au niveau de 2002, avec un rapport stocks-utilisation passant de 49 % à 44 %.

Graphique 33. Tensions persistantes sur les prix du sucre



- a) Prix mondial du sucre brut, New York nº 11, f.a.b., prix vrac au comptant, sept./août.
- b) Prix du sucre raffiné, Londres nº 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août

Source : Secrétariat de l'OCDE.

#### Tendances et perspectives du marché mondial

## Tensions persistantes sur les prix du sucre

Les prix relativement bas, par rapport aux standards historiques, enregistrés pendant plusieurs campagnes successives avant le début des Perspectives devraient stimuler la consommation mondiale de sucre et ralentir la production dans certains pays ouverts sur le marché mondial. D'où un redressement relatif des prix mondiaux du sucre dans les premières années de la période, la croissance plus forte de la consommation par rapport à la production permettant de réduire quelque peu les stocks mondiaux dont le volume pèse sur le marché. Ultérieurement, les prix devraient à nouveau connaître des tensions (et tomber à un peu plus de 7 cents/livre, soit 165 USD/t en brut) suite à l'accroissement de la production et des disponibilités à l'exportation (voir le graphique 33). Avec l'arrivée, favorisée par la dévaluation en cours de la monnaie, de volumes croissants à faibles coûts en provenance du Brésil, les prix d'équilibre du marché du sucre, les prix mondiaux, resteront bas et inchangés, à moyen terme et éventuellement à long terme. Cependant, des pénuries liées aux aléas climatiques ou à d'autres événements pourraient améliorer l'équilibre du marché sucrier mondial et contribuer à une hausse des prix certaines années.

1996

2000

2004

2008

# Expansion prévue de la production et des échanges

Est attendu un marché mondial excédentaire avec un lent ajustement de la production à la récente baisse des prix...

Après plusieurs années consécutives au cours desquelles la production mondiale a été supérieure à la consommation, au début des Perspectives, le marché se trouve en situation d'excédent structurel. Dans ce contexte, la question centrale est l'ampleur de l'adaptation de l'offre dans les grands pays producteurs et exportateurs face à une période historique de bas prix. Les événements passés semblent indiquer que le marché mondial du sucre n'est guère sensible aux mouvements descendants des prix mondiaux. La production augmente souvent plus vite que la consommation, ce qui entraîne une alternance de périodes de bas prix et de flambées éphémères. Ce comportement des prix s'explique par un certain nombre de raisons. Ces mouvements de prix sont souvent perçus comme reflétant la nature pluriannuelle de la production de canne à sucre, qui atténue la réaction des producteurs face à la baisse des prix. Chez les producteurs de betterave sucrière ou de canne à sucre à cycle de culture plus court, l'adaptation de l'offre peut être plus rapide, sauf influence d'autres facteurs, parmi lesquels la nécessité de maintenir un volume d'activité pour faire fonctionner des systèmes de transport et de traitement de la canne à forte intensité de capital.

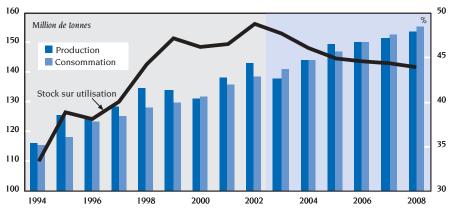
... certains pays de l'OCDE isolant leur secteur sucrier par un soutien et une protection élevés

Outre ces raisons, le soutien et la protection accordés par les pouvoirs publics et susceptibles d'isoler les producteurs des signaux des prix mondiaux expliquent dans une large mesure le manque d'adaptation des marchés sucriers mondiaux, que certains observateurs considèrent comme fortement déformés. Une des principales hypothèses sous-jacentes aux projections des Perspectives est la constance des politiques en place dans les pays producteurs et consommateurs. Au sein de la zone OCDE, cela signifie que les États-Unis, l'Union européenne et le Japon continuent à accorder une protection et un soutien élevés à leur secteur sucrier, et ces politiques ont une influence majeure sur le marché mondial du sucre. Alors que ces politiques sont sensées dans certaines régions apporter un élément de stabilité aux marchés domestiques du sucre, elles ont souvent pour conséquence des prix mondiaux plus faibles et de plus grande volatilité. Dans l'Union européenne, sur l'ensemble des Perspectives, sont attendus un léger recul de la production de sucre, avec une stabilisation des exportations du fait de la réduction des quotas de production liée au mécanisme de déclassement des stocks de l'OMC, et une hausse des importations en fin de période. Avec l'amélioration des rendements, la production de sucre des États-Unis continuera à progresser lentement, même si le ministère de l'Agriculture applique la nouvelle Loi agricole de 2002 (FSRI Act) de façon à garantir le respect des engagements pris en matière de volumes d'importations dans le cadre de l'OMC et de l'ALENA. La production japonaise devrait rester largement isolée du marché mondial du sucre et changer relativement peu au cours de la période.

La structure du marché mondial du sucre a évolué en réponse à des facteurs économiques et liés aux politiques...

Une troisième explication à la faiblesse des prix mondiaux du sucre est la transformation en profondeur du marché sucrier mondial intervenue au cours des dix dernières années. Cette évolution est liée à des facteurs économiques et à des réformes des politiques ayant eu pour effet de déplacer le centre de la croissance mondiale de la production et des exportations ainsi que de la détermination des prix. Aujourd'hui, l'essentiel de la production de sucre destiné à l'exportation est concentré dans un groupe relativement réduit de pays producteurs de canne à sucre qui sont généralement ceux dont les coûts de production sont les plus bas. Cependant, même certains pays producteurs de canne compétitifs ont été durement touchés par les prix exceptionnellement bas des deux dernières campagnes. De ce fait, la croissance de la production mondiale de sucre devrait ralentir légèrement au début des Perspectives avant de s'accélérer à nouveau en réponse à une hausse passagère des prix en 2004-2005 (voir graphique 34). En 2008, la production mondiale de sucre devrait être supérieure de près de 8 % à celle de la campagne 2002-2003. En moyenne

Graphique 34. Une production mondiale supérieure à la consommation la plupart des années



Note: les données sont en équivalent sucre brut.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

annuelle, cela représente une croissance d'environ 1.3 % par an sur l'ensemble de la période.

... les prix du marché mondial sont désormais fixés par le Brésil

Parmi les producteurs de sucre, le Brésil devrait connaître la croissance de la production la plus rapide et renforcer sa position dominante dans les échanges de sucre brut et raffiné. Les réformes de la politique sucrière et la dévaluation de la monnaie au début des années 1990 ainsi que la récente dépréciation de la monnaie ont favorisé dans ce pays l'émergence d'un secteur sucrier compétitif et en plein essor, malgré un contexte de prix bas, et doté d'une capacité de production correspondant au double des volumes qu'il exporte actuellement sur les marchés mondiaux. De plus, l'augmentation attendue de la demande dans le secteur de la fabrication d'éthanol, qui absorbe généralement plus de la moitié de la production annuelle de canne à sucre, devrait stimuler la croissance de la production de canne et contribuer à la hausse de l'offre de sucre au cours de la période. Dans un marché déréglementé, ce débouché alternatif pour l'utilisation de la cane à sucre donne un élément de stabilité au revenu des producteurs brésiliens grâce au choix de l'utilisation finale dicté principalement par les recettes relatives du sucre et de l'éthanol. L'accroissement prévu de l'offre brésilienne devrait atteindre 8 millions de tonnes de sucre d'ici 2008. Cela devrait suffire à satisfaire l'accroissement de la demande intérieure en sucre et des exportations de sucre brut et raffiné, et restreindre de fait toute hausse (persistante) des prix mondiaux du sucre à moyen terme.

Un nombre réduit de pays concentre désormais les exportations de sucre brut et raffiné Le commerce mondial de sucre est désormais entre les mains de quelques grands pays producteurs assurant l'essentiel des exportations. Le Brésil, l'Union européenne et, dans une moindre mesure, la Thaïlande, sont les principaux exportateurs de sucre blanc. Le Brésil, l'Australie, la Thaïlande et Cuba assurent l'essentiel du commerce du sucre non raffiné. Parmi ces producteurs, l'Union européenne est la seule ayant recours à des subventions à l'exportation pour rester compétitive sur les marchés mondiaux (bien que plus de 50 % soit actuellement exporté sans

30 350 Production Million de tonnes Exportations 25 300 Prix mondial brut 20 250 15 200 10 150 100 2002 2004 2008 1996 1998 2006

Graphique 35. Les prix mondiaux du sucre dépendent de la production et des exportations brésiliennes

Note: Les données sont en équivalent sucre brut.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

subventions). Elles sont appliquées aux ventes à l'étranger du sucre produit sous les quotas A et B à l'intérieur de la Communauté et qui est sujet aux subventions à la marge de l'Accord d'Uruguay sur l'Agriculture, et aux réexportations, après raffinement, du sucre brut importé sous les arrangements préférentiels en provenance des pays de l'ACP (environ 1.3 million de tonnes). Un certain nombre d'autres politiques de concurrence sont aussi mises en œuvre, allant d'un simple bureau d'échange pour les exportations en Australie, le Queensland Sugar Corporation, à des subventions pour le transport et l'infrastructure en Inde pour aide aux exportations du sucre. A moyen terme, peu de changement est attendu dans la composition par pays des échanges de sucre, si ce n'est une domination plus grande du Brésil sur les marchés du sucre brut et du sucre raffiné dans les années à venir (voir graphique 35). Les exportations brésiliennes de sucre non raffiné devraient augmenter plus vite que celles de sucre blanc, en réponse à la diminution de l'écart de prix (mesuré en monnaie nationale) au cours de la période. La production et les exportations de sucre du Mexique devraient aussi montrer une croissance à moyen terme, les exportations allant principalement vers les marchés à prix plus élevés des États-Unis puisque les barrières aux échanges sont plus faibles du fait des accords ALENA.

Dans les autres pays à faibles coûts, essor de la production grâce à l'amélioration de la productivité L'évolution des prix mondiaux conditionne l'attitude des autres grands exportateurs et à moyen terme, ceux-ci devraient se fier massivement au marché international. Suite à la sécheresse et à la période récente de bas prix, la production australienne devrait connaître un ralentissement initial avant de progresser fortement pendant le reste de la période à mesure que la productivité du secteur s'améliore. La production thaïlandaise devrait suivre le même scénario, avec, dans un premier temps et suite à la récolte exceptionnelle de la campagne 2002-2003, un ralentissement, suivi d'une accélération, qui s'accompagnera d'une hausse des exportations vers la fin de la période, quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'au cours de la dernière décennie. A Cuba, la production de sucre devrait continuer à se contracter pendant la première moitié des Perspectives, avec la poursuite de la

Million de tonnes

Moyenne 97/98-01/02

Moyenne 02/03-08/09

Brésil

Australie

Cuba

Thaïlande

Afrique du Sud

Graphique 36. Hausse attendue des exportations de sucre brut en provenance des producteurs à faibles coûts

Source: Secrétariat de l'OCDE.

rationalisation, devenue indispensable, du secteur de la transformation, avant de connaître un essor relatif dans les dernières années, grâce à la réduction des coûts et à l'amélioration de la productivité. L'Inde est un autre producteur de sucre ayant le potentiel d'élever sa production à moyen terme. La plupart de la production a été dirigée historiquement vers la consommation domestique, mais avec l'augmentation des stocks, une partie de ces stocks devrait vraisemblablement accroître les disponibilités pour l'exportation (sucre brut, raffiné et des plantations pour sucre blanc de pauvre qualité) à condition que les prix soient suffisamment compensateurs (voir graphique 36).

Les importations de sucre brut sont plus concentrées que celles de sucre blanc

Les importations de sucre non raffiné restent le fait d'un petit nombre de pays, parmi lesquels la Russie arrive en tête devant l'Union européenne (bien que l'UE soit une exportatrice nette) et les États-Unis. La progression des importations russes devrait être lente en raison de l'accroissement de la production nationale consécutive à un renforcement des obstacles aux échanges. Une hausse des importations est attendue aux États-Unis et dans l'Union européenne au cours des dernières années de la période suite à la réduction des obstacles aux importations de sucre en provenance de certains pays. Le Canada, le Japon, la Corée et l'Indonésie devraient rester de gros importateurs de sucre. Les importations devraient également dépasser les niveaux atteints jusqu'ici en Chine. Dans le cadre de l'accord d'adhésion à l'OMC, la Chine a mis en place pour les importations de sucre un contingent tarifaire qui reste sous-utilisé dans le scénario de référence. L'encadré 4 illustre les effets sur le marché d'un possible remplissage de ce contingent. Du fait de l'existence de capacités de raffinement additionnelles dans nombre de pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, un accroissement de la demande en sucre brut devrait se produire de même qu'une offre potentielle de sucre raffiné pour réexportations. Les importations mondiales de sucre blanc augmentent également pendant les Perspectives, mais sont réparties sur un grand nombre de pays. Les tendances régionales et mondiales de la consommation devraient se traduire par une hausse des besoins d'importation de sucre brut et de sucre blanc à moyen terme.

#### Progression attendue de la consommation

La croissance régulière de la consommation contribue à réduire des stocks pléthoriques

La progression constante et régulière de la consommation de sucre d'une année sur l'autre reste le moteur de l'économie sucrière mondiale sur la période de projection. La consommation mondiale de sucre devrait s'accroître d'environ 17 millions de tonnes d'ici 2008 et dépasser 155 millions de tonnes. Cela représente une augmentation annuelle de la consommation d'environ 1.9 %, un taux de croissance proche de celui enregistré au cours de la dernière décennie. Pour l'essentiel, cette croissance de la consommation interviendra dans les pays en développement, qui devraient absorber près de 75 % du sucre consommé. L'essor démographique et l'augmentation des revenus par habitant sont les principaux facteurs qui sous-tendent la hausse mondiale de la consommation de sucre dans les pays en développement, l'Asie étant le principal pôle régional de croissance devant l'Amérique latine. Cependant, parmi ces régions, il existe d'importantes variations selon les pays, avec une consommation par habitant de 60 kg à Cuba et de 8 kg en Chine (voir l'annexe statistique, tableau 41). A l'inverse, de nombreux pays de l'OCDE sont considérés comme des marchés parvenus à maturité n'ayant pas ou peu de potentiel de croissance sur l'ensemble de la période.

Un autre facteur influant sur la consommation de sucre est l'offre d'autres édulcorants, qu'ils soient artificiels, non caloriques, ou caloriques tels que l'isoglucose (sirop de maïs à forte teneur en glucose), tiré du maïs et qui occupe une large part du marché des États-Unis. La Chine en est un bon exemple : les édulcorants non caloriques, principalement la saccharine, y sont en concurrence directe avec le sucre, et expliquent en partie la faiblesse de la consommation de sucre par habitant de ce pays. Si la consommation mondiale de sucre est appelée à s'accroître, sa part dans le marché mondial des édulcorants en expansion est susceptible de diminuer à mesure que celle des autres édulcorants, moins coûteux, continue de progresser.

Avec le ralentissement de la production dans certains pays, le ratio stocks-utilisation au niveau mondial régresse

Le volume des stocks mondiaux de sucre est une autre indication du déséquilibre structurel du marché mondial. Au début de la période de projection, les stocks totaux de sucre représentent 49 % de la consommation mondiale. Le ralentissement anticipé de la production mondiale de sucre conjugué à la croissance plus rapide de la consommation au cours des premières années entraînera une baisse du ratio stocks-utilisation, qui devrait s'établir autour de 44 % en 2008-2009. Une partie importante de ces stocks est détenue par des pays où les politiques ne permettent qu'une transmission très partielle des signaux entre les prix mondiaux et intérieurs. Par exemple, avec le maintien de la production et l'accroissement des importations, les stocks de sucre augmentent fortement aux États-Unis. Les stocks de fin de campagne de l'Union européenne représentent normalement environ 10-12 % de la consommation du fait de l'existence du mécanisme de déclassement sous le régime de l'OCM sucre. C'est une politique qui, compte tenu des accords existants à l'importation et du besoin d'empêcher des stocks excessifs, sert à réduire la production de sucre de l'UE, en réduisant temporairement les quotas de production lorsqu'il est attendu que les exportations excèdent les limites aux subventions de l'OMC. Toutefois, les projections du scénario de base laissent à penser que ces ajustements temporaires dans la production de l'UE ne sont pas suffisants

pour compenser la hausse des importations. Ainsi, les stocks de fin de campagne dans l'UE s'élèvent au cours des dernières années des *Perspectives* puisque l'offre de sucre s'accroît, alors que la consommation et les exportations subventionnées sont limitées par les politiques intérieures de soutien et les engagements dans le cadre de l'AACU. Au cours de la période, les stocks accumulés par les autres pays déclinent légèrement avec la hausse des importations de sucre destinées à faire face à l'accroissement des besoins de consommation non couverts par la production.

#### Questions et incertitudes majeures

# Le rôle du Brésil signifie-t-il le maintien de prix bas sur les marchés mondiaux du sucre ?

Des exportations brésiliennes conditionnées en partie par la demande d'éthanol

Le Brésil est rapidement devenu le premier exportateur mondial, et commercialise des volumes considérables de sucre brut et de sucre blanc qui influent notablement sur le niveau des prix mondiaux. La détermination du volume de canne à sucre transformée et disponible pour les exportations de sucre dépend pour une large part de la demande intérieure d'éthanol. A cet égard, le marché mondial est considéré comme un débouché résiduel pour la canne à sucre non utilisée pour satisfaire la demande d'éthanol et de sucre du pays. Cependant, avec la dévaluation en cours du real brésilien, et malgré la faiblesse des prix mondiaux, les recettes des exportations de sucre exprimées en monnaie nationale ont augmenté. Il est devenu plus rentable d'accroître la production et les exportations de sucre vers le marché mondial, ce qui explique en partie l'expansion attendue des exportations brésiliennes dans le scénario de référence. L'autre point à prendre en considération est la future demande d'éthanol. Si la demande intérieure est liée à l'évolution des prix du pétrole et aux taux d'incorporation d'éthanol utilisés pour la production de carburants, il pourrait également être intéressant pour le Brésil de développer un marché extérieur pour l'éthanol. C'est la rentabilité relative du couple éthanol/sucre qui déterminera les quantités de canne qui seront affectées à la production et aux exportations de sucre dans les années à venir.

# Les accords commerciaux existants constitueront-ils une contrainte pour les politiques intérieures de l'Union européenne et des États-Unis ?

Les engagements commerciaux pourraient contenir en germe de nouvelles réformes des politiques

En mars 2001, avec l'accord « Tout sauf les armes », l'Union européenne a étendu le système généralisé de préférences pour accorder l'accès en franchise à toutes les exportations en provenance des pays les moins développés, avec quelques exceptions pour les produits sensibles tels que le sucre. Pour ce dernier, le libre accès est accordé progressivement dans le cadre d'un système de contingents annuels exempts de droits qui doivent passer de 74 000 tonnes en 2001-2002 à 197 000 tonnes en 2008-2009. Pour les importations hors contingent, des réductions graduelles des droits de douane sont prévues à compter de 2006 et jusqu'en 2009. Une quelconque révision dans le traitement du sucre sous « Tout sauf les armes » au cours de la période de transition n'est pas considérée dans ces *Perspectives*. En exportant du sucre dans le cadre de ces accords, les pays les moins développés bénéficieront des prix intérieurs de l'Union, qui sont bien supérieurs aux prix mondiaux. Ces pays incluent

notamment les pays ACP qui fournissent actuellement du sucre à l'Union européenne dans le cadre du Protocole sur le sucre ACP instauré de longue date ou de l'Accord spécial préférentiel sur le sucre, à caractère provisoire. Pendant la période précédant l'accès illimité et en franchise douanière prévu pour 2009, l'accord « Tout sauf les armes » ne devrait pas avoir de répercussions sur le marché du sucre de l'Union européenne en termes d'équilibre du marché ou de dépenses budgétaires dans la mesure où il remplacera progressivement les dispositions de l'accord SPS. Cependant, à plus long terme, si les prix internes de l'Union européenne restent substantiellement supérieurs à ceux du marché mondial, les producteurs de sucre des pays les moins développés tournés vers l'exportation sont susceptibles d'accroître leur production et leurs exportations vers l'Union européenne. D'après les estimations de la Commission, les exportations de sucre des pays les moins développés pourraient, à plus long terme, atteindre 2.7 millions de tonnes. Compte tenu de ses engagements au sein de l'OMC, l'Union européenne pourrait éprouver des difficultés à maintenir sa politique sucrière actuelle face à un tel volume d'échanges. Les solutions possibles pourraient être de nouvelles baisses des quotas de production et/ou des prix intérieurs, qui auraient pour double effet de réduire la production et de faire de l'Union européenne une destination moins intéressante pour les exportations des pays en développement.

En application de l'ALENA, au cours d'une période de transition, les États-Unis doivent réduire progressivement le droit de douane actuel sur les importations de sucre brut et raffiné en provenance du Mexique pour leur accorder un accès libre et en franchise douanière en 2008. Après la suppression de ce droit de douane, les États-Unis et le Mexique ne deviendront plus qu'un marché du sucre et des édulcorants réunis. Il est probable que le niveau élevé – bien supérieur aux prix mondiaux – des prix intérieurs du sucre aux États-Unis constitue pour le Mexique un encouragement à accroître la production et les exportations. Toute hausse majeure des importations en provenance du Mexique se traduirait aux États-Unis par une baisse des prix ou une augmentation des cessions de récolte à la CCC en cas de maintien du programme d'avances sur récolte et des taux de prêts actuels pour le sucre. Il n'est alors pas certain que, face au gonflement de leurs stocks de sucre, les États-Unis puissent poursuivre leur politique sucrière en l'état. Parmi les solutions envisageables, une baisse des taux de prêt et des prix intérieurs réduirait les incitations à la production intérieure de sucre, et, dans le même temps, rendrait le marché des États-Unis moins attractif pour les exportations mexicaines (ou d'autres pays tiers). D'autres accords commerciaux régionaux tels que l'Accord de libre échange nord américain (ALENA) qui est en cours de négociations entre les pays du nord et du sud de l'Amérique jusqu'en 2005, pourraient avoir aussi un impact sur le programme du sucre des États-Unis à long terme.

# La nouvelle loi agricole adoptée par les États-Unis annule les modestes réformes de la politique sucrière engagées précédemment

Aux États-Unis, la loi agricole maintient un niveau élevé de protection et de soutien La nouvelle loi agricole reconduit jusqu'en 2007-2008 le programme de soutien au sucre en vigueur aux États-Unis, en préservant les niveaux de soutien appliqués depuis des années. De plus, elle fait marche arrière sur certaines des réformes introduites par le FAIR Act. Les nouvelles mesures

prévoient ainsi la suppression de la pénalité en cas de cession à la CCC de la récolte de sucre à titre de remboursement de l'avance sur récolte ; la suppression des taxes à commercialisation; une option que l'USDA peut mettre en œuvre pour l'exemption des prêts pour le sucre de la majoration d'un pour cent des taux d'intérêt applicable aux autres produits, et une clause pour que le programme du sucre soit rendu « sans coût » dans la mesure du possible. La loi autorise également à nouveau un programme de paiements en nature pour pré-plantation sur les superficies mises en jachère, le cas échéant, et réintroduit l'allocation de contingents de commercialisation. Ces mesures ont pour effet de maintenir le soutien et la production accordés au secteur sucrier national. Cependant, cela ne signifie pas un avenir sans nuage pour le secteur qui sera confronté à la hausse des importations découlant de l'application de l'ALENA, qui ralentira la demande intérieure en sucre, et à la libéralisation (probable) des échanges dans le cadre de l'OMC.

#### Incertitude

Les projections de sucre de ce chapitre sont conditionnées par de nombreuses hypothèses. Une des plus importantes est celle de la constance de l'environnement politique. Cependant, nombre de développements politiques prospectifs pourraient avoir un impact significatif sur les marchés du sucre. Il s'agit notamment de la révision de l'Organisation Commune de Marché de l'Union européenne, de l'extension des accords OMC aux 10 nouveaux états membres suite à l'élargissement de l'UE, et aussi du résultat des négociations commerciales multilatérales de Doha.

Parce qu'une grande partie de la production et des échanges de sucre a lieu en dehors de la zone OCDE, les développements futurs dans les ENM sont une importante source d'incertitude. En dehors du Brésil, des développements dans d'autres pays pourraient avoir des conséquences sur les projections. La Russie, le plus gros importateur, a imposé un contingent afin de réguler ses importations et encourager la production intérieure de betteraves. La mise en application de volumes de contingents tarifaires ralentira la croissance de ses importations. La Chine est un plus gros marché importateur potentiel pour le sucre brut et raffiné que ce qui est prévu, étant donné ses faibles taux de consommation par habitant. Selon le gouvernement chinois, l'objectif serait que les importations atteignent 20 % de la consommation et que la croissance des édulcorants artificiels, notamment celle de la saccharine soit contrôlée. Les impacts sur le marché d'une augmentation des importations par la Chine sont examinés dans l'encadré 4. Enfin, les pénuries de production liées aux conditions climatiques dans les principaux pays producteurs, ou autres événements de marchés, restent une possibilité pour améliorer les bilans mondiaux de sucre et contribuer aux prix élevés certaines années.

#### Référence

Organisation internationale du sucre, « Key Drivers of the World Sugar Market », MECAS(02)08, 3 mai 2002.

### Encadré 4. La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ?

La demande de sucre dans les pays en développement est généralement associée à l'essor démographique et à la hausse des revenus, il n'est donc pas étonnant que la Chine, qui occupe le premier rang mondial par sa population et le rythme de développement de son économie, soit perçue par les exportateurs de sucre comme une possible planche de salut pour un marché mondial du sucre en perte de vitesse. En fait, la Chine se situe déjà parmi les premiers consommateurs d'édulcorants et de sucre avec une consommation estimée à plus de 9.9 millions de tonnes en 2002. La Chine est également un gros producteur de canne à sucre (qui représente la majeure partie de sa production) et de betterave sucrière. La consommation de sucre du pays est estimée à environ 7 kg par habitant, ce qui est peu au regard des niveaux internationaux. Ce chiffre révèle un potentiel d'accroissement de la consommation, mais il n'est sans doute pas pleinement représentatif de la situation structurelle de la consommation. En effet, la répartition de la population entre zones rurales et zones urbaines influe fortement sur la consommation de sucre : en zone rurale, la consommation par habitant est estimée à 2.5 kg par habitant. Le sucre occupe donc une place peu importante dans le régime alimentaire de la population rurale, alors que la consommation s'établit à 13 kg par habitant dans les villes. De plus, l'usage d'édulcorants artificiels, en particulier la saccharine, est très répandu dans tout le pays\*.

La Chine est devenue membre à part entière de l'OMC en décembre 2001. Aux termes de l'accord d'adhésion, le pays s'est engagé à mettre en place un contingent tarifaire (couvrant à la fois le sucre brut et le sucre raffiné) de 1 764 000 tonnes en 2002, et qui sera porté à 1 852 000 tonnes en 2003 et 1 945 000 en 2004. Le droit de douane sur ces importations a été fixé à 20 % pour le sucre brut et à 30 % pour le sucre raffiné pour les deux premières années, et sera ramené à 15 % en 2004. Le droit de douane hors contingent est de 75 % (pour le sucre brut et raffiné) et sera ramené à 50 % en 2004. Il est entendu que les engagements futurs feront l'objet de nouvelles négociations.

Dans les projections du scénario de base, l'hypothèse est que l'accroissement de la demande de sucre conjugué à une production stable se traduit par des besoins d'importation nets pour la Chine. Si une progression des importations totales de sucre est envisagée sur l'ensemble de la période, celles-ci devraient cependant rester inférieures au plafond du contingent tarifaire en 2008. Les répercussions d'une hausse des importations de sucre par la Chine sur l'ensemble de la période de projection ont été évaluées à l'aide du modèle sucrier élaboré par le Secrétariat. Cette analyse part du principe d'une consolidation des volumes d'importation fixés par le contingent tarifaire. En d'autres termes, les importations de sucre s'élèvent à 1 852 000 tonnes en 2003, puis à 1 945 000 tonnes en 2004 et restent à ce niveau au cours des années suivantes jusqu'en 2008. Il est admis que les importations sont constituées pour l'essentiel de sucre brut, les proportions de sucre brut et de sucre raffiné demeurant pendant les *Perspectives* au niveau atteint au cours des dernières années (2000-02).

#### Résultats des analyses

Les résultats sont présentés sous la forme de variations en pourcentage par rapport aux projections du scénario de base.

### Utilisation à 100 % du contingent tarifaire

L'utilisation à 100 % du contingent tarifaire entraîne une poussée soudaine des importations de sucre en 2003-04, et une progression des prix mondiaux (en monnaie courante) du sucre brut et du sucre blanc, de près de 7 % et d'un peu plus de 2 % respectivement, par rapport au scénario de référence (voir graphique 37). Ce gonflement est suivi d'un essor moins rapide jusqu'en 2004, puis d'un déclin des importations de la Chine, de sorte que l'impact sur les marchés mondiaux est irrégulier et entraîne un excès d'ajustement au cours des premières années. Comme le montre le tableau 5, la hausse soudaine des prix cède la place à des variations plus limitées au cours des années suivantes, en raison de l'adaptation de la production et de la consommation mondiales, et de la réduction de l'écart entre le volume du contingent tarifaire et le niveau des importations envisagé dans le scénario de référence. La hausse des prix mondiaux entraîne un accroissement maximal de 1.3 % de la production et une progression de 0.6 % de la consommation en 2004. Après une contraction initiale, les stocks mondiaux gonflent à la fin des *Perspectives* sous l'effet d'une augmentation de la production. Les gros exportateurs, à la tête desquels le Brésil, l'Union européenne, l'Australie, la Thaïlande et Cuba, accroissent les volumes commercialisés pour satisfaire la

<sup>\*</sup> Toby Cohen, China the Saviour of the World Market?, C Czarnikow Sugar Limited, FO Licht 6e Conférence européenne du sucre, 2002.

#### Encadré 4. La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ? (suite)

demande supplémentaire d'importations de la Chine. L'analyse révèle que, étant donné l'important potentiel de l'offre de certains pays exportateurs, l'accroissement des importations de la Chine n'entraîne pas d'augmentation soutenue et substantielle du prix mondial du sucre brut et du sucre raffiné, bien que l'effet à long terme (après la poussée initiale) soit une légère progression des prix mondiaux à mettre en parallèle avec des prix plus faibles en fin de période des *Perspectives*. Le respect par la Chine de ses engagements en matière de contingent tarifaire est susceptible d'être tributaire des besoins intérieurs, compte tenu des ajustements au niveau de la production et de la consommation, et de la poursuite de l'offre d'édulcorants artificiels tels que la saccharine. En fin de compte, l'allocation de contingent de la Chine est un autre problème qui pourrait toucher l'importance avec laquelle le quota est rempli, sachant qu'uniquement 30 % du contingent est actuellement alloué aux négociants privés.

Graphique 37. Impact sur les prix mondiaux du sucre d'une hausse des importations de la Chine jusqu'à 100 % du contingent tarifaire

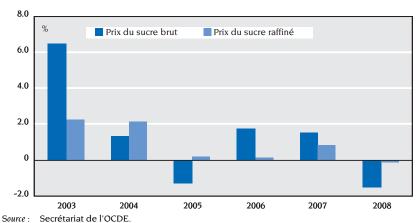


Tableau 5. Répercussions des importations chinoises de sucre en cas d'utilisation totale du contingent tarifaire par rapport au scénario de référence (en %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	2005					
Variation du prix mondial						
Prix du sucre brut	6.5	1.3	-1.3	1.8	1.5	-1.5
Prix du sucre raffiné	2.2	2.1	0.2	0.1	0.8	-0.1
Variation sur le marché mondial						
Production	0.0	0.3	1.3	0.3	-0.1	0.4
Consommation	0.6	0.3	0.4	0.3	0.1	0.0
Stocks de fin de période	-1.3	-1.3	0.7	0.7	0.1	1.0
/ariation sur le marché chinois						
Production	0.0	0.0	0.0	1.6	0.3	-0.3
Consommation	10.7	6.5	4.9	4.7	2.7	-0.3
mportations	60.5	54.7	45.7	28.5	18.2	5.1
Exportations	1.7	1.8	0.5	3.2	1.6	-0.4
Stocks de fin de période	-10.4	-9.7	-7.3	-5.6	-4.9	-1.6

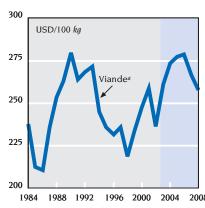
Source : Secrétariat de l'OCDE.

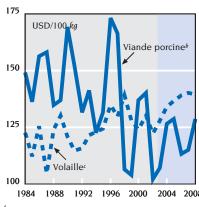
#### VIANDE

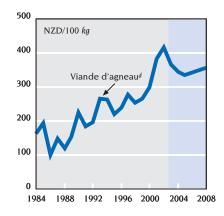
# Principales projections - perspectives en bref

- La sécheresse de 2002 a conduit à une liquidation continue du cheptel des États-Unis, réduisant la production de bœuf vers le milieu de la période de projection. Le cycle de la viande bovine aux États-Unis devrait atteindre son point de retournement en 2006, d'où une augmentation de la production et une baisse des prix sur le marché Pacifique du bœuf au cours des dernières années de la période de projection.
- L'instauration récente par la Russie de contingents tarifaires pour la viande tire à la hausse les prix intérieurs.
   Cela pourrait stimuler la production et réduire la consommation et la demande d'importations d'où une réorientation probable vers d'autres marchés de la part de certains exportateurs majeurs, avec pour effet potentiel un renforcement de la concurrence sur les marchés mondiaux et une chute des prix de la viande, en particulier de volaille.
- Après les difficultés liées à l'apparition d'épizooties sur le marché Atlantique de la viande bovine, le marché Pacifique connaît à son tour une situation analogue. Les exportations vers le Japon de viande bovine en provenance d'Australie et des États-Unis continuent de subir les effets de la baisse de la consommation suite à la découverte de cas d'ESB dans ce pays. Cependant, selon toute vraisemblance, les prix de la viande bovine, de porc et de volaille seront en 2008 supérieurs à ceux de 2002.
- L'apparition récente d'épizooties a entraîné l'application de mesures sanitaires et visant la traçabilité dans un certain nombre de pays. Ces mesures sont susceptibles d'accroître les coûts de production et pourraient perturber les échanges en cas de non-conformité avec l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'AACU. En revanche, elles améliorent le sentiment de sécurité des consommateurs, d'où, à terme, une hausse de la demande.
- Avec la poursuite de la dévaluation des monnaies tout au long de la période, les exportations de viande des pays d'Amérique du Sud, en particulier du Brésil, devraient connaître une progression substantielle. Mais cela reste conditionnel à l'état d'épizootie.
- Sur le marché de la viande bovine de l'Union européenne, une reprise est attendue début 2003 après la crise suscitée par l'épidémie d'ESB. Cependant, au Japon, la reprise totale n'interviendra pas avant fin 2004.
- En Océanie, le prix de l'agneau devrait se maintenir à un niveau plus élevé qu'avant l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni, une situation imputable en partie à la contraction du cheptel ovin et de la production dans l'Union européenne.

Graphique 38. Hausse des prix pour la plupart des viandes







- a) Bouvillons Nebraska, États-Unis, poids carcasse parée.
- b) Gorets châtrés et cochettes, poids carcasse parée, Iowa/Sud Minnesota, nº 1-3, États-Unis.
- c) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, prêts à cuire, 12 villes, États-Unis.
- d) Prix du barème de l'agneau, moyenne toutes catégories, poids carcasse parée, Nouvelle-Zélande.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

## Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Une situation économique défavorable pour la demande de viande

Par rapport à la fin des années 90, l'ensemble de la période sera marqué par un ralentissement de la croissance du revenu réel dans les pays de l'OCDE. Globalement, la consommation progressera plus lentement, en particulier celle des viandes rouges, plus réactive aux variations des revenus et confrontée en outre à un déclin à long terme lié à l'évolution des préférences des consommateurs. Ce recul de la demande est essentiellement motivé par des préoccupations de santé et s'est accéléré avec les épidémies récentes d'ESB et de fièvre aphteuse dans certains pays. Cette tendance à la baisse de la consommation de viande rouge devrait être renforcée par le ralentissement de la croissance du revenu dans les pays membres par rapport aux années 90. Malgré cette croissance relativement faible de la demande, les prix pour la viande bovine, porcine et de volaille seront en 2008 supérieurs à ceux, très bas, de 2002 (voir graphique 38).

La sécheresse a eu des effets négatifs sur la production de viande bovine dans les grandes régions productrices...

La sécheresse qui a frappé l'Australie, le Canada et les États-Unis en 2002 a provoqué d'importantes pertes de récolte et amoindri la productivité des pâturages, avec des effets marqués sur l'offre de viande, notamment bovine. D'où une augmentation du nombre de bovins envoyés à l'abattage en 2002. Cela a entraîné une augmentation de la production de viande bovine, et partant, une baisse des prix. Une remontée des prix est toutefois attendue pour 2003, avec pour effet un début de reconstitution du cheptel, ce qui entraînera une baisse de la production de viande, du moins à moyen terme, et de nouvelles hausse des prix de la viande bovine, qui devraient atteindre un pic en 2006, avant de baisser pour s'établir à USD 258 par 100 kg en 2008.

... et sur la production porcine en Amérique du Nord...

Le cheptel porcin en Amérique du Nord a connu une phase d'expansion cyclique en raison de conditions favorables, notamment des coûts très bas de l'alimentation animale en 2000 et 2001. D'où une chute des prix proche de celle intervenue en 1998. La baisse des prix du porc de 27 % en glissement annuel observée en 2002 est la deuxième baisse la plus importante enregistrée au cours des 30 dernières années, après la chute de 36 % en 1998. Une des conséquences de ces prix bas sera la compétitivité accrue de l'offre d'Amérique du Nord sur les marchés étrangers, et donc, une hausse soutenue des exportations de viande porcine par le Canada et les États-Unis tout au long de la période. La part de la production de viande porcine vendue sur les marchés étrangers est déjà en progression régulière dans ces deux pays. En 2008, les débouchés à l'exportation représenteront plus de 53 % de la production de viande porcine au Canada.

... mais l'UE reste l'exportateur le plus important

En dépit de la croissance rapide des exportations des pays d'Amérique du Nord, l'Union européenne reste l'exportateur de viande porcine le plus important au monde. On prévoit que la majorité des exportations se feront sans subventions. La Russie semble émerger comme un nouveau marché prometteur pour la viande porcine des pays exportateurs de l'OCDE, mais la concurrence du Brésil et le plafonnement des importations par les autorités russes consécutif à l'instauration de contingents tarifaires pourraient réorienter une partie des exportations vers l'Asie, même si le Japon maintient des mesures de sauvegarde.

Les marchés se redressent après les récentes épizooties en Europe...

Pendant l'année 2002, dans les pays touchés par l'apparition d'épizooties, les pouvoirs publics ont pris des mesures afin de restaurer la confiance des consommateurs et d'éviter de nouvelles crises. De nombreux pays ont, de ce fait, rouvert leurs frontières aux importations de viande bovine en provenance de l'Union européenne, la région la plus durement touchée dans l'OCDE. L'impact au niveau mondial des épidémies d'ESB et de fièvre aphteuse, qui ont eu des répercussions dramatiques sur l'offre, la demande et les échanges de viande, semble s'estomper. De ce fait, l'Union européenne devrait augmenter ses exportations de viande bovine de 600 000 tonnes en 2002 à 642 000 tonnes en 2008. Actuellement, de 80 kt à 100 kt sont exportées annuellement sans subventions, et on s'attend à ce que cela continue tout au long de la période de projection. Dans le même temps, la consommation par habitant retrouve la tendance à long terme - à la baisse - observée avant la dernière crise de l'ESB. De plus, les stocks d'intervention accumulés devraient disparaître d'ici à 2006. Les exportations de bovins sur pied restent relativement réduites par rapport aux niveaux antérieurs à la crise de l'ESB, une situation imputable en partie à une nouvelle législation qui supprime les détaxations à l'exportation pour la plupart des exportations de cheptel vif.

... au Japon...

Malgré la découverte de deux nouveaux cas d'ESB au Japon en 2003, la consommation japonaise de viande bovine devrait retrouver son niveau d'avant la crise d'ici 2004. Le test obligatoire introduit en octobre 2001 sur tous les animaux abattus pour l'alimentation a, semble-t-il, rassuré les consommateurs quant à l'innocuité de ces produits carnés. Les animaux élevés localement ont la faveur des consommateurs japonais, d'où un essor

de la production de bœuf waquu sur l'ensemble de la période. En appliquant un programme de rachat des invendus de viande bovine d'origine nationale, les autorités ont contribué à maintenir le prix à la production de la viande bovine aux moments les plus critiques. L'effondrement des importations intervenu en 2002 au plus fort de la crise de l'ESB devrait être surmonté d'ici 2004. Une autre conséquence de la crise de l'ESB a été l'abaissement des seuils de déclenchement pour les mesures de sauvegarde applicables à la viande bovine. De ce fait, les droits de douane pour la viande bovine réfrigérée et congelée ont été relevés de 38.5 % à 50 % en 2003. Toutefois, l'hypothèse est que cette mesure de sauvegarde ne sera pas maintenue après 2004. La demande de viande porcine devrait rester relativement soutenue après une longue période de faible croissance, et même avec les consommateurs qui se tournent de nouveau vers la viande bovine maintenant que la crise de l'ESB touche à sa fin, ce qui aura un effet compensateur sur les prix de la viande porcine à moyen terme, même en cas d'augmentation de la production et des importations.

#### ... et en Amérique du Sud

L'épidémie de fièvre aphteuse survenue en Argentine a été rapidement jugulée en 2002. La réaction immédiate et efficace des autorités a permis la réouverture de la quasi-totalité des marchés mondiaux aux exportations de viande bovine en provenance d'Argentine, un résultat plus rapide que prévu et ce, en dépit de l'imposition d'une taxe de 5 % sur les exportations de viande, destinée à accroître les recettes publiques. Grâce à un relèvement temporaire de 10 000 tonnes du contingent alloué, l'Argentine peut désormais exporter jusqu'à 38 000 tonnes de bœuf de première qualité vers l'Union européenne. Quand précisément le programme de vaccination contre la fièvre aphteuse en Argentine va s'arrêter reste incertain. Cependant, les projections indiquent que les exportations de viande bovine vont retrouver leur niveau d'avant l'épidémie de fièvre aphteuse d'ici 2005. La distribution des exportations entre les marchés pacifique et atlantique dépendra largement du fait que la vaccination contre l'épidémie de fièvre aphteuse sera toujours en cours ou non à ce moment-là. Cependant, dans le même temps, le potentiel d'exportation de viande bovine de l'Argentine présente deux points faibles. Premièrement, avec la récente dévaluation du real, le Brésil est devenu plus compétitif en termes de prix sur les marchés mondiaux du bœuf, notamment par rapport à l'Argentine. Secondement, les superficies consacrées aux pâturages dans la pampa argentine sont amenées à diminuer de 11 % en raison d'une augmentation des emblavures. Une situation qui contraste avec celle du Brésil, où d'importantes superficies pourraient être converties en pâturages pour répondre à une demande accrue de viande bovine.

# Des importations de viande bovine soutenues en Corée

Les importations coréennes de viande bovine ont connu en 2002 une hausse substantielle qui devrait se poursuivre tout au long de la période. Les prix mondiaux de la viande bovine ont nettement reculé en 2002 suite à un abattage induit par la sécheresse et à un recul des importations au Japon, touché par l'ESB. Malgré des droits de douane à l'importation élevés, la chute des prix et l'insuffisance de viande bovine produite à l'intérieur du pays ont permis aux exportateurs d'étendre leur marché en 2002. Cependant, l'ampleur de cet essor a été rendue possible par la libéralisation des marchés

intervenue en 2001, et qui a eu pour effet la suppression du contingent d'importation pour le bœuf. Ces importations se substituent à la viande bovine produite localement, qui est souvent préférée par les consommateurs coréens, mais est près de trois fois la moyenne des prix de la viande importée. Il faut s'attendre, à l'avenir, à une incidence négative de ces importations à prix concurrentiel sur le développement de la production nationale de viande bovine dont les coûts sont élevés.

Le nouveau régime des importations de la Russie aura une incidence sur les marchés

L'une des principales hypothèses pour les perspectives des marchés de la viande est le maintien tout au long de la période des contingents tarifaires récemment introduits par la Russie pour les importations de viande. Ces nouvelles dispositions auront des répercussions pour les échanges futurs de nombreux pays. Pour 2003, les fournisseurs traditionnels de viande de la Russie auraient pu s'attendre à une progression, ou, à tout le moins, au maintien des volumes de viande exportés en 2002. Cependant, après l'introduction des contingents tarifaires, l'éventualité est plutôt celle d'une baisse de leurs exportations. Les droits de douane hors contingent ayant été fixés à des niveaux prohibitifs, l'accès au marché russe de la viande sera selon toute vraisemblance limité aux volumes des contingents. Le plafonnement des importations de viande bovine (420 000 tonnes), de viande porcine (450 000 tonnes) et de volaille (1 050 000 tonnes) aura un impact négatif pour les pays exportateurs, et bien entendu, pour les consommateurs russes. A titre d'exemple, le contingent pour les importations de viande de volaille en provenance des États-Unis a été fixé à 553 500 tonnes, soit presque la moitié du volume total de 2002.

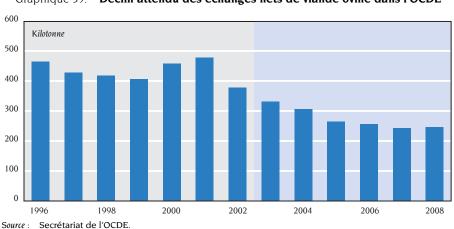
La croissance rapide de la demande russe sera freinée par les contingents récemment introduits La limitation des importations aura pour effet une hausse des prix intérieurs en Russie. A court terme, il pourrait s'ensuivre une stagnation de la consommation de viande bovine et porcine, et éventuellement un recul de la consommation de volaille. Cette réduction des importations pourrait être aggravée par les difficultés liées à la mise en œuvre des contingents. Cependant, le parti pris des nouvelles mesures en faveur de la production nationale pourrait encourager une progression des investissements nationaux et étrangers dans la filière de production de viande en Russie. Ces ajustements sont supposés prendre place progressivement tout au long de la période de projection. L'effet général serait, en 2008, une réduction des importations de viande de la Russie de 5 % par rapport à 2002. La moindre dépendance vis-à-vis des importations est la principale raison invoquée pour l'introduction des nouvelles mesures commerciales, même si, pour les consommateurs, cette autonomie accrue se traduit par une hausse des prix.

Des répercussions possibles pour les pays exportateurs de viande Les nouvelles dispositions commerciales adoptées par la Russie pourraient également avoir des conséquences pour les pays à l'origine de ces importations de viande. Ainsi, les importations des pays de l'OCDE pourraient chuter, et celles de la Communauté des états indépendants augmenter, du fait d'accords commerciaux préférentiels avec la Russie signés par ces pays. Sans tenir compte du potentiel, non négligeable, de réexpédition des exportations de viande à partir de ces pays, il faut s'attendre à une intensification de la concurrence, notamment pour la viande de volaille, entre le Brésil, la Thaïlande et les États-Unis dans les marchés de

pays tiers tels que le Japon, le Mexique et l'Union européenne. Comme il a été mentionné précédemment, le commerce de viande porcine et bovine en provenance de l'Union européenne est susceptible de se stabiliser avec un retour à la normale à mesure que les problèmes liés aux deux crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse s'estompent. Cependant, les fournisseurs de viande d'Amérique latine, nommément l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay ont un net avantage en termes de coûts de production par rapport à leurs homologues d'Europe occidentale. De plus, l'image du bœuf d'Amérique latine n'est pas entachée par l'ESB. Ainsi, la concurrence sur les marchés actuellement approvisionnés par l'Union européenne pourrait s'intensifier, et ce, possiblement tout au long de la période couverte par les Perspectives. La possible réduction des recettes commerciales consécutive à cette concurrence accrue, conjuguée aux restrictions sur les subventions à l'exportation, pourrait jouer sur l'offre de viande de l'Union européenne et se traduire par une baisse de la production.

# Repli des échanges de viande ovine

La hausse des importations de viande ovine observée depuis la crise de l'ESB et la diminution du cheptel au Royaume-Uni suite à l'épidémie de fièvre aphteuse ont contribué à maintenir les prix de la viande d'agneau à un niveau élevé. Un troupeau australien d'ovins sur le déclin et une demande forte de la part des États-Unis ont été autant de facteurs additionnels pour le maintien des prix. De plus, un accord vétérinaire officiel signé en janvier 2003 facilitera et garantira l'accès courant accordé à la Nouvelle-Zélande sur le marché de l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande remplit ses quotas ces 5 dernières années et les négociants ont optimisé petit à petit leur contingent en remplaçant de l'agneau surgelé par de la viande réfrigérée et en augmentant la part exportée vers l'Europe continentale. Cependant, les échanges nets de viande ovine devraient se contracter, en raison principalement d'une diminution des effectifs en Nouvelle-Zélande (voir le graphique 39). Cette baisse est imputable à plusieurs facteurs, notamment des conditions climatiques défavorables et des changements dans l'utilisation des terres. Par rapport à son niveau de 2002, la production devrait baisser au total de 40 000 tonnes d'ici 2008.



Graphique 39. Déclin attendu des échanges nets de viande ovine dans l'OCDE

0 OCDE 2003

# L'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait influer sur les marchés de la viande

Avec une population de 1.3 milliard d'habitants et des revenus en progression rapide, la consommation de viande par tête de la Chine devrait progresser de 14.5 % entre 2002 et 2008. L'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait avoir des conséquences non négligeables sur la production et les échanges futurs de viande. Au cours des dernières années, la Chine n'a pas joué de rôle majeur sur les marchés mondiaux de la viande, à l'exclusion de celui de la volaille. Mais son influence n'a pas non plus été aussi grande que l'on n'aurait pu penser au regard de sa population et de l'accroissement récent des revenus. Une situation qui contraste avec celle des marchés des productions végétales, où la Chine joue un rôle significatif certaines années. Quant aux projections des présentes Perspectives, l'incertitude majeure concerne le niveau des futures importations chinoises de productions végétales destinées à satisfaire les besoins en alimentation animale liés à l'essor du secteur national de l'élevage. L'encadré 5 examine les questions d'importations futures de viande en Chine.

## Encadré 5. Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande

En adhérant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001, la Chine a pris des engagements de grande ampleur concernant le secteur agricole, afin d'améliorer la transparence de son régime commercial et de renforcer le rôle des forces du marché. En particulier, elle a accepté de réduire le niveau global de soutien à l'agriculture et d'éliminer les subventions à l'exportation. Elle a mis en œuvre de nouvelles politiques commerciales pour améliorer l'accès à son marché, en abaissant les droits de douane et en augmentant les contingents tarifaires des principaux produits agricoles. Les conséquences de ces changements sur les marchés intérieurs et mondiaux sont difficiles à estimer. On ne sait pas encore très bien si la Chine, compte tenu de l'accroissement de ses revenus et de la plus grande intégration des marchés mondiaux, pourra répondre à l'augmentation de la demande intérieure de viande et d'aliments carnés pour animaux en s'appuyant essentiellement sur les ressources nationales.

Une analyse de scénario a été réalisée pour évaluer les incidences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés intérieur et internationaux de la viande. Même si le scénario se focalise sur les viandes bovine, porcine et de volaille, il faut reconnaître que la Chine est également un marché important pour la viande ovine, produisant un quart du total mondial alors que les importations représentent 4 % des importations mondiales. Dans le scénario, les exportations de viande de la Chine sont supposées rester au niveau de référence. Il se fonde en effet sur l'hypothèse d'une stabilité globale de la compétitivité des exportations de la Chine sur les marchés internationaux de la viande. Les exportations de viande de la Chine sont actuellement gênées par la mauvaise qualité des produits et l'inadéquation des mesures sanitaires, associées au caractère obsolète des technologies et des transports. En outre, une part importante des viandes fraîches et transformées exportées de Chine est sensible aux agents pathogènes, altérée par des substances chimiques ou par des niveaux non autorisés d'eau ou d'amidon. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, les exportations de viande de la Chine resteront sans doute limitées.

#### Le scénario utilisé

Droits de douane fictifs sur la viande

Pour évaluer l'incidence de l'accession de la Chine à l'OMC, on a utilisé un scénario contrefactuel : les droits de douane sur la viande représentés dans Aglink ont été fixés au niveau de 2001 (avant l'accession à l'OMC), pour toute la période de projection. Ainsi, au lieu de faire apparaître pendant la période couverte par les Perspectives une baisse des droits de douane sur la viande de porc (de 15 % à 12 %), de volaille (de 14 % à 10 %) et de bœuf (de 27 % à 16 %), conformément à l'accord d'accession à l'OMC (comme prévu dans les projections du scénario de référence), le scénario contrefactuel indique que les droits de douane appliqués sur ces viandes restent constants, à 20 %, 20 % et 40 % respectivement, c'est-à-dire aux niveaux en vigueur avant 2002.

Dans les projections du scénario de référence, les prix intérieurs baissent lorsque les droits de douane sont réduits en application des engagements pris à l'égard de l'OMC, d'où une augmentation de la consommation et

#### Encadré 5. Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande (suite)

une diminution de la production intérieure. En comparant les résultats du scénario de référence à ceux du scénario contrefactuel, on observe un accroissement modeste des importations de viande, en particulier de bœuf, comme le montre le tableau 6. L'augmentation des importations de viande en 2008 est de 20 % (10 000 t) pour le bœuf, de 9 % (37 000 t) pour la volaille et de 9 % (9 000 t) pour le porc. Les variations en pourcentage sont importantes, mais le volume d'échanges est relativement bas, en raison du faible niveau absolu des importations de la Chine avant son accession à l'OMC.

Les incidences sur les importations étant limitées, les prix mondiaux de la viande sont restés proches de ceux du scénario contrefactuel. Là encore, ces effets relativement peu sensibles sur les prix sont imputables à la faible part que représentent actuellement les importations sur l'ensemble du marché chinois de la viande (et dans les échanges mondiaux) ainsi qu'aux droits relativement faibles appliqués en 2001, qui ont assez peu baissé lorsque la Chine est devenue membre de l'OMC. Le marché intérieur de la Chine reste assez isolé du marché mondial. Cette situation s'explique en partie par les réglementations et les autres mesures intérieures qui ont atténué l'influence ou la transmission des signaux adressés par le marché mondial. C'est ce que montre la faible évolution des prix intérieurs de la viande dans le scénario. En conséquence, l'accession de la Chine à l'OMC ne devrait pas entraîner d'importants changements des échanges ou des prix de la viande.

Tableau 6. Résultats du scénario pour le marché de la viande

				Scénario	de base	:					:	Scénario			
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
			P	roduction -	– kilotonn	es			F	Production	– % var. p	oar rappor	t au scéna	rio de bas	?
Viande porcine	42 400	43 258	44 771	45 061	46 122	46 605	47 909	49 312	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Volaille	12 285	13 365	13 787	14 484	15 205	15 928	16 587	17 187	0.00	0.01	0.02	0.02	0.03	0.04	0.05
Viande bovine	5 488	5 600	5 851	6 211	6 495	6 673	6 752	6 876	0.00	0.02	0.02	0.03	0.03	0.03	0.04
	Consommation – kilotonnes							Consommation – % var. par rapport au scénario de base						ase	
Viande porcine	42 325	43 101	44 657	45 025	46 104	46 598	47 895	49 275	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01
Volaille	12 226	13 346	13 735	14 449	15 197	15 957	16 669	17 267	-0.04	-0.08	-0.11	-0.13	-0.14	-0.16	-0.17
Viande bovine	5 446	5 581	5 841	6 160	6 446	6 632	6 721	6 845	-0.05	-0.05	-0.07	-0.06	-0.07	-0.09	-0.10
			Im	portations	– kilotoni	1es			Importations – % var. par rapport au scénario de base						
Viande porcine	64	65	80	88	103	114	110	98	-6.37	-7.09	-7.51	-6.68	-8.02	-9.05	-9.48
Volaille	473	380	350	364	377	393	411	410	-1.63	-3.45	-5.01	-6.26	-7.21	-7.98	-9.13
Viande bovine	18	26	30	24	25	29	35	35	-11.06	-13.88	-24.95	-25.34	-23.77	-23.76	-27.84
		Pr	ix à la pro	duction in	térieur (C	NY/100 k	ig)		Prix à la	production	intérieur -	– % var. pa	ır rapport	au scénari	o de base
Viande porcine	973	1 000	1 043	1 152	1 206	1 298	1 394	1 483	0.01	0.01	0.01	0.01	0.02	0.02	0.02
Volaille	1 051	1 173	1 218	1 268	1 309	1 353	1 437	1 529	0.05	0.09	0.12	0.14	0.16	0.17	0.18
Viande bovine	1 305	1 376	1 445	1 544	1 626	1 737	1 891	2 047	0.03	0.03	0.05	0.04	0.04	0.05	0.06

Source : Secrétariat de l'OCDE.

# Incertitudes et questions majeures

L'UE et les États-Unis appliquent des règles plus strictes d'étiquetage Aux États-Unis, la loi agricole de 2002 a introduit une nouvelle norme d'étiquetage qui deviendra obligatoire à compter de septembre 2004. Pour bénéficier de la mention « Pays d'origine : États-Unis », la viande de bœuf, d'agneau et de porc devra provenir d'animaux nés, élevés et abattus aux

États-Unis. Une fois obligatoire, cette mention aura pour effet de différencier la viande produite localement et la viande importée et pourrait influer sur le choix des consommateurs et les importations, avec des effets possibles sur les échanges d'animaux et de viande en provenance du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et des pays d'Amérique latine. Le Canada, pourrait être particulièrement touché par cette nouvelle mesure, étant donné que 40 % de ses exportations nettes de bœuf et 30 % de celles de viande porcine (incluant toutes deux les animaux vivants) sont destinées au marché américain.

Le respect de cette nouvelle législation entraînera presque certainement des coûts additionnels pour le secteur de la viande (voir l'encadré 6). Ce surcoût, principalement lié à la gestion de nouveaux fichiers et documents d'identification pourrait être réparti sur l'ensemble de la chaîne de commercialisation, avec des répercussions pour les producteurs (par le biais d'une baisse des prix) et pour les consommateurs (sous la forme d'une possible hausse des prix de détail). Dans le cas des produits importés, une partie des coûts serait répercutée sur l'ensemble de la filière d'approvisionnement jusqu'aux producteurs de viande à l'étranger. En dépit de cette hausse des coûts, les avantages que ce nouvel étiquetage procurera aux consommateurs, s'il y en a, sont loin d'être évidents. En outre, l'application d'une règle concernant le pays d'origine paraît difficile dans la mesure où aucun système de traçabilité n'est en vigueur à ce jour aux États-Unis.

L'Union européenne a également modifié ses normes d'étiquetage en introduisant des définitions des produits carnés qui doivent être harmonisées dans l'ensemble de l'Union. Cela pourrait conduire à des modifications des définitions régionales relatives aux différents produits carnés, de façon à garantir le respect de la réglementation européenne.

Les réglementations en matière de santé animale et de sécurité alimentaire pourraient modifier les Perspectives

L'apparition au cours de dernières années de maladies exotiques du bétail dans plusieurs pays gros producteurs de viande a conduit les autorités et le secteur à s'interroger sur leurs capacités à éviter la propagation de nouvelles maladies. La traçabilité et l'identification des animaux sont deux des mesures récemment introduites pour contenir et éviter de possibles épidémies. Dans les deux cas, ces nouvelles mesures entraînent une hausse des coûts de production financée par les producteurs, consommateurs ou contribuables. L'application ou non de ces mesures sur des marchés émergents de la viande tels que le Brésil, la Chine et la Thaïlande pourrait influer sur les Perspectives, notamment au niveau des échanges. La sécurité des aliments constitue une autre préoccupation majeure. L'utilisation d'hormones et d'antibiotiques dans l'alimentation animale est désormais strictement réglementée dans tous les pays membres de l'OCDE. Cependant, en 2002, des craintes ont été exprimées à plusieurs reprises quant à la présence de résidus dans les viandes, avec pour conséquence, outre le coût de l'élimination des stocks de marchandises suspectes, un renforcement des systèmes de contrôle de la filière d'approvisionnements. Afin d'éviter toute perturbation des échanges internationaux, il est important que ces systèmes de contrôle respectent la réglementation internationale. En conséquence, la nécessité d'améliorer la communication et la coordination entre tous les acteurs au niveau international pourrait permettre un aplanissement plus rapide des différences, notamment en cas de crise.

#### Encadré 6. Étiquetage du pays d'origine pour les produits de la viande

L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) demande à l'USDA de mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004. Les produits concernés par ce programme sont les viandes bovine, porcine et d'agneau, les poissons, les fruits, les légumes et les cacahouètes vendues au détail. Son instauration est précédée par les lignes de conduite provenant de la période d'essai initiale de deux ans. Au titre de cette disposition, seuls les bovins, porcins et ovins qui sont nés, ont été élevés et abattus aux États-Unis seront considérés comme originaires de ce pays.

A l'heure actuelle, les animaux qui sont importés vivants, puis élevés et abattus aux États-Unis peuvent être identifiés selon leur pays d'origine, mais sont considérés comme appartenant au troupeau national dès qu'ils sont abattus. De même, toutes les importations de viande doivent pouvoir être identifiées selon leur pays d'origine ; cependant, dès lors que la viande est transformée, il n'est plus nécessaire d'informer les consommateurs de son origine.

La mise en place des dispositions de la nouvelle loi demande aux producteurs américains d'enregistrer et de tenir à jour les documents relatifs au pays d'origine des animaux de manière à conserver une banque de données aisément vérifiable. De plus, les secteurs de l'emballage et de la transformation devront conserver les documents prouvant le pays d'origine des animaux et être capables de fournir ces informations aux détaillants, ce qui n'est pas une tâche administrative courante. Enfin, les détaillants de viande devront également se plier aux règles d'étiquetage. Cependant, cette loi d'étiquetage du pays d'origine ne s'applique pas aux services distributeurs d'aliments, comme les restaurants ou lorsque la viande n'est que l'un des composants d'un produit alimentaire transformé. Les industries qui ne conservent pas déjà une trace de l'origine de leurs produits devront supporter des coûts supplémentaires, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Les coûts inhérents au respect de cette nouvelle loi seront répartis tout au long de la chaîne alimentaire.

Afin de permettre la vérification des données relatives au pays d'origine, les producteurs devront pouvoir fournir les informations relatives au pays dans lequel chaque animal est né et a été élevé. En 2002, les États-Unis ont importé 2.5 millions de têtes de bétail et 5.7 millions de porcs en provenance du Canada et du Mexique. L'une des façons possibles de s'assurer de la traçabilité d'un animal serait de pouvoir l'identifier grâce à un tatouage dans l'oreille. Le Service de Commercialisation de l'Agriculture des États-Unis a publié une analyse des coûts impliqués par la mise en oeuvre et le stockage d'informations pour les producteurs, et ce pour l'ensemble du secteur couvrant les exploitations commerciales, les ranchs et les pêcheurs. Selon leurs estimations, les coûts de mise en œuvre atteindraient 400 millions de dollars des États-Unis, alors que la conservation des informations coûterait 600 millions de dollars.

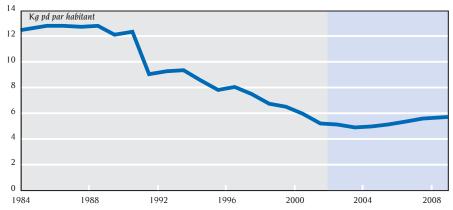
Les secteurs de l'emballage et de la transformation devraient également supporter des coûts additionnels en se conformant à la nouvelle loi. L'augmentation des coûts supportés serait essentiellement imputable à la nécessité de conserver des informations précises quant aux produits concernés, tant importés que nationaux. Le Service de Commercialisation de l'Agriculture a estimé les coûts pour l'ensemble de la chaîne alimentaire (emballeurs, transformateurs, importateurs, grossistes et distributeurs) de la mise en service d'un système de conservation des informations et de son entretien conformément à la nouvelle loi, à 340 millions de dollars des États-Unis pour la première année, puis 260 millions de dollars pour les années suivantes. Au titre de cette loi, le secteur de l'emballage devra trier les animaux américains de ceux qui sont importés, ainsi que les produits à base de viande destinés à la vente au détail. Ces obligations pourraient bien avoir des répercussions sur la productivité de ces secteurs.

Les détaillants devront se charger d'indiquer le pays d'origine des produits concernés aux consommateurs et de maintenir une banque d'informations aisément vérifiable. Cette activité devra également supporter une augmentation des coûts due à la mise en conformité avec la nouvelle loi. Selon le Service de commercialisation de l'agriculture, la mise en œuvre et le maintien du système de gestion des informations coûteront aux détaillants 627.8 millions de dollars des États-Unis la première année puis 565.8 millions de dollars des États-Unis les années suivantes. L'obligation de stockage différencié, le tri des viandes selon les pays et leur étiquetage impliqueront également des coûts supplémentaires.

Enfin, la gestion de la nouvelle loi impliquera également certains coûts. Il sera nécessaire de procéder à des inspections supplémentaires, lesquelles incombent généralement au ministère de l'Agriculture des États-Unis, et un système de gestion devra être développé.

La répartition et l'ampleur des coûts de mise en conformité avec la loi, tant pour les secteurs de la production que de la commercialisation, et pour les producteurs nationaux comme pour les producteurs étrangers, demeure incertaine. De plus, l'étendue de ses répercussions sur les échanges et la nature des bénéfices escomptés ne sont pas claires. Il sera nécessaire d'attendre la mise en œuvre de ce programme et une analyse empirique pour parvenir à comprendre parfaitement les conséquences possibles pour les marchés des nouvelles dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002.

Graphique 40. Consommation moyenne de viande bovine par habitant en République tchèque, Hongrie, Pologne et République slovaque



Note: kg pd = kilogrammes poids au détail.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

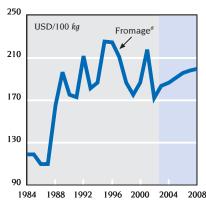
L'élargissement de l'UE et les propositions de l'examen à miparcours pourraient induire un déficit de la production de viande bovine

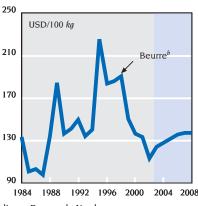
L'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe orientale pourrait avoir des effets considérables sur les échanges actuels de viande bovine. Les futurs états membres se caractérisent par une faible consommation de viande bovine par habitant et escomptent une hausse de leur revenu suite à leur intégration à l'Union européenne (voir graphique 40). L'augmentation de la consommation par habitant dans ces nouveaux pays membres est un facteur important de la réduction future des excédents de viande bovine produits par les 25 membres de la nouvelle Union européenne. Certes, la production de viande bovine dans ces pays est également susceptible de progresser avec le versement de subventions de l'UE, mais cet effet pourrait être limité par une éventuelle réforme des politiques de l'Union relatives à la viande bovine. Dans le cadre de l'Examen à mi-parcours, la Commission européenne propose un découplage de l'aide, qui aurait pour effet de dissocier les subventions et la production, avec pour conséquence de réduire la production de viande bovine et d'accélérer l'évolution de la position commerciale nette de l'Union européenne.

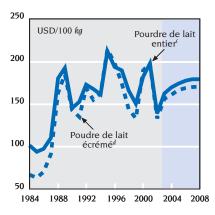
# **PRODUITS LAITIERS**

- Après avoir atteint leur niveau le plus bas de la décennie au milieu de l'année 2002, les prix mondiaux des produits laitiers devraient connaître en 2003 un net redémarrage lié à un resserrement de l'offre en Océanie suite aux intempéries. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des conditions climatiques, la réponse de l'offre à la hausse des prix et les gains de productivité laitière devraient limiter la portée des hausses de prix malgré la perspective d'un renforcement de la demande au plan mondial.
- Entre 2002 et 2008, la production mondiale de lait devrait s'accroître de 58 millions de tonnes, ou 10.3 %. Les plus fortes hausses sont attendues hors de la zone OCDE et dans les pays membres n'appliquant pas de quotas de production. La progression de la consommation de lait liquide restant modérée, l'essentiel des volumes supplémentaires sera affecté à la fabrication de produits laitiers.
- La croissance des échanges de produits laitiers restera en deçà de l'augmentation de la production en raison d'une progression attendue de la demande locale. L'expansion la plus forte concernera les échanges de lait entier en poudre, notamment hors de la zone OCDE, où il est utilisé pour la production de lait reconstitué en remplacement du lait écrémé en poudre et du lait concentré. Les exportations de lait écrémé en poudre devraient progresser avec l'écoulement des stocks abondants accumulés aux États-Unis.
- L'Océanie devrait accroître encore sa part des exportations sur les marchés mondiaux des produits laitiers et une expansion de 19 % est attendue pour la production de lait de la région. Les importations de produits laitiers de la Russie et du Brésil devraient s'accroître au cours de la période de projection, pour partie suite à l'adoption de programmes de lutte contre la faim dans le cas du Brésil.
- Stimulée par les préoccupations en matière de santé et de nutrition, la consommation devrait augmenter quoique de façon modeste dans les pays de l'OCDE. Une expansion est attendue pour le lait entier en poudre et le fromage, mais la consommation de beurre stagnera, tandis que celle de lait écrémé en poudre est appelée à diminuer. Ailleurs, la forte croissance de la demande de produits laitiers est tirée principalement par la hausse du revenu par habitant, l'évolution des modes de vie, la croissance démographique, l'urbanisation et la présence accrue de magasins de détail occidentaux. L'essor le plus important, plus de 40 % sur l'ensemble de la période, est attendu en Chine.
- Les innovations sur les marchés des protéines du lait et l'essor rapide des échanges de produits alimentaires dans la composition desquels entrent des produits laitiers traditionnels auront pour effet d'affaiblir les barrières commerciales visant ces produits laitiers. Il faut aussi s'attendre, dans les pays non soumis aux mécanismes du marché mais caractérisés par des quotas de production et un soutien des prix, à une moindre adaptabilité des producteurs face à l'évolution rapide des marchés.

Graphique 41. Des hausses modérées des prix pour les produits laitiers







- a) Prix à l'exportation f.a.b. du cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.
- b) Prix à l'exportation f.a.b. du beurre à 82 % de matière grasse, Europe du Nord.
- c) Prix à l'exportation f.a.b. du lait entier en poudre à 26 % de matière grasse, Europe du Nord.
- d) Prix à l'exportation f.a.b. du lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

#### Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Les prix mondiaux des produits laitiers ont atteint leur niveau le plus bas en 2002...

... les prix devraient se redresser en 2003 et progresser lentement au cours des années suivantes Après un bond en 2000 et 2001, les prix mondiaux des produits laitiers ont commencé à diminuer rapidement en raison de l'abondance de l'offre et du recul de la consommation, spécialement en Asie. Au milieu de l'année 2002, les prix ont atteint leur niveau le plus bas de la décennie, puis, la demande ayant réagi face aux prix très bas, ceux-ci ont commencé à se raffermir à la fin de l'année 2002.

Les prix sur les marchés internationaux des produits laitiers devraient remonter en 2003, en raison notamment des intempéries en Nouvelle-Zélande et en Australie et de la persistance des incertitudes économiques en Amérique du Sud. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des conditions climatiques, il faut s'attendre à un ralentissement de la hausse des prix mondiaux vers la fin de la période des Perspectives, conséquence de la réponse de l'offre à la hausse des prix et des gains de productivité. A la fin de la période, les prix du lait entier en poudre et du lait écrémé en poudre devraient se redresser par rapport au creux de 2002, avec une progression de 30 %. Les prix du beurre et du lait devraient s'accroître respectivement de 20 % et de 16 %. Cependant, les prix ne devraient pas atteindre les niveaux élevés observés en 2001 (voir graphique 41). En termes réels, les prix culmineront à mi-parcours avant de s'infléchir progressivement au cours des années suivantes.

Progression de plus de 10 % de la production mondiale de lait Les projections font état d'une expansion de la production mondiale de lait de 58 millions de tonnes ou 10.3 % entre 2002 et 2008. Si le taux annuel moyen prévu de croissance de la production de lait est de 1.6 % sur l'ensemble de la période, il existe des différences notables selon les pays.

20 Million de tonnes

Nouvelle-Zélande

Nouvelle-Zélande

10 Australie

1972 1978 1984 1990 1996 2002 2008

Graphique 42. La production laitière poursuit sa progression en Océanie

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Les hausses les plus fortes sont attendues hors de la zone OCDE et dans les pays membres n'appliquant pas de quotas de production. Les progressions les plus importantes interviendront en Asie, et en particulier en Chine, où la croissance annuelle devrait dépasser 6 %.

Croissance moins rapide de la production en Océanie...

Le rythme d'expansion de la production laitière en Nouvelle-Zélande devrait se ralentir en 2003, en raison principalement d'un temps froid affectant la croissance des pâtures, d'une faible pluviométrie et d'une diminution des prix à la production. Cependant, la production s'accroîtra de 26 % (plus de 4 % par an) sur l'ensemble de la période, grâce aux avancées technologiques, à la génétique, à la réallocation de la terre destinée à l'exploitation laitière et à l'amélioration de la gestion des exploitations (voir graphique 42).

... plus particulièrement en Australie En Australie, la production laitière a été confrontée récemment à de graves sécheresses. Dans le sud de l'état de Victoria, où les précipitations ont été supérieures à la normale, les agriculteurs ont tenté d'atténuer les effets de la sécheresse dans les autres régions en mettant en place des programmes d'aide prévoyant le déplacement temporaire de troupeaux laitiers venus des zones irriguées du nord, et leur retour après la campagne laitière. Malgré ces efforts, la production de lait devrait tomber en dessous du niveau des années précédentes, avant de se redresser ultérieurement pour atteindre à la fin de la période un niveau supérieur de 11 % à celui de 2002.

En Argentine, le secteur laitier devrait se relever lentement de la crise financière actuelle Considérée dans les années 90 comme un acteur majeur potentiel sur les marchés laitiers mondiaux, le secteur laitier de l'Argentine a subi de plein fouet la dévaluation des monnaies brésilienne et argentine intervenue en 1999 et 2002 respectivement. La production de lait a diminué de 8 % entre 1999 et 2002, et a connu une chute brutale de 15 % en 2002. De nombreux éleveurs ont cessé la production laitière pour se tourner vers des cultures plus rentables. Les *Perspectives* prévoient une lente reprise de la production de lait, malgré l'instabilité persistante du secteur laitier argentin et les incertitudes quant à l'évolution et au rythme de la reprise.

La croissance de la production de lait aux États-Unis se confirme Aux États-Unis, la production de lait a progressé de plus de 1.5 % malgré une baisse brutale des prix à la production et une hausse des coûts de l'alimentation du bétail. L'une des raisons est la forte expansion du cheptel intervenue en 2001 dans des conditions favorables de rapport entre le coût de l'alimentation animale et le prix de vente du lait. Selon toutes probabilités, la sécheresse de 2002 se traduira par une hausse des coûts des aliments du bétail, une réduction des pâturages et un ralentissement de la croissance de la production de lait en 2003. Cependant, une plus forte progression est attendue pour la seconde moitié des Perspectives en raison de l'accroissement des rendements et de la hausse des prix à la production.

Une production en hausse mais une autoconsommation en baisse dans les PECO...

En 2002, la production de lait s'est accrue dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et devrait poursuivre sa progression sur l'ensemble de la période. Dans la perspective de la future adhésion à l'Union européenne, les normes de qualité du lait devront être améliorées afin de satisfaire à la réglementation communautaire. De ce fait, les exploitations (généralement de petite taille) qui ne seront pas en mesure de respecter les nouvelles normes ne pourront plus travailler avec les laiteries. Il faut également escompter une augmentation des quantités de lait destinées à la transformation en raison d'une diminution régulière de l'autoconsommation de lait sur les exploitations.

... l'essor des échanges de produits laitiers sera freiné par la croissance de la demande sur les marchés locaux

La progression de la consommation de lait liquide sera modeste au cours de la période et l'essentiel de la production supplémentaire de lait sera affectée à la fabrication de produits laitiers. Cependant, les échanges de produits laitiers ne devraient pas augmenter proportionnellement car la majeure part de la production nouvelle servira à satisfaire une demande locale en hausse. Le commerce mondial des produits laitiers continuera à ne représenter que 5-7 % de la production mondiale de lait (à l'exclusion des échanges intracommunautaires dans l'UE) et restera pour l'essentiel à l'échelle régionale. (En fait, le volume des échanges intracommunautaires est équivalent à celui des échanges mondiaux pour certains produits.) Cette caractéristique s'explique en partie par la nature périssable des produits laitiers, mais également par le niveau élevé du soutien des prix du marché et des barrières commerciales qui empêchent la concurrence étrangère de tirer les prix des produits laitiers à la baisse sur de nombreux marchés de l'OCDE (l'impact des différents mécanismes de soutien des prix du marché sur les marchés des produits laitiers est analysé dans l'encadré 7).

Essor des échanges de lait entier en poudre au détriment du lait écrémé en poudre Le lait entier en poudre bénéficiera de la plus forte augmentation des échanges, notamment hors de la zone OCDE où il est utilisé pour la fabrication de lait reconstitué en remplacement du lait écrémé en poudre et du lait concentré. L'écoulement des stocks accumulés aux États-Unis entraînera une hausse des exportations de lait écrémé en poudre. La réduction des stocks reflète la possibilité d'un accroissement de l'aide alimentaire et de la consommation intérieure. Cependant, le ministère américain de l'Agriculture a récemment modifié également la bascule entre le prix de soutien du beurre et celui du lait écrémé en poudre, et la réduction substantielle du prix de soutien accordé aux producteurs de lait écrémé en poudre devrait permettre de réduire la production de ce produit, ce qui

100 % 80 60 40 20 2002 2008 2002 2008 2002 2008 2002 2008 Poudre de lait Poudre de lait Beurre Fromage écrémé entier Australie UE Nouvelle-Zélande Reste du monde

Graphique 43. L'Union européenne perd des parts de marché au profit de l'Océanie

Source: Secrétariat de l'OCDE.

contribue à résoudre le problème du gonflement de ses stocks à long terme. Par conséquent, les exportations de lait écrémé en poudre des États-Unis devraient régresser notablement à la fin de la période de projection.

L'Océanie devrait renforcer sa domination sur les marchés mondiaux... Bénéficiant d'un soutien très réduit, le secteur laitier en Océanie ne doit sa survie qu'à sa compétitivité. L'Océanie s'est imposée sur les marchés mondiaux des produits laitiers au cours de la dernière décennie et la tendance à l'accroissement rapide de ses exportations devrait se poursuivre. Ainsi, la part des exportations mondiales de beurre et de fromage en provenance d'Australie ou de Nouvelle-Zélande pourrait passer de 61 % à 69 % et de 39 % à 44 % respectivement au cours de la période (voir graphique 43).

... face à une baisse des exportations laitières de l'Union européenne...

Dans l'Union européenne, la croissance régulière de la consommation intérieure devrait absorber l'essentiel de la production supplémentaire de fromage, laissant des volumes réduits pour l'exportation. La diminution des exportations de l'Union européenne est également attendue pour d'autres produits laitiers, à l'exception de la caséine. La contraction des exportations sera la plus forte pour le lait écrémé en poudre, suivi du beurre.

... et les exportations de l'Argentine se redressent lentement à la fin de la période Malgré une compétitivité accrue des exportations liée à la dévaluation, les exportations de produits laitiers d'Argentine ont récemment reculé. Cette baisse est imputable pour une large part à une contraction de la production en raison des difficultés financières, mais a été aggravée par l'application d'une taxe de 5 % sur les exportations de tous les produits laitiers. Les exportations devraient reprendre dans la seconde moitié de la période avec la hausse de la production de lait.

C'est en Chine que la consommation de produits laitiers connaîtra la plus forte croissance La forte augmentation de la demande de produits laitiers attendue hors de la zone OCDE est stimulée par la hausse du revenu par habitant, l'évolution des modes de vie, l'essor démographique, l'urbanisation croissante, ainsi que par la présence accrue de magasins occidentaux qui influent sur les préférences des consommateurs. La croissance la plus rapide de la consommation (plus de 40 % au cours des *Perspectives*) interviendra en Chine, ce pays dépassant rapidement le Japon en termes de consommation totale (mais non par habitant) de fromage (graphique 44). Dans les pays de l'OCDE, la consommation de produits laitiers n'augmentera que modestement, motivée pour l'essentiel par des préoccupations de santé et de diététique. Dans ces pays, la consommation évoluera comme suit : progression pour le lait entier en poudre et le fromage, stagnation pour le beurre, et recul pour le lait écrémé en poudre.

600
Kt Brésil Russie Chine Japon
400
200
100

Graphique 44. Hausse de la consommation de fromage, en particulier dans les pays non membres

Hausse des importations de produits laitiers en Russie et au Brésil La Russie demeurera l'un des importateurs majeurs de produits laitiers et une augmentation de 40 % des importations de fromage est attendue au cours de la période. Les importations de beurre devraient s'accroître de 35 % et seront constituées de plus en plus de beurre en plaquettes et non plus de beurre en vrac. L'évolution des politiques commerciales reste incertaine à cet égard. Si, suite à l'intervention récente dans les échanges de viande, des contingents tarifaires étaient introduits dans les échanges de produits laitiers, la hausse des importations futures serait vraisemblablement moindre. Les importations de produits laitiers au Brésil ont chuté notablement, mais devraient augmenter à nouveau à moyen terme avec l'application annoncée de programmes de lutte contre la faim. Toutefois, l'évolution des variables macroéconomiques continuera à avoir un impact capital sur la tendance des échanges futurs de produits laitiers au Brésil.

© OCDE 2003

Source : Secrétariat de l'OCDE

#### Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait

Le lait continue de figurer parmi les produits agricoles qui bénéficient des niveaux de soutien les plus élevés. Mesuré par l'ESP, la majeure partie du soutien (86 % environ) entre dans la catégorie « soutien des prix du marché ». Dans la plupart des pays de l'OCDE, le soutien des prix du lait résulte de l'application de mesures commerciales : droits de douane, contingents tarifaires et/ou subventions à l'exportation appliqués aux produits laitiers faisant l'objet d'échanges. Dans certains pays, les prix aux producteurs sont en outre majorés grâce à l'application conjuguée de ces mesures et à une discrimination par les prix. Les gouvernements ayant de plus en plus de mal à contrôler l'application des mesures traditionnelles, de nouveaux dispositifs, notamment de discrimination par les prix, suscitent un intérêt croissant et pourraient se substituer en partie aux mesures commerciales plus traditionnelles.

#### Modèle pour l'analyse

Le concept de base utilisé pour évaluer de façon quantitative les distorsions des échanges imputables aux mesures de soutien traditionnelles et à la discrimination par les prix peut être illustré par le graphique 45. Le cadre d'analyse théorique standard présenté ici a été élaboré d'après les travaux d'Ippolito et Masson (1978)<sup>1</sup> Sumner (1999)<sup>2</sup> et Bouamra-Mechemache et al. (2002)<sup>3</sup>. Ce cadre ne prend en compte que deux catégories de lait : le lait liquide (non échangeable) et le lait destiné à la transformation (échangé sous forme de produits laitiers). La droite S du diagramme représente l'offre totale de lait cru. La droite  $D_t$  représente la demande de lait liquide et la droite  $D_t^A$  représente la demande combinée de lait liquide et de lait destiné à la transformation. La demande de lait destiné à la transformation est donnée par la différence entre  $D_d^A$  et  $D_l$ . Les pentes des courbes de demande diffèrent, ce qui traduit le fait que la demande de lait liquide est plus inélastique que celle de lait destiné à la transformation. Supposons que deux solutions soient envisageables par les pouvoirs publics pour parvenir à un prix donné aux producteurs de lait – prix désigné par P<sub>D</sub> dans le graphique 45. Dans la première solution (le soutien des prix du marché résulte de mesures commerciales), les pouvoirs publics fixent simplement un prix de soutien uniforme (PD) que tous les acheteurs de lait cru doivent acquitter $^4$ . L'intersection de  $P_D$  et de S détermine le niveau de la production laitière totale,  $Q_s^{AB}$ . Au prix  $P_D$ , la consommation de lait liquide et la production se situent à  $Q_1^A$ . Les transformateurs achètent également au prix  $P_d$  les quantités restantes de lait produites  $(Q_s^{AB} - Q_f^{A})$ . Une partie de la production de lait destiné à la transformation sera consommée sur le marché interne  $(Q_d^A - Q_f^A)$ , tandis qu'une autre sera exportée  $(Q_s^{AB} - Q_d^A)$ . Si nous supposons que les quantités achetées devront être exportées au prix mondial du moment  $P_w$ , la subvention unitaire à l'exportation sera égale à  $(P_D - P_w)$ .

 $P_{D}^{B} = \frac{|P_{f}^{B} * Q_{f}^{B} + P_{m}^{B} * (Q_{s}^{AB} - Q_{f}^{B})|}{Q_{s}^{AB}}$   $P_{D} = \frac{|P_{f}^{B} * Q_{f}^{B} + P_{m}^{B} * (Q_{s}^{AB} - Q_{f}^{B})|}{Q_{s}^{AB}}$   $P_{W} = \frac{|Q_{f}^{B} * Q_{f}^{A} + Q_{d}^{A} Q_{d}^{B}}{Q_{d}^{A}}$   $Q_{f}^{B} = Q_{f}^{A} + Q_{d}^{A} Q_{d}^{B}$   $Q_{g}^{AB} = Q_{g}^{AB}$ 

Graphique 45. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du lait sur le marché

Source : OCDE.

### Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Dans la seconde solution, les pouvoirs publics obtiennent le même prix indicatif aux producteurs,  $P_D$ , en combinant un prix de soutien uniforme  $P_m^B$  et un surprix déterminé par voie administrative pour le lait liquide (représenté par la différence entre  $P_l^B$  et  $P_m^B$ ). Le prix que les producteurs perçoivent correspond à la moyenne de  $P_l^B$  et  $P_m^B$  pondérée par les quantités de lait utilisées pour chacun des deux usages finals. Notons que dans le cas du régime mixte, le même prix indicatif souhaité  $P_D$  peut être obtenu en fixant les prix du lait destiné à la transformation au niveau plus faible,  $P_{mB}$ , ce qui n'est pas le cas avec une politique faisant appel uniquement à un prix de soutien uniforme. On voit dans le graphique 45 que l'introduction du surprix pour le lait liquide fait tomber la consommation de ce type de lait à  $Q_l^B$ . Compte tenu de l'augmentation du prix du lait liquide et de la modification du niveau initial, la courbe de demande combinée  $D_d^A$  glisse sur la gauche pour devenir  $D_d^B$ . Il s'ensuit qu'en réduisant la consommation de lait liquide, des quantités plus importantes de lait sont disponibles pour la transformation  $(Q_s^{AB} - Q_l^B)$ . Parallèlement, les consommateurs nationaux de produits transformés bénéficieront d'un prix plus bas  $P_m^B$  et augmenteront leur consommation de produits laitiers, égale à  $(Q_d^B - Q_l^B)$ . L'aire grisée sur le graphique 45 correspond en fait à la partie bénéficiant de « subvention unitaire à l'exportation égale à  $(P_m^B - P_w)$ . L'aire grisée sur le graphique 45 correspond en fait à la partie bénéficiant de « subventions croisées » financées par les consommateurs nationaux de lait liquide.

Le graphique 45 est construit de telle manière que dans le cas du régime combiné, il faut exporter des quantités moindres. La réduction des exportations  $(Q_d^B - Q_d^A)$  s'explique par le fait que, dans le diagramme, la hausse du prix du lait liquide fait moins baisser la consommation de ce type de lait que la baisse du prix du lait destiné à la transformation ne fait augmenter la consommation du lait destiné à la transformation. Toutefois, de façon générale, les conséquences pour les marchés mondiaux du système de discrimination par les prix comparées à celles de l'application d'un prix de soutien uniforme sont ambiguës. La version algébrique du modèle présenté dans le graphique 45 indique que les résultats dépendent avant tout des valeurs numériques de certains paramètres économiques tels que l'ordre de grandeur relatif de l'élasticité de la demande de lait liquide par rapport à celui de la demande de lait destiné à la transformation, la position commerciale initiale du pays, la part relative des exportations dans la production de lait destiné à la transformation, et les prix relatifs initiaux de soutien du lait liquide et du lait destiné à la transformation.

#### Un exemple

Afin d'évaluer les effets sur les échanges des deux types de mesures en présence de paramètres économiques spécifiques, une analyse empirique est effectuée pour un pays représentatif de l'OCDE. L'analyse comprend l'élaboration de deux scénarios de réduction des prix aux producteurs, qui sont ensuite comparés au scénario de référence. Dans le premier scénario, le prix aux producteurs a été abaissé de 5 % en diminuant le surprix pour le lait liquide, tout en maintenant le prix du lait destiné à la transformation au niveau du scénario de référence (scénario LFP). Dans le second, le prix aux producteurs a été abaissé de 5 % en diminuant le prix de soutien du lait destiné à la transformation tout en maintenant le surprix pour le lait liquide au niveau du scénario de référence (scénario LSP). Les variations relatives des prix par rapport aux niveaux du scénario de référence sont indiquées dans le tableau 7 pour les deux scénarios. Les baisses de prix varient selon la part relative du lait liquide et du lait destiné à la transformation dans le pays considéré. Grosso modo, deux tiers de la production totale de lait cru y sont utilisés pour fabriquer des produits laitiers.

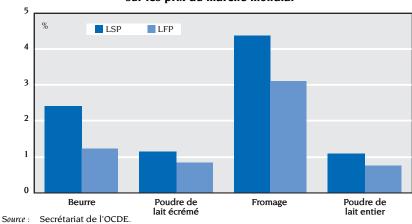
Tableau 7. Variations moyennes en pourcentage des prix du lait

	Prix aux producteurs (P <sub>D</sub> )	Prix du lait liquide (P <sub>f</sub> )	Surprix pour le lait liquide $(P_f - P_m)$	Prix du lait destiné à la transformation $(P_m)$
Scénario LFP	-5.0%	-12.5%	-49.6%	0.0%
Scénario LSP	-5.0%	-4.2%	0.0%	-5.6%

Les résultats du scénario indiquent qu'une baisse de 5 % du prix moyen aux producteurs obtenue en réduisant le prix des produits transformés soutenus (scénario LSP) entraîne une consommation globale (en équivalent lait) supérieure à celle du scénario dans lequel le prix moyen aux producteurs est diminué en abaissant le surprix pour le lait liquide (scénario LFP). Cette situation résulte principalement de la variation relative des prix du lait liquide et des produits laitiers et des élasticités prix relatives de la demande de ces produits. Si la baisse des prix est plus importante, la consommation de lait liquide augmente plus dans le scénario LFP que dans le scénario LSP. Dans le même temps, la baisse du prix du lait destiné à la transformation dans le scénario LSP est telle que, compte tenu de la plus forte élasticité de la demande de ce produit, la consommation totale de lait connaît une plus forte hausse dans ce scénario.

#### Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Étant donné que la production laitière est identique dans les deux scénarios, les différences que présente la consommation de lait liquide et de lait destiné à la transformation se traduisent directement en écarts au niveau des exportations nettes, lesquels ont des conséquences immédiates sur les prix mondiaux des produits laitiers. Si la consommation connaît une augmentation plus forte, les quantités de lait disponibles à l'exportation se trouvent réduites dans le scénario LSP, d'où des répercussions plus sensibles sur les prix mondiaux. Le graphique 46 illustre les effets des deux simulations sur les prix mondiaux des produits laitiers. La comparaison des effets entre les différents produits laitiers indique que la plus forte variation, en pourcentage du prix mondial, résultant de la réduction des mesures de soutien des prix du marché se produit sur le marché du fromage. Cette situation s'explique par le fait que la majeure partie du lait destiné à la transformation dans le pays considéré est utilisée pour la production de fromage. Le graphique 46 montre par ailleurs que les effets sur les prix mondiaux sont plus importants pour le scénario LSP, bien que les écarts ne soient pas très importants, notamment en ce qui concerne les poudres de lait.



Graphique 46. Effets simulés d'autres mesures de soutien des prix sur les prix du marché mondial

Le résultat de la présente simulation réalisée en utilisant les paramètres spécifiques d'un pays représentatif semble indiquer que les effets sur les échanges sont assez similaires pour les deux options, le soutien des prix découlant de mesures commerciales faussant légèrement plus les échanges que le soutien des prix obtenu par application d'un système de discrimination par les prix. De plus, même si la discrimination par les prix fausse un peu moins les échanges que les mesures commerciales, cela se fait aux dépens des consommateurs de lait liquide qui ont à supporter des coûts plus élevés. En effet, dans un système de discrimination par les prix, une partie du soutien des prix du marché dont bénéficient les producteurs provient de l'augmentation des coûts du lait liquide à la consommation.

#### Conclusion

D'une façon générale, les résultats de l'analyse théorique (confirmés par l'exemple d'évaluation quantitative) semblent indiquer que, pour un pays *importateur* net (comme celui choisi dans l'exemple proposé), le soutien des prix du marché assuré par une discrimination par les prix fausse moins les échanges que la même quantité de soutien résultant d'une intervention au moyen de mesures commerciales. Dans le cas d'un pays exportateur net, l'incidence sur les échanges dépend des paramètres spécifiques du marché, notamment de l'élasticité relative de la demande de lait liquide par rapport à celle de lait destiné à la transformation, de la part que représentent les exportations dans la production de lait destiné à la transformation et des prix relatifs initiaux de soutien du lait liquide et du lait destiné à la transformation. Bien que la discrimination par les prix fausse moins les échanges que l'intervention au moyen de mesures commerciales, la différence entre les deux régimes reste relativement modeste. En outre, si l'on tient compte des coûts administratifs qu'implique un système de discrimination par les prix, les différences en termes de bien être général pourraient être minimes, voire inexistantes.

#### Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Dans l'ensemble, le soutien des prix du marché, qu'il résulte de mesures commerciales sur les marchés des produits laitiers ou de dispositifs de discrimination par les prix, entraîne une augmentation de la production et un recul de la consommation qui se traduit par une hausse des exportations et une baisse des importations. De plus, le soutien des prix du marché, sous quelque forme que ce soit, fait partie des mécanismes de soutien qui faussent le plus les échanges. En conséquence, pour obtenir une amélioration substantielle en termes de bienêtre, la réforme de la politique du marché et des échanges devra être poursuivie *en tournant le dos* aux dispositifs de soutien des prix du marché, plutôt qu'en *modulant* diverses formes de ce type de soutien.

- 1. Ippolito, R.A. et R.T. Masson (1978) « The social cost of government regulation of milk », Journal of Law and Economics, 19 (1):33-65.
- 2. Sumner D.A. (1999) « Domestic price regulations and trade policy: milk marketing orders in the United States », Canadian Journal of Agricultural Economics Revue canadienne d'économie rurale, 47 (5):5-16.
- 3. Bouamra-Mechemache, Z., J.P. Chavas, T. Cox et V. Réquillart (2002) *Price discrimination and EU dairy policy: An economic evaluation of policy options*, Rapport présenté à la Conférence de l'Association européenne des économistes agricoles tenue à Saragosse, Espagne, du 28 au 31 août 2002.
- 4. Il convient de noter que, du point de vue analytique, appliquer des mesures commerciales (droits à l'importation, contingents tarifaires et subventions à l'exportation) équivaut à soutenir le prix par des achats d'intervention.

#### Questions et incertitudes majeures

Les marchés de produits laitiers restent sensibles aux nombreuses incertitudes politiques et de marché On peut penser que les échanges de produits laitiers représenteront toujours une part faible de la production mondiale totale de lait et que les marchés des produits laitiers resteront relativement étroits. Les marchés seront influencés par un certain nombre d'incertitudes allant des conditions météorologiques à des facteurs plus généraux comme la croissance économique. Plus précisément, étant donné le potentiel de production et de consommation, la situation économique en Amérique Latine et l'ouverture des marchés de l'Asie du Sud sont parmi les questions importantes autour des perspectives pour les produits laitiers, De plus, on peut penser que l'évolution des politiques intérieures auront un impact important sur les marchés futurs de produits laitiers.

Aux États-Unis, des modifications importantes de la législation visant le secteur laitier avec l'adoption du FSRI Act Aux États-Unis, avec l'adoption en 2002 de la nouvelle loi agricole, le FSRI Act, le programme de soutien des prix du lait a été reconduit. La loi introduit également un nouveau paiement intitulé Paiement au titre de la perte de marchés laitiers, plafonné à 1.09 million de kg par exploitation. De l'application stricte de cette limite, contrôlée par le ministère de l'Agriculture, dépendront les effets de ce paiement sur les marchés. Une autre incertitude est liée à la nature de ce paiement, déclaré comme étant transitoire, ce qui peut être mis en doute notamment à la lumière de la poursuite automatique du programme de soutien des prix du marché. L'encadré 3 présente une analyse des répercussions possibles du FSRI Act.

Quel avenir pour la politique laitière de l'Union européenne? Les Perspectives sont fondées sur une adoption de l'Accord de Berlin relatif aux réformes de l'Agenda 2000. A compter de 2005, les contingents laitiers doivent être relevés de 1.5 %, les prix de soutien des produits laitiers réduits (de 15 % pour le beurre et le lait écrémé en poudre) et des paiements directs sont introduits. Cependant, récemment, la Commission européenne a dévoilé un plan radical appelant à de nouvelles réductions substantielles des prix de soutien pour les produits laitiers et recommandant une augmentation des quotas laitiers au-delà des plafonds décidés dans le contexte de l'Agenda 2000. Si ce plan est appliqué, il pourrait entraîner une hausse de la production de lait, et une baisse rapide des prix intérieurs dans l'Union européenne, ce qui pourrait créer des débouchés pour des exportations non subventionnées de certains produits laitiers en provenance de l'Union européenne à la fin de la période, une évolution qui dépendra toutefois essentiellement de la réponse de la consommation intérieure à la baisse des prix.

Les plafonds des quotas de production pourraient devenir obligatoires dans les PECO après l'adhésion à l'UE L'accord « double zéro » sur les exportations est déjà en vigueur entre les PECO et l'Union européenne de sorte que l'interrogation majeure concernant les produits laitiers après l'adhésion des PECO est l'adoption du système de quotas. Pour les dix PECO, le quota total a été fixé à 18.3 millions de tonnes. L'allocation d'un quota de réserve de 671 000 tonnes est prévue à partir de 2006 pour prendre en compte la diminution de l'autoconsommation sur les exploitations. Cependant, la restructuration rapide de la filière laitière dans les PECO pourrait entraîner une hausse des ventes directes de lait à moyen terme et le quota laitier deviendra vraisemblablement contraignant malgré l'augmentation prévue pour 2006.

L'issue des négociations de Doha influera sur les marchés laitiers En octobre 2002, des pays producteurs n'accordant pas de soutien à leur secteur laitier se sont regroupés au sein d'une coalition appelée Global Dairy Alliance (Alliance laitière mondiale). Les membres de cette alliance, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay représentent environ 55 % du commerce mondial des produits laitiers. Dans le cadre du cycle de négociations de Doha sur le développement des échanges, ils veulent négocier une réduction substantielle des politiques entraînant des distorsions des échanges. Si la teneur de l'accord final qui sera signé par les membres de l'OMC est encore incertaine, toute réduction significative des mesures de soutien faussant la production et les échanges est susceptible d'influer de manière décisive sur la structure du marché laitier mondial à la fin de la période.

L'OMC rend un jugement décisif sur les pratiques à l'exportation Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande avaient déposé une demande auprès de l'OMC, estimant que le dispositif de fixation de prix des exportations de produits laitiers appliqué par le Canada constituait une subvention à l'exportation. Après la décision du groupe de l'OMC en 1999, les autorités canadiennes et le secteur laitier avaient modifié le système de fixation des prix. Après une série de décisions de groupes et d'appels, le 20 décembre 2002, l'Organe d'appel de l'OMC a confirmé le jugement initial du groupe selon lequel l'approche adoptée par le Canada pour les exportations de produits laitiers fabriqués à partir de lait destiné à l'exportation constitue bien une subvention à l'exportation. Cette décision

établit un précédent de portée considérable en restreignant la possibilité pour les membres de l'OMC de recourir à des dispositifs de prix contrevenant à l'esprit des dispositions de l'AACU qui limitent les aides à l'exportation.

L'innovation sur le marché des protéines du lait est appelée à jouer un rôle majeur pour le secteur laitier

Les échanges de produits à base de constituants du lait sont en essor rapide. Cette progression est tirée avant tout par les avancées technologiques, telles que la micro- et l'ultrafiltration du lait, mais s'explique aussi par l'absence ou le niveau très bas des barrières commerciales pour ces produits. Ces marchés devraient continuer à gagner en importance avec l'utilisation de constituants du lait dans un nombre croissant de produits. Par exemple, les concentrés de protéines de lactosérum sont considérés comme un ingrédient alimentaire idéal pour les préparations pour nourrissons ou sportifs. Selon la teneur en protéines, les concentrés de protéines du lait sont utilisés dans les desserts surgelés, les pâtisseries, les sucreries. Le ratio protéines/lactose élevé qui les caractérise les rend également attractifs pour la fabrication de fromages, même si leur utilisation est actuellement limitée aux fromages de type générique. L'Alpha-Lactalbumine est utilisée dans les préparations pour nourrissons et les aliments diététiques. Le calcium sert pour l'enrichissement en calcium des aliments, le colostrum pour l'élaboration de spécialités vétérinaires et l'alimentation humaine. Il est de plus en plus populaire dans le secteur des cosmétiques et son prix peut atteindre 200 USD le kg. Les applications de la caséine et des caséates sont multiples, depuis les aliments pour bébé et les produits pharmaceutiques jusqu'aux textiles, peintures, colle ou boutons<sup>1</sup>.

L'importance des échanges d'aliments dans la fabrication desquels entrent des produits alimentaires traditionnels Les dernières années ont été marquées par une augmentation rapide de la demande de fromage en tant qu'ingrédients pour l'élaboration d'autres aliments notamment les pizzas, hamburgers ou sandwichs. Les échanges de ces produits sont susceptibles de continuer à amoindrir les effets des barrières commerciales mises en place pour les produits laitiers traditionnels. Il en est de même pour les produits laitiers mélangés, qui sont parvenus à passer au travers des droits de douane visant les produits laitiers classiques : c'est le cas pour les mélanges huile butyrique/sucre (utilisés dans la fabrication de crèmes glacées). On peut s'attendre à ce que, confrontés à l'évolution rapide des échanges de nouveaux produits laitiers et des marchés des ingrédients laitiers, les pouvoirs publics aient des difficultés croissantes à maintenir des politiques de soutien intérieur fondées sur les obstacles au commerce des produits laitiers traditionnels. Cependant, jusqu'ici, les décideurs ont résisté aux pressions des lobbies laitiers visant à faire adopter des législations instaurant des droits de douane pour ces nouveaux produits.

Production et commercialisation : il faudra innover pour rester compétitif Les innovations ne peuvent être limitées aux seuls produits laitiers, mais doivent aussi concerner le lait liquide en tant que composant et produit. Le lait soporifique (à forte teneur en mélatonine), le lait à faible teneur en cholestérol et riche en protéines, le lait meilleur pour le cœur (contenant de la bêta-caséine A2 au lieu de A1), le lait enrichi en vitamines ou les boissons gazeuses aromatisées à base de lait sont quelques-uns des nouveaux produits que l'on peut citer. Le lait devra continuer à lutter pour assurer sa place dans le régime des consommateurs, face notamment à la popularité croissante dont jouissent les boissons sans alcool et autres boissons à base

de soja ou de riz qui pourraient être considérées comme des substituts directs du lait. Dans les pays où les marchés sont régis par des systèmes de quotas et de soutien des prix sans libre jeu de la concurrence, il faut s'attendre à une moindre adaptabilité des producteurs face à l'évolution rapide du marché.

Le Codex Alimentarius pourrait influer sur l'évolution des marchés laitiers

L'actuel Codex Alimentarius stipule que les fromages de dénominations spécifiques (emmental, etc.) doivent être élaborés à partir de lait (y compris de lait entier ou écrémé en poudre, lait concentré et crème). L'assouplissement de ces règles aurait pour effet de stimuler l'utilisation d'ingrédients issus de lait fractionné dans l'industrie fromagère. En outre, de nombreux pays, notamment en Asie du Sud-Est, s'efforcent d'obtenir l'approbation du Codex Alimentarius pour appliquer le terme de « produits laitiers » à des aliments contenant des graisses végétales. Étant donné la taille et l'importance des marchés laitiers de cette région, la question est un enjeu majeur. La réduction des différences gustatives entre le lait dit frais et le lait reconstitué et l'évolution future de la pasteurisation pourraient avoir des répercussions considérables sur les échanges de produits laitiers. Actuellement, il existe selon les pays des conceptions différentes de ce qu'est le « lait frais » (ainsi, dans certains pays, le lait UHT est étiqueté comme étant du lait frais) et le Codex Alimentarius ne contient pas de normes spécifiques pour le lait liquide, à l'inverse de ce qui se passe pour les produits laitiers.

L'étiquetage des produits, un obstacle non tarifaire potentiel?

Le secteur laitier devra s'adapter sans relâche aux préoccupations accrues des consommateurs telles que leurs exigences d'information sur les éléments nutritifs des produits, leur origine (animale ou végétale) ou encore, leurs effets sur la santé, la prise en compte du bien-être animal, de la protection de l'environnement, les pratiques de gestion associées à leur production, etc. Il existe un risque que ces préoccupations aboutissent à l'utilisation croissante d'un étiquetage plus spécifique des produits, qui pourrait effectivement jouer le rôle d'une barrière non tarifaire.

#### Note

 Pour plus d'informations sur les nouvelles tendances dans le développement et la consommation de produits laitiers, voir les actes de CONGRILAIT 2002, 26<sup>e</sup> Congrès mondial des produits laitiers (World Dairy Congress) de l'IDF, Paris.

# LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS AGRICOLES DANS L'UE APRÈS L'ÉLARGISSEMENT\*

#### 1. Introduction

Le 13 décembre 2002, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE et de dix pays candidats sont parvenus à un accord sur une formule d'élargissement permettant l'intégration dans l'UE de dix nouveaux États membres à compter de 2004. Conformément à la décision du sommet de Copenhague, Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie pourront adhérer à l'UE le 1er mai 2004. Il a été convenu de faire bénéficier les nouveaux États membres d'un paquet de mesures de développement rural spécialement adaptées à leurs besoins et comportant des conditions plus favorables que celles qui sont appliquées aux actuels États membres de l'UE. Le montant disponible pour les dix pays candidats est fixé à 5.1 milliards d'euros pour la période 2004-2006. Les aides directes en faveur des nouveaux États membres seront introduites progressivement pendant une période de dix ans. Elles passeront ainsi de l'équivalent de 25 % du taux plein communautaire en 2004 à 30 % en 2005 et 35 % en 2006. Pourront s'y ajouter 30 % dans la limite de 55 % du taux plein communautaire en 2004, de 60 % en 2005 et de 65 % en 2006. Jusqu'en 2006, les paiements complémentaires pourront être cofinancés à hauteur de 40 % du taux communautaire à partir des crédits en faveur du développement rural accordés aux nouveaux États membres. Toutefois, la part des ressources communautaires utilisée à cet effet ne pourra dépasser 20 % (ou 25 % en 2004, 20 % en 2005 et 15 % en 2006). A compter de 2007, les nouveaux États membres pourront continuer de fournir le complément maximal de 30 % audessus du taux des paiements directs communautaires applicable au cours de l'année considérée, étant entendu que ce complément sera entièrement financé par les ressources nationales. Les agriculteurs des nouveaux États membres bénéficieront sans délai et sans restriction des mesures concernant le marché prévu par la politique agricole commune (PAC).

Dans une perspective par secteur, la PAC améliorerait la situation de l'agriculture dans les nouveaux États membres par rapport à un scénario de *statu quo* sans adhésion. Conjuguée au marché unique, la PAC assurerait une stabilité des prix supérieure à celle que les pays candidats pourraient obtenir et maintenir, compte tenu des engagements vis-à-vis de l'OMC et du budget, au cours des années à venir.

Les perspectives des nouveaux États membres dans le domaine agricole évolueraient donc de manière plus favorable après l'adhésion que dans

<sup>\*</sup> Chapitre rédigé par la Commission européenne.

l'hypothèse d'une non adhésion. La production agricole augmenterait en effet légèrement en raison de prix élevés et stables, ainsi que des bonnes perspectives offertes par le marché unique.

En dépit du développement positif des conditions du secteur agricole, le potentiel de production des nouveaux États membres s'améliorera progressivement seulement grâce à la production intensive et à une restructuration du secteur. Le processus de restructuration en cours, ces dernières années, dans le secteur agricole et dans les industries agroalimentaire va se poursuivre. Les programmes de développement rural, de la PAC et des fonds structurels faciliteront le processus après l'adhésion.

Avec l'arrivée des nouveaux États membres, la superficie agricole utilisée augmentera d'environ 38 millions d'hectares qui s'ajouteront aux 130 millions d'hectares des anciens États membres, soit une augmentation de 30 %. En dépit de ce potentiel important, la production restera plus faible que ce que l'augmentation de superficie pourrait laissée supposer. Étant donné la productivité plus faible des nouveaux États membres, la production agricole de l'UE-25 ne serait guère supérieure à celle de l'UE-15. En 2006, la production de l'UE-25 par rapport à celle de l'UE-15 augmenterait comme suit, selon les politiques suivies dans le cadre de l'Agenda 2000 en 2009 : 27 % environ pour les céréales (superficie cultivée : +42 %), 25 % pour les graines oléagineuses (superficie cultivée : +37 %, cultures non alimentaires non comprises), 16 % pour le lait, 20 % pour le beurre et 10 % pour le fromage, 10 % pour la viande bovine, 18 % pour la viande porcine et 27 % pour la viande de volaille. En même temps, la consommation intérieure progresserait de 23 % pour les céréales, de 6 % pour les graines oléagineuses, de 10 % pour la viande bovine, de 22 % pour la viande porcine et de 27 % pour la viande de volaille.

Avec l'adhésion en 2004 de dix nouveaux États membres (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovénie), des économies relativement dynamiques, avec une population de 75 millions de consommateurs et des revenus en croissance rapide, feront partie de l'Union. Le marché unique offrira de nouveaux débouchés aux industries agro-alimentaires des anciens comme des nouveaux États membres. L'adhésion modifiera dès lors la dynamique des marchés agricoles dans l'Union européenne. Le chapitre suivant analysera le développement des principaux marchés agricoles dans l'UE-25 dans le cadre de l'Agenda 2000 du point de vue des effets de l'élargissement.

#### 2. Le développement des marchés agricoles dans l'UE-25.

Le scénario présenté dans l'Agenda 2000 prend en compte l'adhésion des nouveaux États membres en mai 2004, ainsi que les conditions d'adhésion spécifiques adoptées lors du sommet de Copenhague. Il s'agit notamment de l'introduction progressive des aides directes, de la possibilité de versements complémentaires, ainsi que de la fixation de quotas de production pour les nouveaux États membres. Ce scénario est fondé sur une simulation de la situation de l'UE-25, selon les propositions de l'Agenda 2000, de 2004 à 2009.

#### Le secteur des céréales

Dans les nouveaux États membres, la production céréalière passerait de 56 millions de tonnes en 2002 à 63 millions de tonnes en 2009, ce qui démontre les effets certes positifs, mais minimes, que la PAC aurait dans ce secteur dans les nouveaux États membres. L'UE-25 produirait 290 millions de tonnes selon l'Agenda 2000. La consommation intérieure augmenterait de 247 millions de tonnes en 2004 à 254 millions de tonnes en 2009 aussi bien dans les nouveaux que dans les anciens États membres.

Les excédents commercialisables de l'UE-25 passeraient de 28 millions de tonnes en 2004 à 36 millions de tonnes en 2009. Ceux des dix nouveaux États membres resteraient à un niveau relativement stable de 6 millions de tonnes qui serait inférieur de 750 000 tonnes à celui obtenu en cas de non élargissement. De plus, sous les politiques actuelles, l'excédent commercialisable du seigle augmenterait en raison de l'élargissement et aggraverait le surplus structurel déjà présent dans l'UE-15.

Tableau 8. Développement du marché des céréales dans l'UE-15 selon les politiques suivies dans le cadre de l'Agenda 2000 (en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	213.73	215.55	217.81	220.08	222.31	224.60	226.86
PA-10	57.60	59.72	60.12	59.97	60.97	61.97	62.87
UE-25	271.34	275.27	277.93	280.04	283.28	286.58	289.73
Consommation intérieure							
UE-15	191.06	193.68	194.84	195.50	194.44	195.59	197.26
PA-10	50.85	53.88	54.26	54.77	55.37	55.86	56.45
UE-25	241.92	247.56	249.10	250.27	249.82	251.45	253.71
Excédent commercialisable							
UE-15	22.67	21.87	22.97	24.58	27.86	29.01	29.60
PA-10	6.75	5.84	5.86	5.19	5.60	6.11	6.42
UE-25	29.42	27.71	28.83	29.77	33.47	35.12	36.02

#### Le secteur du lait et des produits laitiers

En 2002, la part de l'agriculture de subsistance restait importante dans la production laitière totale des dix pays candidats; elle représentait environ 16 % de la production totale. Durant la période considérée, ce chiffre diminuerait graduellement du fait de l'évolution favorable des économies rurales et des régimes de sécurité sociale après l'élargissement. Cette évolution compenserait les hausses de quotas prévues dans les nouveaux États membres. Pour les dix pays candidats, la production laitière totale (comprenant l'agriculture de subsistance et la production destinée au marché) resterait relativement stable dans le cadre de l'Agenda 2000. Elle s'élèverait à environ 22 millions de tonnes et serait de 0,4 % environ inférieure aux prévisions de l'Agenda 2000. Toutefois, les livraisons vers les nouveaux États membres augmenteraient au même rythme que les augmentations de quotas.

Dans le cadre de l'Agenda 2000, la production de beurre et, dans une moindre mesure, de lait écrémé en poudre augmenterait dans les nouveaux

Tableau 9. Développement de la production de lait dans l'UE-15 2002-2009 (en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	121.20	121.20	121.68	122.17	122.65	122.65	122.65
PA-10	21.67	22.31	22.28	22.17	22.05	22.10	21.99
UE-25	142.87	143.51	143.96	144.34	144.70	144.75	144.65
UE prix à la production (moyenne)	292.87	296.02	279.48	263.59	246.64	245.78	247.35

États membres du fait de la hausse des prix consécutive à l'adhésion. Déjà actuellement, on note que la production laitière des nouveaux États membres est plus orientée vers la production de produits laitiers en vrac que vers des produits à haute valeur ajoutée tels que le fromage. Quelque 60 % du lait total produit dans le cadre des quotas sont utilisés pour la production de produits en vrac (beurre et lait écrémé en poudre), ce chiffre étant par contre de 40 % dans les actuels États membres. Les investissements engendrés par la situation favorable du marché pour les produits à forte valeur ajoutée pourraient contribuer à modifier la structure du marché dans les nouveaux États membres. Une telle évolution n'a pas été prise en compte. Après l'élargissement, la production de beurre et de lait écrémé en poudre diminuerait dans les actuels États membres, tandis que la production de fromage irait en augmentant.

Néanmoins, des tensions continueraient à s'exercer sur les marchés du beurre et, dans une moindre mesure, du lait écrémé en poudre dans l'UE-25. L'augmentation du prix du lait serait donc inférieure dans l'UE-25 à celle de l'UE-15 en cas de non adhésion.

#### Secteur de la viande bovine

L'accroissement du cheptel bovin dans les nouveaux États membres resterait relativement stable malgré l'introduction des aides directes. L'offre de viande bovine serait essentiellement déterminée par la croissance du cheptel laitier. Si l'on considère l'évolution du marché, la production de viande bovine dans les actuels États membres continuerait de progresser légèrement, si bien que la production de l'UE-25 atteindrait 8.6 millions de tonnes en 2009. Avec l'arrivée des nouveaux États membres, la production et la consommation augmenteraient chacune de 10 % par rapport à celle de l'UE-15. La PAC et en particulier les paiement directs entraînerait une stabilisation de la production de viande bovine dans les nouveaux États membres dont le marché est comparativement plus restreint et en régression par rapport à celui d'autres types de viande. En cas de non adhésion, la production de viande bovine régresserait encore de 0.56 million de tonnes en 2009.

L'adhésion entraînerait une baisse des prix moyens dans l'Union européenne de 70 à 100 euros par tonne, comparée à la situation de non adhésion ajouté à la tendance à la baisse des prix du bœuf pour les prévisions à moyen terme. Les politiques suivies dans le cadre d'Agenda 2000 assurent une flexibilité des prix suffisante sur le marché de la viande bovine pour pouvoir éviter les excédents structurels.

Tableau 10. Développement du marché de la viande bovine dans l'UE-25 dans le cadre d'Agenda 2000 (en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	7.57	7.60	7.65	7.71	7.77	7.79	7.85
PA-10	0.75	0.77	0.77	0.76	0.75	0.75	0.74
UE-25	8.32	8.37	8.43	8.47	8.52	8.54	8.59
Consommation intérieure							
UE-15	7.39	7.25	7.31	7.37	7.44	7.46	7.52
PA-10	0.74	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70
UE-25	8.12	7.90	7.97	8.04	8.12	8.14	8.22
Excédent commercialisable							
UE-15	0.19	0.35	0.35	0.34	0.33	0.33	0.33
PA-10	0.01	0.13	0.11	0.09	0.07	0.06	0.04
UE-25	0.20	0.47	0.46	0.43	0.40	0.39	0.37

#### Les secteurs de la viande porcine et de la viande de volaille

L'adhésion et les effets du marché unique entraîneraient un redéploiement des échanges en fonction de la compétitivité relative des États membres. Ces transferts concerneraient principalement les céréales, la viande de porc et la viande de volaille. De nouvelles données semblent indiquer que la compétitivité des nouveaux États membres s'est accrue dans ce dernier secteur, essentiellement en raison d'investissements étrangers directs consacrés à la production et à la transformation. Il semble qu'avec l'élargissement, une part croissante de la production de viande de volaille (jusqu'à 900 000 tonnes) serait réorientée vers les anciens États membres qui bénéficient d'un avantage comparatif. Par ailleurs, la production de viande porcine dans les nouveaux États membres serait comparativement désavantagée par la qualité (teneur en viande maigre) et le coût des aliments pour animaux. D'après les simulations, les ventes de viande de porc des anciens États membres aux nouveaux États membres pourraient se situer entre 600 000 et 700 000 tonnes. En cas de non adhésion, les dix nouveaux pays seraient des exportateurs nets de 170 000 tonnes environ, mais les prix de la viande de porc seraient bien supérieurs à ce qu'ils sont dans l'Union actuelle.

Tableau 11. Développement du marché de la viande de porc dans l'UE -25 dans le cadre de l'Agenda 2000 (en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	17.71	19.16	19.32	19.45	19.64	19.85	20.07
PA-10	3.50	3.47	3.51	3.55	3.60	3.63	3.68
UE-25	21.21	22.64	22.83	23.00	23.24	23.48	23.75
Consommation intérieure							
UE-15	16.50	17.51	17.93	18.15	18.15	18.36	18.58
PA-10	3.49	4.08	4.14	4.21	4.28	4.34	4.41
UE-25	19.99	21.58	22.07	22.36	22.43	22.71	22.99
Excédent commercialisable							
UE-15	1.21	1.66	1.39	1.30	1.49	1.49	1.49
PA-10	0.01	(0.60)	(0.64)	(0.66)	(0.68)	(0.71)	(0.74)
UE-25	1.22	1.05	0.76	0.64	0.81	0.78	0.76

## 3. Développement des revenus agricoles dans l'UE-25

Les mesures sur les revenus prennent en compte les revenus des marchés, les paiements directs et les effets des mesures sur le développement rural pour les nouveaux États membres dans le secteur agricole dans son ensemble.

Les perspectives des nouveaux États membres dans le domaine agricole évolueraient de manière plus favorable après l'adhésion que dans l'hypothèse d'une non adhésion. Le revenu agricole progresserait de 48 % après l'élargissement en partie en raison d'un développement peu important de la production agricole, de prix plus stables et légèrement plus élevés, de meilleures perspectives sur ce marché unique et de la mise en place des paiements directs. Les actuels États membres bénéficieraient de l'augmentation relativement forte du revenu des consommateurs des nouveaux États membres, en partie en bénéficiant d'une production à haute valeur ajoutée et des coûts sur l'alimentation du bétail plus faibles. L'adhésion pour les actuels États membres ne conduirait pas à un changement significatif du revenu en comparaison à une non adhésion. L'évolution du revenu par personne du secteur agricole dépendra du rythme de la restructuration dans les nouveaux et actuels États membres.

Tableau 12. Développement du revenu par secteur (réel) dans l'UE-25, 2002-2009

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PAB aux prix du marché	95.0	100	98.0	96.0	94.2	95.1	95.4
PAB cultures	100.3	100	100.0	100.0	100.1	100.1	100.5
PAB animaux	89.3	100	95.8	91.8	87.9	89.5	88.9
VAB	94.6	100	97.9	95.8	94.0	95.5	95.1
VAB cultures	100.7	100	100.4	100.4	100.5	100.5	101.0
VAB animaux	85.9	100	94.7	89.4	84.6	88.1	86.5
VAB aux prix du marché, y compris les paiements directs	98.0	100	99.0	97.9	96.8	98.4	98.5

#### 4. Conclusions

La production agricole des nouveaux États membres n'enregistrerait qu'une faible augmentation après l'élargissement, alors que le revenu agricole augmenterait sensiblement. Le développement du potentiel du secteur agricole devrait dépendre progressivement du rythme des changements structurels. Ces changements structurels dépendront au départ du développement économique dans les nouveaux États membres. Le développement rural et les politiques régionales faciliteront ces changements.

Les actuels États membres bénéficieraient, pour certains produits, de l'augmentation relativement forte des revenus des consommateurs dans les nouveaux États membres. L'adhésion modifierait dès lors dans une certaine mesure la dynamique des marchés agricoles dans l'Union européenne, qui influerait à son tour sur les débouchés de certains marchés, par exemple pour certaines variétés de céréales, les produits laitiers et la viande, par rapport à la situation prévalant dans l'UE-15.

# **MÉTHODOLOGIE**

Les projections présentées et analysées dans ce document sont le résultat d'un processus dans lequel sont réunies des informations venant des pays membres et celles tirées de plusieurs autres sources. La cohérence de ce processus est assurée par l'utilisation du modèle Aglink de l'OCDE. Cependant, il est largement fait appel au jugement d'experts à plusieurs stades du processus. Les Perspectives agricoles de l'OCDE présentent une estimation unique, jugée plausible par le Secrétariat compte tenu des hypothèses retenues, de la procédure d'échange d'informations décrite ci-dessous et des informations disponibles au 25 avril 2003.

La réponse des pays membres de l'OCDE (et de certaines Économies non membres) à un questionnaire annuel diffusé par le Secrétariat en milieu d'année constitue la première étape de la procédure d'élaboration des perspectives. Grâce à ces questionnaires, le Secrétariat obtient des informations des pays membres sur l'évolution à venir des marchés, ainsi que sur l'évolution des politiques agricoles nationales. A ces informations s'ajoutent celles obtenues par des sources extérieures telles que la FAO, la Banque mondiale ou le FMI, qui permettent de dresser un panorama des principaux facteurs déterminant l'évolution des marchés dans les Économies non membres. Cette partie du processus vise à donner une première idée de l'évolution possible des marchés et à établir les hypothèses de référence qui conditionnent les Perspectives. Ces hypothèses sont décrites dans le chapitre sur les hypothèses économiques et politiques, au fil du texte et dans des tableaux spécifiques du présent rapport. Contrairement à la procédure précédente, les hypothèses relatives à l'évolution à moyen terme des principales variables macro-économiques reposent sur les prévisions du département économique de l'OCDE parues en décembre 2002. Bien que celles-ci se révèlent parfois différentes des hypothèses macro-économiques qui figurent dans les réponses aux questionnaires, il nous a semblé préférable d'utiliser une source unique et cohérente pour ces variables.

Au cours de l'étape suivante, le modèle Aglink de l'OCDE est utilisé pour faciliter l'intégration cohérente de ces informations et pour en extraire un premier ensemble de projections mondiales sur les marchés (scénario de référence). Aglink est un modèle économique dynamique, tenant compte du cadre politique, des grands marchés de produits agricoles de la zone tempérée. Il se compose actuellement de modules pour les dix principaux pays ou groupes de pays de l'OCDE producteurs et exportateurs de produits agricoles, d'un module complet du secteur agricole pour l'Argentine, la Russie, la Chine et le Brésil (rajouté cette année), et d'un module sur le secteur bovin pour les autres pays du MERCOSUR. Un modèle du sucre autonome a également été développé (séparé du modèle Aglink pour l'instant), pour réaliser des prévisions à moyen terme pour les marchés du sucre de l'OCDE et du monde, comprenant le sucre brut et le sucre blanc ou raffiné. Tous les modules sont élaborés par le Secrétariat, en collaboration

avec des experts des pays membres et des Économies non membres et, dans certains cas, l'aide d'autres administrations nationales. Les premiers résultats du scénario de référence sont mis en regard de ceux obtenus à partir des réponses au questionnaire et tout problème pouvant apparaître est discuté lors d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés. Sur la base de ces discussions et des informations remises à jour, un deuxième scénario de référence est élaboré.

En plus des quantités produites, consommées et échangées, le scénario de base comprend également des projections pour les prix nominaux des produits concernés. Sauf mention contraire, les prix mentionnés dans le texte sont également en termes nominaux.

Les informations obtenues sont utilisées pour préparer des rapports qui présentent des perspectives relatives aux céréales, aux oléagineux, aux viandes, aux produits laitiers et au sucre. Ces rapports sont discutés lors des sessions annuelles du Sous-groupe de travail sur la viande et les produits laitiers et du Sous-groupe de travail sur les céréales, les aliments pour animaux et le sucre du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Les discussions sur les perspectives de ces Sous-groupes sont centrées sur les principaux problèmes ressortant des réponses aux questionnaires et sur les ajustements à apporter aux projections des pays membres pour obtenir un scénario de référence mondial cohérent. A la suite des réunions de ces Sous-groupes de produits et de la révision finale des données, un scénario de référence révisé est produit et sa sensibilité aux principales incertitudes est évaluée. Les projections révisées forment la base de la version préliminaire des *Perspectives Agricoles de l*'OCDE, qui est discutée normalement par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture avant sa publication.

Cette procédure implique que les projections présentées dans ce rapport soient largement conditionnées par celles développées par les pays membres et par les Économies non membres participantes. Elle résout également les incohérences entre les projections individuelles grâce à l'utilisation d'un cadre de modélisation formel et met en lumière la sensibilité des résultats vis-à-vis des hypothèses de référence. Grâce au processus d'examen, les avis des experts des pays sont pris en compte dans les projections et les analyses s'y rapportant. Cependant, la responsabilité finale des projections et de leur interprétation appartient au Secrétariat de l'OCDE.

# ANNEXE I. TABLEAUX STATISTIQUES

1.	HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES	148
2.	PRIX MONDIAUX	150
3.	HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES	151
4.	PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES	153
5.	HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX	154
6.	PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX	156
7.	PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL	157
	PROJECTIONS DE VIANDES DE LA ZONE OCDE	
9.	PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ	
	DES PRODUITS LAITIERS	160
10.	PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)	162
11.	PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)	163
12.	OECD PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE	164
13.	PROJECTIONS DE BLÉ	165
	PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES	
	PROJECTIONS DE RIZ	
	PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX	
	PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX	
	PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES	
	PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE	
	PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE	
	PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE	
	PROJECTIONS DE VIANDE OVINE	
	PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT	
	PROJECTIONS DE LAIT	
	PROJECTIONS DE BEURRE	
	PROJECTIONS DE FROMAGE	
	PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE	
	PROJECTIONS DE LACTOSÉRUM EN POUDRE ET DE CASÉINE	
	PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE	
	PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT	1//
<b>J</b> 0.	DE PRODUITS LAITIERS	197
31	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BEURRE ET LAIT ÉCRÉMÉ	1/1
<b>J</b> 1.	EN POUDRE	199
32	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BLÉ	200
	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : CÉRÉALES SECONDAIRES	
	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : RIZ	
	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : OLÉAGINEUX	
	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : TOURTEAUX	-03
٥٠.	D'OLÉAGINEUX	204
37.	PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : HUILES VÉGÉTALES	
	HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE	
	PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE (en équivalent sucre brut)	
	PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut)	
	PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT	200
	(en équivalent sucre brut)	211
	(OIL OQUITALOILE OUCLE DINE)	

Tableau annexe 1 - HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB réel <sup>6</sup>											
Australie	%	3.9	3.2	2.8	3.5	3.7	3.8	3.9	3.5	3.4	3.3
Canada	%	4.0	5.0	1.5	3.3	3.1	3.5	3.1	3.1	3.1	3.1
UE 15	%	2.6	3.3	1.7	0.8	1.8	2.7	2.4	2.3	2.3	2.3
Hongrie	%	4.5	5.2	3.8	3.1	4.1	4.0	4.2	4.1	4.0	4.0
lapon	%	0.7	2.6	-0.3	-0.7	0.8	0.9	1.3	1.3	1.3	1.
Corée	%	4.3	9.3	3.0	6.1	5.8	5.7	5.5	5.4	5.4	5.
Mexique	%	4.4	6.5	-0.3	1.5	3.3	4.0	4.8	4.6	4.5	4.
Nouvelle-Zélande	%	2.5	3.9	1.4	3.8	3.0	3.4	2.8	2.9	2.8	2.
Pologne	%	4.1	4.1	0.9	1.2	2.5	2.9	4.4	5.0	5.2	5.
États-Unis	%	3.4	3.8	0.3	2.3	2.6	3.6	3.5	3.4	3.4	3.
OCDE <sup>c, e</sup>	%	2.8	3.8	0.8	1.5	2.6	3.2	3.0	2.9	2.9	2.
Argentine	%	0.7	-0.8	-4.4	-11.9	0.8	4.3	5.5	4.9	3.9	4.
Brésil	%	2.0	4.4	1.6	0.7	1.3	3.4	3.6	4.5	4.4	4.
Chine	%	7.7	8.0	7.3	7.8	7.4	7.5	6.5	7.0	8.4	8.
Russie	%	3.1	9.0	5.0	4.3	3.5	2.9	3.6	4.1	3.2	3.
Reste du monde <sup>d</sup>	%	2.9	4.9	1.8	3.0	4.6	4.7	5.0	4.1	3.9	4.
IPC <sup>6</sup>	70	2.7	4.7	1.0	2.0	4.0	4.1	7.0	4.1	2.7	4.
Australie	%	2.3	4.5	4.4	3.0	2.9	2.7	2.4	2.4	2.4	2.
Canada	%	4.0	2.7	2.5	2.2	2.7	2.3	2.3	2.2	2.2	2.
UE 15	%	2.0	2.5	2.1	2.2	2.0	1.8	1.6	1.6	1.5	1.
Hongrie	%	12.3	9.8	9.2	5.4	5.2	4.2	3.6	3.3	3.0	3.
lapon	%	0.1	-0.7	-0.7	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-1.
Corée	%	3.8	2.3	4.1	2.7	3.5	3.3	3.0	3.0	3.0	-1. 3.
Mexique	%	13.8	9.5	6.4	4.4	3.9	3.5	3.2	3.0	3.0	3.
Nouvelle-Zélande	%	1.5	2.6	2.6	1.6	2.3	2.1	2.2	2.2	2.2	2.
Pologne	%	9.9	10.1	5.5	2.1	2.5	2.7	2.6	2.6	2.5	2.
États-Unis	%	2.5	3.4	2.8	1.6	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.
OCDE	%	3.6	3.6	3.2	2.3	2.2	1.8	1.7	1.6	1.6	1.
Argentine	%	-0.9	0.5	-1.1	32.8	54.3	14.9	7.1	5.5	5.3	5.
Brésil	%	4.9	0.5	6.8	7.9	7.8	4.5	3.9	3.5	3.2	3.
Chine	%	0.9	0.8	0.8	-0.6	1.4	3.2	3.3	5.4	5.5	ر 4.
Russie	/6 %	3.1	14.0	25.7	15.6	13.0	10.4	7.6	8.0	7.3	4.
POPULATION	/0	5.1	14.0	2).1	17.0	15.0	10.4	7.0	0.0	1.5	4.
Australie	million	19.0	19.2	19.5	19.7	19.9	20.0	20.2	20.4	20.5	20.
Canada	million	30.7	30.8	31.1	31.4	31.6	31.9	32.1	32.3	32.5	20. 32.
UE 15	million	374.8	375.4	375.7	375.8	375.8	375.8	375.6	375.4	375.1	374.
	million	374.8 126.7	126.9	127.2	127.3	375.8 127.4	375.8 127.4	127.4	375.4 127.4	127.3	374. 127.
apon Corée	million	120.7 46.7	120.9 47.0	47.3	47.7	127.4 48.0	127.4 48.3	127.4 48.6	127.4 48.9	49.2	127. 49.
				47.3 99.2							
Mexique	million	96.8	97.4		101.0	102.6	104.1	105.6	106.8	108.1	109.
Pologne Étata Unio	million	38.7	38.6	38.6	38.7	38.7	38.7	38.7	38.8	38.8	38.
États-Unis	million	273.2	275.2	279.8	282.8	284.8	286.8	288.8	290.8	292.7	294.
OCDE	million	1 113.8	1 119.4	1 128.5	1 135.4	1 141.0	1 146.1	1 151.0	1 155.6	1 160.0	1 164.
Argentine	million	36.6	37.0	37.5	38.0	38.4	38.8	39.2	39.5	39.9	40.
Brésil	million	168.0	170.3	172.3	174.3	176.4	178.4	180.4	182.5	184.5	186.
Chine	million	1 249.2	1 260.4	1 269.9	1 279.2	1 288.2	1 297.0	1 305.6	1 313.8	1 322.0	1 330.
Russie	million	146.5	146.1	145.7	145.3	144.8	144.3	143.8	143.2	142.6	142.
Reste du monde <sup>d</sup>	million	3 114.9	3 177.5	3 237.3	3 299.6	3 357.3	3 414.6	3 471.3	3 527.3	3 583.4	3 639.

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 1 - HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
TAUX DE CHANGE											
Australie	AUD/USD	1.63	1.73	1.94	1.84	1.78	1.78	1.85	1.88	1.91	1.94
Canada	CAD/USD	1.48	1.49	1.55	1.57	1.55	1.55	1.57	1.59	1.60	1.62
UE 15	EUR/USD	0.98	1.09	1.12	1.06	1.00	1.00	1.00	1.00	1.01	1.01
Hongrie	HUF/USD	241.3	282.3	286.5	258.6	241.9	241.9	242.3	242.8	243.2	243.7
Japon	JPY/USD	119.0	107.8	121.5	125.4	122.5	122.5	119.4	116.3	113.3	110.4
Corée	'000 KRW/USD	1.19	1.13	1.29	1.25	1.22	1.22	1.23	1.24	1.25	1.26
Mexique	MXN/USD	9.09	9.45	9.34	9.66	10.17	10.17	10.43	10.69	10.93	11.15
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.97	2.20	2.38	2.17	2.02	2.02	2.05	2.07	2.10	2.13
Pologne	PLN/USD	3.84	4.35	4.10	4.09	3.98	3.98	4.04	4.11	4.19	4.26
Argentine	ARS/USD	1.00	1.00	1.00	3.19	4.46	4.98	5.32	5.54	5.73	5.90
Brésil	BRL/USD	1.65	1.83	2.36	2.96	3.40	3.16	3.33	3.45	3.57	3.69
Russie	RUR/USD	19.5	28.1	29.2	31.6	33.0	35.2	36.5	38.6	41.3	43.3
Chine	CNY/USD	1.37	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28

Notes: a) Les données historiques du PIB réel, de la population et des taux de change proviennent des « Principaux indicateurs économiques » de l'OCDE, décembre 2002, et des Perspectives Économiques du l'OCDE n° 72, décembre 2002 pour celles de l'IPC. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les demières projections macro-économiques du Département économique de l'OCDE, les projections de la Banque mondiale de décembre 2002 et les réponses au questionnaire envoyé aux pays experts agricoles des pays membres. b) Variation annuelle en pourcentage. c) L'Islande n'est pas comprise. d) Exclut les Autres États Indépendants, l'Argentine, la Chine, le Brésil et la Russie. Source : Banque mondiale, décembre 2002. e) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel dans les pays membres basée sur les poids du PIB utilisant les parités de pouvoir d'achat de 1995.

**p** : provisoire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE

Tableau annexe 2 - PRIX MONDIAUX<sup>a</sup>

		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
BLÉ												
Prix <sup>6</sup>	USD/t	124.3	126.6	125.2	167.7	138.7	139.8	141.9	143.2	141.9	144.7	-13.7
CÉRÉALES SECONDAIR	RES											
Prix <sup>c</sup>	USD/t	93.9	90.2	89.8	113.7	100.2	102.6	105.8	106.9	106.9	109.6	-3.6
RIZ												
Prix <sup>d</sup>	USD/t	238.6	184.0	192.0	191.5	204.6	220.6	234.1	238.9	244.6	256.3	33.8
OLÉAGINEUX												
Prix <sup>ℓ</sup>	USD/t	221.6	203.0	211.2	253.7	229.2	230.9	225.4	236.3	239.9	243.5	-4.0
TOURTEAUX D'OLÉAG												
Prix <sup>f</sup>	USD/t	164.9	176.5	164.0	164.4	143.3	148.0	150.7	157.4	158.8	164.1	-0.2
HUILES VÉGÉTALES												
Prix <sup>g</sup>	USD/t	454.0	335.7	422.3	545.8	572.6	560.5	526.6	536.5	554.1	558.5	2.3
SUCRE												
Prix, sucre brut <sup>h</sup> Prix, sucre raffiné <sup>i</sup>	USD/t USD/t	190.0 236.4	219.3 252.3	167.2 235.3	165.3 238.1	172.0 242.5	191.8 260.1	183.0 249.1	174.2 238.1	169.8 231.5	165.3 224.9	0.0 -5.6
VIANDE BOVINE												
Prix, UE <sup>j</sup> Prix, EU <sup>k</sup> Prix, Argentine <sup>l</sup>	EUR/100 kg pcp USD/100 kg pcp ARS/100 kg pcp		260.2 247.7 148.0	223.1 258.5 133.5	236.3 236.4 343.1	243.6 261.0 574.8	253.4 273.5 713.0	259.7 277.0 761.2	255.8 278.8 753.5	258.5 266.0 685.7	264.1 257.7 667.0	11.8 9.0 94.4
VIANDE PORCINE												
Prix, UE <sup>m</sup> Prix, EU <sup>n</sup> Prix, Brésil <sup>o</sup>	EUR/100 kg pcp USD/100 kg pcp BRL/100 kg pcp		158.3 136.9 128.3	166.6 140.3 145.3	139.6 102.2 161.1	148.0 107.1 191.6	153.0 126.7 193.4	156.0 128.6 196.5	156.3 113.1 205.7	156.1 114.9 213.0	155.8 128.7 221.9	11.6 26.0 37.8
VIANDE DE VOLAILLE	0.1.1											
Prix, UE <sup>p</sup> Prix, EU <sup>q</sup>	EUR/100 kg pac USD/100 kg pac		98.4 123.9	107.6 130.3	97.6 122.4	100.4 128.0	98.7 134.1	99.3 136.7	100.3 139.2	101.0 140.4	101.7 139.5	4.1 13.9
VIANDE OVINE												
Prix, Nouvelle-Zélande <sup>r</sup>	NZD/100 kg pcp	296.1	299.5	383.0	417.0	366.2	345.2	334.8	342.4	350.3	357.5	-14.3
BEURRE												
Prix <sup>s</sup>	USD/100 kg	159.6	136.7	133.6	113.4	124.0	127.9	132.1	135.4	136.9	137.4	21.1
FROMAGE												
Prix <sup>t</sup>	USD/100 kg	195.0	186.1	217.2	171.8	183.0	186.6	191.0	195.7	197.6	199.1	15.9
LAIT ÉCRÉMÉ EN POU												
Prix <sup>u</sup>	USD/100 kg	167.6	189.6	197.5	132.9	155.8	160.8	166.6	168.7	170.1	170.5	28.3
LAIT ENTIER EN POUD												
Prix <sup>v</sup>	USD/100 kg	177.0	182.2	197.3	139.0	162.3	169.2	173.9	177.3	178.9	178.9	28.7
POUDRE DE LACTOSÉ												
Prix de gros, EU <sup>w</sup>	USD/100 kg	45.7	44.4	42.4	48.4	52.7	55.6	57.1	59.0	62.1	64.6	33.5
CASÉINE Prix <sup>x</sup>	USD/100 kg	442.0	403.8	498.7	464.3	359.3	402.9	420.1	429.5	438.6	439.1	-5.4

Notes: a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 00/01 représente l'année calendaire 2000). b) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). c) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août). d) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet). e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen. f) Prix moyen pondéré des hulles oléagineux, port européen. g) Prix moyen pondéré des hulles oléagineux, port européen. f) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept/août. f) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept/août. f) Prix à la production. f) Bouvillons, 100-1300 (livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pop est 0.63. f) Prix de gos des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. m) Prix de réference des porcs, UE 15 commençant en 1995. n) Gorets châtrés et cochettes, lowa, So. Minn. n° 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pop est 0.74. o) Prix à la production. p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. q) Moyenne pondérée des prix d

p : préliminaire ; e : estimation.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 3 - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ARGENTINE											
Production végétale taxe à l'exportation Riz taxe à l'exportation	%	0 0	0 0	0 0	23 10	23 10	23 10	23 10	23 10	23 10	23 10
CANADA											
Contingents tarifaires <sup>®</sup> blé droits de douane intra-quota droits de douane hors quota orge droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt % % kt %	328 1.5 71 361 0.9 60	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58	350 1.3 70 399 0.8 58
UE 15 <sup>c</sup>											
Céréales prix de soutien <sup>d</sup> Céréales compensatoires <sup>6</sup> , l Taux de gel des terres obligatoire Paiement pour le gel des terres <sup>l</sup> Blé contingent tarifaire <sup>6</sup> Céréales secondaires contingents tarifaires <sup>6</sup> Limites aux subventions à l'exportation <sup>6</sup> , g blé céréales secondaires <sup>6</sup>	EUR/t EUR/t % EUR/t kt kt mt	114 57  66 350 2 522 16.8 11.3	110 59 10 59 350 2 822 14.4 10.4	101 63 10 63 350 2 822 14.4 10.4	101 63 10 63 350 2 822 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4	101 63 10 63 3 332 3 122 14.4 10.4
IAPON											
Riz programme de revivification Blé prix de soutien <sup>i</sup> Orge prix de soutien <sup>i</sup> Blé contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Orge contingent tarifaire droits de douane hors quota droits de douane hors quota Riz contingent tarifaire <sup>k</sup> droits de douane hors quota Riz contingent tarifaire <sup>k</sup> droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	'000 ha '000 JPY/t '000 JPY/t kt % kt % kt % kt % %	937 148 127 5 698 10 504 1 359 0 371 629 5	963 147 127 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5	1 010 145 125 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5 1 291	1 010 145 125 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5	1 010 145 125 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5 1 291	1 010 145 125 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5	1 010 145 125 5 740 10 547 1 369 0 400 682 5 1 291			
CORÉE											
Blé tarif Maïs contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Orge contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Riz contingent <sup>é</sup> droits de douane intra-quota	% kt % kt kt %	9.8 6 102 2.0 426 48 23 385 115	8.9 6 102 1.9 422 49 23 382 137 5	8.0 6 102 1.8 417 50 23 372 154 5	7.2 6 102 1.8 413 51 23 367 171 5	6.3 6 102 1.7 408 53 23 363 188 5	5.4 6 102 1.7 404 54 23 359 205 5	5.4 6 102 1.7 404 54 23 359 205 5	5.4 6 102 1.7 404 54 23 359 205 5	5.4 6 102 1.7 404 54 23 359 205 5	5.4 6 102 1.7 404 54 23 359 205 5

Tableau annexe 3 - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
MERCOSUR											
Blé tarif Céréales secondaires tarif Riz tarif	% % %	12 8 12	13 8 13	13 8 13	12 8 12	12 8 12	12 8 12	10 8 10	10 8 10	10 8 10	10 8 10
MEXIQUE											
Paiement de revenu céréalier Blé tarif ALENA Programme social Fidelist Tortilla subvention à la consommation Maïs contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Orge contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	MXN/ha % MXN mn MXN mn kt % kt %	699 6.0 1 521 1 685 2 501 50 205 5 50 122	778 4.5 1 638 0 2 501 50 202 5 50 120	829 3.0 1 912 0 2 501 50 200 5 50 119	865 1.5 2 083 0 2 501 50 198 5 50 118	899 0.0 2 232 0 2 501 50 196 5 50 116	931 0.0 2 369 0 2 501 50 194 5 50	960 0.0 2 501 0 2 501 50 194 5 50	989 0.0 2 635 0 2 501 50 194 5 50	1 019 0.0 2 776 0 2 501 50 194 5 50 115	1 049 0.0 2 926 0 2 501 50 194 5 50
POLOGNE											
Blé tarif Orge tarif	% %	23 20	25 20	25 20	25 20	25 20	25 20	25 20	25 20	25 20	25 20
ÉTATS-UNIS											
Taux de prêt du blé Taux de prêt du maïs Paiement, contrat de prod. flexible	USD/t USD/t	94.8 74.4	94.8 74.4	94.8 74.4	102.9 77.9	102.9 77.9	101.0 76.8	101.0 76.8	101.0 76.8	101.0 76.8	101.0 76.8
blé maïs CRP superficies™ blé céréales secondaires Limites aux subventions à l'exportation <sup>6</sup>	USD/t USD/t mha mha mha	21.9 14.3 6.2 3.3 2.9	21.6 13.2 6.1 3.2 2.9	16.9 10.2 6.4 3.5 2.9	16.9 10.2 6.6 3.6 3.0	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1	16.9 10.2 6.7 3.6 3.1
blé céréales secondaires Blé paiement EEP"	mt mt USD/t	15.9 1.7 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0	14.5 1.6 0.0
CHINE											
Blé prix de soutien Céréales secondaires prix de soutien Riz prix de soutien Blé contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Céréales secondaires tarif Maize contingent tarifaire droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Riz contingent tarifaire droits de douane hors quota droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota	CNY/t CNY/t CNY/t kt % % kt %	661 565 1 885 1 577  78.0 15 1 035  59.9 665 	666 573 2 199 0 0.0 55.1 11 0 0.0 42.5 0 0.0 50.0	670 579 1 080 7 884 0.0 62.9 14 5 175 0.0 51.0 3 325 0.0 54.6	689 598 1 121 8 468 2.3 71.0 3 5 850 3.7 51.7 3 990 2.3 68.0	718 626 1 180 9 052 2.3 68.0 3 6 525 3.7 46.7 4 655 2.3 68.0	749 657 1 243 9 636 2.3 65.0 3 7 200 3.7 41.7 5 320 2.3 68.0	795 701 1 312 9 636 2.3 65.0 3 7 200 3.7 41.7 5 320 2.3 68.0	840 748 1 339 9 636 2.3 65.0 3 7 200 3.7 41.7 5 320 2.3 68.0	884 791 1 353 9 636 2.3 65.0 3 7 200 3.7 41.7 5 320 2.3 68.0	930 837 1 367 9 636 2.3 65.0 3 7 200 3.7 41.7 5 320 2.3 68.0

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Année débutant le 1<sup>er</sup> juillet. c) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. d) Prix d'intervention commun au blé tendre, à l'orge, au mais, au seigle et au sorgho. e) Paiements compensatoires de surface. f) Paiements réels faits par hectare, sur la base de rendements de référence. g) Exclut 0.4 million de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. h) La limite aux subventions à l'exportations est à l'origine de 10.8 mt; le chiffre présenté ici tient compte des subventions à l'exportations pour les pommes de terre. l) Prix d'achat officiel du blé produit dans le pays. l) Prix d'achat officiel de l'orge fourragère, 2º grade, 1º classe. h) Base riz décortiqué. l) S'applique aux producteurs de blé, de mais et de sorgho. m) Inclut le blé, l'orge, le mais, l'avoine et le sorgho. n) Moyenne par tonne totale exportée.

Note: La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA du mais et de l'orge est égal à zéro, tandis que le contingent tarifaire devient illimité en 2003 pour l'orge et en 2008 pour le maïs.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 4 - PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
BLÉ												
OCDE <sup>6</sup>												
Production Consommation alimentation animale Stocks, fin de période	mt mt mt mt	247.5 186.7 66.9 56.9	253.9 191.0 70.0 59.6	231.4 189.7 66.0 57.3	214.6 189.1 63.4 39.7	253.0 195.3 65.9 46.9	255.7 198.0 68.2 50.0	258.2 199.5 68.8 51.3	262.1 201.0 69.4 53.0	265.1 202.5 70.3 53.9	268.6 203.7 70.9 53.9	25.2 7.7 11.8 35.9
Non OCDE												
Production Consommation alimentation animale Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	340.7 389.8 33.3 -57.9 162.3	326.7 364.7 32.3 –59.7 173.9	348.6 388.6 35.1 -43.9 177.8	354.3 399.1 39.1 -43.1 176.1	356.2 406.9 38.4 –50.6 175.9	362.6 417.0 40.2 –54.5 175.9	367.6 424.5 41.1 –57.4 176.4	373.4 432.5 42.2 –59.4 176.8	379.3 441.0 43.1 –61.8 176.9	385.0 449.7 44.5 –64.8 177.1	8.7 12.7 13.8 50.5 0.5
MONDE <sup>c</sup>												
Production Consommation alimentation animale Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt USD/t	588.1 576.6 100.1 219.2 124.3	580.7 555.7 102.3 233.5 126.6	580.0 578.4 101.1 235.1 125.2	568.9 588.2 102.5 215.8 167.7	609.2 602.2 104.3 222.7 138.7	618.3 615.0 108.4 225.9 139.8	625.8 624.0 109.9 227.7 141.9	635.6 633.5 111.6 229.8 143.2	644.5 643.4 113.3 230.8 141.9	653.6 653.4 115.4 231.0 144.7	14.9 11.1 12.5 7.0 –13.7
CÉRÉALES SECONDAIRE	S											
OCDE <sup>6</sup>												
Production Consommation alimentation animale Stocks, fin de période	mt mt mt mt	475.9 441.7 329.0 95.4	477.3 445.0 332.0 96.3	476.3 454.0 335.2 96.3	446.4 449.7 325.3 72.1	498.4 459.0 328.4 83.6	498.7 464.4 332.5 86.0	499.7 467.8 334.6 85.3	509.8 471.6 336.8 86.4	515.3 474.8 338.2 87.0	521.7 479.6 341.5 87.0	16.9 6.7 5.0 20.6
Non OCDE												
Production Consommation alimentation animale Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	375.4 414.1 245.7 -28.9 98.7	361.3 396.1 235.0 -29.0 91.7	394.4 431.5 263.3 -22.3 76.9	402.8 432.1 259.2 -20.9 68.6	413.2 442.2 265.9 –27.9 67.4	420.0 452.9 274.9 -31.8 66.4	428.9 462.2 283.1 -32.6 65.7	438.2 475.2 294.7 -37.0 65.7	444.9 484.8 302.9 -40.0 65.8	452.4 494.2 311.0 -42.1 66.1	12.3 14.4 20.0 101.6 -3.6
MONDE												
Production Consommation alimentation animale Stocks, fin de période Prix <sup>f</sup>	mt mt mt mt USD/t	851.3 855.8 574.7 194.1 93.9	838.6 841.1 567.0 188.0 90.2	870.6 885.5 598.5 173.2 89.8	849.2 881.8 584.4 140.7 113.7	911.6 901.3 594.3 151.0 100.2	918.7 917.3 607.4 152.4 102.6	928.6 930.0 617.6 151.0 105.8	947.9 946.8 631.5 152.1 106.9	960.2 959.6 641.1 152.8 106.9	974.1 973.8 652.5 153.1 109.6	14.7 10.4 11.6 8.8 -3.6
RIZ												
OCDE <sup>6</sup> Production Consommation Stocks, fin de période	mt mt mt	23.8 21.8 8.1	23.9 22.1 8.0	24.0 22.3 8.5	23.3 22.1 8.3	23.6 22.0 8.5	23.7 22.0 8.9	23.9 22.1 9.3	24.0 22.1 9.6	24.0 22.3 10.0	24.1 22.5 10.9	3.4 1.7 31.1
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt	373.5 372.8 -1.7 130.7	374.6 374.7 -1.6 139.9	374.4 388.6 -1.2 127.0	363.0 385.7 -1.4 105.7	379.3 390.0 -1.4 96.4	388.6 395.9 -1.4 90.5	394.2 400.0 -1.4 86.2	401.0 404.1 -1.4 84.5	406.9 408.8 -1.4 84.0	412.7 413.3 -0.7 84.1	13.7 7.2 –47.1 –20.4
MONDE <sup>c</sup>												
Production Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>g</sup>	mt mt mt USD/t	397.2 394.6 138.7 238.6	398.5 396.7 148.0 184.0	398.4 410.9 135.5 192.0	386.3 407.8 114.0 191.5	402.9 412.0 104.9 204.6	412.4 417.9 99.4 220.6	418.1 422.0 95.4 234.1	425.0 426.3 94.1 238.9	431.0 431.0 94.1 244.6	436.7 435.8 95.0 256.3	13.1 6.9 -16.6 33.8

Noles: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. (b) L'Islande n'est pas comprise. (c) La source des données historiques est l'USDA. (d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. (e) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). (f) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août). (g) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet).

**p** : préliminaire ; **e** : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 5 - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ARGENTINE											
Oleagineux taxe à l'exportation Tourteaux d'oléag, taxe à l'export. Huile d'oléag, taxe à l'exportation	% % %	3.5 0.0 0.0	3.5 0.0 0.0	3.5 0.0 0.0	23.0 20.0 20.0						
AUSTRALIE											
Droits de douane huile de soja huile de colza	%	8.4 8.4	8.0 8.0								
CANADA											
Droits de douane huile de colza	%	7.1	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UE 15 <sup>c</sup>											
Compensation d'oléagineux <sup>d, e</sup> Taux de gel des terres obligatoire Paiements de gel des terres <sup>e</sup> Droits de douane	EUR/t % EUR/t	87 10.0 65.6	82 10.0 58.7	72 10.0 63.0	63 10.0 63.0						
huile de soja huile de colza	%	6.7 6.7	6.0 6.0								
JAPON											
Paiements directs graines de soja Droits de douane	bn. JPY	10.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9
huile de soja huile de colza	% %	12.1 26.0	10.9 28.4								
CORÉE											
Contingent tarifaire, soja droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Soja (alim. humaine) marge	kt % % '000 KRW/t	1 032 5 514 146	1 032 5 509 252	1 032 5 503 168	1 032 5 498 155	1 032 5 492 141	1 032 5 487 136	1 032 5 487 130	1 032 5 487 128	1 032 5 487 125	1 032 5 487 122
MEXIQUE											
Paiement de revenu de soja Droits de douane graines de soja	MXN/ha %	699 34.8	778 34.5	829 34.1	865 33.7	899 33.4	931 33.0	960 33.0	989 33.0	1 019 33.0	1 049 33.0
tourteaux de soja huile de soja	% %	30.6 47.5	29.3 47.0	27.9 46.5	26.5 46.0	25.1 45.5	23.8 45.0	23.8 45.0	23.8 45.0	23.8 45.0	23.8 45.0
POLOGNE											
Droits de douane graines de colza tourteaux de soja huile de soja Contingent tarifaire, huile de soja droits de douane intra-quota	% % % kt %	15 6 10 50 40	15 5 10 50 40								
droits de douane hors quota	%	57	51	51	51	51	51	51	51	51	51

Tableau annexe 5 - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ÉTATS-UNIS											
Taux débiteur du soja Superficie du CRP	USD/t	193.3	193.3	193.3	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
graines de soja Droits de douane	mha	1.8	1.9	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja tourteaux de colza	%	2.4 1.2	2.2 1.2	2.2 1.2	2.2 1.2	2.2	2.2	2.2 1.2	2.2	2.2	2.2 1.2
huile de soja	% %	13.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
huile de soja	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation <sup>6</sup>											
huiles d'oléagineux	kt	248.4	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0
CHINE											
Soja prix de soutien Droits de douane <sup>6</sup>	CNY/t	1 005.0	1 222.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
graines de soja	%	81.7	58.2	64.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	15.1	14.8	14.8	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
huile de soja droits de douane intra-quota	%		0.0	0.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	991.4	0.0	4 957.2	5 796.9	6 436.6	6 944.6	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire pour les définitions. b) Année calendaire, à l'exception de la Chine et des limites aux subventions à l'exportation aux États Unis qui débutent le le juillet. c) Prix et paiements exprimés en euro du marché – voir glossaire. d) Paiements compensatoires relatifs à la surface, avant pénalité. e) Paiements faits par hectare, sur la base de rendements de référence. f) Moyenne pondérée d'automne/hiver et printemps/été.

Note: La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ud valorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 6 - PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OLÉAGINEUX												
OCDE <sup>6</sup>												
Production Consommation trituration Stocks, fin de période	mt mt mt mt	107.5 108.7 96.7 12.5	107.2 109.8 97.3 12.2	107.6 110.6 99.0 11.1	100.7 110.6 98.1 9.3	110.5 114.6 101.4 11.2	111.7 117.4 103.8 11.7	113.8 120.3 106.2 12.3	115.4 121.6 107.6 11.8	118.0 123.3 109.2 11.7	120.0 125.5 111.2 11.9	19.1 13.4 13.3 28.4
Non OCDE												
Production Consommation trituration Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	116.6 114.8 99.0 1.8 7.1	121.4 119.7 103.9 0.5 9.1	127.8 129.0 112.3 1.9 6.0	142.6 134.3 120.0 8.1 6.3	147.7 140.6 125.2 6.0 7.4	151.4 144.4 128.4 6.3 8.2	156.4 148.8 132.2 7.0 8.8	158.1 152.2 135.5 5.7 9.0	162.4 156.9 140.0 5.3 9.3	168.2 162.2 145.0 5.7 9.5	17.9 20.8 20.8 -29.2 51.0
MONDE <sup>c</sup>												
Production Consommation trituration Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt USD/t	224.1 223.5 195.7 19.6 221.6	228.6 229.6 201.3 21.3 203.0	235.4 239.6 211.3 17.1 211.2	243.4 244.9 218.1 15.6 253.7	258.1 255.1 226.5 18.6 229.2	263.2 261.9 232.2 19.9 230.9	270.2 269.0 238.5 21.1 225.4	273.6 273.8 243.2 20.8 236.3	280.4 280.2 249.2 21.0 239.9	288.1 287.7 256.1 21.4 243.5	18.4 17.5 17.5 37.5 -4.0
TOURTEAUX D'OLÉAGI	NEUX											
OCDE <sup>6</sup>												
Production Consommation Stocks, fin de période	mt mt mt	70.9 86.8 2.4	71.5 87.9 2.5	73.0 91.2 2.4	72.4 92.9 2.5	74.6 94.6 2.6	76.3 96.7 2.6	78.0 98.8 2.6	78.9 100.0 2.6	80.1 101.9 2.7	81.4 103.9 2.7	12.4 11.9 8.5
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt	70.0 53.8 16.0 3.3	73.6 57.1 16.5 3.5	80.8 62.6 18.1 3.6	86.0 65.3 20.5 3.8	89.4 69.0 20.1 4.2	91.7 71.2 20.4 4.3	94.4 73.3 20.8 4.5	96.6 75.4 21.1 4.7	99.7 77.7 21.8 4.9	103.2 80.5 22.6 5.0	20.0 23.2 10.1 32.0
MONDE												
Production Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>f</sup>	mt mt mt USD/t	140.9 140.6 5.7 164.9	145.2 144.9 6.0 176.5	153.8 153.7 6.1 164.0	158.4 158.2 6.3 164.4	164.0 163.5 6.8 143.3	168.0 167.9 6.9 148.0	172.4 172.1 7.1 150.7	175.6 175.4 7.3 157.4	179.8 179.6 7.5 158.8	184.6 184.4 7.7 164.1	16.5 16.6 22.8 -0.2
HUILES VÉGÉTALES												
OCDE <sup>6</sup>												
Production Consommation Stocks, fin de période	mt mt mt	23.5 24.8 2.2	23.6 25.9 2.5	23.3 26.3 2.2	23.3 26.5 1.9	24.3 26.9 1.9	25.0 27.6 1.9	25.7 28.7 2.0	26.1 29.2 2.0	26.5 29.6 2.0	27.1 30.1 2.0	16.4 13.4 7.7
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	mt mt mt mt	42.4 40.8 1.4 5.4	44.0 42.0 2.5 5.8	47.5 45.5 2.7 5.1	49.2 46.9 2.9 4.5	50.8 47.6 2.6 5.0	52.5 49.5 2.7 5.3	55.4 52.0 3.1 5.6	56.8 53.7 3.1 5.6	58.4 55.3 3.0 5.7	60.8 57.6 3.0 5.9	23.7 22.8 5.6 32.1
MONDE		,							00.5	0= 6		
Production dont huile de palme Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>g</sup>	mt mt mt mt USD/t	65.8 19.0 65.6 7.5 454.0	67.6 19.7 67.9 8.3 335.7	70.8 21.2 71.8 7.3 422.3	72.4 21.8 73.4 6.3 545.8	75.1 22.5 74.5 6.9 572.6	77.5 23.5 77.1 7.2 560.5	81.0 25.6 80.7 7.6 526.6	82.8 26.3 82.9 7.5 536.5	85.0 27.1 84.9 7.7 554.1	87.9 28.5 87.7 7.9 558.5	21.4 30.5 19.4 25.0 2.3

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. (b) L'Islande n'est pas comprise. (c) La source des données historiques est l'USDA. (d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. (e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen. (f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port européen. (g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 7 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ARGENTINE											
Viande bovine taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
CANADA											
Contingent tarifaire, bœuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, volaille droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt pp % % kt pp %	76 0 29 45 4 215	76 0 27 45 3 208								
UE 15 <sup>a</sup>											
Prix de soutien, bœuf <sup>6, c, d</sup> Prix d'achat du bœuf <sup>6, c</sup> Prix de base, viande porcine <sup>c</sup> Prix de base, viande ovine Taux de base, ovins <sup>d</sup> Prime à l'abbatage, bovin adulte <sup>f</sup> Prime à l'abbatage, veau	EUR/kg pcp EUR/kg pcp EUR/kg pcp EUR/tête EUR/tête EUR/tête EUR/tête	3.34  1.51 5.04  167 25	3.24  1.51 5.04  178 49	3.01  1.51 5.04  203 75 33	2.22 1.56 1.51  21.00 229 102 50						
Prime, vache allaitante	EUR/tête	156	163	182	200	200	200	200	200	200	200
Contingents tarifaires boeuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota viande porcine droits de douane intra-quota droits de douane hors quota viande de volaille droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota droits de douane hors quota viande ovine droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Limites aux subventions à l'exportation <sup>c</sup> boeuf viande porcine <sup>i</sup> viande de volaille	kt pp % kt pp % kt pp % kt pp % kt epc kt epc kt epc kt epc kt epc	164 31 190 47 29 77 26 13 37 285 5 80 897 467 322	164 29 143 67 28 67 30 12 31 285 5 69								
HONGRIE											
Contingent tarifaire, bœuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, porc droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, volaille droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, volaille droits de douane hors quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, ovins droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt pp  % %	14 15 80 18 15 54 10 35 43 0.08 20 28	14 15 72 20 15 52 11 35 39 0.09 20 26								

Tableau annexe 7 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL (suite)

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
JAPON <sup>i</sup>											
Prix de stabilisation, bœuf prix supérieur prix inférieur Droits de douane, bœuf Prix de stabilisation, viande porcine	JPY/kg pcp JPY/kg pcp %	1 032 795 59	1 020 785 50	1 010 780 50							
prix supérieur prix inférieur Système d'importation, viande porcine	JPY/kg pcp JPY/kg pcp	495 373	485 365	480 365							
droits de douane prix à l'importation, entrée <sup>®</sup> Droits de douane, volaille	% JPY/kg pcp %	4 422 8	4 410 7								
CORÉE											
Droits de douane, bœuf Marge, bœuf Droits de douane, porc	% % %	42 14 26	42 0 25	41 0 24	41 0 24	40 0 23	40 0 22	40 0 22	40 0 22	40 0 22	40 0 22
MEXIQUE											
Droits de douane, porc Droits de douane ALENA, porc Contingent tarifaire, volaille droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	% % kt pp % %	48 8 41 50 240	47 6 41 50 238	47 4 41 50 235	46 2 41 50 233	46 0 41 50 230	45 0 41 50 228	45 0 41 50 228	45 0 41 50 228	45 0 41 50 228	45 0 41 50 228
POLOGNE											
Contingent tarifaire, bœuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, porc droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, volaille droits de douane intra-quota droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt pp % kt pp % kt pp kt pp %	23 30 118 42 30 51 30 30	29 30 103 46 30 48 20 30 76								
RUSSIE											
Contingent tarifaire, bœuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, porc droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, volaille droits de douane intra-quota	kt pp % % kt pp % kt pp %	 15  15   29	 15  15  	 15  15   25	 15  15   25	420 15 60 450 15 80 1 050 25					
ÉTATS-UNIS											
Contingent tarifaire, bœuf droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt pp % %	677 5 27	657 5 26	657 5 26	697 5 26						
CHINE											
Droits de douane, bœuf Droits de douane, porc Droits de douane, ovins Droits de douane, volaille	% % %	44 20 23 20	45 20 23 20	40 20 22 20	27 15 18 14	21 14 17 12	16 12 15 10	16 12 15 10	16 12 15 10	16 12 15 10	16 12 15 10

Notes: a) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. b) Prix pour les bovins mâles de classe R3. c) Année débutant le 1er juillet. d) Se finissant le 1er juiller 2002, remplacé par le prix de base pour le stockage. e) Débutant le 1er juillet 2002. b) Un paiement supplémentaire de 7 euros par tête est accordé pour les Régions les Moins Favorisées. g) Moyenne pondérée des paiements pour tous les taureaux et bouvillons. b) Inclut l'enveloppe nationale pour viande bovine. b) Inclut le commerce d'animaux vivants. b) Année débutant le 1er avril. b) Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002 et d'août 2002 à mars 2003.

Note: La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusureis lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad vuloram à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA de la viande de volaille est égal à zéro et le contingent tarifaire est illimité à partir de 2003.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 8 - PROJECTIONS DE VIANDES DE LA ZONE OCDE<sup>a</sup>

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
VIANDE BOVINE <sup>6</sup>												
Production Échanges nets Consommation Stocks, fin de période Consommation par tête Prix, Australie <sup>4</sup> Prix, EU <sup>4</sup> Prix, Argentine <sup>f</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc kg rwt AUD/100 kg pcp EUR/100 kg pcp USD/100 kg pcp ARS/100 kg pcp	26 816 695 26 086 889 16.4 218 248 239 156	26 861 354 26 460 624 16.5 237 260 248 148	26 409 422 25 562 930 15.9 307 223 259 133	27 064 580 26 588 812 16.4 233 236 236 343	26 607 615 26 257 538 16.1 250 244 261 575	26 907 622 26 284 528 16.1 263 253 274 713	26 732 506 26 258 485 16.0 277 260 277 761	26 721 494 26 272 429 15.9 284 256 279 753	26 848 411 26 423 427 15.9 275 259 266 686	27 146 454 26 669 426 16.0 271 264 258 667	0.3 -21.6 0.3 -47.5 -2.2 16.1 11.8 9.0 94.4
VIANDE PORCINE <sup>9</sup>												
Production Échanges nets Consommation Stocks, fin de période Consommation par tête Prix, UE <sup>h</sup> Prix, EU <sup>i</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc kg rwt EUR/100 kg pcp USD/100 kg pcp	34 535 982 33 394 871 23.4 144 131	34 953 937 33 905 816 23.6 158 137	35 100 858 34 018 866 23.5 167 140	36 089 940 34 959 870 24.0 140 102	35 954 1 077 34 656 905 23.7 148 107	36 489 1 037 35 302 864 24.0 153 127	36 895 1 056 35 633 873 24.1 156 129	37 261 996 36 064 885 24.3 156 113	37 537 990 36 405 841 24.5 156 115	37 847 1 014 36 681 801 24.6 156 129	4.9 7.9 4.9 -7.9 2.3 11.6 26.0
VIANDE DE VOLAILLE												
Production Échanges nets Consommation Variation de stocks Consommation par tête Prix, UE <sup>j</sup> Prix, EU <sup>k</sup>	kt pac kt pac kt pac kt pac kg rwt EUR/100 kg pac USD/100 kg pac	31 804 2 330 29 478 -4 23.3 101 130	32 701 2 106 30 633 -37 24.1 98 124	33 620 2 168 31 453 0 24.5 108 130	34 420 1 880 32 429 111 25.1 98 122	34 319 1 791 32 549 -22 25.1 100 128	34 942 1 845 33 095 2 25.4 99 134	35 734 1 886 33 847 1 25.9 99 137	35 750 1 914 33 835 1 25.8 100 139	36 084 1 902 34 181 1 25.9 101 140	36 862 1 869 34 993 1 26.5 102 139	7.1 -0.6 7.9 -99.3 5.2 4.1 13.9
VIANDE OVINE												
Production Échanges nets Consommation Variation de stocks Consommation par tête Prix, Australie <sup>II</sup> Prix, Australie <sup>III</sup> Prix, Nouvelle-Zélande <sup>II</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc kg pad AUD/100 kg pcp AUD/100 kg pcp NZD/100 kg pcp	2 730 344 2 364 21 1.9 205 87 296	2 835 370 2 455 10 1.9 174 72 300	2 671 366 2 280 23 1.8 266 146 383	2 613 272 2 320 21 1.8 217 72 417	2 636 222 2 391 23 1.8 216 74 366	2 648 195 2 427 26 1.9 216 74 345	2 620 152 2 442 26 1.9 218 69 335	2 597 140 2 432 24 1.9 232 68 342	2 576 126 2 426 24 1.8 234 65 350	2 580 126 2 429 26 1.8 240 62 357	-1.2 -53.7 4.7 22.1 2.1 10.7 -13.2 -14.3
TOTAL VIANDE	kanad	64.0	66.2	65.7	67.2	66.7	67 4	67.0	67.0	60 2	60.0	2.2
Consommation par tête	kg pad	64.9	66.2	65.7	67.3	66.7	67.4	67.9	67.9	68.2	68.9	2.3

Notes: a) L'Islande n'est pas comprise. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pac en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg p.p. d) Prix à la production. e) Bouvillons, 1 100-1 300 livres py, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. f) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. g) Ne balance pas car la consommation au Canada exclut les parties non comestibles. h) Prix de gros pors, UE 15 commençant en 1995. l) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. nº 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. f) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. l) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. m) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcp. n) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE

Tableau annexe 9 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ARGENTINE											
Produits laitiers taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
AUSTRALIE <sup>a</sup>											
Paiement de soutien intérieur <sup>b</sup>	AUDc/kg	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA											
Prix d'objectif, lait <sup>6</sup>	CADc/litre	56	57	58	59	61	62	63	64	65	66
Prix de soutien, beurre	CAD/t	5 491	5 558	5 711	5 870	6 080	6 200	6 328	6 454	6 582	6 712
Prix de soutien, lait écr. en poudre Subvention laitière	CAD/t CADc/hltr	4 533 2.46	4 670 1.58	4 826 1.50	4 945 0.33	5 145 0.00	5 187 0.00	5 260 0.00	5 334 0.00	5 408 0.00	5 465 0.00
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	2.40	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra-quota	ж рр %	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
droits de douane hors quota	%	254	246	246	246	246	246	246	246	246	246
Limites aux subventions à l'exportation			_				_				
fromage	kt pp	10 47	9 45								
lait écrémé en poudre	kt pp	47	45	45	45	45	45	45	45	45	45
UE 15 <sup>c, d</sup>		110	110	100	100	100	100	101	100	100	100
Quota laitier' Prix indicatif, lait	mt pp EUR/litre	118 0.319	119 0.319	120 0.319	120 0.319	120 0.319	120 0.319	121 0.310	122 0.292	122 0.274	122 0.265
Prix d'intervention, beurre	EUR/t	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 200	3 036	2 872	2 790
Prix d'intervention, lait écr. en poudre	EUR/t	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 004	1 901	1 798	1 747
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	85	87	87	87	87	87	87	87	87	87
droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	%	63 153	66 144								
fromage <sup>f</sup>	kt pp	77	102	102	102	102	102	102	102	102	102
droits de douane intra-quota	%	43	42	42	42	42	42	42	42	42	42
droits de douane hors quota	%	108	96	96	96	96	96	96	96	96	96
lait écrémé en poudre	kt pp %	59 36	68 35								
droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	% %	95	55 88	88	88	55 88	55 88	88	55 88	55 88	88
Limites aux subventions à l'exportation <sup>a</sup>	70	//	00	00	00	00	00	00	00	00	00
beurre	kt pp	420	399	399	399	399	399	399	399	399	399
fromage	kt pp	346	321	321	321	321	321	321	321	321	321
lait écrémé en poudre autres produits laitiers	kt pp kt pp	288 1 013	273 958	273 959							
IAPON <sup>c</sup>	кі рр	1 015	970	970	970	976	970	970	970	976	979
Paiements directs <sup>m</sup>	JPY/kg			10	11	11	11	11	11	11	11
Plafond paiements compensatoires/directs <sup>g</sup>	kt pp	2 374	2 400	2 270	2 200	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100
Prix garanti, lait <sup>6</sup>	JPY/litre		74			- 100	- 100		- 100	- 100	- 100
prix standard de transaction <sup>6</sup>	JPY/litre		64								
compensation <sup>i</sup>	JPY/litre		11								
Prix indic. de stabilisation, beurre Prix indic. de stab., lait écr. en poudre	'000 JPY/t '000 JPY/t		910 524								
Droits de douane, fromage	%	 34	31	 31	30	30	30	30	30	30	30
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane intra-quota	%	35 405	35	35 670	35 470	35 470	35 670	35 470	35 470	35 470	35 470
droits de douane hors quota lait écrémé en poudre	% kt pp	605 116	679 116								
droits de douane intra-quota	%	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16
droits de douane hors quota	%	260	275	275	275	275	275	275	275	275	275
lait entier en poudre	kt pp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane intra-quota	%	24 345	24 377								
droits de douane hors quota	76	540	511	311	311	311	311	311	311	311	311

Tableau annexe 9 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS (suite)

		Moyenne 1997-01	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CORÉE											
Contingent tarifaire beurre droits de douane intra-quota droits de douane hors quota lait écrémé en poudre droits de douane intra-quota droits de douane hors quota lait entier en poudre droits de douane intra-quota droits de douane hors quota	kt pp % % kt pp % kt pp kt pp	0.3 40 89 0.8 20 176 0.4 40	0.3 40 89 0.9 20 176 0.5 40	0.4 40 89 0.9 20 176 0.5 40	0.4 40 89 0.9 20 176 0.5 40	0.4 40 89 1.0 20 176 0.5 40	0.4 40 89 1.0 20 176 0.6 40 176	0.4 40 89 1.0 20 176 0.6 40 176	0.4 40 89 1.0 20 176 0.6 40 176	0.4 40 89 1.0 20 176 0.6 40 176	0.4 40 89 1.0 20 176 0.6 40 176
MEXIQUE											
Droits de douane, beurre Contingents tarifaires fromage	% kt pp	8 9	6 9	4 9	2 9	0 9	0 9	0 9	0 9	0 9	0 9
droits de douane intra-quota droits de douane hors quota lait écrémé en poudre droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Programe social Liconsa	% kt pp %  MXN mn	50 132 90 0 132 3 195	50 131 90 0 131 3 334	50 129 90 0 129 3 425	50 128 90 0 128 3 410	50 126 90 0 126 3 395	50 125 90 0 125 3 380	50 125 90 0 125 3 364	50 125 90 0 125 3 349	50 125 90 0 125 3 334	50 125 90 0 125 3 319
RUSSIE											
Droits de douane, beurre Droits de douane, fromage	% %	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15	20 15
ÉTATS-UNIS <sup>®</sup>											
Prix de soutien, lait <sup>6</sup> Prix indicatif Prix de soutien, beurre Prix de soutien, lait écr. en poudre Contingent tarifaire, beurre droits de douane intra-quota droits de douane hors quota Contingent tarifaire, fromage droits de douane hors quota Limites aux subventions à l'exportation <sup>6</sup>	USDc/litre USD/c/litre USD/t USD/t kt pp % kt pp % kt pp %	23 0.0 1 492 2 228 12 9 112 132 12 84	22 0.0 1 454 2 227 13 9 117 135 12 84	22 0.0 1 701 2 079 13 9 117 135 12 84	22 38.5 1 957 1 947 13 9 117 135 12 84	22 38.5 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84	22 38.5 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84	22 38.5 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84	22 0.0 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84	22 0.0 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84	22 0.0 1 885 1 984 13 9 117 135 12 84
beurre lait écrémé en poudre	kt pp kt pp	26 78	21 68	21 68	21 68	21 68	21 68	21 68	21 68	21 68	21 68

Notes: 4) Année se terminant le 30 juin. 6) Pour le lait destiné à la transformation. c) Débutant le 1er avril. 4) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. e) Quota total, UE 15 commençant en 1995. g) Lait destiné à la transformation éligible pour les paiements compensatoires/directs. h) Prix payé aux producteurs. l) Différence entre prix de transaction et prix garanti. j) Exclut le fromage transformé. h) Année débutant le 1er janvier. b) Le paiement anticyclique est déterminé comme 45 % de la différence entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe I. m) En plus des paiements directs, un paiement compensatoire est attribué – égal à 80 % de la différence entre le prix du marché et le prix de base (prix moyen des trois dernières années).

Note: La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barême de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux ad vulorem à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barême de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 10 - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
BEURRE												
OCDE <sup>6, f</sup>												
Production Importations Exportations Consommation Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp	3 567 183 637 3 074 420	3 602 197 654 3 124 460	3 611 216 640 3 130 535	3 739 219 681 3 111 654	3 650 236 724 3 110 668	3 581 242 760 3 099 624	3 563 246 773 3 085 569	3 591 251 776 3 085 541	3 608 254 780 3 099 504	3 640 257 801 3 110 471	-2.6 17.6 17.6 0.0 -28.0
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp	3 486 3 906 -454 276	3 611 4 082 -457 293	3 892 4 320 -424 288	3 825 4 253 -463 323	4 006 4 493 -488 323	4 180 4 698 -518 323	4 362 4 889 -527 323	4 529 5 054 -525 323	4 684 5 209 -526 323	4 865 5 409 -544 323	27.2 27.2 17.6 0.0
MONDE												
Production <sup>c</sup> Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>c</sup>	kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	7 053 6 980 696 160	7 213 7 206 753 137	7 503 7 450 823 134	7 564 7 363 977 113	7 656 7 603 991 124	7 762 7 797 947 128	7 925 7 974 893 132	8 120 8 139 864 135	8 292 8 309 828 137	8 505 8 519 794 137	12.4 15.7 –18.7 21.1
FROMAGE												
OCDE <sup>6</sup>												
Production Importations Exportations Consommation Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp	12 660 691 1 107 12 250 635	12 988 760 1 144 12 577 639	13 207 793 1 190 12 820 628	13 427 811 1 210 13 025 631	13 652 830 1 173 13 341 598	13 936 833 1 193 13 588 586	14 211 845 1 251 13 827 565	14 490 858 1 272 14 087 554	14 764 863 1 284 14 348 550	15 008 875 1 308 14 578 547	11.8 7.9 8.1 11.9 –13.3
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp	3 195 3 577 -416 1 274	3 306 3 713 -384 1 220	3 300 3 658 -398 1 260	3 314 3 742 -399 1 231	3 470 3 811 -343 1 233	3 584 3 944 -360 1 233	3 699 4 105 -406 1 233	3 821 4 235 -414 1 233	3 934 4 355 -421 1 233	4 063 4 497 -433 1 233	22.6 20.2 8.5 0.2
MONDE												
Production' Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>#</sup>	kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	15 855 15 827 1 909 195	16 294 16 290 1 859 186	16 507 16 478 1 888 217	16 741 16 767 1 862 172	17 123 17 153 1 832 183	17 520 17 532 1 819 187	17 911 17 932 1 798 191	18 310 18 322 1 787 196	18 699 18 703 1 783 198	19 072 19 075 1 780 199	13.9 13.8 -4.4 15.9

Notes: a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données et la FAO. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82 % m.g., Europe du Nord. f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. g) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 11 - PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDI	RE											
OCDE <sup>6, f</sup>												
Production Importations Exportations Consommation Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp	2 709 262 998 1 908 618	2 776 277 1 101 1 923 592	2 739 257 935 1 852 808	2 949 229 984 1 951 1 056	2 772 285 1 088 2 099 926	2 596 293 1 115 2 048 654	2 570 299 1 041 1 966 521	2 572 306 1 031 1 891 477	2 578 315 977 1 924 469	2 561 326 1 007 1 888 461	-13.2 42.2 2.3 -3.2 -56.3
Non OCDE	1.									0.40		
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup> Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp	701 1 394 -736 323	643 1 571 –824 258	605 1 255 -678 286	602 1 336 -755 307	663 1 465 -803 307	711 1 534 –822 307	772 1 514 -742 307	812 1 536 -725 307	862 1 523 -662 307	907 1 588 -681 307	50.6 18.9 -9.8 0.0
MONDE												
Production <sup>c</sup> Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	3 410 3 302 942 168	3 419 3 494 849 190	3 344 3 107 1 093 198	3 552 3 286 1 363 133	3 435 3 564 1 233 156	3 307 3 582 961 161	3 341 3 479 828 167	3 383 3 428 784 169	3 439 3 447 776 170	3 468 3 476 768 171	-2.3 5.8 -43.7 28.3
LAIT ENTIER EN POUDR	E											
OCDE <sup>6</sup>												
Production Importations Exportations Consommation	kt pp kt pp kt pp kt pp	1 781 73 1 116 737	1 750 84 1 130 706	1 840 80 1 232 688	1 858 78 1 153 783	1 926 79 1 177 827	1 998 77 1 231 844	2 047 75 1 262 860	2 098 73 1 278 892	2 158 70 1 309 919	2 217 68 1 341 945	19.3 -12.0 16.3 20.7
Non OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>d</sup>	kt pp kt pp kt pp	1 429 2 470 -1 043	1 513 2 585 -1 045	1 559 2 710 -1 151	1 544 2 619 -1 075	1 570 2 669 -1 098	1 626 2 780 -1 154	1 681 2 869 -1 187	1 729 2 934 -1 206	1 781 3 021 -1 239	1 827 3 099 -1 273	18.3 18.3 18.3
MONDE												
Production <sup>c</sup> Consommation Prix <sup>g</sup>	kt pp kt pp USD/100 kg	3 210 3 207 177	3 264 3 291 182	3 399 3 398 197	3 402 3 402 139	3 496 3 496 162	3 624 3 624 169	3 729 3 729 174	3 827 3 827 177	3 940 3 940 179	4 044 4 044 179	18.9 18.9 28.7
POUDRE DE LACTOSÉRU	JM											
Non OCDE	1.			0.45		20-	205		205			
Échanges nets Prix de gros, EU <sup>h</sup>	kt pp USD/100 kg	-290 46	-364 44	-365 42	-396 48	-393 53	-392 56	-396 57	-389 59	-390 62	-383 65	-3.2 33.5
<b>CASÉINE</b> Prix <sup>i</sup>	USD/100 kg	442	404	499	464	359	403	420	430	439	439	-5.4

Notes: a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. (b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données est la FAO. (d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. (e) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. (f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. (g) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26 % de matière grasse, Europe du Nord. (n) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. (n) Prix mondial, Nouvelle-Zélande.

p: préliminaire: e: estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 12 - PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE<sup>a</sup>

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
EXPORTATIONS		_										
Blé	kt	80 809	80 851	73 835	68 774	76 488	80 542	83 667	86 059	88 477	91 620	33.2
Céréales secondaires	kt	78 545	82 174	75 701	74 851	80 484	86 848	87 752	93 055	96 796	99 194	32.5
Riz	kt	4 854	4 960	4 738	4 959	4 871	4 927	5 000	5 027	5 108	5 177	4.4
Oléagineux	kt	33 492	35 897	35 374	30 087	31 616	32 238	31 723	32 862	33 620	33 873	12.6
Tourteaux d'oléagineux	kt	10 626	10 801	10 450	8 236	9 382	9 975	10 113	10 312	10 189	9 680	17.5
Huiles végétales	kt	4 340	3 580	3 955	3 873	4 159	4516	4 3 7 0	4 448	4 586	4 650	20.1
Viande bovine <sup>b</sup>	kt	5 018	5 042	5 038	5 254	5 317	5 517	5 498	5 585	5 457	5 399	2.8
Viande porcine <sup>b</sup>	kt	2 985	3 166	3 159	3 375	3 512	3 5 1 6	3 583	3 672	3 716	3 791	12.3
Viande de volaille	kt	3 866	3 833	4 134	3 951	3 897	3 973	4 079	4 148	4 203	4 258	7.8
Viande ovine <sup>b</sup>	kt	886	923	954	868	829	821	800	789	785	796	-8.2
Beurre	kt	637	654	640	681	724	760	773	776	780	801	17.6
Fromage	kt	1 107	1 144	1 190	1 210	1 173	1 193	1 251	1 272	1 284	1 308	8.1
Lait écrémé en poudre	kt	998	1 101	935	984	1 088	1 115	1 041	1 031	977	1 007	2.3
Lait entier en poudre	kt kt	1 116	1 130	1 232	1 153	1 177	1 231	1 262	1 278	1 309	1 341	16.3
Poudre de lactosérum <sup>c</sup>	Kt	290	364	365	361	358	358	362	355	355	349	-3.5
IMPORTATIONS												
Blé	kt	22 860	21 151	29 922	25 678	25 862	26 029	26 298	26 609	26 669	26 780	4.3
Céréales secondaires	kt	49 624	53 138	53 384	53 982	52 619	55 017	55 138	56 066	56 831	57 116	5.8
Riz	kt	3 111	3 382	3 500	3 563	3 493	3 546	3 558	3 580	3 754	4 439	24.6
Oléagineux	kt	35 328	36 352	37 309	38 169	37 591	38 492	38 741	38 569	38 872	39 598	3.7
Tourteaux d'oléagineux	kt	26 613	27 269	28 502	28 734	29 477	30 334	30 946	31 374	31 997	32 239	12.2
Huiles végétales	kt	5 784	6 108	6 672	6 753	6 743	7 174	7 450	7 553	7 604	7 693	13.9
Viande bovine <sup>6</sup>	kt	4 010	4 334	4 311	4 287	4 280	4 498	4 578	4 673	4 616	4 506	5.1
Viande porcine <sup>6</sup>	kt	1 989	2 200	2 266	2 435	2 446	2 494	2 552	2 711	2 774	2 844	16.8
Viande de volaille	kt	1 536	1 727	1 966	2 071	2 106	2 128	2 194	2 233	2 301	2 390	15.4
Viande ovine <sup>6</sup>	kt	448	464	477	490	499	515	535	533	542	550	12.3
Beurre	kt	183	197	216	219	236	242	246	251	254	257	17.6
Fromage	kt	691	760	793	811	830	833	845	858	863	875	7.9
Lait écrémé en poudre	kt kt	262 73	277 84	257 80	229 78	285 79	293 77	299 75	306 73	315 70	326 68	42.2 -12.0
Lait entier en poudre	KL	13	84	80	18	19	11	15	13	70	00	-12.0

Notes: a) Pour les viandes, les années sont des années calendaires; pour les céréales, les tourteaux d'oléagineux et les huiles végétales, les années sont des années récoltes ou commerciales; pour les produits laitiers, les années sont des années calendaires mais les années finissent le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. 6) Inclut le commerce des animaux vivants. c) Exportations nettes.

 $\mathbf{p}$ : provisoire ;  $\mathbf{e}$ : estimation. Source : : Secrétariat de l'OCDE

0 OCDE 2003

Tableau annexe 13 - PROJECTIONS DE BLÉ

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>6</sup>	mt mt mt AUD/t	22.5 5.2 16.4 213	22.1 5.6 16.1 234	24.9 5.8 16.3 256	10.0 5.8 8.0 340	21.0 5.9 15.1 281	20.1 6.1 13.8 291	20.4 6.1 14.6 301	21.0 6.1 14.9 309	21.8 6.1 15.7 311	22.7 6.1 16.6 323	127.4 4.8 108.4 -5.1
CANADA												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>c</sup>	mt mt mt mt CAD/t	24.5 7.8 17.3 7.5 187	26.5 7.5 17.1 9.7 190	20.6 7.6 16.2 6.5 204	15.6 8.2 9.6 4.3 286	24.7 8.2 14.8 6.0 222	27.0 8.4 16.9 7.7 216	27.7 8.3 19.0 8.0 222	28.1 8.1 19.8 8.3 226	28.4 8.1 20.1 8.5 226	27.8 8.0 19.8 8.5 233	78.4 -2.2 107.5 96.2 -18.7
UE 15												
Production Consommation Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt EUR/t	97.6 87.2 14.1 14.9	104.4 90.7 14.3 16.0 120	91.1 91.7 10.2 14.7 123	103.0 92.4 17.5 14.4	104.7 94.6 14.7 14.9	108.1 96.9 16.4 14.9	109.1 97.6 16.5 15.1	111.1 98.3 17.9 15.1 112	111.8 99.4 17.4 15.3	113.5 100.0 18.5 15.5	10.2 8.3 5.7 7.6 –2.1
HONGRIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>f</sup>	mt mt mt '000 HUF/t	4.3 2.7 1.5 21	3.7 2.4 1.0 28	5.2 2.7 2.0 23	4.2 2.3 2.4 30	4.2 2.7 1.8 28	4.1 2.5 1.7 28	4.3 2.6 1.8 29	4.4 2.6 1.9 29	4.6 2.4 2.2 29	4.8 2.4 2.5 30	14.8 1.1 4.4 -1.8
JAPON												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>g</sup>	mt mt mt mt '000 JPY/t	0.6 6.3 5.7 2.0 23	0.7 6.3 5.7 2.0	0.7 6.3 5.6 2.1 23	0.7 6.3 5.6 2.1 30	0.7 6.3 5.6 2.1 30	0.8 6.3 5.6 2.1 28	0.8 6.3 5.5 2.1 28	0.8 6.2 5.5 2.1 27	0.8 6.2 5.5 2.1 27	0.8 6.2 5.4 2.1 27	6.0 -2.5 -3.6 3.3 -11.1
CORÉE												
Consommation Importations Prix <sup>f</sup>	mt mt '000 KRW/t	3.7 3.8 166	3.4 3.4 160	3.3 4.0 188	4.2 3.8 191	4.3 4.4 165	4.4 4.4 168	4.5 4.5 173	4.5 4.5 176	4.6 4.6 176	4.6 4.6 182	10.7 20.6 -4.8
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt MXN/t	3.3 5.6 2.6 1 414	3.5 5.7 2.8 1 436	3.3 6.2 3.4 1 609	3.2 6.1 3.5 2 228	3.2 6.6 3.9 1 969	3.2 6.8 4.1 1 962	3.3 6.9 4.2 2 034	3.3 7.1 4.4 2 065	3.3 7.1 4.4 2 154	3.3 7.3 4.5 2 185	4.2 19.4 30.3 -1.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt NZD/t	0.3 0.5 0.1 257	0.4 0.5 0.1 244	0.4 0.5 0.1 289	0.4 0.5 0.1 356	0.4 0.5 0.1 285	0.4 0.5 0.1 289	0.4 0.5 0.1 297	0.4 0.5 0.1 312	0.4 0.5 0.1 316	0.4 0.5 0.1 329	8.8 3.1 –22.3 –7.5

Tableau annexe 13 - PROJECTIONS DE BLÉ (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Importations Prix <sup>®</sup>	mt mt mt PLN/t	8.9 9.5 0.5 481	8.5 9.4 0.9 511	9.3 9.5 0.3 488	9.3 9.0 0.0 654	9.6 9.1 0.0 500	9.4 9.2 0.0 510	9.6 9.2 0.0 530	9.7 9.2 0.0 549	10.0 9.3 0.0 553	10.2 9.3 0.0 580	10.0 3.8  -11.3
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>l</sup>	mt mt mt mt uSD/t	62.7 35.3 2.7 28.3 23.3 102	60.7 36.3 2.4 28.9 23.8 96	53.3 32.7 2.9 26.2 21.1 102	44.0 30.7 2.1 25.0 11.5 138	59.6 33.6 2.6 23.6 16.5 116	57.3 33.1 2.7 25.5 17.9 117	56.8 33.5 2.8 25.1 18.9 119	57.2 34.0 3.0 24.7 20.4 120	57.5 34.1 3.0 25.9 20.8 118	58.2 34.3 3.0 26.8 20.8 121	32.3 11.7 43.8 7.2 81.5 –12.8
AUTRES OCDE <sup>m</sup>												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	22.7 23.0 -0.3	23.4 23.1 0.2	22.7 23.5 -1.5	24.4 23.6 1.7	24.9 23.5 1.6	25.4 23.8 1.6	25.8 24.1 1.8	26.3 24.4 2.0	26.6 24.6 2.0	26.9 24.9 2.1	10.5 5.5 28.3
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix"	mt mt mt ARS/t	14.8 5.4 9.6 118	16.0 5.8 10.1 130	15.3 5.4 10.3 127	18.4 6.2 11.9 410	18.3 6.5 11.8 460	18.6 6.6 12.1 517	19.2 6.5 12.7 604	20.1 6.4 13.7 686	20.7 6.4 14.4 753	21.1 6.3 14.8 841	14.2 1.1 24.0 105.2
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets Prix	mt mt mt BRL/t	2.4 9.1 -6.5 186	1.7 9.2 -7.5 216	3.3 11.1 -7.0 211	3.9 9.5 -6.3 314	4.0 10.3 -6.4 387	4.1 10.5 -6.4 322	4.2 10.7 -6.5 343	4.2 10.9 -6.7 362	4.3 11.0 -6.8 372	4.4 11.2 -6.8 387	13.0 18.0 7.6 23.3
CHINE												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>o</sup>	mt mt mt mt CNY/t	108.3 105.8 1.0 94.8 755	99.6 84.1 0.2 106.5 655	94.9 107.0 1.1 94.0 913	91.9 101.5 1.0 83.9 1 232	98.1 101.4 1.6 80.8 1 029	102.9 103.8 2.1 80.7 1 043	103.4 105.7 2.9 80.1 1 016	104.2 107.3 3.9 79.7 1 008	105.0 109.4 4.8 78.9 952	105.8 111.3 5.8 78.1 979	15.2 9.6 465.0 -6.9 -20.6
RUSSIE												
Production Consommation Échanges nets Prix	mt mt mt RUR/t	37.5 37.3 -0.9 1 281	41.8 35.2 -0.9 1 926	43.3 41.6 3.8 1 889	46.6 38.4 6.4 2 249	45.9 39.3 6.1 2 033	45.8 40.7 5.1 2 000	46.0 41.2 4.7 2 117	46.1 42.3 4.0 2 257	46.6 43.0 3.7 2 422	47.2 44.2 2.9 2 569	1.3 15.1 -53.7 14.3
AEI												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	35.2 30.9 3.2 20.6	23.0 30.2 0.6 11.9	49.5 28.7 5.6 27.1	48.2 37.8 6.4 31.1	42.2 38.4 4.6 30.3	43.2 38.8 4.2 30.5	44.2 39.3 4.7 30.6	45.2 39.8 5.2 30.8	46.2 40.2 5.8 30.9	47.2 40.7 6.3 31.1	-2.1 7.7 -1.8 0.0
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	142.4 201.3 -63.2 40.4	144.6 200.2 -62.4 45.3	142.3 194.9 -57.0 49.7	145.3 205.7 -61.9 51.3	147.8 210.9 -66.3 54.4	147.9 216.6 -68.7 54.5	150.6 221.1 -71.2 55.2	153.6 225.8 -73.0 56.1	156.6 230.9 -75.3 57.1	159.4 236.0 -77.4 57.8	9.7 14.8 24.9 12.6

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Prix producteur final de l'Office Australien du Blé pour le blé ASW 10. c) Prix producteur final de l'Office Canadien du Blé, pour le blé n° 1 CWRS, Thunder Bay ou Vancouver. A partir de 1995, St Laurent ou Vancouver. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Moyenne pondérée des prix à la production du blé tendre et dur pour l'année se terminant le 31 décembre. f) Prix moyen au niveau de l'exploitation. g) Moyenne des prix à l'importation ca.f. pour l'ensemble du blé, année se terminant le 31 décembre. h) Prix à l'importation. i) Prix moyen à la production. j) Prix indicatif du blé. h) Prix moyen de livraison à l'état l) Prix moyen reçu par le producteur. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix à l'exportation f.a.b., ports argentins. o) Prix du marché libre.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

0 OCDE 2003

Tableau annexe 14 - PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>b</sup>	mt mt mt AUD/t	10.9 5.8 4.9 166	11.0 5.9 5.2 174	13.1 6.1 5.7 203	6.4 4.3 3.1 240	9.9 5.1 4.7 202	9.8 5.0 4.6 211	10.1 4.9 4.9 221	10.5 5.1 5.2 223	10.7 5.1 5.5 229	11.1 5.2 5.8 238	74.5 22.0 88.0 -0.8
CANADA												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>c</sup>	mt mt mt mt CAD/t	25.0 23.2 4.1 4.5 137	24.0 23.7 4.6 4.3 143	22.6 24.1 3.4 3.5 137	19.6 22.7 2.9 2.7 199	29.5 23.3 5.6 4.3 158	26.8 24.1 4.6 4.2 148	26.5 24.0 4.4 4.2 157	27.6 24.4 5.4 4.4 157	27.3 24.1 5.6 4.5 162	28.0 23.8 6.5 4.5 167	42.7 4.8 126.7 68.2 –16.1
UE 15												
Production Consommation Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt EUR/t	107.2 95.5 13.3 23.2 112	108.9 95.0 14.4 20.5 111	107.3 96.8 9.8 25.0 110	105.9 97.3 14.2 22.8 105	104.8 96.6 12.2 22.4 105	105.6 96.9 12.4 22.3 104	105.5 97.3 12.5 21.6 105	106.7 97.9 12.6 21.5 105	107.3 98.1 12.8 21.4 105	108.6 99.2 12.8 21.6 105	2.5 2.0 -9.5 -5.2 -0.2
HONGRIE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>f</sup>	mt mt mt mt '000 HUF/t	8.0 6.5 1.4 1.6 18.2	6.1 6.0 1.1 0.9 25.4	9.4 6.5 1.7 2.1 19.6	8.0 6.1 2.2 2.0 25.5	9.2 6.1 3.1 2.0 24.2	9.6 6.2 3.4 2.0 24.7	10.0 6.6 3.4 2.0 25.2	10.4 7.0 3.4 2.1 25.5	10.6 7.3 3.3 2.1 25.5	11.0 7.7 3.4 2.1 26.1	37.1 26.3 57.6 7.6 2.4
IAPON								_,	_,,,			
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>g</sup>	mt mt mt mt '000 JPY/t	0.2 21.5 21.6 9.0 15.2	0.2 21.1 21.2 9.5 12.6	0.2 21.3 21.1 9.5 14.6	0.3 20.5 20.0 9.3 14.8	0.3 21.2 21.1 9.4 15.1	0.3 21.3 21.2 9.6 14.5	0.2 21.2 20.8 9.4 14.8	0.2 21.1 20.8 9.3 14.9	0.2 21.1 20.9 9.3 14.8	0.2 21.1 20.8 9.2 14.8	-10.0 3.0 4.1 -1.1 -0.1
CORÉE												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>fi</sup>	mt mt mt mt '000 KRW/t	0.3 8.9 8.6 1.1 159.4	0.3 10.1 9.6 1.0 145.0	0.5 8.9 8.8 1.4 155.0	0.4 9.3 8.9 1.4 173.6	0.4 9.4 9.1 1.6 158.6	0.4 9.5 9.1 1.6 162.0	0.4 9.7 9.3 1.6 166.5	0.4 9.8 9.4 1.6 168.7	0.4 9.9 9.5 1.6 169.8	0.4 10.0 9.6 1.6 173.9	-9.8 7.9 8.9 14.7 0.2
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt MXN/t	25.0 34.4 9.3 1 482	24.1 35.2 10.9 1 511	27.4 39.4 11.5 1 645	27.2 40.4 12.7 2 139	27.5 41.2 13.7 2 059	27.7 42.0 14.4 2 045	27.9 42.7 14.9 2 149	28.0 43.4 15.4 2 254	28.0 44.0 16.0 2 320	28.2 44.7 16.5 2 394	3.8 10.8 30.0 11.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	kt kt kt NZD/t	532.1 602.5 74.1 220	509.1 618.0 114.0 240	531.7 652.6 121.0 270	526.1 623.6 90.8 314	502.4 622.0 121.2 261	479.9 603.2 124.1 259	460.1 593.1 134.5 263	461.5 618.5 155.8 269	463.6 647.4 184.0 274	463.9 675.6 211.7 283	-11.8 8.3 133.1 -9.9

Tableau annexe 14 - PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Importations Prix <sup>®</sup>	mt mt mt PLN/t	16.6 17.4 1.0 439	13.8 15.9 1.5 484	17.7 17.2 0.5 475	17.1 18.0 0.2 564	17.6 17.9 0.3 460	17.4 18.4 1.1 474	17.5 18.3 0.8 499	17.6 18.1 0.6 505	17.6 18.0 0.4 522	17.7 17.8 0.2 549	3.5 -1.5 -30.3 -2.8
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>l</sup>	mt mt mt mt USD/t	266.0 211.2 53.8 47.2 79	273.1 215.1 56.6 52.7 73	261.9 217.1 54.7 45.0 78	245.1 213.8 52.2 26.5 94	282.3 221.2 54.0 36.2 84	284.0 223.5 60.9 38.4 86	284.2 225.5 61.4 38.2 89	290.7 227.2 65.3 39.1 89	295.4 229.2 68.5 39.4 89	298.5 232.0 69.6 38.9 91	21.8 8.5 33.4 47.0 -3.2
AUTRES OCDE <sup>m</sup>												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	16.1 16.6 -0.6	15.1 16.5 -1.4	15.6 16.0 -0.8	15.9 16.7 -0.7	16.3 16.5 -0.1	16.7 16.8 -0.1	17.0 17.0 0.0	17.1 17.1 0.1	17.3 17.3 0.0	17.4 17.4 0.0	9.5 4.2 –102.6
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix"	mt mt mt mt ARS/t	20.5 9.3 11.2 0.5 92	19.8 9.1 10.5 0.7 91	18.8 9.0 10.0 0.5 96	25.0 11.2 13.8 0.5 293	24.2 11.6 12.7 0.6 322	24.8 12.1 12.7 0.6 387	25.9 12.8 13.1 0.6 449	27.1 13.5 13.6 0.6 502	27.7 14.0 13.7 0.6 549	28.7 14.6 14.1 0.6 610	15.0 30.5 2.5 21.5 108.2
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	35.0 35.4 0.0 5.7	33.7 36.8 -1.9 3.5	43.0 37.6 4.8 4.2	38.0 37.9 1.3 3.1	42.0 40.5 1.5 3.2	44.0 41.9 2.0 3.3	46.0 42.8 3.0 3.4	47.7 45.5 2.1 3.5	49.9 47.0 2.7 3.6	52.2 49.5 2.6 3.7	37.2 30.7 96.5 18.2
CHINE												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>o</sup>	mt mt mt mt CNY/t	121.6 130.3 3.0 75.6 1 044	125.7 133.7 4.0 73.3 1 099	123.6 138.7 2.0 51.6 1 062	134.7 132.7 2.3 45.9 1 346	137.4 133.6 2.6 44.4 1 207	138.9 137.6 3.2 43.0 1 243	141.4 141.3 4.1 42.2 1 241	144.2 145.6 5.2 41.9 1 258	146.0 148.1 5.8 41.7 1 209	147.8 150.2 6.5 41.9 1 243	9.8 13.2 178.9 -8.7 -7.7
RUSSIE												
Production Consommation Échanges nets Prix <sup>p</sup>	mt mt mt RUR/t	28.9 28.7 0.0 1 053	30.5 26.6 0.0 1 671	31.7 32.0 1.8 1 566	31.3 28.9 2.1 1 755	30.7 30.1 0.5 1 585	31.1 30.0 1.0 1 613	31.4 30.5 0.8 1 720	31.2 30.7 0.4 1 841	31.4 31.2 0.0 1 980	31.2 31.2 -0.1 2 152	-0.4 8.0 -104.0 22.6
AEI												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	24.9 21.9 1.7 8.6	21.2 21.5 1.3 5.6	32.5 21.8 3.3 13.1	27.9 25.3 3.4 12.2	28.2 25.8 2.4 12.2	28.6 26.0 2.6 12.2	29.0 26.3 2.7 12.2	29.5 26.7 2.8 12.2	29.5 27.2 2.4 12.2	29.9 27.6 2.3 12.2	7.2 8.9 –32.9 0.0
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	144.5 188.6 -43.5 4.7	130.4 168.5 -37.6 3.7	144.7 192.4 -48.7 4.7	145.9 196.2 -49.2 3.7	150.6 200.7 -50.2 3.8	152.6 205.4 -52.9 4.0	155.2 208.5 -53.1 3.8	158.5 213.2 -54.7 3.9	160.4 217.3 -57.0 4.0	162.6 221.1 -58.5 3.9	11.4 12.7 19.0 7.0

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. (b) Prix au comptant de l'orge fourragère en vrac livrée à Sydney. c) Prix producteur final de l'orge nº 1, Office Canadien du Blé, St-Laurent depuis 1995, Thunder Bay avant. (d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Moyenne pondérée des prix à la production de l'orge pour l'année se terminant le 31 décembre. (f) Maïs, prix moyen à la production. (d) Prix moyen à la production. (h) Prix moyen à la production du maïs, c.a.f., pour l'année se terminant le 31 décembre. (i) Prix moyen à la production, moyen du gouvernement, orge. (l) Prix moyen au producteur, maïs. (m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. Exclut l'Islande. (n) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. (e) Prix du marché libre, maïs. (p) Prix moyen pondéré de l'orge.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

0 OCDE 2003 © OCDE 2003

Tableau annexe 15 - PROJECTIONS DE RIZ

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OCDE												
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>b</sup>	mt mt mt AUD/t	1.0 0.3 0.6 215	1.3 0.4 0.6 190	0.9 0.4 0.5 215	0.8 0.4 0.5 218	0.8 0.4 0.5 215	0.8 0.4 0.5 222	0.8 0.4 0.5 234	0.8 0.4 0.5 246	0.8 0.4 0.5 259	0.9 0.4 0.5 274	13.6 0.7 1.4 25.4
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>c</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>d</sup>	mt mt mt mt EUR/t	1.5 1.8 0.5 0.6 290	1.4 1.8 0.5 0.6 278	1.5 1.8 0.6 0.5 283	1.5 1.9 0.6 0.6 283	1.6 1.9 0.6 0.6 283	1.6 1.9 0.6 0.6 283	1.6 1.9 0.6 0.7 283	1.7 2.0 0.6 0.8 283	1.7 2.0 0.7 1.0 283	1.7 2.1 1.4 1.8 283	12.8 11.6 127.5 201.2 0.0
JAPON												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prixé	mt mt mt mt '000 JPY/t	9.3 10.0 0.8 5.2 269	9.5 10.0 0.9 4.9 274	9.1 10.0 0.9 4.7 259	9.0 10.0 0.9 4.5 262	9.1 9.8 0.9 4.5 262	9.2 9.7 0.8 4.7 254	9.2 9.7 0.8 4.9 246	9.3 9.7 0.8 5.1 236	9.3 9.8 0.8 5.3 225	9.3 9.8 0.7 5.4 214	3.1 -2.3 -18.7 20.2 -18.4
CORÉE												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>l</sup>	mt mt mt mt '000 KRW/t	5.3 5.3 0.1 1.0 1 900	5.3 5.5 0.2 1.0 1 991	5.5 5.3 0.1 1.3 2 070	5.2 5.2 0.1 1.4 2 124	5.2 5.2 0.2 1.6 2 161	5.1 5.1 0.2 1.8 2 208	5.0 5.1 0.2 1.9 2 261	5.0 5.1 0.2 1.9 2 320	4.9 5.1 0.2 2.0 2 384	4.8 5.0 0.2 2.0 2 451	-7.0 -3.6 43.8 37.3 15.4
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>b</sup>	mt mt mt MXN/t	0.2 0.6 0.4 1 674	0.2 0.7 0.4 1 684	0.1 0.7 0.5 1 755	0.2 0.7 0.5 1 751	0.2 0.7 0.5 1 787	0.2 0.7 0.6 1 843	0.2 0.7 0.6 1 926	0.2 0.7 0.6 1 992	0.2 0.7 0.6 2 034	0.2 0.7 0.6 2 088	0.3 7.2 16.3 19.2
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>b</sup>	mt mt mt mt USD/t	6.1 2.8 3.6 0.9 152	5.9 2.6 3.7 0.9 123	6.7 3.0 3.8 1.2 94	6.5 2.8 4.1 1.2 90	6.6 2.9 4.0 1.3 97	6.7 3.0 4.0 1.3 105	6.8 3.1 4.1 1.3 112	6.9 3.1 4.1 1.4 114	7.0 3.2 4.2 1.4 117	7.0 3.3 4.3 1.3 123	8.8 15.6 5.3 9.7 36.1
AUTRES OCDE <sup>g</sup>												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	0.2 1.1 –0.9	0.2 1.1 –0.9	0.2 1.1 -0.9	0.2 1.1 -0.9	0.2 1.1 -0.9	0.2 1.1 –0.9	0.2 1.2 -0.9	0.2 1.2 -1.0	0.2 1.2 -1.0	0.2 1.2 -1.0	0.3 7.1 8.5

Tableau annexe 15 - PROJECTIONS DE RIZ (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
PAYS NON MEMBRES D	E L'OCDE											
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>fi</sup>	mt mt mt mt ARS/t	0.7 0.3 0.5 0.1 303	0.5 0.2 0.3 0.1 240	0.7 0.3 0.4 0.1 215	0.5 0.2 0.3 0.1 806	0.6 0.3 0.3 0.1 1 146	0.6 0.3 0.4 0.1 1 369	0.7 0.3 0.5 0.1 1 536	0.8 0.3 0.6 0.1 1 649	0.9 0.3 0.6 0.1 1 763	1.0 0.3 0.7 0.1 1 909	119.3 72.1 144.2 0.0 137
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	6.5 7.3 -0.6 1	7.4 7.3 –0.6 2	6.8 7.7 –0.6 2	7.0 7.7 –0.3 1	7.2 7.7 –0.2 1	7.3 7.9 –0.2	7.5 7.6 –0.1 1	7.6 7.7 –0.1 1	7.7 7.9 –0.2 1	7.8 8.0 -0.3	11.2 4.3 –14.9 –57
CHINE												
Production Consommation dont alim. animale Importations Stocks, fin de période Prix <sup>i</sup>	mt mt mt mt mt CNY/t	135.2 133.7 39.0 0.2 93.2 1 818	131.5 134.4 39.8 0.3 94.1 2 069	126.0 134.3 39.1 0.2 84.3 1 166	128.3 134.8 39.7 0.3 75.8 1 163	130.6 134.3 39.2 0.3 70.3 1 240	132.2 135.1 40.0 0.3 65.8 1 341	132.6 135.0 40.2 0.4 61.8 1 378	134.0 134.5 40.6 0.4 60.1 1 470	134.7 134.0 40.7 0.4 59.6 1 441	135.1 133.5 41.2 0.5 59.7 1 511	5.3 -1.0 3.6 50.6 -21.2 30
INDE												
Production Consommation Stocks, fin de période Prix <sup>i</sup>	mt mt mt INR/t	86.9 81.1 17.7 4 770	84.9 75.9 25.1 5 100	91.6 88.4 23.0 5 300	78.0 83.3 13.9 5 294	89.6 86.9 11.1 5 488	93.6 88.8 10.2 5 802	95.9 90.2 10.0 6 166	97.7 91.6 9.9 6 427	99.3 93.4 9.9 6 692	101.0 95.2 9.9 7 067	29.4 14.3 –28.4 33
INDONÉSIE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>®</sup>	mt mt mt mt '000 IDR/t	32.3 35.4 3.1 5.6 1 014	32.5 35.9 1.5 4.5 1 077	32.4 36.1 3.3 4.1 1 114	32.5 36.8 3.3 3.1 1 237	33.7 37.2 3.2 2.8 1 334	34.2 38.0 3.8 2.8 1 458	34.8 38.6 3.9 2.8 1 630	35.5 39.1 3.7 2.8 1 843	36.3 39.7 3.4 2.8 2 040	37.0 40.2 3.2 2.8 2 304	13.9 9.3 -0.9 -7.5 86
AEI												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	0.4 0.6 -0.2	0.4 0.6 -0.2	0.3 0.6 -0.3	0.4 0.7 -0.3	0.4 0.7 –0.3	0.4 0.7 –0.3	0.4 0.7 –0.3	0.4 0.7 –0.3	0.4 0.7 –0.3	0.4 0.7 -0.3	2.4 0.0 8.5
RUSSIE												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	0.3 0.6 -0.3	0.4 0.7 -0.2	0.3 0.7 –0.3	0.3 0.7 -0.3	0.3 0.7 –0.3	0.3 0.7 -0.3	0.3 0.7 –0.3	0.3 0.6 -0.3	0.3 0.6 -0.3	0.4 0.6 -0.3	6.5 -6.1 -14.6
THAÏLANDE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>k</sup>	mt mt mt mt THB/t	16.2 9.2 6.7 1.5 6 111	16.9 9.4 7.5 1.7 6 241	16.5 9.5 6.5 2.2 6 632	16.5 9.6 7.5 1.6 7 048	16.7 9.7 7.5 1.2 7 319	17.0 9.7 7.4 1.1 7 584	17.4 9.8 7.6 1.0 7 753	17.6 9.9 7.8 1.0 7 792	17.9 9.9 8.0 1.0 7 907	18.1 10.0 8.1 1.0 8 086	9.9 4.1 8.4 -35.1 15
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	93.5 103.3 -10.2 10.9	98.8 109.2 -10.2 12.1	98.5 109.8 -10.6 11.4	98.4 110.7 -10.8 9.7	99.1 111.4 –12.3 9.7	101.8 113.6 -11.7 9.7	103.6 116.0 -12.4 9.7	106.0 118.5 -12.5 9.7	108.4 121.1 -12.6 9.7	110.9 123.6 -12.6 9.7	12.8 11.6 17.5 –0.1

Noles: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix au producteur. c) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. d) Prix au producteur, riz non décortiqué. e) Prix du marché, riz décortiqué. f) Prix au producteur, native king, poli, grade b. g) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. b) Prix à l'exportation. b) Prix du marché libre, moyenne pondérée du riz japonica et indica. j) Prix de la récolte à la ferme, pase brute. b) Prix de la récolte à la ferme, riz non décortiqué.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 16 - PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation trituration Exportations Prix <sup>b</sup>	mt mt mt mt AUD/t	1.9 0.6 0.6 1.3 353	1.9 0.5 0.4 1.5 333	1.9 0.6 0.6 1.3 410	0.9 0.6 0.5 0.3 487	2.1 0.7 0.7 1.3 463	2.3 0.8 0.8 1.5 470	2.4 0.8 0.8 1.7 462	2.4 0.8 0.8 1.6 483	2.4 0.9 0.9 1.6 498	2.5 0.9 0.9 1.6 508	188.1 63.8 65.4 394.3 4.2
CANADA												
Production Consommation trituration Exportations Prix <sup>c</sup>	mt mt mt mt CAD/t	9.6 5.7 4.6 4.5 346	10.0 6.2 4.9 5.7 290	6.7 4.7 4.0 3.1 357	5.8 4.4 3.7 2.6 434	9.0 5.4 4.5 3.6 408	9.8 6.1 4.9 3.6 409	10.4 6.3 5.1 4.2 395	10.2 6.3 5.2 4.2 416	10.7 6.3 5.2 4.8 429	10.9 6.3 5.2 4.7 437	87.9 45.4 39.8 83.4 0.7
UE 15		14.0	10.4	12.0	10.0		1.45	15.0	15.0	16.4	1/5	20.1
Production Consommation trituration Importations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt mt EUR/t	14.3 32.7 29.7 19.4 1.7 227	13.4 33.1 29.7 20.3 1.5 224	13.2 32.8 29.9 20.3 1.6 236	12.8 33.8 30.2 21.4 1.6 248	14.4 34.6 31.0 20.6 1.7 226	14.5 35.2 31.5 21.0 1.7 227	15.3 35.9 32.1 20.9 1.8 220	15.9 36.2 32.4 20.4 1.8 230	16.4 36.8 32.9 20.6 1.9 235	16.7 37.5 33.6 21.0 1.9 238	30.1 10.9 11.3 -1.9 19.2 -4.2
HONGRIE												
Production Consommation trituration Exportations Prix <sup>f</sup>	mt mt mt mt '000 HUF/t	0.9 0.6 0.6 0.3 49	0.7 0.4 0.3 0.4 49	0.9 0.6 0.5 0.3 52	1.0 0.6 0.6 0.3 59	1.0 0.7 0.6 0.3 50	1.0 0.7 0.6 0.3 50	1.0 0.7 0.6 0.3 49	1.0 0.7 0.6 0.3 52	1.0 0.7 0.6 0.3 53	1.0 0.7 0.6 0.3 54	7.7 14.3 12.2 -0.5 -10.0
JAPON <sup>g</sup>												
Production Consommation trituration Importations Stocks, fin de période Prix <sup>6</sup>	mt mt mt mt mt '000 JPY/t	0.2 7.2 6.3 7.1 1.8 33	0.2 7.2 6.4 7.1 1.9 27	0.3 7.4 6.5 7.2 2.0 27	0.3 7.6 6.6 7.3 2.0 29	0.3 7.6 6.6 7.4 2.0 32	0.3 7.7 6.7 7.5 2.1 30	0.3 7.8 6.8 7.5 2.1 29	0.3 7.9 6.9 7.6 2.1 28	0.3 7.9 6.9 7.6 2.1 29	0.3 7.9 6.9 7.6 2.1 28	5.2 4.7 5.4 3.8 2.8 -4.0
CORÉE												
Production Consommation trituration Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt mt '000 KRW/t	0.1 1.6 1.2 1.5 2 699	0.1 1.5 1.1 1.4 2 996	0.1 1.7 1.3 1.7 2 277	0.1 1.7 1.3 1.7 2 528	0.1 1.8 1.3 1.8 2 599	0.1 1.8 1.3 1.7 2 667	0.1 1.8 1.4 1.7 2 743	0.1 1.8 1.4 1.7 2 825	0.1 1.9 1.4 1.8 2 916	0.1 1.9 1.4 1.8 3 015	-17.2 10.4 10.1 6.6 19.3
MEXIQUE												
Production Consommation trituration Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt mt MXN/t	0.1 5.0 4.2 4.8 2 126	0.1 5.1 4.2 5.0 1 803	0.1 5.7 4.8 5.6 1 847	0.1 5.7 4.7 5.5 2 360	0.1 5.8 4.9 5.7 2 639	0.1 6.2 5.2 6.0 2 492	0.1 6.4 5.3 6.2 2 532	0.1 6.6 5.6 6.5 2 578	0.1 6.8 5.7 6.6 2 705	0.1 7.0 5.9 6.8 2 784	-4.9 23.0 26.2 23.5 18.0
POLOGNE												
Production Consommation trituration Importations Prix <sup>k</sup>	mt mt mt mt PLN/t	1.0 0.9 0.8 0.1 809	1.0 0.9 0.9 0.0 806	1.1 0.9 0.8 0.0 830	0.9 1.0 0.9 0.1 947	1.2 1.1 1.0 0.0 865	1.4 1.2 1.0 0.0 880	1.5 1.2 1.1 0.0 871	1.6 1.3 1.1 0.0 942	1.7 1.4 1.2 0.0 979	1.9 1.4 1.3 0.0 1 016	110.5 48.7 40.1 –100.0 7.3

Tableau annexe 16 - PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation trituration Exportations Stocks, fin de période Prix	mt mt mt mt mt USD/t	77.3 51.3 45.8 26.0 7.3 183	77.6 51.7 46.3 27.5 6.9 167	81.2 53.2 47.8 29.4 5.8 160	76.7 52.1 46.9 26.0 4.6 200	80.0 53.4 47.9 25.6 6.1 177	79.9 54.5 48.9 25.9 6.2 179	80.5 56.0 50.2 24.6 6.5 174	81.5 56.6 50.9 26.0 6.0 184	83.0 57.4 51.6 26.1 6.0 187	84.2 58.4 52.5 26.3 6.0 190	9.8 12.0 12.0 1.1 32.3 -4.8
AUTRES OCDE <sup>m</sup>												
Production Consommation trituration Échanges nets	mt mt mt mt	2.1 3.1 2.9 -1.0	2.1 3.2 3.0 -1.0	2.2 2.8 2.7 -0.5	2.2 3.2 2.8 -1.1	2.2 3.3 2.8 -1.1	2.2 3.3 2.8 -1.1	2.2 3.4 2.8 -1.1	2.2 3.4 2.8 -1.1	2.2 3.4 2.8 -1.1	2.3 3.4 2.8 -1.1	4.0 4.4 1.8 5.2
ARGENTINE												
Production Consommation trituration Exportations Stocks, fin de période Prix, soja" Prix, tournesol"	mt mt mt mt mt ARS/t ARS/t	27.8 22.7 21.9 5.4 0.3 194 219	29.4 21.7 21.0 7.9 0.3 190 180	32.1 25.7 24.9 6.7 0.4 200 230	37.2 28.9 28.1 8.6 0.3 632 611	37.5 30.7 29.9 7.0 0.4 694 678	38.4 31.1 30.3 7.4 0.4 817 806	39.0 31.7 30.8 7.5 0.5 887 881	39.6 31.9 31.0 7.9 0.5 1 024 1 023	40.7 32.5 31.6 8.3 0.5 1 126 1 130	41.4 33.1 32.1 8.3 0.6 1 231 1 240	11.1 14.7 14.5 -3.9 65.3 94.7 102.9
BRÉSIL												
Production Consommation trituration Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	32.0 22.2 21.7 10.0 2.2	33.0 22.1 21.5 10.7 2.6	37.9 23.7 23.2 14.8 1.9	44.7 26.4 25.9 17.9 2.2	48.9 27.6 27.0 20.8 2.7	51.3 28.9 28.3 22.0 3.2	55.0 30.3 29.6 24.3 3.6	55.9 31.6 31.0 24.1 3.7	58.2 33.0 32.3 25.2 3.8	62.5 34.3 33.6 28.0 3.9	39.9 29.8 30.0 57.0 77.6
CHINE												
Production Consommation trituration Exportations Importations Prix <sup>o</sup>	mt mt mt mt mt CNY/t	26.9 36.6 27.3 0.3 10.3 2 776	28.7 42.4 32.4 0.2 15.6 2 920	29.2 44.0 34.2 0.4 12.7 2 961	29.9 45.3 35.5 0.4 15.8 3 550	30.1 46.7 36.8 0.4 17.2 3 324	30.5 47.8 37.9 0.4 17.8 3 331	30.9 49.3 39.2 0.4 18.8 3 272	31.4 50.7 40.5 0.3 19.7 3 362	32.0 52.6 42.3 0.4 21.0 3 384	32.7 54.8 44.4 0.4 22.5 3 406	9.3 21.0 25.0 4.2 42.1 -4.0
RUSSIE												
Production Consommation trituration Échanges nets Prix <sup>b</sup>	mt mt mt mt RUR/t	3.7 3.2 2.9 0.6 2 198	4.4 3.7 3.5 0.8 2 609	3.1 3.7 3.6 -0.6 3 546	4.1 4.3 4.1 -0.3 3 774	4.4 4.3 4.1 0.1 3 826	4.3 4.4 4.2 -0.2 4 228	4.4 4.5 4.3 -0.1 4 296	4.4 4.6 4.4 -0.2 4 525	4.3 4.7 4.5 -0.3 4 985	4.3 4.7 4.5 –0.4 5 311	6.4 9.1 9.3 53.4 40.7
AEI												
Production Consommation trituration Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	3.3 2.5 2.0 0.8 0.1	4.2 3.1 2.5 1.2 0.1	3.1 2.3 1.8 0.8 0.1	3.9 3.5 2.8 0.4 0.1	3.8 3.5 2.7 0.3 0.1	3.7 3.4 2.7 0.3 0.1	3.5 3.3 2.6 0.3 0.1	3.4 3.2 2.5 0.2 0.1	3.2 3.0 2.4 0.2 0.1	3.1 2.9 2.3 0.2 0.1	-20.1 -17.2 -16.1 -48.7 0.0
RESTE DU MONDE	4	22.0	21./	22.5	22.6	22.1	22.2	22.5	22.4	22.0	24.2	( 0
Production Consommation trituration Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt mt	22.9 27.6 23.2 -4.6 1.3	21.6 26.8 23.1 -4.5 1.2	22.5 29.6 24.8 -7.0 1.1	22.8 25.8 23.5 -2.8 0.9	23.1 27.9 24.6 –5.1 1.2	23.3 28.8 25.1 –5.6 1.3	23.5 29.7 25.8 -6.3 1.4	23.4 30.3 26.2 -6.9 1.4	23.9 31.2 27.0 -7.4 1.4	24.2 32.4 27.9 -8.2 1.5	6.0 25.4 18.5 194.1 62.8

Noles: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Prix à la production du colza. c) Prix du canola, entreposé à Vancouver. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix à l'importation du colza, c.a.f. Hambourg. f) Prix à la production du tournesol. g) A l'exclusion des graines de tournesol. h) Prix à l'importation du soja, c.a.f. pour l'année se terminant le 31 décembre. l) Prix au producteur, soja. f) Prix moyen à la production, soja. h) Prix moyen de livraison à l'État, colza. l) Prix moyen à la production, soja. m) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. e) Prix du marché libre, soja.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 17 - PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Importations Prix <sup>b</sup>	mt mt mt AUD/t	0.4 0.6 0.2 290	0.3 0.5 0.2 259	0.4 0.6 0.3 261	0.3 0.6 0.3 269	0.4 0.6 0.2 257	0.4 0.6 0.2 258	0.4 0.7 0.2 263	0.5 0.7 0.2 269	0.5 0.7 0.2 273	0.5 0.7 0.2 277	63.9 17.4 -27.7 3.0
CANADA												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>c</sup>	mt mt mt mt CAD/t	3.2 2.8 0.9 1.2 183	3.4 3.1 0.9 1.2 205	2.7 2.9 1.1 0.9 233	2.5 2.9 0.8 0.4 227	3.0 3.0 0.7 0.6 198	3.2 3.2 0.9 1.0 205	3.3 3.3 0.9 1.0 211	3.4 3.5 1.0 0.9 222	3.4 3.5 1.1 0.9 226	3.3 3.5 1.1 0.9 235	33.0 20.3 36.0 140.1 3.9
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	mt mt mt mt mt EUR/t	20.3 37.2 18.5 1.7 1.1 195	20.4 37.2 18.8 2.0 1.1 226	20.8 38.6 19.9 2.1 1.1 204	21.2 39.2 19.7 1.7 1.1 210	21.6 40.2 20.4 1.8 1.2 184	21.9 40.8 20.6 1.8 1.2 189	22.3 41.3 20.8 1.9 1.2 193	22.5 41.8 21.3 1.9 1.2 201	22.8 42.4 21.6 2.0 1.2 203	23.1 42.8 21.7 2.0 1.2 209	9.3 9.2 9.8 17.1 13.4 -0.7
HONGRIE												
Production Consommation Importations Prix <sup>f</sup>	mt mt mt '000 HUF/t	0.3 1.0 0.7 29	0.2 1.0 0.9 32	0.3 1.0 0.8 33	0.3 1.1 0.8 33	0.3 1.0 0.7 26	0.3 1.0 0.7 27	0.3 1.1 0.8 28	0.3 1.2 0.8 29	0.3 1.2 0.9 29	0.3 1.3 0.9 30	11.7 18.1 20.5 -6.5
JAPON <sup>g</sup>												
Production Consommation Importations Prix <sup>h</sup>	mt mt mt '000 JPY/t	4.5 5.3 0.9 29	4.5 5.3 0.8 24	4.6 5.5 0.9 29	4.7 5.9 1.3 27	4.7 6.2 1.5 27	4.8 6.3 1.5 27	4.8 6.3 1.5 27	4.9 6.3 1.4 26	4.9 6.3 1.4 26	4.9 6.4 1.5 26	5.4 7.4 14.4 -6.1
CORÉE												
Production Consommation Importations	mt mt mt	0.9 2.6 1.7	0.9 2.5 1.6	1.0 2.7 1.7	1.0 2.7 1.7	1.0 2.8 1.8	1.1 2.9 1.9	1.1 3.0 1.9	1.1 3.1 2.0	1.1 3.1 2.0	1.1 3.2 2.1	10.2 16.7 21.4
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt MXN/t	3.2 3.3 0.2 1 664	3.2 3.3 0.1 1 808	3.6 3.9 0.2 1 728	3.6 3.9 0.3 1 787	3.7 4.1 0.4 1 664	3.9 4.3 0.4 1 712	4.0 4.5 0.5 1 785	4.2 4.7 0.5 1 903	4.3 4.8 0.5 1 960	4.4 5.0 0.6 2 060	23.6 28.7 88.2 15.3

Tableau annexe 17 - PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX (suite)

Année commercialeª		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	mt mt mt PLN/t	0.5 1.3 1.1 484	0.5 1.5 1.3 450	0.5 1.7 1.3 470	0.5 1.8 1.5 458	0.6 1.8 1.5 401	0.6 1.9 1.5 424	0.6 2.0 1.6 446	0.7 1.9 1.5 488	0.7 2.0 1.6 506	0.7 2.1 1.6 542	41.3 14.1 9.5 18.4
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>®</sup>	mt mt mt mt USD/t	36.0 30.0 1.1 7.1 184	36.7 30.7 1.1 7.0 191	37.4 31.6 1.0 6.8 185	36.6 32.0 1.0 5.5 185	37.4 32.1 1.1 6.4 164	38.2 32.9 1.3 6.6 168	39.2 33.8 1.3 6.6 171	39.8 34.2 1.2 6.8 178	40.4 35.0 1.2 6.6 179	41.1 36.2 1.2 6.0 185	12.3 13.2 23.5 9.5 -0.2
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	1.7 2.6 <b>-</b> 0.9	1.7 2.7 -1.1	1.8 2.7 -1.0	1.8 2.7 –1.0	1.8 2.8 -1.0	1.8 2.8 -1.0	1.8 2.8 -1.0	1.8 2.8 -1.0	1.8 2.8 -1.0	1.8 2.8 -1.0	1.7 2.2 3.0
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix (tourteaux de soja) <sup>m</sup> Prix (tourteaux de tournesol) <sup>m</sup>	mt mt mt mt ARS/t ARS/t	15.7 0.7 15.0 0.6 141 73	15.5 0.9 14.4 0.6 160 90	18.4 0.6 17.8 0.6 150 85	20.7 0.7 20.1 0.6 508 279	21.9 0.7 21.2 0.6 527 268	22.0 0.7 21.3 0.6 621 332	22.2 0.8 21.4 0.6 694 375	22.2 0.8 21.3 0.6 783 434	22.4 0.9 21.5 0.6 846 467	22.7 1.0 21.7 0.6 929 520	9.4 46.2 8.2 3.1 83.0 86.5
BRÉSIL											, - v	
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	16.3 6.3 10.1	15.9 6.9 9.2	17.8 6.9 11.0	19.8 7.3 12.3	20.4 7.5 12.8	21.4 7.7 13.6	22.5 8.0 14.4	23.5 8.3 15.2	24.5 8.6 15.8	25.5 9.0 16.5	29.2 23.7 34.1
CHINE												
Production Consommation Importations Prix <sup>#</sup>	mt mt mt CNY/t	19.5 20.0 1.3 1 570	23.4 22.7 0.1 1 677	24.7 23.1 0.0 1 558	25.8 24.9 0.8 1 447	26.8 27.2 2.2 1 261	27.6 28.1 2.4 1 302	28.6 29.0 2.5 1 326	29.6 29.6 2.2 1 386	31.0 30.4 1.8 1 398	32.6 31.6 1.5 1 444	26.3 27.0 103.0 -0.2
RUSSIE												
Production Consommation Échanges nets Prix	mt mt mt RUR/t	1.2 1.4 -0.2 3 051	1.5 1.5 0.0 4 248	1.3 1.6 -0.3 4 188	1.6 1.8 -0.3 4 325	1.5 1.9 -0.4 3 964	1.5 1.9 -0.3 4316	1.6 2.0 -0.4 4 612	1.6 2.0 -0.4 5 140	1.6 2.1 -0.5 5 506	1.6 2.2 -0.5 6 008	3.7 16.6 94.3 38.9
AEI												
Production Consommation Échanges nets	mt mt mt	1.1 1.0 0.0	1.3 1.0 0.2	1.2 1.1 0.1	1.6 1.4 0.2	1.5 1.3 0.2	1.5 1.2 0.2	1.4 1.2 0.3	1.3 1.1 0.3	1.3 1.0 0.3	1.2 0.9 0.3	-25.5 -34.6 29.4
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	mt mt mt mt	16.2 24.4 -8.4 2.2	16.1 23.9 -8.1 2.5	17.4 29.3 –12.2 2.7	16.5 29.3 –12.8 2.7	17.2 30.4 -13.4 2.9	17.6 31.5 -14.0 2.9	18.0 32.4 -14.5 3.1	18.3 33.5 -15.3 3.2	18.9 34.7 -16.0 3.3	19.5 35.9 -16.5 3.4	18.5 22.5 28.8 28.0

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. (b) Prix moyen à l'importation c.a.f., soja et autres tourteaux d'oléagineux, année commencant le 1 et juillet. (c) Prix du tourteau de canola, f.a.b. Vancouver (avant 2002, f.a.b. sortie d'usine). (d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. (e) Prix du tourteau de soja, 44/45 %, f.a.b. sortie moulin Hambourg. (f) Prix domestique, calculé. (g) A l'exclusion des graines de tournesol. (h) Prix moyen à l'importation du tourteau de soja, année se terminant le 31 décembre. (h) Prix à l'importation, calculé, tourteau de soja, (f) Prix à l'importation calculé. (h) Prix de gros du tourteau de soja, 48 % soluble, Décatur. (h) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. (m) Prix à l'exportation f.a.b., ports argentins. (n) Prix à l'importation calculé.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 18 - PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Importations Prix <sup>6</sup>	kt kt kt AUD/t	221 312 128 323	164 266 130 314	233 333 120 339	209 321 134 397	283 335 104 424	297 349 103 431	304 364 112 423	313 377 116 430	332 385 104 449	350 391 93 463	67.4 22.0 -30.5 16.5
CANADA												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>c</sup>	kt kt kt kt CAD/t	1 516 906 122 728 638	1 591 994 151 749 481	1 255 861 149 533 617	1 209 754 129 586 688	1 511 789 74 799 727	1 662 827 244 1 069 714	1 740 865 244 1 115 670	1 762 891 244 1 120 694	1 779 913 244 1 111 730	1 782 936 244 1 089 745	47.4 24.3 88.9 85.8 8.3
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>e</sup>	kt kt kt kt kt EUR/t	8 589 9 436 2 765 1 907 704 457	8 587 10 101 3 007 1 584 681 415	8 399 10 220 3 514 1 706 668 486	8 375 10 205 3 568 1 729 677 567	8 688 10 340 3 599 1 922 702 585	8 885 10 525 3 659 2 006 715 574	9 115 10 865 3 748 1 983 729 542	9 235 10 992 3 815 2 070 718 553	9 431 11 088 3 864 2 207 717 571	9 671 11 229 3 916 2 351 724 576	15.5 10.0 9.8 36.0 7.0 1.6
HONGRIE												
Production Consommation Exportations Prix	kt kt kt '000 HUF/t	236 180 106 153	138 149 86 157	236 220 55 164	222 175 87 209	251 195 96 204	250 206 84 200	249 227 62 187	249 233 56 191	249 235 55 198	249 241 48 200	12.3 37.4 -44.3 -3.9
JAPON <sup>g</sup>												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>h</sup>	kt kt kt kt '000 JPY/t	1 582 1 925 346 200 68	1 607 1 958 358 204 50	1 619 1 984 366 205 57	1 655 2 052 401 209 71	1 671 2 045 369 204 79	1 692 2 060 373 210 80	1 714 2 093 388 219 75	1 729 2 119 394 224 72	1 737 2 137 400 223 72	1 744 2 157 414 223 72	5.4 5.1 3.3 6.9 0.9
CORÉE												
Production Consommation Importations Prix <sup>h</sup>	kt kt kt '000 KRW/t	224 437 219 585	212 442 222 437	235 436 226 548	238 442 204 688	249 442 195 719	252 451 202 709	256 468 220 672	256 472 225 691	259 473 224 720	263 479 227 732	10.2 8.3 11.2 6.3
MEXIQUE												
Production Consommation Importations	kt kt kt	818 1 326 528	862 1 352 508	950 1 491 553	889 1 498 620	940 1 516 587	1 017 1 616 611	1 066 1 731 676	1 136 1 771 647	1 185 1 801 627	1 247 1 859 624	40.2 24.1 0.7

Tableau annexe 18 - PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES (suite)

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Importations	kt kt kt	320 523 217	333 558 234	317 531 224	350 517 179	383 540 179	403 573 203	422 618 236	444 652 258	470 683 263	494 722 280	40.8 39.8 56.0
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>i</sup>	kt kt kt kt kt USD/t	8 986 8 188 689 1 409 1 035 406	9 045 8 427 727 999 1 418 312	9 191 8 655 703 1 504 1 153 364	9 216 8 995 696 1 318 753 449	9 408 9 060 798 1 145 754 468	9 614 9 370 925 1 148 774 459	9 875 9 816 955 990 799 436	10 017 10 009 967 970 804 443	10 177 10 161 973 979 815 455	10 367 10 397 974 927 832 458	12.5 15.6 39.9 -29.7 10.5 2.0
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets	kt kt kt	977 1 593 -608	1 019 1 657 -616	893 1 559 -667	909 1 586 -676	926 1 616 -690	925 1 630 -705	926 1 647 -721	927 1 664 -737	928 1 681 -752	930 1 699 -769	2.2 7.1 13.7
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période Prix, (soja) <sup>k</sup> Prix, (tournesol) <sup>k</sup>	kt kt kt kt ARS/t ARS/t	5 152 637 4 521 270 414 469	4 700 650 4 050 275 280 350	5 700 600 5 135 240 410 500	5 783 610 5 183 231 1 052 1 249	6 159 632 5 531 227 1 514 1 751	6 255 646 5 618 219 1 752 2 029	6 369 702 5 675 210 1 828 2 145	6 411 715 5 706 200 2 085 2 442	6 543 731 5 820 193 2 372 2 769	6 674 760 5 923 184 2 602 3 039	15.4 24.7 14.3 -20.5 147.2 143.2
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt kt kt	4 063 3 036 1 062	3 957 3 054 789	4 541 3 379 1 323	4 914 3 568 1 472	5 081 3 347 1 676	5 357 3 605 1 707	5 630 3 758 1 837	5 899 3 942 1 930	6 161 4 025 2 116	6 437 4 100 2 320	31.0 14.9 57.6
CHINE												
Production Consommation Importations Stocks, fin de période Prix <sup>I</sup>	kt kt kt kt CNY/t	6 497 8 738 2 354 276	7 630 9 249 1 744 280 2 779	7 993 10 329 2 476 279 3 496	8 217 10 989 2 969 279 5 565	8 444 10 895 2 630 290 5 838	8 666 11 325 2 824 301 5 715	8 928 12 045 3 266 315 5 369	9 204 12 424 3 353 328 5 470	9 558 12 921 3 495 346 5 650	9 981 13 761 3 909 367 5 695	21.5 25.2 31.7 31.6 2.3
RUSSIE												
Production Consommation Échanges nets	kt kt kt	1 104 1 746 -636	1 331 1 923 -600	1 360 2 264 -904	1 601 2 307 -706	1 600 2 341 -742	1 646 2 384 -738	1 664 2 494 -830	1 714 2 601 -887	1 730 2 729 -1 000	1 763 2 897 -1 134	10.1 25.6 60.6
AEI												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	kt kt kt kt	902 753 156 31	1 194 850 338 46	835 615 253 13	1 311 759 418 146	1 275 776 521 124	1 237 793 467 101	1 197 810 410 79	1 155 828 350 56	1 111 845 288 34	1 072 864 219 23	-18.2 13.8 -47.6 -84.0
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets Stocks, fin de période	kt kt kt kt	24 652 25 910 -1 433 4 354	25 225 26 230 -431 4 683	27 063 28 325 -755 4 177	27 346 28 670 -714 3 567	28 219 29 658 -1 940 4 069	29 346 30 786 -1 726 4 354	31 564 32 181 -881 4 618	32 383 33 170 -761 4 592	33 336 34 067 -826 4 686	34 922 35 212 -484 4 881	27.7 22.8 -32.2 36.8

Noles: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix moyen à l'importation , c.a.f., pour soja, tournesol et autres huiles oléagineuses, année commençant au l'a juillet. d) Prix de l'huile de canola, f.a.b. Vancouver (avant 2002, f.a.b., sortie d'usine). d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix de l'huile de colza, f.a.b. sortie moulin Hambourg. f) Prix domestique calculé. g) A l'exclusion des graines de tournesol. h) Prix calculé à l'importation. f) Prix de gros de l'huile de soja brute, Decatur. f) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. h) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. h) Prix calculé à l'importation.

p : préliminaire ; e : estimation.Source : Secrétariat de l'OCDE.

0 OCDE 2003 €

Tableau annexe 19 - PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE

Année civile <sup>b</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU PACIFIQUE												
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>c</sup>	kt epc kt epc kt epc AUD/100 kg pcp	2 003 711 1 295 218	2 025 698 1 329 237	2 072 666 1 407 307	2 157 719 1 446 233	2 128 666 1 469 250	2 141 649 1 499 263	2 117 634 1 491 277	2 125 673 1 460 284	2 122 679 1 451 275	2 145 691 1 461 271	-0.6 -3.8 1.1 16.1
CANADA												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>d</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc CAD/100 kg pcp	1 210 1 006 267 469 344	1 264 1 024 270 517 378	1 250 991 310 562 353	1 306 1 016 297 592 322	1 326 982 275 614 357	1 347 962 273 658 365	1 311 999 273 585 360	1 290 982 270 578 358	1 292 1 026 266 532 337	1 288 1 079 261 470 322	6.2 -12.3 -20.7
JAPON												
Production Consommation Importations Prix <sup>e</sup>	kt epc kt epc kt epc '000 JPY/100 kg pcp	518 1 473 967 107	530 1 546 1 028 111	458 1 380 964 100	541 1 300 703 74	525 1 430 891 83	521 1 551 1 030 91	517 1 568 1 051 99	513 1 581 1 068 110	508 1 615 1 107 105	503 1 650 1 147 103	26.9 63.1
CORÉE												
Production Consommation Importations Prix <sup>f</sup>	kt epc kt epc kt epc '000 KRW/100 kg pcp	316 539 228 517	306 575 318 550	232 549 237 649	202 556 361 473	205 585 379 489	212 595 382 500	227 606 379 506	238 641 402 511	250 649 398 501	257 672 414 495	20.9 14.9
MEXIQUE	<b>5.</b> 1											
Production Consommation Importations Prix <sup>g</sup>	kt epc kt epc kt epc MXN/100 kg pcp	1 278 1 524 247 2 021	1 236 1 535 300 2 112	1 276 1 585 310 2 210	1 293 1 608 316 2 092	1 358 1 640 284 2 418	1 421 1 672 253 2 540	1 490 1 700 211 2 643	1 510 1 725 216 2 727	1 520 1 747 228 2 620	1 548 1 756 208 2 563	9.2 -34.1
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>fi</sup>	kt epc kt epc kt epc NZD/100 kg pcp	601 123 479 219	572 119 455 261	591 104 483 324	576 106 471 303	615 111 501 266	630 107 519 279	602 105 493 288	580 105 471 295	587 107 470 288	602 109 476 281	2.8
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>i</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc USD/100 kg pcp	11 984 12 201 1 277 1 039 239	12 298 12 502 1 375 1 119 248	11 983 12 359 1 443 1 029 259	12 420 12 833 1 492 1 094 236	11 791 12 274 1 491 1 110 261	11 758 12 140 1 581 1 182 274	11 622 11 999 1 600 1 223 277	11 626 11 900 1 543 1 269 279	11 689 11 915 1 394 1 168 266	11 938 12 039 1 243 1 142 258	-6.2 -16.7 4.4
AUTRES												
Taipei chinois : importations Singapour : importations Hong-Kong (Chine) : importations	kt epc kt epc kt epc	85 24 64	83 26 72	80 26 72	87 26 73	94 28 72	100 29 73	104 29 73	108 29 74	113 30 75	118 30 75	15.3

Tableau annexe 19 - **PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE**<sup>a</sup> (suite)

Année civile <sup>6</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU MERCOSUR												
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>i</sup>	kt epc kt epc kt epc ARS/100 kg pcp	2 830 2 477 314 156	2 880 2 529 360 148	2 854 2 486 128 133	2 762 2 515 250 343	2 821 2 558 269 575	2 806 2 493 315 713	2 876 2 496 383 761	2 924 2 561 366 753	3 000 2 651 351 686	3 059 2 755 310 667	10.7 9.5 24.2 94.4
BRÉSIL												
Production <sup>©</sup> Consommation Exportations Prix	kt epc kt epc kt epc BRL/100 kg pcp	5 772 5 330 556 210	6 228 5 628 700 244	6 913 6 135 858 271	7 136 6 218 951 367	7 359 6 413 959 405	7 630 6 680 964 393	7 797 6 860 950 365	8 049 7 088 974 412	8 331 7 335 1 009 438	8 615 7 608 1 020 464	20.7 22.4 7.2 26.3
CHILI												
Production <sup>®</sup> Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	238 341 -103	226 338 -111	218 329 -111	216 320 -104	220 330 -110	224 320 –97	234 325 –91	239 340 -101	245 371 –127	253 386 -133	16.9 20.4 27.9
PARAGUAY												
Production <sup>k</sup> Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	238 198 40	244 188 56	244 188 56	241 197 44	243 207 35	244 206 37	250 212 37	264 225 39	277 239 39	290 252 38	20.5 27.9 –12.6
URUGUAY												
Production <sup>®</sup> Consommation Échanges nets AUTRES MARCHÉS	kt epc kt epc kt epc	469 189 279	465 164 301	465 233 232	479 254 225	491 256 235	489 247 242	491 249 243	498 249 249	506 250 256	512 252 261	6.9 -1.0 15.8
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>l</sup> Exportations <sup>l</sup> Stocks, fin de période Prix <sup>m</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc kt epc EUR/100 kg pcp	7 554 7 226 370 723 304 248	7 404 7 269 379 577 2 260	7 166 6 709 350 499 309 223	7 292 7 241 410 520 270 236	7 436 7 396 400 600 110 244	7 644 7 425 410 650 89 253	7 586 7 442 418 600 50 260	7 555 7 439 422 588 0 256	7 567 7 434 425 558 0 259	7 532 7 405 425 552 0 264	3.3 2.3 3.7 6.2 –99.9 11.8
HONGRIE	01 1											
Production Consommation Prix"	kt epc kt epc '000 HUF/100 kg	62 43 2 032	67 38 2 093	63 41 2 270	61 43 2 354	64 44 2 472	66 47 2 705	68 48 2 825	70 50 2 942	76 50 2 876	77 51 2 897	26.2 17.3 23.1
POLOGNE												
Production Consommation Prix <sup>o</sup>	kt epc kt epc PLN/100 kg	410 371 469	375 353 508	341 309 490	319 291 525	287 257 552	286 256 559	301 269 533	312 280 571	333 300 560	345 311 596	8.3 6.9 13.4
AUTRES OCDE <sup>p</sup>												
Production Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	862 870 -6	783 801 -16	878 869 8	877 876 2	872 871 3	882 880 3	891 887 4	901 897 4	906 902 4	911 907 4	3.8 3.5 103.6
CHINE												
Production Consommation Prix <sup>4</sup>	kt epc kt epc CNY/100 kg	5 016 4 957 1 185	5 328 5 291 1 212	5 488 5 446 1 305	5 600 5 581 1 376	5 851 5 841 1 445	6 212 6 160 1 544	6 496 6 447 1 626	6 672 6 632 1 737	6 752 6 721 1 891	6 876 6 845 2 047	22.8 22.6 48.8
RUSSIE												
Production Consommation Importations' Prix <sup>4</sup>	kt epc kt epc kt epc RUR/100 kg	2 065 2 643 586 210	1 897 2 224 336 263	1 916 2 309 400 346	2 113 2 521 415 315	2 144 2 557 420 344	2 164 2 577 420 396	2 139 2 552 420 439	2 153 2 566 420 504	2 222 2 635 420 564	2 280 2 693 420 634	7.9 6.8 1.3 101.4

Notes: a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp. d) Bouvillons de boucherie, catégorie A > 1 251 livres pv. Ontario – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.6. e) Prix de gros des carcasses de bouvillons B2-B3, Tokyo. f) Prix à la ferme du jeune bétail mâle 500 kg. g) Bouvillons huasteco catégorie 1A, 400 kg pv. h) Prix du barème, vaches de catégorie M, 145.5-170 kg pcp. f) Bouvillons, 1 100-1 300 livres pv. Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.6. j) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, le facteur de conversion pv. vers pcp. est 0.5. f() Indigène, incluant le se syportations de bovins vivants mais excluant les importations de bovins vivants. f) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. m) Prix au producteur. n) Prix au producteur, taureau classe 1. e) Prix moyen de livraison à l'état. p) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. q) Prix au producteur. r) Inclut le commerce d'animaux vivants.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

178

Tableau annexe 20 - PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE<sup>a</sup>

Année civile <sup>6</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU PACIF	IQUE											
CANADA												
Production Consommation <sup>c</sup> Exportations Prix <sup>d</sup>	kt epc kt epc kt epc CAD/100 kg pcp	1 517 869 559 153	1 641 886 656 162	1 729 903 731 173	1 857 924 863 138	1 854 913 863 141	1 905 930 883 156	1 967 942 932 161	1 903 950 879 139	1 863 944 850 143	1 908 948 903 158	2.8 2.6 4.5 14.6
JAPON												
Production Consommation Importations Prix <sup>e</sup>	kt cwe kt cwe kt cwe '000 JPY/100 kg dw	1 272 2 139 850 46	1 271 2 165 930 44	1 243 2 211 1 012 48	1 207 2 283 1 078 53	1 248 2 273 1 022 52	1 265 2 296 1 031 52	1 247 2 314 1 068 52	1 226 2 358 1 133 49	1 223 2 361 1 139 49	1 231 2 363 1 133 48	1.9 3.5 5.1 -8.9
CORÉE												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>f</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc '000 KRW/100 kg pcp	918 962 118 70 178	916 1 000 123 21 166	940 1 047 131 48 174	968 1 077 137 22 176	993 1 063 107 25 182	1 010 1 081 111 33 184	1 022 1 120 126 40 183	1 034 1 152 149 45 182	1 045 1 189 181 47 183	1 053 1 241 234 48 184	8.8 15.2 70.2 121.2 5.1
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>g</sup>	kt epc kt epc kt epc MXN/100 kg pcp	1 013 1 100 115 1 873	1 030 1 164 166 2 019	1 144 1 261 154 2 203	1 165 1 298 169 1 706	1 160 1 311 189 1 916	1 217 1 368 189 2 235	1 275 1 410 173 2 374	1 324 1 458 174 2 185	1 335 1 485 188 2 201	1 346 1 515 208 2 365	15.5 16.8 22.8 38.7
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>fi</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc USD/100 kg pcp	8 501 8 275 370 580 131	8 596 8 456 439 584 137	8 691 8 388 431 708 140	8 996 8 675 388 697 102	8 920 8 459 486 925 107	9 098 8 787 466 836 127	9 184 8 812 481 840 129	9 375 8 905 423 866 113	9 470 9 044 450 909 115	9 489 8 997 541 1 054 129	5.5 3.7 39.5 51.2 26.0
TAIPEI CHINOIS												
Production Consommation Importations OCÉANIE	kt epc kt epc kt epc	915 936 35	921 975 54	910 925 15	900 986 87	927 1 009 100	938 1 023 111	956 1 049 111	969 1 058 105	978 1 077 108	1 004 1 083 110	11.5 9.8 26.5
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>i</sup>	kt epc kt epc kt epc AUD/100 kg pcp	364 359 44 228	364 381 56 249	378 334 77 276	370 336 52 244	364 351 52 245	356 351 56 254	360 360 62 277	366 368 60 284	375 378 59 270	380 385 57 269	2.6 14.5 9.9 9.9
NOUVELLE-ZÉLANI	DE											
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	kt epc kt epc kt epc NZD/100 kg pcp	48 63 16 285	47 67 21 290	44 62 18 333	44 65 21 337	45 66 20 311	46 67 20 314	47 67 20 329	49 68 18 333	51 69 18 319	53 71 18 305	19.5 8.7 -13.8 -9.6

Tableau annexe 20 - PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE<sup>a</sup> (suite)

Année civile <sup>b</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUTRES MARCHÉS												
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>k</sup> Exportations vers Pacifique Exportations autres marchés <sup>k</sup> Prix <sup>l</sup>	kt epc kt epc kt epc kt epc kt epc EUR/100 kg pcp	17 384 16 269 51 442 722 144	17 577 16 386 49 511 830 158	17 532 16 486 52 457 622 167	17 900 16 819 55 507 631 140	17 950 16 858 64 509 650 148	18 172 17 062 69 521 660 153	18 321 17 196 72 530 670 156	18 493 17 374 77 538 660 156	18 605 17 456 81 576 655 156	18 777 17 628 84 584 650 156	4.9 4.8 50.9 15.3 2.9 11.6
HONGRIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>m</sup>	kt epc kt epc kt epc '000 HUF/100 kg pcp	615 550 92 31	654 562 105 30	606 556 90 41	661 575 118 28	514 475 67 33	486 459 51 40	529 492 70 40	578 535 75 39	620 571 81 37	654 606 81 36	-1.1 5.4 -31.9 28.1
POLOGNE												
Production Consommation Exportations Prix"	kt epc kt epc kt epc PLN/100 kg pcp	1 952 1 827 168 454	1 950 1 892 106 453	1 884 1 834 69 554	2 005 1 965 82 539	1 971 1 930 87 571	1 994 1 939 111 550	2 000 1 959 88 533	1 964 1 930 84 594	1 993 1 933 114 612	1 997 1 948 102 631	-0.4 -0.9 24.5 17.2
AUTRES OCDE <sup>o</sup>												
Production Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	952 980 –27	908 946 -36	909 936 –29	915 941 –27	935 957 –22	941 964 -23	941 960 -19	948 966 -18	957 975 –18	961 980 -18	5.0 4.1 -32.9
ARGENTINE												
Production Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	172 230 -58	190 250 -60	196 258 –61	200 257 -57	191 267 -76	175 265 -90	181 263 –81	184 261 -77	187 253 -67	186 251 -64	-6.8 -2.3 13.8
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	1 792 1 648 145	1 810 1 687 135	2 234 1 971 264	2 310 2 039 270	2 389 2 114 275	2 417 2 127 290	2 547 2 231 317	2 659 2 372 288	2 784 2 489 295	2 903 2 605 299	25.7 27.7 10.8
CHINE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>p</sup>	kt cwe kt cwe kt cwe CNY/100 kg	39 607 39 533 118 888	40 807 40 784 73 918	42 400 42 325 139 973	43 258 43 101 222 1 000	44 771 44 657 194 1 043	45 061 45 025 124 1 152	46 121 46 104 120 1 206	46 605 46 598 121 1 298	47 909 47 895 124 1 394	49 312 49 275 134 1 483	14.0 14.3 -39.5 48.3
RUSSIE												
Production Consommation Importations Prix <sup>m</sup>	kt cwe kt cwe kt cwe RUR/100 kg	1 558 2 078 533 244	1 569 1 946 252 296	1 687 2 002 328 437	1 723 2 209 491 497	1 746 2 191 450 494	1 759 2 204 450 612	1 830 2 276 450 608	1 882 2 328 450 675	1 904 2 349 450 730	1 918 2 363 450 802	11.3 7.0 -8.4 61.3

Noles: a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. c) Exclut les parties non comestibles. d) Prix moyen des carcasses, Indice 100, Ontario. e) Prix de gros des carcasses, catégorie extra, Tokyo. f) Prix à la ferme des porcs de 100 kg. g) Catégorie suprême. h) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. nº 1-3, 230-250 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.7.2. i) Prix moyen pondéré du porc 60-73 kg, pcp. j) Prix du barème pour les porcs > 50 kg, Canterbury. h) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. l) Prix de référence des porcs, UE 15 commençant en 1995. m) Prix au producteur. n) Prix de livraison à l'état. e) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. p) Prix de référence de la viande porcine. p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 21 - PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>6</sup>	kt pac kt pac kt pac AUD/100 kg pac	618 594 24 357	658 634 24 356	661 630 31 364	710 688 22 369	695 671 23 395	731 706 24 369	723 699 24 381	714 690 24 389	729 705 24 389	751 726 24 378	5.7 5.6 10.0 2.7
CANADA												
Production Consommation Importations Prix <sup>6</sup>	kt pac kt pac kt pac CAD/100 kg pac	1 008 1 033 142 158	1 054 1 077 153 151	1 099 1 126 159 157	1 119 1 167 169 185	1 161 1 206 175 189	1 223 1 274 184 173	1 248 1 305 193 174	1 258 1 320 200 178	1 279 1 344 206 180	1 306 1 375 213 182	16.8 17.8 25.7 -1.5
UE15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Prix <sup>e</sup>	kt pac kt pac kt pac kt pac kt pac EUR/100 kg pac	8 837 8 314 455 975 101	8 814 8 446 558 978 98	9 136 8 861 741 971 108	9 057 8 670 711 1 098 98	8 984 8 702 722 1 005 100	9 116 8 841 729 1 005 99	9 264 8 995 736 1 005 99	9 411 9 148 741 1 005 100	9 541 9 281 745 1 005 101	9 622 9 366 748 1 005 102	6.2 8.0 5.3 -8.5 4.1
HONGRIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>f</sup>	kt pac kt pac kt pac '000 HUF/100 kg pv	431 334 116 18	476 388 109 16	426 335 119 24	429 332 122 23	456 357 124 15	484 387 122 14	487 395 124 14	487 398 121 14	483 394 122 14	480 391 124 14	11.9 17.7 1.7 -38.0
IAPON	01											
Production Consommation Importations Prix <sup>g</sup>	kt pac kt pac kt pac '000 JPY/100 kg pad	1 210 1 750 541 116	1 196 1 756 584 116	1 194 1 744 538 118	1 210 1 821 644 125	1 201 1 840 643 124	1 210 1 845 638 124	1 200 1 860 664 122	1 183 1 867 687 120	1 159 1 890 734 118	1 127 1 920 797 114	-6.9 5.5 23.8 -8.6
CORÉE												
Production Consommation Importations Prix <sup>6</sup>	kt pac kt pac kt pac '000 KRW/100 kg pac	461 526 66 179	488 582 96 170	500 619 121 200	504 635 133 198	517 647 132 188	537 665 131 190	549 677 129 193	561 687 128 195	570 694 126 196	580 703 125 199	15.0 10.7 -6.4 0.3
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	kt pac kt pac kt pac MXN/100 kg pac	1 699 1 913 216 1 334	1 825 2 055 230 1 474	1 898 2 171 275 1 507	1 997 2 280 284 1 517	2 098 2 396 300 1 520	2 138 2 446 310 1 540	2 197 2 519 325 1 576	2 231 2 558 330 1 600	2 273 2 609 340 1 621	2 375 2 725 355 1 648	18.9 19.5 24.9 8.6

Tableau annexe 21 - PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation	kt pac kt pac	104 104	110 110	119 119	127 127	125 125	141 141	149 149	161 161	170 170	179 179	40.8 40.8
POLOGNE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	kt pac kt pac kt pac PLN/100 kg pac	569 563 35 518	584 560 17 550	695 676 26 575	724 703 26 643	724 703 27 659	721 700 28 648	714 693 29 668	734 714 30 692	747 723 31 709	778 750 32 723	7.5 6.7 23.1 12.4
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Exportations Prix <sup>k</sup>	kt pac kt pac kt pac USD/100 kg pac	15 838 13 270 2 573 130	16 362 13 838 2 533 124	16 757 13 980 2 824 130	17 351 14 759 2 509 122	17 227 14 716 2 541 128	17 486 14 879 2 614 134	18 027 15 319 2 715 137	17 808 15 031 2 783 139	17 904 15 085 2 826 140	18 411 15 546 2 872 139	6.1 5.3 14.5 13.9
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pac kt pac kt pac	1 029 1 077 -49	1 134 1 187 -52	1 137 1 191 -56	1 191 1 246 -54	1 131 1 185 -54	1 154 1 210 -57	1 175 1 236 -60	1 202 1 261 -59	1 228 1 285 -56	1 254 1 311 -57	5.3 5.2 5.7
ARGENTINE												
Production Consommation Importations Prix <sup>m</sup>	kt pac kt pac kt pac ARS/100 kg pac	868 890 47 126	919 938 46 97	913 906 28 144	687 651 9 460	738 696 9 642	806 755 9 716	885 823 9 766	986 909 9 797	1 099 1 005 9 825	1 222 1 108 9 850	77.8 70.1 0.0 84.8
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt pac kt pac kt pac	5 477 4 636 841	5 981 5 065 916	6 564 5 315 1 249	6 802 5 510 1 292	7 005 5 650 1 355	7 201 5 892 1 309	7 460 6 105 1 355	7 684 6 392 1 292	7 921 6 639 1 282	8 173 6 853 1 320	20.2 24.4 2.2
CHINE												
Production Consommation Importations Exportations Prix"	kt pac kt pac kt pac kt pac CNY/100 kg pac	11 299 11 366 499 432 975	11 960 12 064 608 504 998	12 285 12 226 473 532 1 051	13 365 13 346 380 400 1 173	13 787 13 735 350 402 1 218	14 484 14 448 364 400 1 268	15 205 15 197 377 385 1 309	15 928 15 957 393 363 1 353	16 587 16 669 411 329 1 437	17 187 17 267 410 331 1 529	28.6 29.4 8.0 -17.3 30.4
RUSSIE												
Production Consommation Importations Prix <sup>n</sup>	kt pac kt pac kt pac RUR/100 kg pac	654 1 875 1 229 256	660 1 804 1 149 307	700 2 136 1 443 432	765 2 278 1 515 489	830 1 878 1 050 497	914 1 957 1 050 521	1 014 2 057 1 050 522	1 089 2 132 1 050 538	1 126 2 170 1 050 543	1 175 2 218 1 050 548	53.5 -2.6 -30.7 11.9

Notes: a) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. b) Prix de détail moyen du poulet. c) Prix moyen pondéré des poulets de chair < 2kg, Ontario. Le facteur de conversion pv vers pac 0.75. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, conversion de pv à pac de 0.75, UE 15 commençant en 1995. f) Prix de livraison à l'Etat. d) Prix à la consommation, jeune poulet de chair désossé. h) Prix à la ferme du poulet de chair de 1 kg. f) Prix moyen à la production, poulet. f) Prix moyen de livraison à l'État. f) Prix noyen epondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République thèque, la Suisse et la Turquie. L' Islande n'est pas comprise. m) Prix à l'exportation du Brésil. n) Prix au producteur.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 22 - PROJECTIONS DE VIANDE OVINE<sup>a</sup>

Année civile <sup>6</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix' (agneau) Prix'd (mouton)	kt epc kt epc kt epc AUD/100 kg pcp AUD/100 kg pcp	648 325 322 205 87	714 353 361 174 72	679 328 351 266 146	624 340 287 217 72	612 351 261 216 74	613 344 268 216 74	619 361 256 218 69	603 350 253 232 68	597 350 248 234 65	606 351 253 240 62	-3.0 3.2 -12.0 10.7 -13.2
CANADA	0.7.1											
Production Consommation Importations Prix <sup>e</sup> (agneau)	kt epc kt epc kt epc CAD/100 kg pcp	11 26 15 576	11 28 17 586	13 31 18 543	13 32 19 473	14 33 20 502	14 34 21 535	14 36 22 546	15 38 24 545	15 42 27 537	15 45 30 542	16.4 41.0 57.7 14.4
UE15												
Production Consommation Importations <sup>f</sup> Prix <sup>g</sup>	kt epc kt epc kt epc EUR/100 kg pcp	1 095 1 338 246 360	1 123 1 370 251 357	1 017 1 266 252 412	1 029 1 279 254 412	1 076 1 329 256 363	1 104 1 370 269 331	1 090 1 362 275 336	1 086 1 362 280 336	1 078 1 359 285 338	1 076 1 362 289 340	4.5 6.4 13.6 –17.3
JAPON												
Consommation Importations	kt epc kt epc	54 54	47 47	46 46	43 43	41 41	40 40	41 41	41 41	40 40	41 41	-4.8 -4.8
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>fi</sup>	kt epc kt epc kt epc MXN/100 kg pcp	44 79 35 3 078	47 91 44 3 599	50 96 46 3 771	51 99 48 3 354	52 101 49 3 778	54 104 50 4 032	55 106 51 4 175	57 109 52 4 224	58 111 53 4 212	60 113 53 4 298	17.4 14.9 12.2 28.1
NOUVELLE-ZÉLANDE	0. 1											
Production Consommation Exportations Prix <sup>i</sup> (agneau) Prix <sup>i</sup> (mouton)	kt epc kt epc kt epc NZD/100 kg pcp NZD/100 kg pcp	541 95 429 296 132	539 101 434 300 107	562 94 447 383 170	539 95 422 417 206	524 95 408 366 192	513 100 391 345 177	506 105 379 335 170	498 107 369 342 172	496 106 368 350 175	499 106 371 357 178	-7.6 11.0 -12.2 -14.3 -13.7
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup> (agneau)	kt epc kt epc kt epc USD/100 kg pcp	111 161 53 344	106 161 59 350	103 167 66 318	99 177 81 273	96 181 87 292	98 185 89 312	91 188 99 315	102 190 90 311	103 191 90 303	104 192 90 303	4.6 8.5 11.5 10.9
AUTRES OCDE <sup>k</sup>												
Production Consommation Échanges nets	kt epc kt epc kt epc	270 274 -3	285 292 -7	236 241 -6	238 243 -5	242 247 -5	234 239 -5	226 231 -5	218 223 -5	210 215 -5	202 207 -5	-14.9 -14.7 -3.4

Notes: a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. c) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. d) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcp. e) Agneaux de boucherie de catégorie A/B, 80-94 livres pv, Toronto – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.5. f) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. g) Prix de marché de la viande ovine, UE 15 débutant en 1995. h) Prix moyen à la production, mouton. i) Prix du barème, moyenne de tous grades. j) Agneau de boucherie de catégorie de choix San Angelo, 95-115 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.5. h) Sont inclus la Corée, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la Suisse, la République tchèque et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 23 - PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Total viande Viande bovine Viande porcine Viande de volaille Viande ovine	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	83.5 26.2 14.7 27.5 15.1	86.1 25.4 15.5 29.0 16.2	80.6 23.9 13.4 28.5 14.8	84.8 25.6 13.3 30.8 15.2	82.5 23.5 13.8 29.7 15.5	82.4 22.7 13.7 31.0 15.1	82.0 22.0 13.9 30.4 15.7	82.1 23.1 14.1 29.8 15.1	82.7 23.1 14.3 30.2 15.0	83.7 23.4 14.5 30.9 14.9	-1.3 -8.5 8.9 0.4 -1.8
CANADA												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	75.4 23.0 22.1 29.6	77.4 23.3 22.5 30.8	77.7 22.3 22.7 31.9	79.3 22.7 23.0 32.7	78.7 21.7 22.5 33.6	80.0 21.1 22.8 35.2	81.5 21.8 22.9 35.8	81.2 21.3 23.0 36.0	82.3 22.1 22.7 36.4	84.1 23.1 22.7 37.1	6.0 2.0 -1.4 13.2
UE 15												
Total viande Viande bovine Viande porcine Viande de volaille Viande ovine <sup>c</sup>	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	70.0 13.5 33.9 19.5 3.1	70.6 13.6 34.0 19.8 3.2	70.4 12.5 34.2 20.8 3.0	71.7 13.5 34.9 20.3 3.0	72.2 13.8 35.0 20.4 3.1	73.2 13.8 35.4 20.7 3.2	73.8 13.9 35.7 21.1 3.2	74.6 13.9 36.1 21.4 3.2	75.1 13.9 36.3 21.8 3.2	75.7 13.8 36.7 22.0 3.2	5.6 2.6 5.1 8.3 6.7
HONGRIE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	74.2 3.0 41.9 28.7	79.6 2.6 42.9 33.4	75.0 2.8 42.5 28.9	76.5 3.0 44.1 28.8	71.4 3.0 36.6 31.1	73.3 3.3 35.5 33.8	76.9 3.4 38.2 34.6	80.9 3.5 41.7 35.0	83.7 3.5 44.6 34.8	86.5 3.6 47.6 34.6	13.0 20.0 7.9 20.5
JAPON												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	33.8 8.1 13.2 12.2	34.3 8.5 13.3 12.2	33.5 7.6 13.6 12.1	34.0 7.1 14.0 12.6	34.8 7.9 13.9 12.7	35.6 8.5 14.1 12.7	35.9 8.6 14.2 12.8	36.3 8.7 14.4 12.9	36.7 8.9 14.5 13.1	37.1 9.1 14.5 13.3	9.2 27.0 3.6 5.6
CORÉE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	34.1 8.1 16.1 9.9	36.1 8.6 16.6 10.9	36.9 8.1 17.3 11.5	37.5 8.2 17.6 11.7	37.7 8.5 17.3 11.9	38.2 8.6 17.4 12.1	39.0 8.7 18.0 12.2	39.9 9.2 18.4 12.3	40.5 9.2 18.8 12.4	41.6 9.5 19.6 12.5	10.8 16.5 11.0 6.7
MEXIQUE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	38.0 11.0 8.9 17.4	39.7 11.0 9.3 18.6	41.2 11.2 9.9 19.2	41.9 11.1 10.0 19.9	42.6 11.2 10.0 20.6	43.0 11.2 10.2 20.7	43.6 11.3 10.4 21.0	43.9 11.3 10.6 21.1	44.2 11.3 10.7 21.2	44.9 11.2 10.8 21.9	7.1 0.8 7.8 10.3

Tableau annexe 23 - PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Total viande Viande bovine Viande porcine Viande de volaille Viande ovine	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	81.4 22.5 12.9 24.0 21.9	83.9 21.8 13.7 25.2 23.2	80.1 18.9 12.5 27.3 21.4	81.6 18.9 12.9 28.5 21.3	81.6 19.7 12.9 27.9 21.1	85.5 18.9 13.1 31.4 22.1	87.8 18.4 13.2 33.0 23.2	90.6 18.3 13.2 35.6 23.5	92.8 18.6 13.4 37.4 23.3	95.0 19.0 13.7 39.2 23.1	16.5 0.5 6.3 37.6 8.5
POLOGNE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	56.4 6.7 36.9 12.8	57.4 6.4 38.2 12.8	58.1 5.6 37.0 15.4	61.0 5.3 39.7 16.0	59.6 4.7 38.9 16.0	59.7 4.6 39.1 15.9	60.1 4.9 39.5 15.7	60.2 5.1 38.8 16.2	60.7 5.4 38.9 16.4	61.8 5.6 39.2 17.0	1.4 6.5 -1.2 6.3
ÉTATS-UNIS												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	98.1 31.3 23.6 42.7	100.5 31.8 24.0 44.3	98.8 30.9 23.4 44.0	102.2 31.8 23.9 45.9	99.4 30.2 23.2 45.5	99.7 29.6 23.9 45.6	100.1 29.1 23.8 46.7	98.6 28.6 23.9 45.5	98.5 28.5 24.1 45.4	99.4 28.6 23.8 46.4	-2.7 -10.0 -0.5 1.1
AUTRES OCDE <sup>d</sup>												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	27.4 6.5 8.2 10.1	27.4 5.9 7.8 11.0	27.1 6.3 7.6 10.9	27.4 6.3 7.6 11.3	26.7 6.2 7.6 10.6	26.7 6.2 7.6 10.8	26.6 6.2 7.5 10.9	26.6 6.2 7.5 11.0	26.6 6.2 7.5 11.1	26.6 6.2 7.4 11.2	-2.8 -2.2 -1.7 -0.6
ARGENTINE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	73.7 47.4 4.9 21.4	75.4 47.8 5.3 22.3	73.0 46.4 5.4 21.2	66.7 46.3 5.3 15.1	68.0 46.6 5.4 16.0	67.4 45.0 5.3 17.1	68.2 44.6 5.2 18.5	70.7 45.3 5.1 20.2	73.7 46.5 5.0 22.2	77.0 47.9 4.9 24.2	15.5 3.4 -7.7 60.6
BRÉSIL												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	54.0 22.2 7.6 24.2	57.0 23.1 7.7 26.2	61.0 24.9 8.9 27.1	61.9 25.0 9.1 27.8	63.0 25.5 9.4 28.2	64.6 26.2 9.3 29.1	66.0 26.6 9.6 29.8	68.2 27.2 10.1 30.8	70.0 27.8 10.5 31.7	71.8 28.6 10.9 32.3	16.0 14.4 19.4 16.3
CHINE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	37.2 2.8 24.7 8.0	38.5 2.9 25.2 8.4	39.3 3.0 26.0 8.5	40.5 3.1 26.3 9.2	41.6 3.2 27.0 9.4	42.3 3.3 27.1 9.8	43.4 3.5 27.5 10.2	44.1 3.5 27.7 10.7	45.2 3.6 28.3 11.1	46.3 3.6 28.9 11.4	14.5 17.9 9.9 24.4
RUSSIE												
Total viande <sup>6</sup> Viande bovine Viande porcine Viande de volaille	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	35.9 12.6 11.1 11.3	32.7 10.7 10.4 10.9	35.5 11.1 10.7 12.9	38.6 12.1 11.9 13.8	36.4 12.4 11.8 11.4	37.1 12.5 11.9 11.9	38.1 12.4 12.3 12.6	39.1 12.5 12.7 13.1	39.9 12.9 12.8 13.4	40.8 13.3 13.0 13.7	5.6 9.2 9.4 –0.4

Notes: a) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. La consommation est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion p.a.c en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Comprend la viande ovine. c) Y compris la viande de chèvre. d) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 24 - PROJECTIONS DE LAIT

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>6</sup> Prix <sup>7</sup>	mt pp mt pp mt pp cAUD/litre cAUD/litre	10.3 2.0 8.4 28.5 23.5	11.2 2.0 9.2 26.3 22.0	10.9 2.0 8.9 29.0 25.1	11.6 2.0 9.7 29.3 28.2	11.4 2.0 9.4 27.2 25.6	11.6 2.1 9.5 28.5 26.9	11.7 2.2 9.5 30.6 29.2	12.0 2.2 9.8 32.9 31.6	12.5 2.2 10.3 35.0 33.6	12.9 2.2 10.7 36.6 35.4	11.0 13.9 10.4 25.1 25.5
CANADA												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>d</sup> Prix <sup>e</sup>	mt pp mt pp mt pp cCAD/litre cCAD/litre	8.2 2.9 4.9 62.9 56.2	8.2 2.9 4.8 63.8 56.7	8.2 2.9 4.9 65.4 58.4	8.0 2.9 4.7 66.5 59.3	7.9 2.9 4.6 68.0 61.2	8.0 2.9 4.7 68.9 62.0	8.1 2.9 4.8 71.2 63.0	8.1 2.9 4.8 72.9 64.0	8.2 2.9 4.9 74.6 65.1	8.2 2.9 4.9 76.2 66.0	2.6 2.1 3.6 14.6 11.2
UE 15												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>f</sup>	mt pp mt pp mt pp EUR/litre	121.3 29.0 85.2 0.317	121.0 29.1 85.1 0.319	121.8 29.3 85.6 0.329	121.6 29.0 85.7 0.290	121.1 29.0 85.3 0.292	121.0 29.0 85.3 0.299	121.3 29.4 85.4 0.294	121.7 29.8 85.3 0.285	122.1 29.9 85.7 0.273	122.0 30.2 85.3 0.263	0.4 4.3 -0.5 -9.2
HONGRIE												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>g</sup>	mt pp mt pp mt pp HUF/litre	2.1 0.6 1.1 61.6	2.1 0.6 1.1 66.8	2.1 0.6 1.1 72.7	2.1 0.6 1.2 77.2	2.2 0.7 1.2 91.8	2.3 0.7 1.2 93.9	2.4 0.7 1.3 97.7	2.4 0.7 1.3 100.5	2.4 0.7 1.3 102.0	2.4 0.7 1.4 103.1	13.1 11.5 20.0 33.6
JAPON												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>f</sup>	mt pp mt pp mt pp JPY/litre	8.5 5.0 3.4 85.0	8.5 5.0 3.4 84.6	8.3 4.9 3.3 85.0	8.4 5.0 3.3 84.8	8.4 5.0 3.3 85.1	8.4 5.1 3.3 83.9	8.4 5.1 3.2 83.3	8.4 5.1 3.2 83.6	8.4 5.2 3.1 83.5	8.4 5.2 3.1 82.9	0.5 4.6 -6.3 -2.2
CORÉE												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>i</sup>	mt pp mt pp mt pp KRW/litre	2.2 1.3 0.9 575.7	2.3 1.1 1.1 621.7	2.3 1.5 0.9 629.9	2.6 1.4 1.2 650.7	2.8 1.4 1.4 653.6	3.0 1.4 1.6 627.0	3.1 1.4 1.8 640.1	3.2 1.3 1.9 657.3	3.3 1.3 2.0 672.1	3.4 1.3 2.1 684.8	31.2 -8.4 78.6 5.2
MEXIQUE												
Production Utilisation à la ferme Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>i</sup>	mt pp mt pp mt pp mt pp MXN/litre	8.8 2.4 3.0 3.3 3.0	9.3 2.5 3.1 3.6 3.2	9.5 2.4 3.3 3.9 3.4	9.8 2.4 3.4 4.0 3.1	9.8 2.3 3.5 4.0 3.1	9.9 2.2 3.7 4.1 3.1	10.0 2.1 3.8 4.1 3.2	10.1 1.9 3.9 4.2 3.4	10.2 1.8 4.1 4.3 3.5	10.3 1.6 4.3 4.4 3.6	5.3 -31.8 25.2 10.6 19.0
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>®</sup>	mt pp mt pp mt pp cNZD/litre	11.7 0.3 11.4 32.8	12.2 0.3 11.8 31.9	13.2 0.3 12.8 42.5	13.8 0.3 13.4 45.2	14.1 0.3 13.7 31.3	14.8 0.3 14.4 35.6	15.3 0.3 15.0 43.0	15.9 0.3 15.6 45.1	16.6 0.3 16.2 48.8	17.4 0.3 17.0 53.5	26.3 -0.6 27.1 18.5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 24 - PROJECTIONS DE LAIT (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Utilisation à la ferme Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>1</sup>	mt pp mt pp mt pp mt pp PLN/litre	12.1 3.4 3.0 5.8 0.66	11.8 3.4 2.9 5.6 0.76	11.8 3.1 2.6 6.2 0.76	12.1 3.0 2.8 6.3 0.78	12.0 2.9 2.6 6.5 0.79	12.1 2.8 2.6 6.7 0.77	12.1 2.5 2.6 6.9 0.77	12.2 2.4 2.6 7.2 0.77	12.5 2.4 2.6 7.5 0.80	12.4 2.1 2.6 7.8 0.80	3.3 -30.5 -6.4 23.6 2.5
ÉTATS-UNIS												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix™ Prix"	mt pp mt pp mt pp cUSD/litre cUSD/litre	73.4 24.9 47.9 28.8 32.1	76.0 24.9 50.6 23.9 28.2	75.0 24.8 49.7 30.5 34.2	76.1 25.9 49.6 24.6 27.0	76.7 26.0 50.2 26.3 29.1	77.3 25.9 51.0 26.9 30.2	78.1 25.9 51.8 27.3 30.5	79.0 25.9 52.6 27.9 31.1	80.2 26.0 53.9 28.8 32.1	81.3 26.0 55.0 29.6 33.0	6.9 0.2 10.7 20.2 22.1
AUTRES OCDE <sup>0</sup>												
Production Utilisation à la ferme Ventes de lait liquide Lait à usage industriel	mt pp mt pp mt pp mt pp	15.0 3.1 2.9 9.0	15.7 3.2 3.2 9.3	14.4 2.8 2.4 9.3	14.5 2.8 2.3 9.3	16.7 3.4 3.0 10.3	17.0 3.4 3.1 10.4	17.3 3.5 3.2 10.6	17.6 3.5 3.3 10.8	17.8 3.5 3.4 10.9	18.0 3.6 3.4 11.0	24.3 27.5 46.2 17.8
ARGENTINE												
Production Ventes de lait liquide Lait à usage industriel Prix <sup>p</sup>	mt pp mt pp mt pp cARS/litre	9.7 2.3 7.4 16.5	9.8 2.3 7.5 15.2	9.6 2.2 7.3 15.7	8.1 2.2 5.9 25.5	8.5 2.3 6.3 36.6	8.8 2.4 6.4 46.4	9.1 2.5 6.6 53.7	9.3 2.5 6.8 56.1	9.6 2.6 7.0 58.0	9.8 2.7 7.2 59.2	20.9 21.9 20.6 132.1
BRÉSIL												
Production	mt pp	19.4	19.8	20.8	21.4	22.1	22.6	23.1	23.7	24.3	25.0	16.9
CHINE												
Production Lait à usage industriel Autres utilisations Prix <sup>4</sup>	mt pp mt pp mt pp CNY/litre	10.3 3.4 5.4 2765.7	11.3 3.5 5.7 2808.9	11.8 3.7 5.9 2982.8	11.5 3.6 7.9 1649.1	13.0 4.0 9.0 1623.3	13.5 4.2 9.3 1739.6	14.3 4.4 9.8 1815.7	15.1 4.7 10.4 1888.6	15.9 4.9 10.9 2012.2	16.8 5.2 11.6 2125.2	46.3 46.1 46.4 28.9
RUSSIE												
Production Prix	mt pp RUR/100 kg	32.5 288.4	31.6 401.8	32.0 433.1	31.6 388.3	32.3 447.4	32.7 485.3	33.2 517.7	33.4 550.8	33.8 588.0	34.0 616.2	7.8 58.7
RESTE DU MONDE												
Production Ventes de lait liquide Autres utilisations	mt pp mt pp mt pp	168.8 75.9 93.0	172.4 78.9 93.6	177.0 83.2 93.8	181.4 82.5 98.8	187.0 86.1 100.9	193.1 89.9 103.2	199.5 93.9 105.6	205.9 97.9 108.0	212.3 101.4 110.9	219.2 105.5 113.7	20.8 27.8 15.0
MONDE		540.5	FF ( .	540.4	F//:		5046	5046	(00.5	(145	(0.4.7	10.0
Production	mt pp	548.5	556.4	563.1	566.4	576.3	584.9	594.2	603.7	614.3	624.7	10.3

Notes: a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. 6) Moyenne pondérée du prix à la ferme pour le lait commercial et le lait destiné à la transformation. c) Prix moyen du lait destiné à la transformation. d) Prix du lait liquide, classe 1, Ontario. e) Revenu cible du lait à usage industriel. f) Moyenne pondérée du prix à la ferme du lait de vache cru. g) Prix au producteur. fu) Prix moyen à la production pour l'ensemble du lait. i) Prix au producteur, lait brut 4° grade. j) Prix moyen à la production. de lait vers matière grasse 0.043. l) Prix moyen de livraison à l'état. m) Prix moyen à la ferme du lait destiné à la transformation, 3.5 % de mg, Minnesota-Wisconsin. n) Prix moyen perçu par les producteurs pour l'ensemble du lait. d) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L' Islande n'est pas comprise. p) Prix du lait au producteur. q) Prix au producteur. r) Exclut AEI.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 25 - PROJECTIONS DE BEURRE

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>b</sup>	kt pp kt pp kt pp AUD/100 kg	160 65 106 252	172 61 124 235	151 56 108 271	165 66 107 276	160 61 106 231	157 59 105 242	151 58 104 251	155 57 105 259	160 57 110 265	163 56 113 268	-0.9 -15.3 6.2 -2.8
CANADA												
Production Consommation Exportations Prix <sup>c</sup>	kt pp kt pp kt pp CAD/100 kg	85 83 5 549	77 81 1 556	82 83 1 571	82 87 8 587	80 88 10 608	77 90 3 620	80 91 3 633	82 91 3 645	84 92 3 658	85 93 3 671	3.1 6.7 -64.6 14.3
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Stocks d'intervention Prix <sup>e</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp EUR/100 kg	1 862 1 770 101 184 258 96 337	1 881 1 799 104 176 293 119 337	1 860 1 797 114 172 298 130 337	1 912 1 743 120 208 378 211 323	1 823 1 746 143 201 397 229 328	1 773 1 735 146 197 383 216 330	1 746 1 723 149 195 360 193 323	1 742 1 726 151 187 341 173 311	1 726 1 730 153 179 311 143 299	1 718 1 730 154 177 275 108 292	-10.2 -0.8 28.4 -15.0 -27.2 -48.9 -9.6
HONGRIE	_											
Production Consommation Exportations	kt pp kt pp kt pp	15 13 2	12 12 1	15 14 2	17 13 4	18 14 5	18 14 5	17 14 4	17 14 4	17 14 4	17 14 4	1.7 5.8 5.9
JAPON												
Production Consommation Importations Prix <sup>f</sup>	kt pp kt pp kt pp '000 JPY/100 kg	86 86 0 97	88 83 0 95	80 91 0 94	91 92 4 95	89 91 2 94	88 91 2 94	88 90 1 94	87 89 1 95	87 89 0 96	87 88 0 95	-4.7 -4.3 -100.0 0.1
CORÉE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	4 4 1	4 5 1	5 6 1	5 6 1	5 6 1	5 6 1	4 5 1	4 5 1	4 5 1	4 5 1	-8.6 -14.2 -18.5
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>g</sup>	kt pp kt pp kt pp MXN/100 kg	14 45 31 2 643	16 50 34 2 848	15 49 35 3 336	18 57 40 2 230	18 57 39 2 673	19 63 44 2 870	19 65 46 2 969	19 68 49 3 035	19 71 51 3 183	20 74 54 3 380	11.2 28.5 36.3 51.5
NOUVELLE- ZÉLANDE												
Production <sup>6</sup> Consommation Exportations <sup>i, i</sup> Prix <sup>6, i</sup>	kt pp kt pp kt pp NZD/100 kg	358 31 299 307	350 31 318 289	391 31 309 329	391 31 313 318	426 31 357 269	433 31 394 285	446 30 411 308	461 30 420 329	477 30 427 352	497 30 447 372	27.2 -4.2 42.7 17.0

Pour les notes, voir en fin d'annexe.

Tableau annexe 25 - PROJECTIONS DE BEURRE (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Exportations Importations Prix <sup>k</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp PLN/100 kg	169 166 6 6 949	165 163 3 12 1 207	179 168 19 3 907	168 167 11 3 999	180 172 7 3 1 028	181 173 10 3 1 013	186 181 11 3 997	192 184 11 3 1 006	196 188 12 3 999	200 190 12 3 1 009	18.7 13.4 9.1 0.0 1.0
ÉTATS-UNIS	Ū											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période Prix <sup>i</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	552 564 5 21 14 311	570 586 4 19 11 261	561 581 0 34 25 370	613 587 0 20 71 236	589 596 10 16 70 269	567 589 20 16 44 290	559 574 20 16 25 292	560 562 20 16 19 292	563 563 20 16 15 299	573 567 20 16 17 312	-6.6 -3.4 0.0 -20.0 -76.1 32.1
AUTRES OCDE <sup>m</sup>												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	263 246 17	267 253 14	274 254 20	278 260 17	262 247 15	264 250 14	268 254 14	271 257 14	274 261 13	277 264 13	-0.2 1.3 -22.1
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>n</sup>	kt pp kt pp kt pp ARS/100 kg	49 45 5 395	47 44 6 396	46 43 3 402	39 36 3 531	41 37 4 920	42 38 3 1 165	43 39 5 1 339	44 39 5 1 398	45 41 5 1 448	47 41 6 1 480	19.5 13.1 106.2 178.7
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	77 83 -7	79 89 –10	81 80 1	83 83 0	86 78 8	88 89 -2	89 90 -1	91 93 -2	93 95 -3	95 98 -2	14.9 18.2 
CHINE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	80 97 17	82 100 18	84 102 18	82 101 19	93 112 19	96 116 19	101 121 20	108 128 20	113 133 20	120 140 21	46.1 39.6 11.0
RUSSIE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	269 392 125	265 332 60	270 380 110	281 396 115	305 413 114	319 429 116	331 446 119	332 465 138	341 480 144	348 496 152	24.2 25.3 32.4
AEI												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	125 92 31	135 105 30	160 99 53	136 99 37	132 99 33	132 100 33	131 100 31	129 100 29	125 100 25	123 101 22	-9.7 1.3 -39.4
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	2 886 3 197 -345	3 004 3 412 -408	3 251 3 616 -355	3 205 3 538 -374	3 349 3 754 -404	3 504 3 926 -422	3 666 4 093 -427	3 825 4 229 -404	3 966 4 360 -393	4 132 4 534 -401	28.9 28.1 7.4

Noles: a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation f.a.b. c) Prix de soutien en gros. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Prix de gros moyen du beurre de marque à Cologne. f) Prix de gros moyen pour les principaux utilisateurs. g) Valeur de la production divisée par le volume de la production. h) Inclut la matière grasse liquide anhydre mesurée en beurre équivalent. i) Inclut la MGLA mesurée en poids produit. j) L'année se termine le 30 juin. h) Prix de gros, sortie usine. l) Prix de gros moyen du beurre de catégorie A, Chicago. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix de gros (precios mayoristas).

**p** : préliminaire ; **e** : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 26 - PROJECTIONS DE FROMAGE

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>b</sup>	kt pp kt pp kt pp AUD/100 kg	347 217 179 393	385 224 220 367	387 204 219 434	386 207 216 473	379 210 208 387	375 213 197 393	379 214 200 404	392 216 211 414	405 217 223 427	423 222 236 432	9.7 7.2 9.1 –8.6
CANADA												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>c</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp CAD/100 kg	329 327 22 22 709	328 332 25 18 730	322 323 23 18 748	318 329 21 15 758	321 332 21 11 773	325 338 21 9 783	332 344 21 9 791	337 349 21 9 823	340 352 21 10 852	344 355 21 10 883	8.0 7.9 0.0 -33.8 16.5
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Prix <sup>e</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp EUR/100 kg	6 820 6 500 141 457 407	6 900 6 600 149 458 404	7 159 6 844 174 470 428	7 197 6 852 150 490 377	7 254 6 979 171 458 380	7 318 7 031 174 470 389	7 440 7 134 177 489 382	7 548 7 252 180 479 371	7 638 7 362 183 459 355	7 665 7 407 186 443 342	6.5 8.1 24.0 -9.5 -9.2
HONGRIE												
Production Consommation Exportations	kt pp kt pp kt pp	65 56 16	66 58 19	71 61 21	72 73 13	77 78 9	82 83 10	85 88 11	89 93 11	97 98 12	101 103 12	39.7 41.7 -8.7
JAPON												
Production f dont: nationale Consommation Importations Prix f	kt pp kt pp kt pp kt pp '000 JPY/100 kg	122 35 227 192 34	123 34 243 209 28	123 34 241 206 33	125 35 244 210 31	125 35 244 209 32	126 36 246 210 32	129 36 252 216 32	132 36 257 221 32	133 37 259 223 33	136 37 264 227 33	8.4 5.3 7.9 8.4 7.6
CORÉE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	13 35 23	15 44 31	20 53 35	21 65 44	21 65 44	20 66 45	20 66 46	19 66 47	19 66 47	18 67 48	-13.5 2.9 10.6
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>i</sup>	kt pp kt pp kt pp MXN/100 kg	126 170 44 3 745	134 187 54 4 292	140 205 66 4 776	145 210 65 3 650	147 212 65 4 262	148 213 65 4 509	150 215 64 4 678	158 222 64 4 761	166 230 64 4 791	175 238 63 4 834	20.7 13.5 -2.5 32.4
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Exportations <sup>i</sup> Prix <sup>b, i</sup>	kt pp kt pp kt pp NZD/100 kg	267 37 241 407	297 38 240 409	281 38 256 478	304 38 265 502	285 38 268 364	314 38 282 381	332 38 310 405	350 37 323 425	372 37 339 443	394 37 361 456	29.5 -3.7 36.1 -9.2

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 26 - PROJECTIONS DE FROMAGE (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>k</sup>	kt pp kt pp kt pp PLN/100 kg	477 450 34 1 067	470 445 34 1 160	494 453 45 1 212	503 461 46 1 248	502 459 48 1 236	508 463 50 1 207	510 464 51 1 202	517 471 52 1 219	533 487 52 1 222	537 489 54 1 231	6.8 6.1 17.4 -1.3
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Importations Exportations Prix <sup>l</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	3 547 3 660 175 46 306	3 746 3 845 186 47 256	3 687 3 854 198 52 319	3 829 3 990 215 55 265	3 998 4 153 215 60 263	4 164 4 315 215 60 286	4 271 4 423 215 62 296	4 377 4 527 217 65 300	4 483 4 635 220 67 306	4 635 4 786 222 70 314	21.0 19.9 3.3 27.3 18.7
AUTRES OCDE <sup>m</sup>												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	634 570 65	614 561 55	612 544 70	617 557 60	633 572 62	645 582 64	655 590 66	665 597 69	673 604 70	681 611 70	10.3 9.7 16.9
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix"	kt pp kt pp kt pp ARS/100 kg	439 423 20 281	453 440 25 283	441 429 12 284	375 368 7 374	396 391 5 634	406 393 13 799	417 400 17 920	430 410 20 972	442 420 22 1 001	454 430 24 1 022	21.2 17.0 243.0 173.3
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	433 451 –18	445 458 -13	460 466 -6	466 480 -14	484 489 -6	496 508 -12	503 523 –21	516 535 –20	528 553 –25	540 570 –30	16.1 18.9 110.4
CHINE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	195 204 10	206 218 12	217 229 12	212 224 12	240 253 13	249 262 13	262 275 13	279 292 13	292 306 14	310 323 14	46.1 44.1 11.0
RUSSIE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	200 330 134	220 275 60	260 394 140	305 436 136	326 455 142	337 473 146	350 494 154	354 516 171	367 534 177	379 558 190	24.2 28.2 39.9
AEI												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	63 53 10	67 56 11	100 65 34	97 65 32	92 65 27	90 65 25	86 66 21	82 66 16	76 66 10	73 66 7	-24.7 1.3 -77.6
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	1 865 2 115 -283	1 916 2 265 -331	1 822 2 075 -291	1 859 2 169 -281	1 933 2 158 -225	2 004 2 242 -237	2 080 2 347 -267	2 159 2 416 -256	2 229 2 476 -247	2 308 2 549 -241	24.1 17.5 –14.2

Notes: a) Année se terminant le 30 juin an Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation, f.a.b.. c) Prix industriel du fromage cheddar. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix de gros moyen, départ entrepôt, Emmental Kempten, Cologne. f) Est inclus le fromage produit à partir d'importations de fromage naturel. g) Y compris les importations de fromage naturel. d) Prix moyen à l'importation c.af. du fromage naturel. f) Valeur de la production divisée par le volume de la production. f) Année se terminant le 30 juin. 6) Prix de gros, sortie usine. f) Prix de gros moyen du fromage américain, tranches de 40 livres, f.a.b., Winconsin. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix de gros (precios mayoristas).

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 27 - PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>6</sup>	kt pp kt pp kt pp AUD/100 kg	237 43 202 257	246 48 218 219	244 33 203 343	261 54 211 333	258 51 209 245	251 50 202 250	255 50 211 264	259 50 209 277	264 50 216 289	272 50 225 295	4.1 -7.6 6.3 -11.5
CANADA	_											
Production Consommation Exportations Prix <sup>c</sup>	kt pp kt pp kt pp CAD/100 kg	76 38 36 453	75 34 32 467	90 45 46 483	98 53 45 495	92 61 32 514	97 81 14 519	100 87 14 526	102 84 14 533	105 90 15 541	104 90 15 547	5.7 70.4 –66.7 10.5
UE 15												
Production Consommation Importations <sup>d</sup> Exportations <sup>d</sup> Stocks, fin de période Stocks d'intervention Prix <sup>e</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp kt pp EUR/100 kg	1 106 932 69 246 224 105 212	1 092 973 78 358 130 7 229	1 005 879 57 143 170 0 227	1 112 844 50 192 295 125 194	979 894 99 193 285 116 193	866 830 101 179 243 73 199	844 827 103 170 193 23 198	842 819 104 150 170 0	837 804 105 138 170 0	803 769 106 140 170 0 182	-27.7 -8.9 114.5 -26.9 -42.4 -100.0 -6.1
HONGRIE												
Production Consommation	kt pp kt pp	5 5	5 4	5 4	6 5	6 5	6 5	6 5	5 4	5 4	5 4	-11.3 -4.8
JAPON	••											
Production Consommation Importations Prix <sup>f</sup>	kt pp kt pp kt pp '000 JPY/100 kg	192 242 53 19	194 231 49 15	175 212 51 21	178 207 44 17	174 219 44 18	174 219 45 19	175 222 47 19	175 224 49 19	175 226 52 19	175 231 56 18	-2.0 11.4 27.9 6.3
CORÉE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	20 24 3	24 20 3	22 31 5	22 28 5	24 28 5	25 29 5	26 29 4	27 30 4	29 32 4	30 32 4	33.2 14.4 –29.4
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>g</sup>	kt pp kt pp kt pp MXN/100 kg	26 139 113 1 887	27 143 116 1 805	29 147 118 2 373	30 149 113 1 650	31 148 118 2 037	31 151 121 2 102	32 154 124 2 234	33 158 127 2 320	33 164 131 2 390	34 168 135 2 445	12.4 12.6 19.7 48.2
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Exportations <sup>h</sup> Prix <sup>h, h</sup>	kt pp kt pp kt pp NZD/100 kg	246 25 225 331	256 35 220 328	304 35 240 452	340 35 301 412	369 35 341 321	379 35 356 350	404 34 379 381	415 34 390 407	427 34 393 430	441 34 407 449	29.7 -3.5 35.0 8.9

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 27 - PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>i</sup>	kt pp kt pp kt pp PLN/100 kg	128 39 98 628	128 58 86 690	151 53 108 814	144 62 88 675	146 56 96 652	141 50 97 637	135 39 102 641	136 38 104 652	140 35 111 659	142 32 116 663	-1.6 -48.3 31.5 -1.8
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation <sup>f</sup> Exportations Stocks, fin de période Prix <sup>®</sup>	kt pp kt pp kt pp kt pp USD/100 kg	597 380 146 187 231	659 345 142 288 224	641 376 150 406 222	683 477 100 515 206	623 566 175 400 184	557 560 225 175 191	524 477 125 100 195	510 408 125 80 200	496 441 68 70 205	489 434 68 60 209	-28.5 -9.1 -32.1 -88.3 1.4
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	76 41 35	69 32 36	73 37 36	73 36 38	71 38 33	70 38 31	69 40 29	67 41 26	66 43 23	66 44 22	-10.1 22.4 -41.1
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>m</sup>	kt pp kt pp kt pp ARS/100 kg	43 23 20 269	45 23 22 246	44 22 22 271	38 19 19 370	39 20 19 597	40 21 19 757	42 21 20 879	43 22 21 919	44 23 21 948	45 24 22 968	19.8 26.9 13.0 161.8
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	58 97 –37	62 99 -31	65 76 –11	66 77 –11	68 85 -17	67 84 -17	67 84 –17	68 87 –19	68 89 –21	69 91 <b>–</b> 22	4.1 18.9 111.2
CHINE												
Consommation Importations	kt pp kt pp	68 17	80 22	92 22	105 24	108 24	112 26	116 26	121 27	127 28	133 31	26.7 25.1
RUSSIE												
Production Consommation Importations Exportations	kt pp kt pp kt pp kt pp	145 161 44 29	125 128 51 48	130 165 50 15	142 170 48 20	147 171 44 20	150 176 46 20	153 183 50 20	152 192 61 20	153 201 68 20	154 210 76 20	8.8 24.1 59.3 0.0
AEI												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	47 19 27	61 13 49	82 36 45	65 36 29	69 36 33	76 36 40	83 36 47	92 36 56	100 36 63	111 37 74	69.1 1.3 152.3
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	357 1 026 -713	292 1 229 -839	214 863 -677	212 931 -740	256 1 046 -790	291 1 104 -813	337 1 073 -736	363 1 078 -715	399 1 047 -649	427 1 094 -667	101.9 17.6 -9.8

Notes: a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation, f.a.b. c) Prix de gros moyen. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Prix de gros moyen du lait écr. en poudre à Cologne. f) Prix unitaire à l'importation pour l'utilisation en alimentation animale. g) Prix moyen à l'importation c.a.f., lait en poudre entier et écrémé. h) Année se terminant le 30 juin. h) Prix de gros, sortie usine. j) L'alimentation animale domestique n'est pas comprise. h) Prix de gros moyen, lait écrémé en poudre, f.a.b., états du centre. l) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix de gros (precios mayoristas).

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 28 - PROJECTIONS DE LACTOSÉRUM EN POUDRE ET DE CASÉINE

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Échanges nets, lac. en p. Exportations, caséine	kt pp kt pp	34.4 8.6	37.4 10.6	36.1 7.8	39.9 6.7	39.6 7.2	40.6 9.7	37.7 8.8	37.1 7.9	37.9 8.1	38.2 8.2	-4.3 23.5
CANADA												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-3.1	-8.8	-7.0	-7.3	-7.7	-8.1	-8.5	-8.9	-9.4	-9.8	34.0
UE 15												
Échanges nets, lac. en p. Caséine	kt pp	231.3	312.9	315.0	304.7	302.0	300.8	309.7	303.5	303.3	298.6	-2.0
production consommation	kt pp kt pp	148.2 144.2	149.9 135.6	158.3 148.7	164.5 152.9	171.5 157.7	177.3 163.5	183.3 168.3	189.3 173.7	195.4 179.3	201.2 185.5	22.3 21.3
échanges nets	kt pp	5.2	14.4	9.6	11.6	13.8	13.8	15.0	15.6	16.1	15.8	35.5
HONGRIE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	2.5	2.6	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	0.0
JAPON												
Échanges nets, lac. en p. Importations, caséine	kt pp kt pp	-35.0 9.9	-32.1 10.4	-36.7 8.5	-40.0 6.8	-43.6 7.5	-47.6 8.2	-51.8 8.9	-56.5 9.6	-61.6 9.8	-67.1 10.0	67.7 47.1
Prix à l'importation, caséine	'000 JPY/100 kg	55.2	48.0	64.9	58.2	49.9	50.6	51.2	51.0	50.6	48.3	-17.0
CORÉE	1	21.1	20.0	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7	20.7	0.0
Échanges nets, lac. en p.	kt pw	-31.1	-38.9	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	0.0
MEXIQUE	1.4	-60.9	-68.0	-74.2	-71.3	-68.9	-66.8	-64.1	-59.7	-54.5	-50.6	-28.9
Échanges nets, lac. en p.	kt pw	-00.9	-08.0	-74.2	-/1.3	-08.9	-00.8	-04.1	-59.7	-54.5	-50.0	-28.9
NOUVELLE-ZÉLANDE Échanges nets, lac. en p.	kt pw	4.9	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	0.0
Exportations, caséine Prix à l'exportation, caséine	kt pw USD/100 kg	102.1 442.0	102.4 403.8	111.5 498.7	110.8 464.3	130.0 359.3	138.4 402.9	138.9 420.1	139.2 429.5	140.9 438.6	146.5 439.1	32.2 -5.4
POLOGNE	J											
Échanges nets, lac. en p. Exportations, caséine	kt pp kt pp	11.7 10.0	12.8 10.0	12.8 10.0	12.1 10.0	11.3 10.0	10.6 10.0	9.8 10.0	9.0 10.0	9.0 10.0	8.6 10.0	-29.2 0.0
ÉTATS-UNIS	11											
Lactosérum en poudre production	kt pp	531.1	539.0	539.0	552.7	563.2	574.8	587.8	602.5	616.8	632.1	14.4
consommation exportations	kt pp kt pp	413.6 123.8	418.0 127.0	415.0 130.0	425.7 133.0	433.9 135.4	444.1 136.8	456.1 137.7	469.7 138.8	484.1 138.8	498.8 139.3	17.2 4.7
prix <sup>a</sup>	USD/100 kg	45.7	44.4	42.4	48.4	52.7	55.6	57.1	59.0	62.1	64.6	33.5
Importations, caséine	kt pp	70.2	70.0	70.0	69.7	69.2	69.6	69.6	69.7	69.8	70.4	1.0
ÁRGENTINE	let mm	6.2	28.1	28.1	28.0	27.9	27.9	27.8	27.7	27.7	27.6	-1.5
Échanges nets, lac. en p.  BRÉSIL	kt pp	0.2	28.1	28.1	28.0	21.9	21.9	21.8	21.1	21.1	27.0	-1.5
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-31.1	-43.1	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	0.0
CHINE	кі рр	-51.1	-45.1	-51.4	-51.4	-51.4	-51.4	-51.4	-51.4	-51.4	-57.4	0.0
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-95.7	-122.8	-129.9	-137.9	-148.4	-152.3	-164.0	-173.3	-183.1	-194.7	41.2
RUSSIE	vr hh	<del>-</del> 77.1	-122.0	-147.9	-151.9	-140.4	-1,74.5	-104.0	-115.5	-105.1	-174.7	41.2
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
AEI												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	0.0
RESTE DU MONDE <sup>6</sup>												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-170.1	-227.6	-227.3	-250.0	-236.4	-232.0	-224.4	-207.9	-198.3	-180.1	-28.0

Notes: a) Prix de gros usine, lactosérum en poudre comestible, Wisconsin. b) Exclut les AEI.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 29 - PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations	kt pp kt pp kt pp	160 35 128	187 39 153	205 44 167	189 26 166	219 32 193	240 49 197	246 50 202	255 60 201	268 61 213	281 65 221	49.0 149.2 33.3
UE 15												
Production Consommation Exportations <sup>6</sup>	kt pp kt pp kt pp	885 333 559	841 275 571	809 243 571	828 335 498	837 373 469	846 367 484	863 378 490	880 401 484	897 428 474	915 450 470	10.5 34.3 -5.7
JAPON												
Production Consommation	kt pp kt pp	53 53	52 52	51 51	51 51	50 50	49 49	48 48	47 47	46 46	45 45	-11.5 -11.5
MEXIQUE												
Production Consommation Importations Prix <sup>c</sup>	kt pp kt pp kt pp MXN/100 kg	143 185 44 4 321	160 206 47 4 730	181 222 43 5 441	179 219 42 4 670	184 222 40 5 452	188 224 37 5 767	192 225 35 5 984	193 224 32 6 090	193 222 30 6 129	195 222 28 6 183	8.9 1.1 -32.7 32.4
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production Consommation Exportations <sup>d</sup> Prix <sup>e</sup>	kt pp kt pp kt pp NZD/100 kg	387 2 386 346	373 4 373 347	444 4 444 440	455 4 451 410	478 4 474 331	511 4 508 363	531 4 527 389	553 4 549 411	582 4 578 436	610 4 606 455	34.0 0.0 34.2 10.8
POLOGNE												
Production Consommation Exportations	kt pp kt pp kt pp	36 31 7	30 32 1	34 20 16	40 39 4	38 37 4	40 39 4	42 40 5	43 41 5	45 43 5	45 43 5	12.5 10.4 25.0
ÉTATS-UNIS												
Production Consommation Exportations Stocks, fin de période	kt pp kt pp kt pp kt pp	55 49 8 2	51 49 5 2	51 47 5 2	0.0 0.0 0.0 0.0							
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	40 26 14	41 24 16	39 27 12	40 27 14	44 29 16	47 30 17	49 32 17	51 32 19	51 32 19	51 31 19	26.4 17.6 43.7
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations Prix <sup>g</sup>	kt pp kt pp kt pp ARS/100 kg	203 105 102 340	202 85 118 327	197 115 82 333	169 97 71 408	177 103 74 682	181 107 74 862	186 110 76 991	191 113 78 1 043	197 117 80 1 078	202 121 81 1 096	19.6 24.1 13.5 168.4
BRÉSIL												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	263 367 -104	271 377 -106	279 320 -41	285 322 -37	289 336 -47	302 345 -43	307 352 -45	314 360 -46	321 371 –50	329 385 -56	15.3 19.4 51.0
CHINE												
Consommation Exportations Importations	kt pp kt pp kt pp	488 9 52	563 10 51	570 20 50	580 20 54	600 10 57	627 10 58	659 10 59	689 10 64	718 10 66	740 10 69	27.6 -49.3 26.9
RUSSIE												
Production Consommation Importations	kt pp kt pp kt pp	82 103 24	75 81 9	85 91 9	87 93 9	84 94 13	87 96 13	90 101 15	88 104 19	89 108 21	90 111 24	3.0 19.6 177.7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 29 - PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE (suite)

Année civile <sup>a</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AEI												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	45 36 9	44 33 11	50 39 11	44 32 13	40 25 14	36 20 16	33 16 17	32 13 18	30 11 20	30 9 21	-33.1 -72.9 66.8
RESTE DU MONDE												
Production Consommation Échanges nets	kt pp kt pp kt pp	389 1 371 -982	400 1 446 -1 020	407 1 574 -1 167	413 1 495 -1 082	427 1 509 -1 082	441 1 584 -1 143	455 1 629 -1 175	469 1 655 -1 186	482 1 697 -1 215	496 1 734 -1 238	20.0 16.0 14.4

Notes: 4) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. (b) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. (c) Valeur de la production divisée par le volume de la production. (d) Incluant les exportations des autres produits laitiers faits à partir du lait entier en poudre. (e) Prix à l'exportation. (f) Sont inclus la Corée, la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. Exclut l'Islande. (g) Prix de gros (precios mayoristas).

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 30 - PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS LAITIERS<sup>a</sup>

Année civile <sup>6</sup>		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	99.9 3.4 11.4 2.2 1.9	100.7 3.2 11.7 2.5 2.0	98.6 2.9 10.5 1.7 2.3	97.0 3.4 10.5 2.7 1.3	98.3 3.1 10.5 2.6 1.6	102.0 2.9 10.6 2.5 2.4	104.5 2.9 10.6 2.5 2.5	104.6 2.8 10.6 2.4 2.9	104.0 2.8 10.6 2.4 3.0	105.1 2.7 10.7 2.4 3.1	8.4 -19.4 2.0 -12.1 137.0
CANADA	ng personne	1.7	2.0	2.7	1.5	1.0	2.1	2.7	2.7	5.0	2.1	151.0
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne	91.0 2.7 10.7 1.3	92.1 2.6 10.8 1.1	91.0 2.7 10.4 1.4	89.4 2.8 10.5 1.7	88.5 2.8 10.5 1.9	88.0 2.8 10.6 2.5	87.6 2.8 10.7 2.7	87.5 2.8 10.8 2.6	87.6 2.8 10.8 2.8	87.7 2.8 10.9 2.8	-1.9 2.5 3.7 63.7
UE 15												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	75.3 4.7 17.3 2.5 0.9	75.2 4.8 17.6 2.6 0.7	75.6 4.8 18.2 2.3 0.6	74.8 4.6 18.2 2.2 0.9	74.9 4.6 18.6 2.4 1.0	74.9 4.6 18.7 2.2 1.0	75.9 4.6 19.0 2.2 1.0	77.2 4.6 19.3 2.2 1.1	77.3 4.6 19.6 2.1 1.1	78.3 4.6 19.8 2.1 1.2	4.6 -0.5 8.4 -8.6 34.7
HONGRIE												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne	55.2 1.2 5.5 0.4	57.1 1.2 5.7 0.4	57.7 1.4 5.9 0.4	61.9 1.3 7.2 0.5	66.2 1.4 7.7 0.5	70.0 1.4 8.3 0.5	72.0 1.4 8.8 0.5	70.2 1.4 9.3 0.4	70.2 1.4 9.8 0.4	70.6 1.4 10.4 0.4	14.1 8.2 45.0 -2.6
JAPON	0.1											
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	38.4 0.7 1.8 1.9 0.4	38.0 0.7 1.9 1.8 0.4	37.7 0.7 1.9 1.7 0.4	37.9 0.7 1.9 1.6 0.4	38.2 0.7 1.9 1.7 0.4	38.5 0.7 1.9 1.7 0.4	38.8 0.7 2.0 1.7 0.4	39.1 0.7 2.0 1.8 0.4	39.4 0.7 2.0 1.8 0.4	39.7 0.7 2.1 1.8 0.4	4.7 -4.2 8.1 11.6 -11.4
CORÉE												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne	26.8 0.1 0.8 0.5	23.7 0.1 0.9 0.4	30.1 0.1 1.1 0.7	29.0 0.1 1.4 0.6	28.5 0.1 1.4 0.6	28.3 0.1 1.4 0.6	27.1 0.1 1.4 0.6	26.6 0.1 1.4 0.6	26.2 0.1 1.3 0.6	25.6 0.1 1.3 0.7	-11.7 -17.3 -0.8 10.3
MEXIQUE												
Lait' Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	30.4 0.5 1.8 1.4 1.9	31.4 0.5 1.9 1.5 2.1	32.0 0.5 2.1 1.5 2.2	32.7 0.6 2.1 1.5 2.2	33.4 0.6 2.1 1.4 2.2	34.1 0.6 2.0 1.4 2.2	35.0 0.6 2.0 1.5 2.1	35.9 0.6 2.1 1.5 2.1	36.8 0.7 2.1 1.5 2.1	37.7 0.7 2.2 1.5 2.0	15.5 18.6 4.7 3.9 –6.6
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	86.7 8.2 9.8 6.6 0.5	86.2 8.2 10.0 9.1 0.9	85.7 8.2 10.0 9.1 0.9	83.9 8.0 9.8 8.9 0.9	83.0 7.8 9.7 8.8 0.9	82.6 7.7 9.6 8.7 0.9	82.0 7.6 9.4 8.6 0.9	81.8 7.6 9.3 8.5 0.9	81.7 7.5 9.3 8.5 0.9	81.5 7.5 9.2 8.4 0.9	-2.8 -6.4 -5.9 -5.7 -2.2

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 30 - PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS LAITIERS<sup>a</sup> (suite)

Année civile <sup>6</sup>		Moyen ne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE <sup>c</sup>												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	74.2 4.3 11.6 1.0 0.8	71.8 4.2 11.5 1.5 0.8	64.1 4.3 11.7 1.4 0.5	69.8 4.3 11.9 1.6 1.0	64.9 4.4 11.9 1.4 0.9	65.2 4.5 12.0 1.3 1.0	65.2 4.7 12.0 1.0 1.0	65.0 4.8 12.1 1.0 1.1	65.8 4.9 12.6 0.9 1.1	65.1 4.9 12.6 0.8 1.1	-6.7 13.0 5.7 -48.4 10.0
ÉTATS-UNIS	* /	00 (	0.5.5	05.0	00.0	00.5	0.5.5	0.5.1	0//	06.1	05.6	2.0
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre <sup>d</sup> Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	88.6 2.1 13.4 1.4 0.2	87.7 2.1 14.0 1.3 0.2	85.9 2.1 13.8 1.3 0.2	89.0 2.1 14.1 1.7 0.2	88.5 2.1 14.6 2.0 0.2	87.7 2.1 15.0 2.0 0.2	87.1 2.0 15.3 1.7 0.2	86.6 1.9 15.6 1.4 0.2	86.1 1.9 15.8 1.5 0.2	85.6 1.9 16.2 1.5 0.2	-3.8 -7.3 15.1 -12.8 -4.0
AUTRES OCDE												
Lait' Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	30.3 2.6 6.1 0.4 0.2	32.8 2.7 5.9 0.3 0.2	23.9 2.6 5.7 0.4 0.2	23.4 2.7 5.7 0.4 0.2	30.0 2.5 5.8 0.4 0.2	30.7 2.5 5.9 0.4 0.2	31.2 2.5 5.9 0.4 0.2	31.8 2.5 5.9 0.4 0.2	32.4 2.6 5.9 0.4 0.2	32.3 2.6 6.0 0.4 0.2	38.2 -4.3 3.7 15.7 11.9
ARGENTINE												
Lait Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	60.3 1.2 11.6 0.6 2.9	60.9 1.2 11.9 0.6 2.3	58.2 1.1 11.4 0.6 3.1	56.3 1.0 9.7 0.5 2.6	58.1 1.0 10.2 0.5 2.7	59.7 1.0 10.1 0.5 2.8	60.9 1.0 10.2 0.5 2.8	62.1 1.0 10.4 0.6 2.9	63.4 1.0 10.5 0.6 2.9	64.7 1.0 10.7 0.6 3.0	15.1 6.8 10.5 19.8 17.1
BRÉSIL												
Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	0.5 2.7 0.6 2.2	0.5 2.7 0.6 2.2	0.5 2.7 0.4 1.9	0.5 2.8 0.4 1.8	0.4 2.8 0.5 1.9	0.5 2.8 0.5 1.9	0.5 2.9 0.5 1.9	0.5 2.9 0.5 2.0	0.5 3.0 0.5 2.0	0.5 3.1 0.5 2.1	10.5 11.1 11.2 11.6
CHINE												
Lait <sup>l</sup> Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	4.2 0.1 0.2 0.1 0.4	4.4 0.1 0.2 0.1 0.4	4.5 0.1 0.2 0.1 0.4	6.0 0.1 0.2 0.1 0.5	6.8 0.1 0.2 0.1 0.5	7.0 0.1 0.2 0.1 0.5	7.3 0.1 0.2 0.1 0.5	7.7 0.1 0.2 0.1 0.5	8.0 0.1 0.2 0.1 0.5	8.5 0.1 0.2 0.1 0.6	40.8 34.2 38.6 21.8 22.7
RUSSIE												
Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	2.7 2.3 1.1 0.7	2.3 1.9 0.9 0.6	2.6 2.7 1.1 0.6	2.7 3.0 1.2 0.6	2.9 3.1 1.2 0.7	3.0 3.3 1.2 0.7	3.1 3.4 1.3 0.7	3.2 3.6 1.3 0.7	3.4 3.7 1.4 0.8	3.5 3.9 1.5 0.8	28.1 31.1 26.9 22.3
AEI												
Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	0.6 0.4 0.1 0.3	0.7 0.4 0.1 0.2	0.7 0.5 0.3 0.3	0.7 0.5 0.3 0.2	0.7 0.5 0.3 0.2	0.7 0.5 0.3 0.1	0.7 0.5 0.3 0.1	0.7 0.5 0.3 0.1	0.7 0.5 0.3 0.1	0.7 0.5 0.3 0.1	0.0 0.0 0.0 -73.3
RESTE DU MONDE	I /	20.0	20.7	20.1	20.1	20.2	20.2	20.5	20.5	20.1	20.2	4.0
Lait <sup>l</sup> Beurre Fromage Lait écrémé en poudre Lait entier en poudre	L/personne kg/personne kg/personne kg/personne kg/personne	29.0 1.0 0.7 0.3 0.4	28.6 1.1 0.7 0.4 0.5	28.1 1.1 0.6 0.3 0.5	29.1 1.1 0.7 0.3 0.5	29.2 1.1 0.6 0.3 0.4	29.3 1.1 0.7 0.3 0.5	29.5 1.2 0.7 0.3 0.5	29.7 1.2 0.7 0.3 0.5	30.1 1.2 0.7 0.3 0.5	30.3 1.2 0.7 0.3 0.5	4.3 16.2 6.5 6.6 5.2

Notes: a) Le lait exclut l'utilisation à la ferme. b) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. c) Au Mexique, en Suisse, en Turquie et en Pologne, l'utilisation à la ferme est importante. d) L'alimentation du bétail n'est pas comprise. e) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie (et la Corée pour lait entier en poudre). L'Islande n'est pas comprise. f) Lait liquide et autres produits laitiers non spécifiés. g) Exclut les AEI.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 31 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BEURRE ET LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
BEURRE												
RÉPUBLIQUE TCHÈC	QUE <sup>a</sup>											
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	64 41 24 1	64 42 22 1	65 42 24 1	65 44 25 4	67 44 25 2	66 44 23 1	66 45 22 1	66 45 22 1	66 46 21 1	66 46 21 1	1.5 4.5 -16.0 -75.0
NORVÈGE <sup>₽</sup>												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	18 16 2 0	18 16 2 0	18 16 2 0	18 16 2 0	19 17 2 0	19 17 2 0	20 18 2 0	20 18 2 0	21 19 2 0	21 19 2 0	15.4 17.2 0.0 0.0
RÉPUBLIQUE SLOVA	QUE <sup>a</sup>											
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	16 14 2 0	16 14 2 1	17 16 2 1	15 14 2 1	15 13 2 1	15 13 2 1	15 13 2 1	15 13 2 1	15 13 2 1	14 13 2 1	-4.5 -8.4 33.3 0.0
SUISSE <sup>6</sup>												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	39 44 0 5	37 44 0 7	42 47 0 6	43 48 2 7	42 48 0 6	43 49 0 6	43 49 0 6	44 50 0 6	45 50 0 5	46 51 0 5	6.0 6.0 -100.0 -25.4
TURQUIE <sup>a</sup>												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	127 131 0 4	133 137 0 4	132 133 0 1	136 138 0 2	120 125 0 5	122 127 0 5	124 129 0 5	126 131 0 5	128 133 0 5	130 135 0 5	-4.5 -2.3  150.0
LAIT ÉCRÉMÉ EN PO	UDRE											
RÉPUBLIQUE TCHÈC	UE <sup>a</sup>											
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	35 8 27 0	35 5 29 0	40 5 35 0	36 5 31 0	36 7 30 1	36 8 30 2	37 10 30 3	37 11 30 4	38 13 30 5	38 14 30 6	5.6 180.0 -3.2
NORVÈGE <sup>6</sup>												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	4 4 0 0	4 4 0 0	4 4 0 0	4 4 0 0	4 4 0 0	3 3 0 0	3 3 0 0	3 3 0 0	3 3 0 0	3 3 0 0	-28.9 -29.1 0.0
RÉPUBLIQUE SLOVA	QUE <sup>a</sup>											
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	9 4 5 1	8 4 5 2	9 5 6 2	8 4 5 2	8 4 4 2	7 4 5 3	7 4 4 2	7 4 4 2	7 4 4 2	7 4 5 2	-3.9 2.8 -8.6 0.0
SUISSE <sup>b</sup>												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	27 19 8 0	22 14 9 0	20 18 2 0	26 18 8 0	24 18 6 0	23 18 6 0	22 18 4 0	20 18 2 0	18 18 0 0	18 18 0 0	-30.9 -0.2 -100.0
TURQUIE												
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	0 5 0 5	0.0  0.0									

Notes: a) Réponse au questionnaire, été 2002. b) Estimations de l'OCDE.  $\mathbf{p}$ : préliminaire ;  $\mathbf{e}$ : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 32 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BLÉ

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	6											
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	4 015 3 557 2 130 1 427 357 36 903	4 084 3 694 2 240 1 454 326 10 772	4 476 3 810 2 370 1 440 75 11 1 374	3 953 3 821 2 380 1 441 800 10 716	4 440 3 750 2 250 1 500 800 10 800	4 557 3 767 2 300 1 467 800 10 800	4 650 3 810 2 300 1 510 850 10	4 743 3 853 2 300 1 553 900 10 800	4 743 3 853 2 300 1 553 900 10 800	4 743 3 853 2 300 1 553 900 10 800	20.0 0.8 -3.4 7.8 12.5 0.0 11.7
NORVÈGE <sup>€</sup>												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	287 527 80 447 0 239 250	280 444 80 364 0 164 250	280 505 80 425 0 225 250	294 507 82 425 12 225 250	298 509 84 425 14 225 250	301 511 86 425 15 225 250	305 513 88 425 17 225 250	309 514 89 425 19 225 250	312 516 91 425 22 225 250	316 517 92 425 24 225 250	7.2 1.9 11.6 0.0 96.3 0.0 0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	E <sup>β</sup>											
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	1 602 1 525 706 819 69 58 260	1 254 1 385 622 764 10 206 177	1 894 1 552 600 952 70 2 451	1 754 1 513 600 913 467 0 225	1 829 1 482 606 876 426 0 145	1 879 1 495 608 886 383 0 146	1 935 1 505 609 896 432 0 144	1 958 1 515 609 906 442 0 145	1 981 1 527 611 916 453 0 146	2 001 1 538 611 926 464 0 146	14.1 1.6 1.9 1.4 -0.7 
SUISSE												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	557 830 215 615 38 292 737	579 839 265 574 38 299 750	515 810 150 660 38 266 683	575 765 140 625 38 228 683	581 769 137 631 38 226 683	587 772 134 638 38 223 683	593 776 132 644 38 221 683	598 779 129 650 38 219 683	604 783 127 657 38 217 683	605 784 125 659 38 217 683	5.2 2.4 -10.7 5.4 0.0 -5.0 0.0
TURQUIE <sup>6</sup>												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	16 249 16 591 1 260 15 331 2 110 2 226 1 033	17 220 16 750 1 400 15 350 2 438 1 968 500	15 580 16 800 1 400 15 400 2 200 3 420 500	17 775 16 973 1 086 15 887 4 222 3 420 500	17 775 16 973 1 086 15 887 4 222 3 420 500	18 060 17 211 1 086 16 125 4 289 3 420 480	18 349 17 452 1 086 16 366 4 357 3 420 440	18 642 17 696 1 086 16 610 4 427 3 420 380	18 941 17 944 1 086 16 858 4 498 3 420 299	19 244 18 195 1 086 17 109 4 571 3 420 197	8.3 7.2 0.0 7.7 8.3 0.0 -60.6

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 33 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : CÉRÉALES SECONDAIRES

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	6											
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	2 861 2 905 2 145 760 103 122 632	2 379 2 667 1 878 789 53 164 356	2 861 2 799 2 009 790 20 97 495	2 855 2 886 2 071 815 86 72 450	3 285 2 864 2 052 812 371 42 542	3 450 2 933 2 081 852 530 23 552	3 590 2 973 2 091 882 640 23 552	3 640 2 973 2 091 882 690 23 552	3 640 2 973 2 091 882 690 23 552	3 640 2 973 2 091 882 690 23 552	27.5 3.0 1.0 8.2 702.3 -68.1 22.7
NORVÈGE <sup>c</sup>												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	1 039 1 224 1 102 122 0 160 365	1 040 1 170 1 054 116 0 121 335	1 040 1 186 1 069 117 0 140 329	1 025 1 191 1 074 117 0 166 329	1 019 1 196 1 078 118 0 177 329	1 013 1 200 1 082 118 0 188 329	1 007 1 204 1 086 118 0 197 329	1 000 1 208 1 089 119 0 207 329	994 1 211 1 092 119 0 217 329	988 1 214 1 094 119 0 226 329	-3.6 1.9 1.9 1.9  36.0 0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUI	E <sup>β</sup>											
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	1 518 1 424 1 001 423 186 94 280	927 1 165 734 431 30 365 252	1 565 1 446 912 534 66 52 357	1 766 1 783 1 184 599 41 27 326	1 777 1 599 986 614 307 15 211	1 834 1 714 1 034 681 134 17 213	1 879 1 728 1 041 688 179 30 214	1 874 1 712 1 020 692 192 28 212	1 893 1 763 1 051 713 156 26 212	1 892 1 770 1 037 733 147 24 212	7.2 -0.8 -12.4 22.2 257.9 -12.4 -35.0
SUISSE												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	602 901 595 306 8 293 284	609 950 606 344 10 327 286	548 847 467 379 10 275 252	541 754 521 233 10 223 252	545 774 526 249 10 239 252	550 777 531 246 10 237 252	555 780 536 244 10 235 252	560 783 541 242 10 233 252	564 785 546 240 10 231 252	565 786 549 238 10 231 252	4.6 4.3 5.4 2.0 0.0 3.6 0.0
TURQUIE <sup>6</sup>												
Production Consommation Alimentation animale Alimentation humaine Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	10 067 10 196 8 754 1 442 550 812 2 047	10 142 10 543 9 060 1 484 196 741 2 093	9 588 9 744 8 336 1 408 219 588 2 306	9 707 10 068 8 424 1 644 219 581 2 306	9 707 10 068 8 424 1 644 219 581 2 306	9 826 10 181 8 513 1 668 219 574 2 306	9 948 10 296 8 604 1 692 219 567 2 306	10 071 10 411 8 694 1 717 219 559 2 306	10 195 10 528 8 786 1 742 219 552 2 306	10 321 10 647 8 879 1 767 219 544 2 306	6.3 5.7 5.4 7.5 0.0 -6.3 0.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 34 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : RIZ

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	б											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	0 45 14 59 0	0 46 12 58 0	0 47 13 60 0	0 47 15 62 0	0 50 12 62 0	0 52 10 62 0	0 53 10 63 0	0 54 10 64 0	0 55 10 65 0	0 55 10 65 0	17.0 -33.3 4.8
NORVÈGE <sup>c</sup>												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	0 0 0 0	  									
RÉPUBLIQUE SLOVAQU	$\mathbf{E}^b$											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	0 15 0 15 0	0.0  0.0									
SUISSE												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	0 52 0 52 11	0 55 0 50 8	0 53 0 55 10	0 55 0 55 10	0.0  0.0 0.0						
TURQUIE <sup>6</sup>												
Production Consommation Exportations	kt kt kt	195 491 2	210 513 2	208 509 4	208 509 0	0.0 0.0 						
Importations Stocks, fin de période	kt kt	298 45	305 45	305 45	301 45	0.0 0.0						

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 35 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : OLÉAGINEUX

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	б											
Production Consommation Trituration Alimentation animale Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	851 620 542 78 260 26	913 632 540 92 299 19	1 049 692 643 49 381 23 0	1 053 710 660 50 361 18 0	1 053 750 700 50 321 18 0	1 053 790 700 90 281 18 0	1 053 835 700 135 236 18 0	1 053 835 700 135 236 18 0	1 053 835 700 135 236 18 0	1 053 835 700 135 236 18	0.0 17.6 6.1 170.0 -34.6 0.0
NORVÈGE <sup>¢</sup>												
Production Consommation Trituration Alimentation animale Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	12 395 386 9 0 383 5	11 412 406 6 0 401	11 422 417 5 0 411	11 422 417 5 0 411 5	11 422 417 5 0 411	11 422 417 5 0 411	11 422 417 5 0 411	11 422 417 5 0 411 5	11 422 417 5 0 411	11 422 417 5 0 411 5	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQU	$\mathbf{E}^b$											
Production Consommation Trituration Alimentation animale Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	297 200 176 24 110 13 0	256 176 154 21 84 4	369 214 179 35 162 7 0	349 257 200 57 97 5	403 257 203 54 149 3 0	406 255 199 56 154 3	412 259 202 57 156 3 0	419 262 204 58 159 3 0	418 267 207 60 154 3 0	434 270 210 60 167 3	24.2 5.0 4.9 5.1 72.0 –32.0
SUISSE												
Production Consommation Trituration Alimentation animale Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	48 154 141 13 0 106 0	43 113 102 11 0 70	38 108 100 8 0 70	55 121 97 24 0 66 0	56 121 97 25 0 66 0	56 122 97 25 0 66	57 122 97 26 0 66 0	57 123 97 26 0 66 0	58 124 97 27 0 66 0	58 124 97 27 0 66 0	5.2 2.4 0.0 11.9  0.0
TURQUIE <sup>c</sup>												
Production Consommation Trituration Alimentation animale Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt kt	885 1 684 1 674 10 3 814 272	845 1 850 1 826 24 2 935 359	701 1 400 1 397 3 2 506 164	701 1 727 1 397 330 2 1 028 164	701 1 728 1 397 331 2 1 029 164	701 1 729 1 397 332 2 1 030 164	0.0 0.1 0.0 0.6 0.0 0.2 0.0				

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 36 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES: TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	б											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	315 578 184 446 0	314 578 206 469 0	375 631 204 460 0	384 643 206 465 0	408 667 206 465 0	408 667 206 465 0	408 672 206 470 0	408 672 206 470 0	408 672 206 470 0	408 672 206 470 0	6.0 4.4 0.0 1.1
NORVÈGE <sup>c</sup>												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	301 195 136 27 30	316 273 101 49 16	326 251 130 60 21	326 251 135 60 21	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0						
RÉPUBLIQUE SLOVAQU	<b>E</b> <sup>6</sup>											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	101 179 54 132 0	89 123 56 91 0	103 160 29 85 0	115 194 51 130 0	117 198 50 132 0	114 202 46 133 0	116 199 49 132 0	117 202 48 133 0	119 212 48 141 0	120 215 48 143 0	4.9 10.6 -5.3 9.4
SUISSE												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	99 230 0 130 0	70 249 0 179 0	69 278 0 209 0	60 237 0 177 0	60 239 0 179 0	60 241 0 181 0	61 243 0 182 0	61 245 0 184 0	61 247 0 186 0	61 247 0 186 0	2.4 4.4  5.1
TURQUIE <sup>c</sup>												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	894 1 462 7 574 0	874 1 524 7 657 0	880 1 400 10 530 0	0.0 0.0 0.0 0.0							

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 37 - PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : HUILES VÉGÉTALES

Année commerciale <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	ь											
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	205 249 32 76 0	204 244 43 82 0	242 288 40 85 0	249 290 40 80 0	264 304 40 80 0	264 304 40 80 0	264 304 40 80 0	264 304 40 80 0	264 304 40 80 0	264 304 40 80 0	6.1 5.1 1.3 0.0
NORVÈGE <sup>c</sup>												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	74 85 27 36 12	78 82 33 36 10	79 85 39 44 10	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0							
RÉPUBLIQUE SLOVAQU	$\mathbf{E}^b$											
Production Consommation Exportations Importations	kt kt kt kt	68 78 11 22	60 82 7 29	69 77 15 23	77 88 10 20	78 88 11 20	77 85 12 21	78 86 13 21	79 85 14 21	80 85 16 20	81 86 15 20	5.0 -2.2 61.0 0.0
SUISSE												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	39 77 10 49 2	31 85 2 56 2	29 89 2 62 2	30 86 2 58 2	31 87 2 58 2	31 87 2 58 2	31 87 2 58 2	31 87 2 58 2	31 87 2 58 2	31 87 2 58 2	3.2 1.1 0.0 0.0 0.0
TURQUIE												
Production Consommation Exportations Importations Stocks, fin de période	kt kt kt kt kt	591 1 093 36 533 54	647 1 154 24 511 40	474 1 011 15 552 40	474 1 026 15 568 40	474 1 042 15 584 40	474 1 058 15 600 40	474 1 075 15 616 40	474 1 092 15 633 40	474 1 108 15 650 40	474 1 126 15 667 40	0.0 9.7 0.0 17.5 0.0

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE. p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 38 - HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS	DU SUCI	RE									
ARGENTINE											
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL											
Droits de douane, sucre brut	%	46.1	43.9	41.7	39.4	37.2	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	61.0	55.0	55.0	45.0	40.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
CANADA											
Droits de douane, sucre brut Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t CAD/t	25.0 36.7	24.1 35.4								
CHINE											
Contingent tarifaire sucre Droits de douane intra-quota, sucre brut Droits de douane intra-quota, sucre raffiné Droits de douane hors quota UNION EUROPÉENNE <sup>6</sup>	kt % % %	20.0 30.0 	1 680 20.0 30.0 75.0	1 680 20.0 30.0 75.0	1 764 20.0 30.0 75.0	1 852 20.0 30.0 75.0	1 945 15.0 15.0 50.0				
Prix d'intervention, sucre raffiné	Euro/t	632	632	632	632	632	632	632	632	632	632
Quota A, sucre raffiné Quota B, sucre raffiné Droits de douane, sucre brut Droits de douane, sucre raffiné	kt esb kt esb Euro/t Euro/t	12 837 2 896 356 440	12 517 2 824 339 419	12 846 2 896 339 419	12 846 1 997 339 419						
INDE	Luiore	110	117	117	117	117	117	117	117	117	117
Prix d'intervention, sucre brut	INR/t	558	595	620	620	620	620	620	620	620	620
INDONÉSIE	111100	770	,,,	020	020	020	020	020	020	020	020
Droits de douane	%	103	101	100	98	97	95	95	95	95	95
IAPON	.,				, ,						
Prix de stabilisation minimum, sucre brut Droits de douane, sucre brut Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg JPY/kg JPY/kg	142 74.3 106.7	142 71.8 103.1								
CORÉE	, ,										
Droits de douane	%	20.9	20.3	19.7	19.1	18.6	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
MEXIQUE											
Droits de douane ALENA, droit de douane extérieur commun,	%	165	163	161	159	158	156	156	156	156	156
sucre brut ALENA, droit de douane extérieur commun,	MXN/t		3 209	3 172	3 278	3 452	3 452	3 542	3 631	3 709	3 787
sucre raffiné	MXN/t		3 376	3 337	3 448	3 632	3 632	3 726	3 819	3 902	3 983
RUSSIE											
Droits de douane, sucre brut Droits de douane, sucre raffiné Contingent tarifaire, sucre brut	% % kt esb	2.6 27.0	5.0 30.0 3 650	5.0 30.0 3 650	5.0 30.0 3 650	5.0 30.0 3 950					
ÉTATS-UNIS <sup>6</sup>	200		- 370	- 0,0	- 0,0	- // 3	- // •	- // -	- // 0	- // 0	- //0
Taux de prêt, canne à sucre Taux de prêt, sucre raffiné Contingent tarifaire, sucre brut Contingent tarifaire, refined sugar Sucre brut, droits de douane 2e régime	USD/t USD/t kt esb kt esb	397 505 1 227 22	397 505 1 223 22								
<ul> <li>hors quota</li> <li>Sucre raffiné, droits de douane 2º régime</li> </ul>	USD/t	351	339	339	339	339	339	339	339	339	339
– hors quota	USD/t	370	357	357	357	357	357	357	357	357	357

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix basé sur l'application des mesures de sauvegarde spéciales.

La source pour les droits de douane (à l'exception des États-Unis et de la Russie) est l'Organisation internationale du sucre, MECAS(99)16, principalement des droits de douane à la marge. La source pour les droits de douane de la Russie et des États-Unis est ERS, USDA. esb : équivalent sucre brut.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 39 - PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE (en équivalent sucre brut)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OCDE												
Production Consommation Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb	42 681 39 360 13 159	42 687 39 590 14 366	39 392 39 938 10 652	43 170 40 134 10 627	42 951 40 010 10 514	43 251 40 374 10 373	43 563 40 649 10 494	43 941 40 823 10 855	44 724 41 082 11 558	44 750 41 319 12 019	3.7 3.0 13.1
NON OCDE												
Production Consommation Échanges nets <sup>6</sup> Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb	90 675 90 754 -3 668 45 279	88 476 92 054 -1 891 46 430	98 825 95 914 -3 167 52 507	99 974 98 466 -3 061 57 076	95 101 101 256 -3 055 56 977	100 861 103 724 -3 017 56 030	106 187 106 240 -2 792 55 469	106 483 109 397 -2 757 56 211	106 977 111 689 -2 940 56 239	109 198 114 144 -2 969 56 263	9.2 15.9 -3.0 -1.4
MONDE												
Production Consommation Stocks, de fin de période Prix, sucre brut' Prix, sucre raffiné <sup>d</sup>	kt esb kt esb kt esb USD/t USD/t	133 356 130 114 58 438 190.0 236.4	131 164 131 643 60 795 219.3 252.3	138 217 135 852 63 160 167.2 235.3	143 144 138 600 67 704 165.3 238.1	138 052 141 265 67 490 172.0 242.5	144 112 144 099 66 403 191.8 260.1	149 749 146 890 65 963 183.0 249.1	150 423 150 220 67 066 174.2 238.1	151 701 152 770 67 797 169.8 231.5	153 948 155 463 68 281 165.3 224.9	7.5 12.2 0.9 0.0 -5.6

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. (b) Les exportations (importations) nettes des pays non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. c) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept./août. d) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 40 - PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période Prix, sucre brut <sup>§</sup>	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb AUD/t	5 042 1 087 3 801 104 1 657 306.5	4 563 1 084 3 013 100 1 757 378.6	4 987 1 135 3 606 137 1 870 323.6	5 374 1 151 4 223 116 1 757 304.6	4 924 1 156 3 722 87 1 720 306.7	5 049 1 166 3 794 95 1 717 342.1	5 249 1 175 3 846 107 1 842 338.5	5 557 1 182 4 036 142 2 042 327.8	5 835 1 188 4 297 222 2 174 324.7	6 033 1 200 4 463 284 2 265 321.5	12.3 4.2 5.7 143.7 28.9 5.6
CANADA												
Production Importations, sucre brut Importations, sucre raffiné Consommation Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	107 1 110 39 1 242 206	121 1 186 58 1 243 268	87 1 093 35 1 255 210	87 1 136 113 1 269 262	87 1 106 97 1 279 255	93 1 118 97 1 286 252	93 1 124 108 1 294 257	87 1 156 89 1 301 259	94 1 169 93 1 306 259	92 1 197 75 1 312 265	5.5 5.3 -33.1 3.4 1.3
UE 15												
Production Importations, sucre brut <sup>c</sup> Consommation Exportations, sucre raffiné <sup>c</sup> Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	17 969 1 701 14 318 5 977 4 376	18 068 1 624 14 305 6 203 4 837	16 055 1 647 14 592 6 060 2 006	18 536 1 675 14 465 5 892 1 940	18 340 1 725 14 451 5 801 1 841	18 346 1 758 14 436 5 853 1 752	18 244 1 846 14 422 5 847 1 678	18 127 1 956 14 407 5 841 1 626	18 236 2 074 14 393 5 835 1 828	17 871 2 198 14 379 5 830 1 819	-3.6 31.2 -0.6 -1.1 -6.3
JAPON												
Production Importations, sucre brut Consommation Prix, raffiné <sup>d</sup>	kt esb kt esb kt esb '000 JPY/t	868 1 549 2 432 132.0	781 1 537 2 428 122.0	903 1 524 2 431 120.0	848 1 628 2 474 119.3	846 1 619 2 471 123.7	843 1 630 2 469 124.7	855 1 624 2 437 122.7	857 1 548 2 406 121.9	849 1 558 2 404 123.4	845 1 549 2 401 125.7	-0.4 -4.8 -2.9 5.4
CORÉE												
Importations, sucre brut Consommation Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb	1 445 1 115 336 369	1 483 1 239 310 366	1 541 1 290 320 298	1 745 1 320 351 371	1 680 1 351 337 364	1 678 1 371 323 347	1 730 1 397 339 343	1 772 1 430 349 335	1 822 1 463 361 333	1 851 1 496 374 315	6.1 13.3 6.5 -15.2
MEXIQUE												
Production Consommation Exportations, sucre brut Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb	5 174 4 517 143 1 779	5 236 4 533 73 2 150	5 168 4 758 441 2 100	5 200 4 849 351 2 080	5 165 4 671 407 2 139	5 323 4 869 456 2 106	5 500 5 016 545 2 016	5 596 5 132 450 2 011	5 867 5 236 503 2 114	6 083 5 294 538 2 342	17.0 9.2 53.4 12.6
POLOGNE												
Production Consommation Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb	2 069 1 739 570	2 188 1 725 577	1 674 1 725 561	2 065 1 730 666	2 264 1 738 755	2 018 1 750 657	1 917 1 757 563	1 913 1 717 565	1 917 1 730 569	1 915 1 735 571	-7.2 0.3 -14.3
ÉTATS UNIS												
Production Importations, sucre brut Consommation Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période Prix, brut <sup>e</sup> Prix, raffiné <sup>f</sup>	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb USD/t USD/t	7 628 1 565 9 100 129 1 940 460.0 538.8	7 934 1 271 9 223 101 2 142 461.0 480.3	7 285 1 305 8 982 80 1 707 453.7 559.1	7 412 1 500 9 043 109 1 506 444.7 540.1	7 650 1 318 8 976 109 1 427 502.8 610.8	7 849 1 405 9 083 103 1 533 479.6 582.5	7 938 1 517 9 174 100 1 754 463.4 562.9	8 041 1 561 9 245 144 2 007 463.4 562.9	8 104 1 581 9 336 122 2 273 463.7 563.1	8 064 1 675 9 436 150 2 464 463.9 563.4	8.8 11.6 4.3 37.1 63.7 4.3 4.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

 $\boldsymbol{p}$  : préliminaire ;  $\boldsymbol{e}$  : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 40 - PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut) (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUTRES OCDE												
Production Consommation Échanges nets, sucre brut Échanges nets, sucre raffiné	kt esb kt esb kt esb kt esb	3 825 3 810 -15 687	3 798 3 811 13 524	3 232 3 771 539 349	3 648 3 833 185 384	3 676 3 916 240 435	3 730 3 944 214 515	3 767 3 977 210 636	3 763 4 002 240 679	3 822 4 026 205 776	3 848 4 067 219 860	5.5 6.1 18.8 124.0
ARGENTINE												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	1 691 1 495 93 88 1 191	1 608 1 529 78 91 1 143	1 585 1 493 61 91 1 085	1 608 1 449 62 115 1 067	1 592 1 491 84 104 981	1 678 1 512 77 104 967	1 796 1 539 83 110 1 032	1 761 1 595 86 104 1 009	1 805 1 621 92 111 992	1 882 1 645 95 117 1 020	17.1 13.5 52.6 1.4 -4.4
BRÉSIL												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période Prix, sucre brut <sup>6</sup> Prix, sucre raffiné <sup>6</sup>	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb BRL/t BRL/t	19 610 9 303 5 913 4 041 4 882 306.7 385.2	18 133 9 317 5 881 3 099 4 965 401.4 461.7	22 286 9 491 6 803 5 857 5 100 394.2 554.8	22 563 9 668 4 667 7 865 5 463 489.5 704.9	19 947 9 903 5 369 4 079 6 059 583.8 823.4	23 338 10 097 7 423 5 749 6 127 606.4 822.5	28 241 10 249 9 949 7 178 6 993 608.5 828.4	27 698 10 490 10 670 7 452 6 078 601.7 822.5	28 700 10 801 10 582 7 590 5 804 605.8 826.1	29 751 11 110 10 596 7 859 5 990 610.4 830.2	31.9 14.9 127.1 -0.1 9.6 24.7 17.8
CHINE												
Production Importations, sucre brut Importations, sucre raffiné Consommation Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	8 370 649 103 8 694 361 2 170	6 739 705 184 8 697 177 1 109	9 236 1 153 124 9 120 416 2 077	10 326 751 169 9 670 565 3 083	9 500 948 206 9 914 314 3 505	9 310 971 286 10 166 305 3 596	9 124 1 009 326 10 355 261 3 433	9 215 1 116 398 10 550 426 3 181	9 307 1 188 457 10 826 366 2 936	9 463 1 300 550 11 020 553 2 672	-8.4 73.2 225.1 14.0 -2.3 -13.3
CUBA												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	3 724 699 2 936 36 565	3 592 679 2 923 8 470	3 775 657 2 636 168 869	3 300 684 2 784 178 648	3 277 686 2 476 178 585	3 245 688 2 422 178 541	3 180 691 2 379 178 474	3 450 693 2 564 178 489	3 726 695 2 853 178 489	3 875 698 2 981 178 508	17.4 2.0 7.1 0.0 –21.6
INDE												
Production Consommation Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb	18 166 16 910 516 11 361	20 107 17 403 1 168 13 823	20 140 18 084 1 002 14 872	19 551 18 740 815 14 874	18 786 19 484 1 056 13 080	21 847 20 070 1 080 13 737	23 037 20 672 862 15 201	23 822 21 167 997 16 819	22 867 21 661 1 003 16 982	22 351 22 264 998 16 031	14.3 18.8 22.5 7.8
INDONÉSIE	1, 1	1.545	1 500	1.000	2.000	2.016	2.110	2.1/5	2.150	2.204	2.224	10.1
Production Importations, sucre brut Importations, sucre raffiné Consommation Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	1 747 469 1 146 3 467 1 961	1 723 472 956 3 638 1 614	1 980 446 1 557 3 711 1 886	2 003 165 1 668 3 785 1 937	2 016 337 1 537 3 846 1 980	2 119 347 1 501 3 929 2 018	2 165 358 1 523 4 030 2 034	2 179 368 1 637 4 129 2 088	2 204 379 1 680 4 222 2 128	2 206 391 1 797 4 314 2 207	10.1 136.6 7.7 14.0 14.0
AEI												
Production Consommation Échanges nets	kt esb kt esb kt esb	1 917 2 129 45	1 687 2 195 75	1 793 2 145 2	1 740 2 095 76	1 757 2 119 126	1 791 2 144 137	1 843 2 164 107	1 890 2 180 73	1 932 2 205 83	1 952 2 222 97	12.2 6.1 28.5
RUSSIE	1.	. =0.0	1.77-	1 =	. =00	:	. ===					
Production Importations, sucre brut Importations, sucre raffiné Consommation Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	1 598 4 827 255 6 229 2 159	1 665 4 774 308 6 850 2 332	1 748 5 084 66 6 940 2 075	1 739 5 430 170 7 000 2 204	1 756 5 242 226 7 080 2 101	1 790 5 377 239 7 162 2 107	1 842 5 498 217 7 230 2 237	1 889 5 432 173 7 285 2 201	1 931 5 486 197 7 367 2 226	1 951 5 541 193 7 425 2 201	12.2 2.0 13.6 6.1 -0.1

Pour les notes, voir en fin de tableau.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation.

 $Source: \ Secrétariat \ de \ l'OCDE.$ 

Tableau annexe 40 - PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut) (suite)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AFRIQUE DU SUD												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période Prix, sucre brut <sup>6</sup> Prix, sucre raffiné <sup>6</sup>	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb ZAR/t ZAR/t	2 644 1 527 939 286 1 061 1 179.1 1 479.4	2 557 1 642 1 012 194 1 098 1 543.9 1 776.2	2 568 1 599 1 082 184 1 065 1 346.0 1 894.2	2 714 1 614 1 016 321 1 092 1 340.0 1 929.6	2 739 1 638 1 098 353 1 007 1 406.6 1 983.7	2 770 1 664 1 105 259 1 014 1 579.1 2 141.8	2 796 1 712 1 104 146 1 113 1 580.4 2 151.7	2 812 1 736 1 081 288 1 085 1 574.6 2 152.7	2 833 1 770 1 152 156 1 104 1 576.4 2 149.6	2 879 1 802 1 208 231 1 007 1 576.2 2 143.7	6.1 11.6 18.9 -28.0 -7.8 17.6
THAÏLANDE												
Production Consommation Exportations, sucre brut Exportations, sucre raffiné Stocks, de fin de période Prix, sucre brut <sup>6</sup> Prix, sucre raffiné <sup>6</sup>	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb THB/t THB/t	5 516 1 878 2 041 1 550 1 249 7 301 9 160	5 439 1 925 2 223 1 441 1 312 8 797 10 120	6 507 2 001 2 432 2 132 1 254 7 429 10 455	6 652 1 998 2 783 1 310 1 815 7 104 10 230	6 387 2 032 2 469 1 790 1 911 7 089 9 997	6 486 2 105 2 669 1 705 1 918 7 608 10 319	6 362 2 148 2 527 1 751 1 854 7 441 10 130	6 486 2 211 2 661 1 777 1 691 7 199 9 842	6 758 2 263 2 711 1 809 1 666 6 972 9 508	7 001 2 336 2 817 1 895 1 619 6 757 9 190	5.2 16.9 1.2 44.7 -10.8 -4.9 -10.2
RESTE DU MONDE Production Consommation Echanges nets, sucre brut Echanges nets, sucre raffiné Stocks, de fin de période	kt esb kt esb kt esb kt esb kt esb	25 692 38 423 -2 227 -12 171 17 991	25 227 38 178 -1 728 -11 775 18 039	27 208 40 671 -2 840 -14 462 21 876	27 778 41 763 -1 313 -15 304 24 509	27 344 43 064 -1 208 -15 334 25 330	26 488 44 187 -3 226 -12 631 23 488	25 801 45 451 -5 252 -11 370 20 461	25 282 47 362 -6 179 -16 331 20 890	24 914 48 258 -6 475 -17 113 21 133	25 888 49 308 -6 532 -17 901 22 146	-6.8 18.1 397.4 17.0 -9.6

Notes: a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix à l'exportation, f.a.b. c) Exclut le commerce intra-UE 15. d) Prix du sucre raffiné, prix le plus bas; marché de Tokyo. e) Prix du sucre brut, sept.-août New York n° 14. f) Prix du sucre de betterave raffiné (Midwest), sept.-août. g) Inclut la République tchèque, la Hongrie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Slovaquie et la Suisse.

p: préliminaire; e: estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 41 - PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT (en équivalent sucre brut)

Campagne <sup>a</sup>		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
Australie	kg/personne	57.2	56.4	58.2	58.5	58.1	58.1	58.0	57.8	57.5	57.6	-1.5
Canada	kg/personne	40.5	40.4	40.5	40.6	40.7	40.7	40.6	40.6	40.6	40.6	-0.1
UE 15	kg/personne	38.2	38.1	38.8	38.5	38.4	38.4	38.4	38.4	38.4	38.4	-0.3
Japon	kg/personne	19.2	19.1	19.1	19.4	19.4	19.4	19.1	18.9	18.9	18.9	-2.8
Corée	kg/personne	23.9	26.4	27.3	27.7	28.1	28.4	28.7	29.2	29.7	30.2	9.2
Mexique	kg/personne	46.7	46.6	47.9	48.0	45.5	46.8	47.5	48.0	48.4	48.4	0.8
Pologne	kg/personne	45.0	44.6	44.6	44.8	45.0	45.3	45.5	44.4	44.7	44.8	0.1
États-Unis	kg/personne	33.3	33.5	32.1	32.0	31.5	31.7	31.8	31.8	31.9	32.0	0.1
Argentine	kg/personne	40.9	41.3	39.8	38.2	38.8	39.0	39.2	40.3	40.6	40.9	7.1
Brésil	kg/personne	55.4	54.7	55.1	55.5	56.1	56.5	56.6	57.2	58.3	59.2	6.8
Chine	kg/personne	7.0	6.9	7.2	7.6	7.7	7.8	7.9	8.0	8.1	8.2	9.0
Cuba	kg/personne	62.6	60.6	58.4	60.5	60.4	60.4	60.3	60.3	60.2	60.1	-0.6
Inde	kg/personne	17.0	17.1	17.5	17.9	18.3	18.6	18.9	19.1	19.3	19.6	9.7
Indonésie	kg/personne	16.7	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	18.0	18.2	18.4	18.6	6.1
Russie	kg/personne	42.5	46.9	47.6	48.2	48.9	49.6	50.2	50.7	51.4	51.9	7.7
Afrique du Sud	kg/personne	36.3	38.4	36.9	36.8	36.9	37.1	37.8	38.1	38.5	38.9	5.7
Thaïlande	kg/personne	30.5	31.0	31.9	31.5	31.7	32.5	32.9	33.5	34.0	34.8	10.4
Reste du monde	kg/personne	21.4	20.8	21.7	21.8	22.0	22.1	22.2	22.6	22.6	22.5	3.4

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions.

**p** : préliminaire ; **e** : estimation. Source : Secrétariat de l'OCDE.

# **RÉFÉRENCES**

### **Argentine**

Production, exportations et prix du blé

Production, exportations, stocks et prix de céréales secondaires Prix des oléagineux

Production, importation, exportations et trituration de graines oléagineuses

Production, importations et exportations d'huiles végétales Production, importations, exportations de tourteaux d'oléagineux Production, exportations, stocks et prix du riz

Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation

Prix du lait, du beurre, du LÉP et du lait entier en poudre

Production et exportations de beurre

Production et exportations de fromage

Production et exportations de LÉP

Échanges nets de lactosérum en poudre

Production, exportations, importations de lait entier en poudre

Poudre de lactosérum, échanges nets

Bilan viande bovine Bilan viande de volaille Bilan viande porcine Bilan œufs

Prix de la viande de volaille Prix de la viande bovine et porcine

Consommation pour tous les produits

SAGPYA (2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Buenos Aires, Argentine.

USDA (janvier 2003), Banque de données PS&D, Washington DC.

SAGPYA (2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Buenos Aires, Argentine.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

SAGPYA (2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Buenos Aires, Argentine.

EAP, Buenos Aires, Argentine.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

# Australie

Production, exportations, utilisation pour l'alimentation animale et prix du blé

Production, exportations, utilisation pour l'alimentation animale et prix des céréales secondaires

Production, exportations trituration et prix des graines oléagineuses

Prix des tourteaux d'oléagineux

Prix des huiles végétales

Production, exportations et prix de la viande bovine

Production, exportations et prix de la viande porcine

Production, exportations et prix de la viande ovine

Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné

à la transformation et prix du lait

Production, exportations et prix du beurre

Production, exportations et prix du fromage

Production, exportation et prix du LÉP

Production et exportations de lait entier en poudre

Échanges nets de lactosérum en poudre

ABARE, Australian Commodity Statistics Bulletin 2002, Canberra.

ABARE (septembre 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Canberra.

Production, importations et utilisation pour l'alimentation animale USDA (novembre 2002), Base de données PS&D, des tourteaux d'oléagineux

Production et importations d'huiles végétales

Production et exportations de riz

Échanges nets de caséine

Consommation pour tous les produits

Washington DC.

Calculée comme production + importations - exportations - variations de stocks.

### Brésil

Offre, demande et prix du blé

Offre, demande et prix pour les céréales secondaires (à l'exception du blé noir, du seigle et des autres céréales)

Prix. offre de coton

Offre, demande d'huile de soja, tourteaux de soja et de soja

Consommation de tournesol

Offre et demande de viande bovine

Offre et demande de viande porcine

Offre et demande de viande volaille

Offre et demande de viande ovine

Ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation et prix du lait

Prix, offre et demande de beurre

Prix, offre et demande de fromage

Prix, offre et demande de LÉP

Prix, offre et demande de lait entier en poudre

Offre et demande de blé noir

Offre et demande d'autres céréales

Prix, offre et demande d'oléagineux

Production de manade de colza

Échange de tournesol

Offre et demande d'huile de palme

Offre et demande de seigle

Ministère de l'Agriculture, réponse au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Brasilia (novembre 2002).

FAO (2002). Base de données FAOSTAT PC. Rome.

USDA (2002), Base de données PS&D, Washington DC.

# Canada

Production, exportations, stocks et prix du blé

Production, exportations, stocks et prix des céréales secondaires

Production, exportations, trituration et utilisation pour l'alimentation animale des graines oléagineuses

Production, importations, exportations et prix des tourteaux

d'oléagineux

Production, importations, exportations et prix des huiles végétales

Production, importations, exportations et prix de la viande bovine

Production, exportations et prix de la viande porcine

Production, importations et prix de la viande de volaille

Production, importations et prix de la viande ovine

Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné

à la transformation, prix et prix cible du lait

Subventions aux produits laitiers

Production, exportations, prix et prix de soutien du beurre

Production et importations de fromage

Production, exportations et prix du LÉP

Échanges nets de lactosérum en poudre

Consommation pour tous les produits

Agriculture Canada (janvier 2003), CANSIM Database, Ottawa.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

Calculée comme production + importations - exportations - variations des stocks.

Chine

Prix et bilan du blé

Prix des céréales secondaires

Prix et bilan du riz

Prix et bilan des oléagineux

Prix et bilan de la viande bovine

Prix et bilan de la viande porcine

Prix et bilan de la viande de volaille

Prix du lait

Production, importations, exportations et stocks de céréales

secondaires

Bilan de l'huile de soia Bilan du tourteau de colza

Bilan de l'huile de colza

Bilan de l'huile de palme

Production de lait, lait à usage industriel et autre utilisation

Échanges nets de lactosérum en poudre

Production, importations et exportations de fromage

Importations de LÉP

Importations et exportations de lait entier en poudre

Consommation pour tous les produits

Section de la Chine de l'USDA, Washington DC.

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D,

Washington DC.

FAO (2002), Base de Données FAOSTAT PC, Rome.

Calculée comme production + importations - exportations - variations des stocks.

Corée

Prix du blé

Prix des céréales secondaires

Prix du riz

Prix des oléagineux

Importations de blé

Production, importations et stocks céréales secondaires

Production, importations et stocks de riz

Production, trituration et importation de graines oléagineuses

Production et importations de tourteaux d'oléagineux

Production et importations d'huiles végétales

Production, importations et prix de la viande bovine

Production, échanges nets et prix de la viande porcine Production, importations et prix de la viande de volaille

Production de lait, ventes de lait liquide et lait à usage industriel

Production et importations de beurre

Production et importations de fromage

Production et importations de LÉP

Échanges nets de lactosérum en poudre

Consommation pour tous les produits

Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Séoul, (septembre 2002).

MAFF, Statistical Yearbook (2002) et

FAO (2002), Banque de données FAOSTAT PC, Rome.

Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Séoul (septembre 2002).

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

Calculée comme production + importations exportations – variations de stocks.

États-Unis

Production, importations, exportations, stocks, prix et paiements

au titre du Programme d'encouragement des exportations (EEP)

USDA (janvier 2003), Wheat Outlook, Washington DC.

Production, exportations et prix des céréales secondaires USDA (janvier 2003), Feed Outlook, Washington DC.

Production, importations, exportations, stocks et prix du riz USDA (janvier 2003), Rice Outlook, Washington DC. Production, importations, exportations et prix de la viande bovine USDA (janvier 2003), Livestock, Dairy and Poultry, Production, importations, exportations et prix de la viande porcine Washington DC. Production, exportations, et prix de la viande de volaille Production, importations et prix de la viande ovine Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel, USDA (janvier 2003), Livestock, Dairy and Poultry, prix et prix de soutien du lait Washington DC. Production, exportations, stocks et prix du beurre Production, importations, exportations et prix du fromage Production, exportations, stocks et prix du LÉP Production, exportations et stocks de lait entier en poudre USDA (2002), Dairy Yearbook, Washington DC. Production, exportations et prix de lactosérum en poudre Importations de caséine USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC. USDA (janvier 2003), Oil Crops Outlook, Washington DC. Production, trituration, exportations et prix des graines oléagineuses Production, importations, exportations et prix des tourteaux d'oléagineux Production, importations, exportations, stocks et prix des huiles végétales Blé : prix d'objectif, taux de prêt, superficies concernées par USDA (2003), Agricultural Outlook, Washington DC. le Programme de réduction des superficies cultivées (ARP) et le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) et autres superficies en réserve Céréales secondaires : superficies concernées par le Programme de réduction des superficies cultivées (ARP) et le programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) et autres superficies en réserve Prix d'objectif et taux de prêt du maïs Graines de Soja : taux de prêt et superficies concernées par le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) Consommation pour tous les produits Calculée comme production + importations - exportations - variations des stocks.

# Hongrie

Production, exportations et prix du blé USDA (octobre/novembre 2002), Base de données PS&D, Production, exportations, stocks et prix des céréales secondaires Washington DC. Production, trituration et exportations de graines oléagineuses Réponses au questionnaire à moyen terme Production, importations et prix de tourteaux d'oléagineux de l'OCDE (octobre 2002), Budapest. Production et importations d'huiles végétales Production et prix de viande bovine Production, exportations et prix de viande porcine Production, importations et prix de la viande de volaille Production, exportations et prix du beurre Production, exportations et prix du fromage Production de LÉP Production et prix du lait, ventes de lait liquide, lait à usage FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome. industriel Échanges nets de lactosérum en poudre Consommation pour tous les produits Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Japon

Prix du blé

Prix des céréales secondaires

Prix des oléagineux

Importations et prix des tourteaux d'oléagineux

Production, importations et stocks de blé

Production, importations et stocks de céréales secondaires

Production, importations et stocks de riz

Production, importations, trituration et stocks de graines

oléagineuses

Production de tourteaux d'oléagineux

Production, importations et stocks d'huiles végétales

Production, importations et prix de la viande bovine

Production, importations et prix de la viande porcine

Importations de viande ovine

Production, importations et prix de viande de volaille

Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel,

prix et prix de soutien du lait, prix de transaction

et paiement compensatoire

Production, importations, prix et prix de stabilisation du beurre

Production, importations et prix du fromage Production, importations et prix du LÉP

Production de lait entier en poudre

Consommation pour tous les produits

MAFF (various issues), Monthly Statistics of Agriculture Forestry and Fisheries, Japon, Tokyo.

MAFF, Food Balance Sheets, Japon Tokyo.

USDA, Base de données PS&D, Washington DC.

MAFF (various issues), Monthly Statistics of Agriculture

Forestry and Fisheries, Japon, Tokyo.

ALIC (various issues), Monthly Statistics, Japon, Tokyo.

USDA, Base de données PS&D, Washington DC.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Mexique

Production et prix du blé

Production et prix des céréales secondaires

Production et prix des graines oléagineuses

Production et prix de la viande bovine

Production et prix de la viande porcine

Production et prix de la viande de volaille

Production et prix de la viande ovine

Production, exportations, stocks et prix du riz

Production de beurre

Production de lait écrémé en poudre

Prix de soutien du blé

Prix de soutien du maïs

Paiements directs pour les céréales

Prix de soutien et paiements directs pour le soja

Production et prix du lait

Ventes de lait liquide et lait à usage industriel

Prix du beurre

Prix du fromage

Prix du LÉP

Prix du lait entier en poudre

Consommation pour tous les produits

SAGAR (août 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Mexico.

CEA (Centro de Esta distica Agropecuaria), SAGAR, Mexico City.

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

SAGAR (août 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Mexico.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

# Nouvelle-Zélande

Production, importations et prix du blé

Production et prix des céréales secondaires

Production, exportations et prix de la viande bovine

Production, importations et prix de la viande porcine

Production et prix de la viande de volaille

Production, exportations et prix de la viande ovine

Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel,

et prix du lait

Production, exportations et prix du beurre

Production, exportations et prix du fromage

Production, exportations et prix du LÉP

Production, consommation, exportations et prix du lait entier

en poudre

Prix de la caséine

Blé destiné à l'alimentation animale

Importations et utilisation pour l'alimentation animale

de céréales secondaires

Consommation de beurre

Consommation de LÉP

Échanges nets de lactosérum en poudre

Exportations de caséine

Consommation pour tous les produits

MAF (septembre 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Wellington.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

# Pologne

Production, importations de blé

Production, importations de céréales secondaires

Production, importations, trituration de graines oléagineuses

Production, importations de tourteaux d'oléagineux

Production, importations d'huiles végétales

Production, exportations et prix de la viande porcine

Production, importations et prix de la viande de volaille

Exportations de fromage

Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel

et prix du lait

Production, exportations, importations et prix du beurre

Prix du fromage

Production, exportations et prix du LÉP

Exportations de caséine

Production de fromage

Échanges nets de lactosérum en poudre

Prix du blé

Prix des céréales secondaires

Prix des graines oléagineuses

Prix des tourteaux d'oléagineux

Prix des huiles végétales

Production et prix de la viande bovine

Consommation pour tous les produits

IERIGZ (86-96).

USDA (septembre/octobre 2002), Base de données

PS&D, Washington DC.

Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.

OMC (81-84), GUS (88-90), IERIGZ (91-96), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.

USDA (septembre/octobre 2002), Base de données PS&D, Washington DC.

GUS (89-95), IERIGZ (96).

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

GUS (86-96).

Réponse au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

### Russie

Production, importations, exportations et stocks de blé Production, importations, exportations et stocks de céréales secondaires

Production, importations, exportations et trituration de graines oléagineuses

Production, importations et exportations de tourteaux d'oléagineux Production, importations et exportations d'huiles végétales

Production, importations et exportations de riz

Production et importations de viande bovine Production et importations de viande porcine

Production, importations de viande de volaille

Production de lait

Production, exportations et importations de beurre Production et importations de fromage Production, exportations et importations de LÉP Productions et importations du lait entier en poudre

Consommation de blé, de céréales secondaires, de riz, d'oléagineux, de tourteaux d'oléagineux, d'huiles végétales, la viande bovine, la viande porcine, la viande de volaille, la viande ovine, le beurre, le fromage, LÉP et lait entier en poudre

Prix

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Base de données ESP, OCDE (2003).

# **UE**

Prix du blé
Prix des céréales secondaires
Prix du riz
Prix de la viande de volaille
Prix de la viande ovine
Prix du lait

Prix de la viande porcine

Prix des oléagineux Prix des tourteaux d'oléagineux Prix des huiles végétales

Production, exportations et stocks de blé Production, exportations et stocks de céréales secondaires Stocks, importations et production de riz Production d'oléagineux

Production, exportations, importations et stocks de viande bovine, prime aux bovins mâles

Production, exportations, importations et stocks de viande porcine Production, exportations, importations et stocks de viande de volaille

Production et importations de viande ovine

Production, importations, exportations et stocks de beurre Production, importations, exportations et stocks de fromage Production, importations, exportations et stocks de LÉP EUROSTAT (2002), Base de données OCDE-ESP (2002), Meat and Livestock Commission, European Market survey, 2002.

Meat and Livestock Commission, European Market survey, 2002.

ISTA Mielke GmbH (2002), Oil World Annual, Hambourg.

Commission de l'UE (janvier 2003), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Bruxelles.

Trituration, importations et stocks de graines oléagineuses Production, importations, exportations et stocks de tourteaux d'oléagineux

Production, importations, exportations et stocks d'huiles végétales

Prix du beurre Prix du fromage Prix du LÉP

Consommation pour tous les produits

ISTA Mielke GmbH (2002), Oil World Statistics, Hambourg.

Agra Europe (2002), Milk Products, Londres.

Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

# Autres pays de l'OCDE

Production et consommation de blé

Production et consommation de céréales secondaires

Production, trituration, consommation de graines oléagineuses

Production et consommation de tourteaux d'oléagineux

Production et consommation d'huiles végétales

Production et consommation de riz

Production et consommation de viande bovine

Production et consommation de viande porcine

Production et consommation de viande de volaille

Production et consommation de viande ovine

Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation

Production et consommation de beurre

Production et consommation de fromage

Production et consommation de LÉP

Production et consommation de lait entier en poudre

Échanges nets de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, viande bovine, viande porcine, viande de volaille, viande ovine, beurre, fromage, LÉP et lait entier en poudre Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D, Washington DC.

Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).

Calculés comme consommation – production + variations de stocks.

#### **OCDE**

Production de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre

Consommation de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre

Importations de beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier

Exportations de beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier

Stocks de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier

Utilisation pour l'alimentation animale du blé et des céréales secondaires

Trituration d'oléagineux

Calculé comme : Australie + Canada + UE + Japon + Nouvelle-Zélande + États-Unis + Mexique + Corée + Pologne + Hongrie + autres pays de l'OCDE.

### Reste du monde

Production et stocks de blé

Production et stocks de céréales secondaires

Production et stocks de riz

Production, trituration et stocks de graines oléagineuses

Production et stocks de tourteaux d'oléagineux

Production et stocks d'huiles végétales

Échanges nets de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage,

LÉP, lait entier en poudre, poudre de lactosérum

Production de lait, lait à usage industriel, autres utilisations du lait

Production de beurre

Production de fromage

Production de LÉP

Production de lait entier en poudre

Consommation de tous les produits

USDA (décembre 2002), Base de données PS&D, Washington DC.

Calculé comme : échanges nets de (OCDE + RUS

+ Autres États indépendants + Argentine

+ Brésil + Chine).

Calculé comme : Monde – (OCDE + Autres États

indépendants + Argentine + Brésil + Chine).

Calculée comme production – échanges nets

variations de stocks.

Taipeh chinois, Inde

Production et stocks de riz

Indonésie

Production, importations et stocks de riz

Thailande

Production, exportations et stocks de riz

Taipeh chinois, Inde, Indonésie, Thailande

Prix du riz

USDA (décembre 2002), Base de données PS&D, Washington DC.

Base de données du riz de l'université de l'Arkansas (2002), Fayetteville, USA.

USDA (various issues), FAS reports, Washington DC. IRRI (various issues), World Rice Statistics, Makati,

Philippines.

Consommation de tous les produits

Calculée comme : production – échanges nets

variation de stocks.

AEI (Autres États indépendants)

Production, échanges nets et stocks de blé

Production, échanges nets et stocks de céréales secondaires

Production, échanges nets et stocks de riz

Production, trituration, échanges nets et stocks de graines oléagineuses

Production et échanges nets de tourteaux d'oléagineux

Production et échanges nets d'huile végétale

Production et échanges nets de beurre

Production et échanges nets de fromage

Production et échanges nets de LÉP

Production et échanges net de lait entier en poudre

Consommation de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, viande bovine, viande porçine, viande de volaille, viande ovine, beurre,

fromage, LÉP et lait entier en poudre

USDA (janvier 2003), Base de données PS&D,

Washington DC pour FSU. Calculé comme FSU-RUS.

Calculée comme : production – échanges nets – variation de stocks.

# Monde

Production, utilisation pour l'alimentation animale et stocks de blé Production, utilisation pour l'alimentation animale et stocks

de céréales secondaires Production et stocks de riz

Production, trituration et stocks de graines oléagineuses

Production et stocks de tourteaux d'oléagineux

Production et stocks d'huiles oléagineuses

Stocks de beurre, fromage, lait écrémé en poudre

Production de beurre, fromage, lait écrémé en poudre,

lait entier en poudre

Prix du blé

Prix des céréales secondaires

Prix du riz

Prix des graines oléagineuses Prix des tourteaux d'oléagineux

Prix de l'huile oléagineuse

Prix de l'huile de palme

Prix du beurre

Prix du lait écrémé en poudre

Prix du fromage

Prix du lait entier en poudre

Prix de la poudre de lactosérum

Prix de la caséine

Droits de douane, contingents tarifaires et limites des exportations GATT (1996), Uruguay Round GATT Schedules, Genève. subventionnées pour tous les pays de l'OCDE (sauf mention

spéciale)

Consommation de tous les produits

Sucre

Production, consommation et stocks de sucre

Exportations et importations de sucre blanc et de sucre non raffiné

Calculé comme : Reste du monde + OCDE + Argentine + Brésil + Chine + AEI + Russie.

FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.

USDA (Janvier 2003), Wheat Outlook.

USDA (janvier 2003), Feed Outlook, Washington DC.

USDA (janvier 2003), Rice Outlook.

ISTA Mielke GmbH (2002), Oil World Annual,

Hambourg.

USDA (décembre 2002), Dairy World Market and

Trade, Washington DC.

USDA (janvier 2003), Livestock, Dairy and Poultry,

Washington DC.

Office du lait de Nouvelle-Zélande, International

Market Update, Wellington.

Calculée comme : production – échanges nets variations de stocks.

FO Licht World Sugar balances, 2002.

# ANNEXE II. GLOSSAIRE

Accès au marché

Concessions mentionnées dans les listes des pays figurant dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture relatives à la consolidation, à la réduction des droits de douane et à d'autres termes d'engagements sur l'accès aux marchés.

Accord de Berlin

Programme de réforme de la Politique agricole accepté par les chefs d'état de l'Union européenne en mars 1999. A partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussées jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Tout comme les propositions initiales de la Commission européenne qui n'ont pas été acceptées, ce programme est souvent appelé « Agenda 2000 ».

Accord de Blair House

Accord portant sur l'agriculture, signé par les États-Unis et la Communauté européenne en 1992, traitant essentiellement des limites apportées aux subventions du secteur des oléagineux dans l'UE et ouvrant la voie à l'Accord d'Uruguay.

Accord d'Uruguay sur l'agriculture

Les termes de l'accord d'Uruguay sur l'agriculture sont contenus dans la section de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay intitulé « Accord sur l'agriculture ». Ce texte comprend les engagements dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne (voir MGS) et des subventions à l'exportation ainsi que les dispositions générales concernant le suivi et la poursuite des objectifs. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de cet accord. Il existe un accord séparé intitulé Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires. Cet accord tente d'établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Mesures SPS)

Accord conclu dans le cadre de l'OMC et comprenant les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Accord trilatéral sur les échanges, notamment les échanges agricoles, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Cet accord, qui a été signé en décembre 1992, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Achats d'intervention

Achats opérés par la Commission de la Communauté Européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.

Agenda 2000

Programme de réforme de la Politique agricole commune proposée par la Commission européenne en 1998. Les chefs d'État de l'Union européenne ont accepté un programme de réformes en mars 1999, après qu'il ait subi un certain nombre de modifications. A partir de l'an 2000, ce programme réduit

le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Ce programme est communément appelé « Accord de Berlin » afin de le distinguer de l'accord correspondant aux propositions initiales de la Commission européenne.

Accord « double zéro »

Selon les accords « double zéro », l'UE et les PECO se sont entendus pour accorder des contingents, pour une certaine quantité, exempts de droit et ce pour quelques produits agricoles. L'UE et les PECO se sont également entendus pour ne pas utiliser des subventions à l'exportation pour ces mêmes produits agricoles. Les accords ont été conclus bilatéralement entre l'UE et chacun des pays PECO, de ce fait chaque accord est différent d'un pays à l'autre.

**AMAD** 

Base de données relatives à l'accès aux marchés agricoles et issue d'un effort de coopération entre Agriculture et Agro-alimentaire du Canada, la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne, la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale, la CNUCED et le Service de recherches économiques du Département de l'agriculture des États-Unis. Les données proviennent des notifications et barèmes soumis à l'OMC.

Année de commercialisation (tourteaux oléagineux)

Se rapporte à l'année de production débutant le 1<sup>er</sup> octobre pour les États-Unis.

Année de commercialisation (huiles oléagineuses)

Se rapporte à l'année de production débutant le 1<sup>er</sup> octobre pour les États-

Biocombustible

Cf.: Combustible issu de la biomasse.

**Biomasse** 

Biomasse est définie comme tout végétal utilisé directement comme combustible ou transformé sous tout autre forme avant combustion. Cela comprend le bois, les déchets végétaux (comprenant les déchets du bois et des cultures utilisés pour la production d'énergie), les produits et déchets animaux et tout autre biomasse solide.

Combustible issu de la biomasse

Combustible liquide, solide ou gazeux produit par la transformation de la biomasse. Par exemple le bio-éthanol extrait de la canne à sucre ou du maïs, le charbon de bois ou des copeaux de bois et le biométhane produit pas voie bactérienne à partir des déchets organiques.

Campagne (blé)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1<sup>er</sup> avril au Japon, le 1<sup>er</sup> juin aux États-Unis, le 1<sup>er</sup> juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1<sup>er</sup> août au Canada et le 1<sup>er</sup> octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1<sup>er</sup> avril au Japon, le 1<sup>er</sup> juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1<sup>er</sup> août au Canada et le 1<sup>er</sup> octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1<sup>er</sup> juin pour l'orge et l'avoine et le 1<sup>er</sup> septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (oléagineux)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1<sup>er</sup> avril au Japon, le 1<sup>er</sup> juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1<sup>er</sup> août au Canada et le 1<sup>er</sup> octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1<sup>er</sup> juin pour le colza et le 1<sup>er</sup> septembre pour le soja et le tournesol.

224

Campagne (riz)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1<sup>er</sup> avril au Japon et en Australie, le 1<sup>er</sup> août aux États-Unis, le 1<sup>er</sup> septembre dans l'UE, le 1<sup>er</sup> octobre au Mexique, le 1<sup>er</sup> novembre en Corée et le 1<sup>er</sup> janvier pour les autres pays.

Céréales

Défini comme blé, céréales secondaires et riz.

Céréales secondaires

Définies comme orge, maïs, avoine, sorgho et autres céréales secondaires dans tous les pays, sauf l'Australie qui comprend le triticale et l'UE où le seigle et les céréales mélangées sont inclus.

**Codex Alimentarius** 

La Commission du Codex Alimentarius a été créée en 1963 par la FAO et WHO pour développer des normes alimentaires, des orientations et d'autres documents liés à ce domaine; par exemple le recueil d'instruction du Programme commun de normes alimentaires FAO/WHO. L'idée principale de ce programme est de protéger la santé des consommateurs, de permettre le commerce équitable dans les échanges de produits alimentaires et de favoriser la coordination de tous les travaux sur les normes alimentaires menés par les gouvernements et les organisations non gouvernementales.

Communauté des États indépendants (CEI)

Onze États souverains (à l'exception des États baltes) ont signé un traité pour mettre en place une union économique dans lequel est mis l'accent pour que la Communauté des états indépendants comprenant l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kyrgyzstan, la Moldavie, la Russie, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine soit fondée sur une base égalitaire.

**Contingent tarifaire** 

Résulte des Accords du Cycle de l'Uruguay sur l'Agriculture. Certains pays ont accepté de fournir un minimum d'opportunités d'importation pour des produits faisant l'objet auparavant de mesures de protection par le moyen de barrières non tarifaires. Le système d'importation établit un contingent et un régime tarifaire au deux tiers pour les produits concernés. Les importations à l'intérieur du contingent entrent avec un droit de douane inférieur (contingenté) tandis qu'un taux de droit de douane supérieur (hors contingent) est utilisé pour des volumes d'importation supérieurs au niveau d'accession concédé.

Crédits à l'exportation (bénéficiant d'un soutien public)

Prêts financés par l'État à l'intention des acheteurs étrangers afin de leur permettre de couvrir l'achat de biens produits par des exportateurs nationaux.

Économies non membres

Cela comprend les pays hors zone OCDE.

bovine (ESB)

Encéphalopathie spongiforme Maladie neurodégénérative mortelle des bovins, qui est apparue pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996 le SEAC (UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.

**Estimation du soutien** aux producteurs (ESP) Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou

le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (politiques économique, sociale, environnementale et fiscale). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés par les producteurs individuels n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement de la mesure (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Examen à mi-parcours

La Commission européenne a publié en juillet 2002 une communication sur l'Examen à mi-parcours de la politique agricole commune. En janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Bien qu'aucune décision n'ait été prise au moment de la rédaction des Perspectives, la proposition comprend les changements les plus importants des politiques actuelles, y compris la baisse des prix de soutien, partiellement compensée par les paiements directs, et le découplage de la plupart des paiements directs de la production.

FAIR Act, 1996

Intitulé officiellement Federal Agriculture Improvement and Reform Act de 1996. Cette législation des États-Unis remplace la loi agricole de 1990 et régit tous les aspects des politiques alimentaires et agricoles durant la période 1996-2002.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse, qui affecte principalement les espèces animales à sabot fendu (bovins, ovins, caprins et porcins). La maladie se caractérise par la formation d'aphtes sur la bouche (réduisant ainsi leur appétit) et les pieds des animaux. Elle est causée par un virus qui peut se trouver dans le sang, la salive et le lait des animaux. Ce virus se propage de différentes façons, à savoir les hommes, les insectes, la plupart des produits à base de viande, les déjections, les aliments, l'eau ou le sol. Bien que le taux de mortalité des animaux adultes dû à cette maladie soit en général faible et que cette maladie ne présente pas de risques pour les humains, du fait de la forte contagiosité de cette maladie, les animaux infectés dans un pays sont généralement détruits et les autres pays mettent un embargo aux importations d'animaux vivants, de viande fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance des pays infectés et dans ce cas, seules les viandes en conserve, fumées, salées ou séchées sont susceptibles d'être importées des pays infectés. De plus, du fait de la contagion possible entre les différents types d'animaux à sabots fendus, quand la fièvre aphteuse apparaît dans un pays chez un de ces types d'animaux, ce sont les exportations de viande des quatre types d'animaux qui sont suspendues.

Étiquetage du pays d'origine pour les produits (COol)

L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) pour mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004.

FSRI Act, 2002

Officiellement intitulée Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. Cette nouvelle législation américaine remplace le FAIR Act 1996 et comprend de nombreuses politiques s'appliquant sur la période 2002-2007.

Génie génétique

Cela fait référence à un ensemble de techniques permettant de déplacer artificiellement des gènes fonctionnels d'une espèce à une autre de manière à produire des organismes nouveaux, et de supprimer ou d'accroître le fonctionnement de gènes chez une même espèce.

**Huiles végétales** 

Huile de colza, huile de soja, huile de tournesol et huile de palme, sauf au Japon où l'huile de tournesol est exclue.

Marché Atlantique du bœuf

Marché mondial de la viande bovine à l'exclusion des marchés du Pacifique. Échanges de viande bovine entre les pays de la bordure Pacifique dans

Marché Pacifique du bœuf

lesquels la fièvre aphteuse ne sévit pas à l'état endémique.

**MERCOSUR** 

Accord multilatéral sur les échanges, notamment sur les échanges agricoles, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'accord a été signé en 1991 et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995. Son objectif est de créer une union douanière entre les quatre pays d'ici 2006.

Nouveaux États indépendants (NEI)

Nouveaux États indépendants Nouveaux États indépendants issus de l'ex-Union soviétique.

Oléagineux

Définis comme colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Oléagineux industriel

Catégorie de production de graines oléagineuses destinées à l'industrie dans la Communauté européenne (par exemple les biocarburants) et qui est soumise à des limitations de subventions.

**OMC** 

Organisation mondiale du commerce instituée par l'Accord du cycle d'Uruguay et se substituant à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).

Paiements compensatoires au titre de prêts (États-Unis)

Il s'agit d'un type d'avances non garanties (non-recourse loan) en vertu duquel, pour le blé, les céréales fourragères, le coton moyenne série, le riz ou les graines oléagineuses, le producteur peut convenir de renoncer à son droit de prêt et recevoir une subvention à la production dont le taux de remboursement correspond à la différence entre le taux de prêt applicable dans le pays et le taux de remboursement des prêts à la commercialisation. Les producteurs ont la possibilité de recourir à ce type de paiement pendant la période de mise à disposition du prêt sur une part de la culture sous programme inférieure au niveau de production admis au bénéfice du prêt.

Paiements découplés

Paiements budgétaires versés aux bénéficiaires non liés à la production de produits particuliers ou à l'utilisation de facteurs de production particuliers.

**Paiements directs** 

Paiements effectués directement par l'État aux producteurs.

Politique agricole commune

Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome signé en 1957.

# Prix d'achat d'intervention (PAC)

Prix administré auquel la Commission de la Communauté européenne achète les produits agricoles pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est en général inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est un prix fixé annuellement dans le cadre de la politique agricole commune.

#### Prix de soutien

Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer directement ou indirectement les prix intérieurs ou les prix à la production. Dans tous les dispositifs concernant les prix administrés, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif est établi pour chaque produit visé. Ce prix est maintenu au moyen de mesures associées telles que les restrictions quantitatives de la production et des importations; les taxes, les prélèvements et les droits de douane à l'importation ; les subventions à l'exportation et le stockage.

# Programme de Doha pour le développement

Négociations sur les échanges multilatéraux au sein de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha au Qatar.

# à l'exportation (EEP)

Programme d'encouragement Programme lancé en mai 1985 dans le cadre d'un dispositif autorisant la Commodity Credit Corporation (CCC) à subventionner l'exportation de certains produits vers des pays désignés. Le Programme d'encouragement à l'exportation a été officiellement autorisé par la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985 et reconduit depuis dans le cadre de la Loi agricole de 1990 et de la Loi FAIR de 1996. Les exportateurs participant à ce programme reçoivent des certificats génériques de produits qui leur permettent d'obtenir des produits stockés par la CCC et d'exporter ainsi vers les pays spécifiés à des prix inférieurs à ceux du marché américain.

# à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)

Programme d'encouragement Programme autorisé initialement par la Loi agricole de 1985, en vertu duquel la Commodité Crédit Corporation subventionne les exportateurs de produits laitiers américains pour les aider à soutenir la concurrence d'autres pays qui octroient des subventions. Il porte sur des ventes autres que les exportations aux conditions du marché. Le FAIR Act de 1996 a prorogé le programme jusqu'en 2002.

# Programme de gel des terres

Programme de l'Union européenne par lequel les producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux peuvent retirer de façon obligatoire ou volontaire de la production une fraction de leur surface de référence. Les taux de réduction obligatoires pour les producteurs de cultures commerciales sont fixés à 10 % jusqu'en 2006.

# des terres fragiles (CRP)

Programme de mise en réserve L'un des principaux dispositifs de la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985, dont le champ a été étendu par la Loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges de 1990. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40-45 millions d'acres (16-18 millions d'hectares) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation agréées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mise en place d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement (ECARP). Aux termes du FAIR Act de 1996, la superficie maximale pouvant bénéficier du CRP a été fixée à 36.4 millions d'acres (14.7 millions d'hectares), soit le niveau établi pour 1995.

# Programme de prêt d'aide à la commercialisation

Aux États-Unis, un programme de prêts qui procure, depuis 1986, une aide financière aux producteurs de certaines céréales lorsque les prix sont bas, tout en évitant les inconvénients des programmes de prêts traditionnels (voir taux de prêt) c'est à dire l'accumulation de stocks publics qui dépriment les prix quand on les met sur le marché. Ce programme garantit effectivement un prix minimum aux producteurs et ceux-ci peuvent obtenir leurs paiements de deux façons. Ils peuvent vendre leur récolte et rembourser leur prêt au prix notoire du comté (estimation du ministère de l'Agriculture du prix sur le marché local) et conserver la différence dénommée « gain commercial ». Ils peuvent également obtenir un paiement sans demander de prêt (voir paiement compensatoire au titre de prêt).

# Programme de prêt avec garantie

Aux États-Unis, programme prévu par le FAIR Act de 1996 et applicable au beurre, au lait dégraissé en poudre et au fromage après 1999, en vertu duquel les prêts doivent être remboursés avec intérêts aux transformateurs, afin de les soutenir dans la gestion des stocks de produits laitiers.

Programme de quotas laitiers Mesure de maîtrise de l'offre destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un soutien des prix du marché intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le « surprélèvement » atteint 115 % du prix indicatif) ou se voir appliquer un prix plus bas. La répartition des quotas se fait généralement au niveau du producteur individuel. Diverses caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas varient d'un programme à l'autre.

# Programme de soutien direct aux zones rurales (PROCAMPO)

Programme qui octroie des soutiens directs aux agriculteurs du Mexique. Les paiements sont distribués directement sur la base des superficies plantées historiquement.

# Restitutions à l'exportation

Subventions à l'exportation accordées par l'Union européenne pour couvrir la différence entre le prix intérieur de certains produits et leur cours sur le marché mondial.

#### Scénario

Ensemble de projections concernant les marchés généré par le modèle et fondé sur des hypothèses différentes de celles retenues dans le scénario de base. Il est utilisé pour obtenir des informations quantitatives sur les effets des modifications apportées aux hypothèses sur les perspectives.

# Scénario de base/scénario de référence

Ensemble des projections concernant les marchés utilisé pour analyser les perspectives présentées dans ce rapport et fournissant des points de comparaison pour l'analyse des conséquences de différents scénarios relatifs aux politiques et aux aspects économiques. Le chapitre sur la méthodologie de ce rapport fournit une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.

#### Soutien intérieur

Fait référence au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole et exprimé en termes monétaires. C'est l'un des trois piliers de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture dont la réduction est souhaitée.

#### Stocks d'intervention

Stocks détenus par les organismes d'intervention nationaux par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur les marchés intérieurs si les prix intérieurs sont supérieurs aux prix d'intervention ; dans le

cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des *restitutions à l'exportation*, conformément aux dispositions prises par les Comités de gestion des produits.

Subventions à l'exportation

Subventions octroyées aux négociants dans le but de couvrir la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux – restitutions à l'exportation de l'UE ou Programme d'encouragement à l'exportation des États-Unis par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais sujettes aux restrictions en valeur et en volume prévues dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture.

Taux de prêt (États-Unis)

Prix du produit de base auquel la Commodity Credit Corporation (CCC) consent des avances non garanties aux producteurs participants. Les cultures visées servent de nantissement. Le taux de prêt constitue un prix plancher pour l'agriculteur dans la mesure où celui-ci peut choisir de ne pas rembourser son prêt et de céder sa récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché libre à un prix plus bas.

**Tourteaux oléagineux** 

Tourteaux de colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu

**Tout sauf les Armes (TSA)** 

Dans le cadre des accords Tout sauf les armes (TSA) les tarifs à l'importation de l'UE seront supprimés pour de nombreux biens, y compris les produits agricoles, en provenance des pays les moins avancés. La suppression des tarifs est programmée en 4 étapes de 2006-2007 à 2009-2010.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16 IMPRIMÉ EN FRANCE (51 2003 09 2 P) ISBN 92-64-10303-1 - No. 53102 2003